



# **PARTIR DU BIDONVILLE. UNE MICRO- EXPÉRI- MENTATION CONSTRUCTIVE (2012-2014)**

ACTES DE LA RECHERCHE-ACTION CONDUITE DANS  
LES BIDONVILLES DE L'ESSONNE PAR LE PEROU - PÔLE  
D'EXPLORATION DES RESSOURCES URBAINES.  
A L'ADRESSE DU PUCA - PLAN URBANISME CONSTRUCTION  
ARCHITECTURE ET DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE.

NOVEMBRE 2014.

À la mémoire de Pierre Bernard,  
sans l'enthousiasme duquel ce travail  
n'aurait pas vu le jour.

À la détermination de celles et ceux qui,  
du PEROU ou d'ailleurs, ont œuvré là  
où tout concourt à ce que règne  
un désœuvrement.

À la ténacité d'Yvette Le Garff, doyenne  
des « riverains exaspérés » par le  
désastre alentour, qui nous fit cadeau  
des mots du chorégraphe Israël Galvan,  
finalement hissés à l'entrée  
du bidonville de la Nationale 7 :  
« Les forces qui vont me manquer  
un jour, je les dépense ».





ID. ACIER  
01 44 33 91 31

Tout aménagement génère un délaissé. Toute société organisée produit un espace d'exclusion de ce qui n'est pas conforme à l'organisation. Le délaissé concerne le terrain, l'espace d'exclusion concerne la société. La ville, territoire privilégié de l'aménagement et du délaissement - social ou spatial -, est un terrain d'ajustement entre le décidé et l'indécidé.

Le PEROU travaille sur les limites de l'indécidé. Il intervient de façon directe sur « le délaissé » en donnant préséance aux urgences de vie. En cela il se heurte à « l'organisé » qui préfère le cadre administratif à l'action.

La recherche du PEROU porte sur l'imprédictible et la mixité - territoires des écosystèmes émergents issus du brassage planétaire -, par un angle de vue qui place l'urbanisme et l'occupation de l'espace sous la dépendance du vivant et non l'inverse.

Est-il envisageable d'écrire une page de l'histoire humaine avec les humains et non à côté d'eux, voire contre eux ?

À ce principe chacun peut se ranger, simple bon sens : la ville n'a pas été conçue comme une punition mais comme un accueil. Ce n'est pourtant pas ainsi que se déterminent les pouvoirs publics en faisant du délaissé un outil politique d'autant plus manipulable qu'il n'est que friche et pauvreté. Les populations dites « Roms », friche et pauvreté, ne sont pas les seules à souffrir du mépris et de la manipulation : tout ce qui ne rentre pas dans les cases autorisées est à combattre. Dans cette guerre sans gloire les partis se renvoient la balle, d'une ville à l'autre, d'un pays à l'autre. On dirait que ce jeu arrange les joueurs de tous les camps et peu importe le jouet - l'humain -, ce n'est qu'un ballon à faire passer d'un bout à l'autre du terrain, il peut crever, on en trouvera d'autres.

Faut-il ouvrir une autre case ? Un espace sans limite obligée, un lieu de richesse sans ordre établi, sans consécration culturelle ? A bien y regarder la friche n'est pas un espace de déprise, une perte de pouvoir, il s'agit plutôt d'un espace d'accueil à une diversité ne trouvant place ailleurs, un trésor. Par cet enrichissement peut-on inverser le regard, faire passer la lecture de la déprise comme une providence pour engager les projets du futur ?

Le PEROU estime possible de s'investir dans cette tâche. Les expériences mises en œuvre en Essonne ont montré cette orientation. Elles ont aussi montré l'incompréhension des « pouvoirs » sur ce sujet. Mais cette incompréhension n'est peut-être qu'un écart, une commodité d'évitement en attendant de trouver la solution, une étape. Ces expériences passées ont aussi montré les accords et les parrainages. Elles se sont exprimées avec l'énergie d'une population jeune en quête d'envisager le futur selon de nouvelles modalités : organiser par le bas ce qui ne semble pouvoir l'être par le haut. Il n'est pas exclu qu'un jour ou l'autre ces deux extrêmes se rejoignent.

Gilles Clément,  
29 novembre 2014

## UN APPEL, POUR COMMENCER

JEUDI 6 DÉCEMBRE 2012

Le 22 décembre, le PEROU inaugurera son ambassade au beau milieu du bidonville situé en lisière de la Nationale 7 à Ris-Orangis. Il s'agira d'un lieu de vie, de plaisir, de travail, d'imagination d'un autre avenir. Il s'agira d'un lieu pour les enfants, d'un lieu de l'enfance, d'un lieu à partir duquel s'inventeront d'autres lieux, de nouveaux horizons.

Le 22 décembre, les quelques enfants scolarisés du bidonville inviteront chez eux, pour la toute première fois, leurs camarades de classe. Pour leur offrir un accueil digne de ce nom, les habitants du bidonville auront avec l'aide du PEROU aménagé les chemins, aujourd'hui boueux, construit des sanitaires, aujourd'hui inexistantes. Dans l'ambassade, un spectacle sera offert, de la musique, des gâteaux, des cadeaux, puisque Noël sera proche.

D'ici le 22 décembre, il nous faut organiser un chantier qui soit une fête, une fête qui soit un chantier. D'enthousiasme et de bras, nous en sommes armés. Il n'y en a cependant jamais assez, ni jamais trop. Aussi écrivons-nous ces premières lignes comme un appel, une manière de joindre celles et ceux qui pourraient nous rejoindre. Le chantier s'ouvre ce samedi 8 décembre à 14 h par une vaste opération de nettoyage des lieux. Il se prolonge les jours suivant par un travail sur le sol boueux, par la construction d'une dizaine de toilettes sèches, puis à partir du 19 décembre par l'édification de l'ambassade. Pour prêter main forte une heure, un jour, une semaine, envoyez-nous un email en indiquant vos disponibilités à : [contact@perou-paris.org](mailto:contact@perou-paris.org). Nous vous répondrons combien nous sommes enchantés de vous accueillir pour ce commencement.



« D'EN BAS REMONTE,  
COMME UN ENTÊTÉ  
RETOUR DU REFOULÉ,  
UNE FOULE QUI SE  
RELÈVE, QUI SORT  
INLASSABLEMENT  
DE L'ENFOUISSEMENT,  
QUI PULLULE CONTRE  
LA MORT, UNE FOULE  
DE JEUNES ANGES  
CRASSEUX  
EN ASCENSION. »  
HÉLÈNE CIXOUS,  
« CONSIDÉRANT... »  
P.100.

PHOTOS :  
SAMUEL GARCIA

## **DESCENTE DE POLICE**

### **JEUDI 6 DÉCEMBRE 2012**

10 h 30 ce matin, Anghel m'appelle du bidonville. Ses mots se bousculent, un flux où se mêlent colère, peur-panique, détresse. Les policiers viennent de quitter les lieux m'explique-t-il, avant de me conter ce qu'il vient de vivre. La porte d'entrée de sa baraque défoncée. Sa femme, souffrant d'arthrose aiguë, sous traitement médical, tirée hors de chez elle jusque dans la boue. « On s'en fout », dicit un représentant des dites « forces républicaines » alors qu'il s'esquinte à expliquer la situation de sa femme. En quelques minutes, tous les habitants des lieux se retrouvent postés, prostrés, devant leurs baraques. « Simple contrôle d'identité » annonce la vingtaine de cow-boys malheureusement parés des insignes de la République. En quelques minutes, la foule hagarde est passée en revue. Trois personnes parmi les 120 vivant ici se voient alors distribuées des OQTF. Une « descente » de police effectivement. Peut-on d'ailleurs descendre plus bas ?

L'OQTF (Obligations de Quitter le Territoire Français) est une fatalité pour des « touristes » qui n'ont qu'un droit de séjour de 3 mois s'ils ne peuvent faire la preuve de « moyens de subsistance suffisants ». C'est une fatalité pour les Européens Roumains et Bulgares, Roms ou pas Roms : le statut spécifique qui est le leur - soumis au dit « régime transitoire » - les empêche de trouver du travail, sauf à entreprendre des procédures complexes, longues et coûteuses, y compris pour l'employeur. En Europe, dix pays continuent de traiter de la sorte ces ressortissants qui ont pourtant intégré l'Union Européenne en 2007. Ce statut est explicitement justifié par la nécessité d'éviter le fameux « appel d'air ». Discours scabreux sur une chair humaine prétendument gouvernée par une pure et simple mécanique des fluides, ou dirigée par l'instinct brutal du rat se précipitant sur le bout de gras dès lors que celui-ci est sorti. Outre la France, ces pays sont : la Belgique, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, Malte, le Royaume-Uni, l'Autriche. Ce statut est censé prendre fin en France le 31 décembre 2013. Annotation à la pensée bas-du-front-commune : nous n'avons peut-être pas les moyens d'accueillir toute la misère du monde, mais encore moins les moyens de terroriser et expulser toute la misère du monde. Peut-être même pourrions nous trouver quelques moyens d'en rentabiliser la présence, tant qu'à faire.

La voix d'Anghel s'apaise, le calme revient sur le bidonville. L'horizon que nous nous sommes fixé demeure plus que jamais crucial. Aussi, des membres du PEROU arrivent d'un instant à l'autre afin de prendre mesures et avis sur les lieux d'emplacement de l'ambassade. Le chantier débute dès samedi avec de nombreux habitants de Ris-Orangis pour évacuer les amoncellements de déchets. Il se poursuit tous les jours, dans une ambiance somme toute chaleureuse. Rafraîchissante en ces temps accablants.

# 1. RECOM- MENCER.

**« NOS MÉTROPOLIS  
DÉBORDENT DE CORPS  
EN TROP... »**

EXTRAIT DU MANIFESTE DU PEROU,  
1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2012



Relire aujourd'hui ce journal qui fut un blog lu en moyenne par 300 personnes par jour, c'est relier deux gestes a priori séparés par un gouffre, c'est tordre la ligne de deux années d'action jusqu'à faire se rapprocher deux temps : celui de l'élan et celui du bilan. Livrer ce journal tel quel, plein de chacune de ses hésitations en quelques sortes ainsi réactivées, c'est, malgré la distance, garder vive la question de sa possible écriture, c'est ne cesser de se demander pourquoi et comment nous risquer dans de telles situations. C'est faire du premier geste l'une des questions finales, sinon la seule. C'est refuser de se croire hors du monde au prétexte que nous écrivions enfin « sur », sécurisés par des épaisseurs de savoirs accumulés. C'est refuser de se croire hors d'atteinte, débarrassés des incertitudes du commencement, à l'abri des bourrasques du chemin, en capacité donc de conclure. Parce qu'aucune distance n'est à vrai dire repérable : d'innombrables situations telles que celle que nous avons découverte à l'automne 2012 existent encore autour de nous, et cet automne 2014 ne ressemble aucunement à « un autre avenir », y compris pour bien des familles rencontrées il y a deux ans à Ris-Orangis. Ecrire aujourd'hui en se faufilant dans ce journal d'une action qui s'invente à tâtons, c'est à la puissance d'une conclusion nette et précise préférer la fragilité d'un travail d'annotation. Parce qu'il se pourrait que nous n'ayons entre temps pas appris grand chose, sinon que nous ne devons cesser de recommencer, réécrire, réinventer. Parce qu'il est urgent de ne pas conclure, et de se risquer encore, étant donné l'état de désorientation dans lequel collectivement nous demeurons.

C'est effectivement la désorientation qui, en septembre 2012, nous conduit à Ris-Orangis. Juillet 2010 vaut jusqu'alors climax d'une action traduite comme

« racisme d'Etat » par nombre d'observateurs : le discours de Grenoble du Président Sarkozy affiche une « fermeté » radicale à l'endroit des « campements illicites », annonçant la démultiplication de leurs « démantèlements » et l'expulsion massive des populations roumaines et bulgares hors les frontières nationales. Une opposition de gauche se raffermirait alors, et nombre de collectifs se créent dans le pays pour faire front républicain sur le terrain de la défense des « droits des Roms ». Au lendemain de l'élection de François Hollande, ne cesse cependant d'enfler la « question Rom » et de s'exposer, à cet endroit parmi d'autres sans doute, le caractère inchangé des politiques publiques : à l'été 2012, les premiers chiffres de la politique socialiste démontrent que les pelleteuses s'acharnent plus encore. C'est dans ce contexte que Serge Guichard, président de l'Association de Solidarité de l'Essonne avec les Familles Roumaines et Roms (ASEFRR), prend contact avec nous. Son récit : la violence est décuplée, plus incompréhensible encore parce qu'officiellement de gauche, les positions et les actes sont à réinventer. En septembre, il nous fait rencontrer des familles à peine expulsées d'un terrain d'Evry, municipalité dirigée par Francis Chouat, successeur à ce poste du désormais Ministre de l'Intérieur Manuel Valls. Ces familles habitent quelques baraques construites dans un sous-bois de la commune de Ris-Orangis, limitrophe d'Evry et de Viry-Châtillon

d'où viennent également quelques autres familles récemment expulsées d'un squat. Deux mois durant, nous revenons ici échanger, essayer de comprendre, imaginer enfin que faire ensemble. Dans le même temps est créé le PEROU. Les statuts de l'association présidée par Gilles Clément sont déposés le 1<sup>er</sup> octobre 2012 et, ce même jour, le site Internet est lancé, présentant en page de garde son manifeste ainsi rédigé : Nos métropoles occidentales débordent de corps en trop, de rebuts humains épars : expulsés d'ici comme d'ailleurs flanqués à même le bitume ; réfugiés dans les délaissés, déprises, et autres innommables zones ; logés dans l'insalubrité, le surpeuplement ou la solitude, tout au bord de la rue. Simultanément – conséquence et cause tout à la fois –, nos métropoles se dépeuplent de ce qui fait d'une ville une ville : des formes et pratiques de l'accueil et de la solidarité, des espaces et des gestes qui font l'hospitalité. Une analyse des processus urbains à l'œuvre – techniques comme imaginaires – convainc de l'inéluctable aggravation de cette situation : un savoir-faire l'accueil disparaît en même temps qu'explose le nombre de réfugiés économiques parmi nous. Loin de promettre la résorption de l'exclusion urbaine et du péril qu'elle engendre, le développement contemporain de nos métropoles la laisse s'accroître, voire la nourrit. Association loi 1901 fondée en septembre 2012, le PEROU est un laboratoire de recherche-action sur la ville hostile conçu pour faire s'articuler action sociale, action artistique et action architecturale en réponse au péril alentour, et renouveler ainsi savoirs et savoir-faire sur la question. S'en référant aux droits fondamentaux européens de la personne et au « droit à la ville » qui en découle, le PEROU se veut un outil au service de la multitude d'indésirables, communément comptabilisés comme cas sociaux voire ethniques, mais jamais considérés comme habitants à part entière. Avec ceux-ci, le PEROU souhaite expéri-

menter de nouvelles tactiques urbaines – nécessitant le renouvellement des techniques comme des imaginaires – afin de fabriquer l'hospitalité tout contre la ville hostile. Alors que se généralise une politique aussi violente qu'absurde, action publique aux allures de déroute n'ouvrant que sur des impasses humaines – expulsions, destructions, plans d'urgence sans issue, placements et déplacements aveugles, etc –, le PEROU veut faire se multiplier des ripostes constructives, attentives aux hommes, respectueuses de leurs fragiles mais cruciales relations au territoire, modestes mais durables.

Ecrit alors que nous découvrons le bidonville de Ris-Orangis, ce manifeste porte l'empreinte des rencontres que nous y faisons et se lit comme programme de l'action qui s'invente. Il peut être considéré comme le billet 0 du journal, la trame à partir de laquelle les gestes et les textes à venir vont s'écrire.

Sébastien Thiéry,  
samedi 22 novembre 2014





« LES DÉLAISSÉS SONT EXCLUS DE NOTRE PAYSAGE PHYSIQUE ET MENTAL, COMME LES HOMMES, SANS-ABRI, DÉVIANTS EN TOUT GENRE, ET LES HERBES, PRÉTENDUMENT « MAUVAISES » OU « FOLLES », QUI LES OCCUPENT ». CHLOÉ BODART, « CONSIDÉRANT... » P. 64.



PHOTOS : SAMUEL GARCIA

## **PARTIR DU BIDONVILLE, EN LE CONSTRUISANT**

### **VENDREDI 7 DÉCEMBRE 2012**

Vendredi 7 décembre, 22 h 30. La pluie claque sur les toits de Paris. Bientôt la neige, plus sourde, mais non moins offensive sans doute. Sur le bidonville, l'humidité attaque effectivement, remue le sol jusqu'à ce qu'une lourde épaisseur de boue le recouvre, gagne les corps jusqu'à meurtrir les os. Le froid aussi, vif et piquant, qui prolifère. Bien des intérieurs sont comme arrachés à ce monde inhospitalier. Si proche des rats affamés, des excréments à n'en plus finir, du vrombissement de la Nationale 7 - la route des vacances! -, et de la violence quotidienne, ils contrastent par le soin qui leur est porté. Des couches de tapisserie et de moquette, l'épaisseur d'un havre. Un décorum boursoufflé, surréaliste aux entourures : petit napperon mangé par le temps, publicité grand format pour des bijoux sans prix ou pour des fringues absurdes, objets boiteux réanimés, arrachés à leur destin de déchet de l'autre monde. Une chaleur souvent accablante soufflée par des poêles artisanaux et néanmoins démultipliés, bidons transformés, presque standardisés. En bordure de la Nationale 7, sur la crête : entre la douceur et l'invivable.

Un homme vit ici avec sa femme et ses trois enfants, trois filles aux sourires à tomber par terre, à la joie bouleversante. Il connaît la France depuis huit ans. Quelques premières années dans le 93, de nombreuses autres dans le 91. Qu'écrire sur son curriculum vitae, sur le papier traçant la course de sa survie? Seize expulsions Monsieur! A seize reprises, voir des forces de l'ordre débarquer et lui ordonner de « dégager » témoigne-t-il, comme on crache à la gueule. A seize reprises, entendre la pelleteuse broyer sa baraque, et réduire en miettes ce qui n'a pu être emporté dans un balluchon, une petite valise, un sac à dos. A seize reprises, prendre ses gosses dans ses bras à la hâte, leur promettre qu'ils retrouveront l'école dans un jour, une semaine, un mois. A seize reprises, essayer de faire croire à sa femme que ça va aller, alors qu'il panique et s'agite pour trouver un nouveau recoin de terre, non loin des écoles, à distance des regards. A seize reprises, reconstruire ce qui ne manquera pas d'être détruit de nouveau, y investir ce qu'il lui reste de force, de conviction, d'espoir. A seize reprises, un peu plus atteint que la fois précédente, un peu plus atterré, un peu plus malade. A seize reprises, être enfoncé un peu davantage. Essayez, Monsieur, de vous « intégrer » avec un tel CV! Essayez donc de sourire à la dame qui vous reproche ce CV mal tenu, et cette recherche d'emploi si peu obstinée. Essayez donc de vous en sortir autrement qu'avec la culpabilité collée à la peau.

Cette histoire est au moins coécrite par une « politique publique », vaste expression pour si peu de sens en l'espèce. Par des élus « locaux » comme on dit, pourtant si éloignés du monde de cet homme là. Le CV de ces élus, éventuellement républicains, socialistes, européens, humanistes, est jalonné d'actes de démence. Comment en sont-ils arrivés là, comment demeurent-ils à ce point aveugles à la folie de leur geste? Construire s'impose, pour enfin en sortir. Ceci crève les yeux : détruire condamne à la reproduction aggravée du bidonville, alors que ces élus prétendent se dresser contre sa « pérennisation » comme ils disent. Alors qu'ils prétendent combattre ces habitations « indignes » comme ils disent, ils y concourent, ils en sont les agents, les promoteurs. Construire s'impose, pour enfin en sortir. Prendre soin de ce qui est cultivé là, quelques espaces, quelques espoirs. Stabiliser, gagner le repos, creuser de nouveau l'espoir, et offrir aux gosses de rejoindre leurs camarades de classe, et d'oublier la terreur. Sécuriser les baraques, éviter la menace du feu, éloigner les mâchoires de l'humidité. Faire fuir les rats, monstrueux, et créer des sanitaires,

autant que faire se peut. Puisqu'on leur refuse l'eau, la récupérer des eaux de pluie. Pas à pas, pendant quelques mois, reprendre pied, tisser de nouveaux liens avec le monde noir qui ne l'est pas absolument : derrière le bidonville, dans la ville que nous sommes, des chemins sont nécessairement faits pour lui, sa femme, et ses trois petites filles aux sourires à tomber par terre.

Programme du chantier :

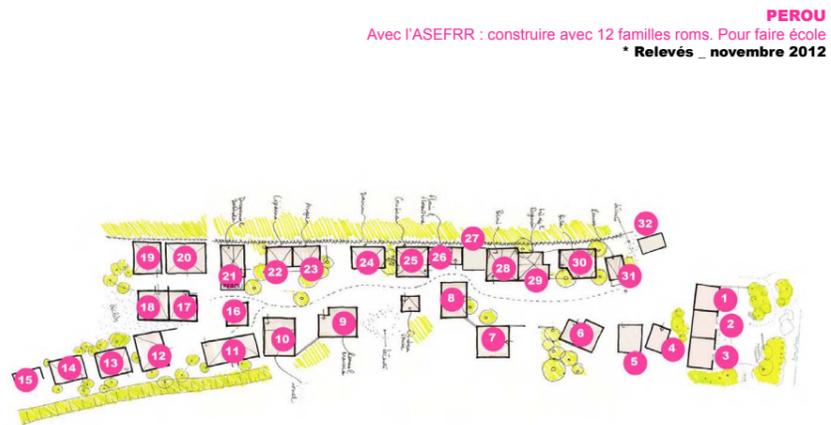
- Samedi 8 - dimanche 9 : évacuation des déchets (besoin de monde, de beaucoup de monde, de camionnettes, de cartes de résidents donnant accès aux déchetteries)
- Mardi 11 - mercredi 12 : traitement du sol, contre la boue, avec du BRF ou des copeaux de bois (besoin de camionnettes, de monde, de beaucoup de monde)
- Vendredi 14 - samedi 15 - dimanche 16 : construction des toilettes sèches (besoin de monde, de beaucoup de monde, d'outils, de visseuses, de perceuses, de scies circulaires)
- Lundi 17 - mardi 18 - mercredi 19 - jeudi 20 - vendredi 21 : construction de l'ambassade, préparation de la fête (besoin d'enthousiasme, de beaucoup d'enthousiasme... et de monde)



« LA MARGE EST UN PAYS SURPEUPLÉ ».  
HÉLÈNE CIXOUS,  
« CONSIDÉRANT... »,  
P.100.

PHOTO :  
SAMUEL GARCIA

« IL FAUT RENDRE  
LES CAMPS ET  
LES BIDONVILLES  
VISIBLES, LES FAIRE  
APPARAÎTRE SUR LA  
CARTE, CONTRE LA  
LOGIQUE À L'ŒUVRE  
QUI LES DESTINE À NE  
DEMEURER QUE DES  
ESPACES HORS LIEU,  
D'UN EXIL SANS FIN ».  
MICHEL AGIER, 17  
OCTOBRE 2013



PEROU  
Avec l'ASEFRR : construire avec 12 familles roms. Pour faire école  
\* Relevés - novembre 2012

- 1 \* 5 personnes  
Les parents de Roméo + 2 filles handicapées + 1 fils
- 2 \* 4 personnes  
Roméo + femme + 2 enfants
- 3 \* 2 personnes  
Soeur de Roméo + mari + 2 enfants
- 4 \* 2 personnes  
Couple (Léontine + ?)
- 5 \* 1 personne bientôt 4  
1 homme et à venir 1 femmes et 2 petits enfants
- 6 \* 6 personnes  
1 couple + 4 enfants
- 7 \* 5 personnes  
?
- 8 \* 2 personnes bientôt 3 (même famille que 25)  
1 couple dont femme enceinte : Giudica ?
- 9 \* 4 personnes  
Rayomous ? et Marcella + 2 enfants
- 10 \* 6 personnes  
Lionel, Vandana, 4 enfants
- 11 \* 3 personnes  
Claudia, Marius et leur fils Elis (scolarisé)
- 12 \* 5 personnes  
Stana et Stan (?), deux frères de Stana et 1 enfant de 18 mois
- 13 \* 4 personnes bientôt 5  
Angela + mari + 2 enfants et 1 enfant à venir
- 14 \* 7 personnes  
Virgil + femme + 5 enfants (dont Sabrina, Isabella et Toletta)
- 15 \* 9 personnes  
Calin + Mureseance et 7 enfants (dont 5 scolarisés)
- 16 \* 3 personnes bientôt 4  
Garbena + Ciprian + Codruza (enceinte) + 1 enfant

- 17 \* 4 personnes  
Nizia + son mari Duzina + 2 enfants Adrian et Nicolae
- 18 \* 2 personnes  
Douda (fille de Nizia et Duzina) + son mari Ziapo
- 19 \* 2 personnes  
Stanca et Pedru (Zena : nom de famille?)
- 20 \* 5 personnes  
Monica et George + 2 enfants (Dani et Amina) + Meda, soeur de Monica
- 21 \* 5 personnes  
Dragomir + Daniela, et Florina, Alisia, Sorina Prina
- 22 \* 2 personnes  
Cipriani + son frère Florin
- 23 \* 5 personnes  
Angel + Dana + Eduardo + Chanel (6 mois)
- 24 \* 5 personnes  
Dacian + ses parents + beau frère + 1 enfant
- 25 \* 6 personnes  
Biba + Muguchae + 4 enfants (Florin, Madalin, Douki, Alin)
- 26 \* 2 personnes  
Florin + Florentina
- 27 \* 5 personnes  
1 couple et 3 garçons
- 28 \* 5 personnes  
1 couple et 3 garçons : Beni ?
- 29 \* 2 personnes  
Milak & Eugenia
- 30 \* 1 personne  
Bita
- 31 \* 1 personne  
Remus
- 32 \* 4 personnes  
1 couple et 2 enfants

123 personnes, 3 femmes enceintes, 53 enfants

PEROU  
Avec l'ASEFRR : construire avec 12 familles roms. Pour faire école  
\* Relevés - novembre 2012

\* chez Bita, chez Remus 7

TOITURE  
grillage et bâches plastique, contreplaqué  
MURS  
contreplaqué filmé, moquette

PEROU  
Avec l'ASEFRR : construire avec 12 familles roms. Pour faire école  
\* Relevés - novembre 2012

\* chez Giudica 4

TOITURE  
bâches et plaques de polycarbonate, bâches plastique  
MURS  
bâches et contreplaqué, plaques de plastique alvéolé  
INTERIEUR MURS  
tissus  
SOLS  
tapis  
Pas de fenêtres

PEROU  
Avec l'ASEFRR : construire avec 12 familles roms. Pour faire école  
\* Relevés - novembre 2012

\* chez Florin & Florentina 5

TOITURE  
grillage et plaques de polycarbonate, bâches plastique  
MURS  
cartons, contreplaqué  
INTERIEUR MURS  
tissus, moquette  
SOLS  
tapis, moquette

PEROU  
Avec l'ASEFRR : construire avec 12 familles roms. Pour faire école  
\* Relevés - novembre 2012

\* chez Beni, chez Milak & Eugenia 6

TOITURE  
grillage et bâches plastique, contreplaqué  
MURS  
tissus  
INTERIEUR MURS  
tissus  
SOLS  
linoléum, tapis

DESSINS :  
MERRIL SINÉUS

## PÉRIL SANITAIRE

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE 2012

L'année 2012 aura été celle de la multiplication d'arrêtés municipaux entraînant dans l'urgence le « démantèlement » des bidonvilles. La procédure de droit commun jusque là respectée présentait plusieurs avantages pour qui défend les droits les plus élémentaires de la personne : la notification aux familles de l'engagement d'une procédure, permettant de l'anticiper et de s'organiser pour un éventuel départ; la convocation devant le juge, permettant accessoirement de se défendre, et de faire valoir un certain nombre de droits. La tradition d'exception à la loi a été instituée en janvier 2012 par un certain Manuel Valls, alors Maire d'Evry. Elle fit la une de quelques journaux attentifs le 27 août dernier, alors que Francis Chouat, nouveau Maire d'Evry, s'armait d'un arrêté pour faire détruire un bidonville la veille d'une séance où le juge saisi de cette affaire devait prononcer sa décision. Il n'y a pas que le mépris des hommes; il y a celui du travail de la justice.

Les maires font valoir un argument béton : « le péril sanitaire ». Le 28 août, Francis Chouat répétait qu'il y avait bien le 27 août, sous les yeux de la République, « urgence sanitaire ». Du haut de son Ministère, Manuel Valls s'empressait d'abonder dans ce sens le jour même sur l'antenne d'Europe 1. L'air grave, il déclarait : « La politique que nous avons fixée sous l'autorité du Premier Ministre c'est d'évacuer des campements quand il y a une décision de justice, ou [avec intonation adéquate pour réveiller l'auditoire] quand la situation sanitaire en matière de sécurité [scabreuse expression s'il en est] est insupportable ». Le Ministre d'ajouter : « Moi, je ne peux pas supporter, non seulement comme Ministre de l'Intérieur, mais comme citoyen, comme militant de gauche, ces bidonvilles, ces baraquements [avec, là, une intonation subtile permettant de faire entendre un dégoût de bon aloi] où des gens vivent dans des conditions tout à fait insupportables ». Il est utile de prolonger l'écoute de cette intervention, puisque Manuel Valls souligne quelques secondes plus loin que le Préfet a le devoir de trouver des solutions de relogement avant d'expulser et détruire, ce qui est, l'expérience le démontre de manière éclatante, une douce chanson visant à faire se rendormir l'auditoire.

Ces dernières années d'une politique prétendument de bon sens, dure mais juste, rendent compte d'une absurdité radicale : être expulsé, voir son installation détruite et ses affaires ensevelies conduit une famille Rom (mais aussi sans aucun doute Bretonne, Malgache ou Pygmée) à se retrouver dans une situation (sanitaire, sociale, de sécurité, etc) pire que celle dans laquelle elle se trouvait avant l'expulsion. C'est d'ailleurs ce que deux décisions très récentes de (très) hautes cours sont censées nous enseigner :

- l'une du Conseil Constitutionnel qui, par sa décision 2011-625DC datant du 10 mars 2011, s'oppose aux dispositions contenues dans la loi dite LOPPSI 2 (Loi d'Orientation et de Programmation pour la Performance de la Sécurité Intérieure, votée par le Parlement en décembre 2010) visant l'évacuation et la destruction en référé de campements illicites au motif que « ces dispositions permettent de procéder dans l'urgence, à toute époque de l'année, à l'évacuation sans considération de la situation personnelle ou familiale, de personnes défavorisées et ne disposant pas d'un logement décent ».

- l'autre de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, excusez du peu, qui par sa décision du 12 octobre 2010 Société Cofinco c. France, invalide une procédure d'expulsion d'occupants sans droits ni titre en France au motif que ces occupants

« se trouvaient dans une situation de précarité et fragilité, et apparaissaient mériter, à ce titre, une protection renforcée ».

Il faudrait que rapidement les acteurs politiques susnommés observent ce qui a effectivement lieu pour saisir la profonde absurdité de leurs actions conduites au nom du « péril sanitaire ». Il faudrait au moins qu'ils entendent ce que deux des plus hautes juridictions européennes racontent, puisqu'en théorie ils sont parfaitement soumis à leurs décisions. Et si cela ne suffisait pas, il faudrait qu'ils méditent une minute l'Histoire de l'humanité, et qu'ils se demandent à quelle étrange époque, dans quelle improbable contrée, d'in vraisemblables peuplades auraient cru bon de systématiquement détruire des habitations pour empêcher que celles-ci ne tombent sur la tête de leurs occupants. Il y a un autre bon sens, nourri d'humilité, qui consiste à penser que si un balcon menace de tomber, détruire l'immeuble n'est pas la plus judicieuse des solutions à mettre en œuvre. Certes constater qu'il y a péril est chose aisée : rats, boue, et fragilité des baraques crèvent les yeux. Mais entreprendre d'y répondre avec mesure et bon sens, en commençant par faire disparaître les rats, mettre à disposition des bennes, évacuer la boue et renforcer les baraques n'est peut-être pas complètement sot. L'objection est automatique : « construire n'est pas une solution », répètent-ils de manière réflexe et bruyante, comme pour empêcher qu'advienne le moindre espace propice au développement d'une pensée sur le sujet.

Alors, avec des « riverains » - nouvelle catégorie de sciences politiques - de Ris-Orangis, démontrant au passage que les Français ne sont pas unanimement disposés à brûler les bidonvilles, le PEROU a engagé ce samedi 8 décembre une élémentaire action de nettoyage. Pour évacuer les déchets, amoncelés là faute de ramassage public ou de benne déposée à proximité (demande a été faite, en vain). Pour tenter de faire disparaître les rats, épais comme on en croise rarement. Pour répondre, de manière constructive et dans la joie et la bonne humeur, au dit « péril sanitaire ». Qui menace effectivement.



**« BIDONVILLE EXERCE SUR MOI L'ATTIRANCE DE LA VÉRITÉ : J'AVAIS APPRIS À L'ÉCOLE DE LA GUERRE MONDIALE - CELLE DE 39-45 - QU'ON PEUT ET DOIT S'ATTENDRE À ÊTRE PRÉCIPITÉ DU JOUR AU LENDEMAIN AU NÉANT (...) QU'À UN MOMENT OU À UN AUTRE, NOUS SERONS, PAR DÉCRET, DÉCHETS ET ORDURES. »**  
HÉLÈNE CIXOUS,  
« CONSIDÉRANT... »,  
P. 99.

PHOTOS :  
LAURENT MALONE

## **BOURBIER**

### LUNDI 10 DÉCEMBRE 2012

Un borbier, au sens « propre ».

De la boue par centaines de litres, indécrottable, impraticable, invraisemblable. Des parents préfèrent ne pas conduire leurs enfants à l'école, de peur qu'en plus de « sentir le sale », ils aient honte de leurs pieds crottés devant leurs camarades de la ville. Roméo ne sort plus sa fille, lourdement handicapée, qui reste cloîtrée dans sa baraque et, la nuit, pleure à tout rompre. La boue, tâche de transpiration de la ville apparaissant dans ses infimes replis, vomi de ses bordures, recouvre les lieux où la civilisation ne s'aventure pas. Cette semaine nous devons la recouvrir d'un tapis de copeaux de bois. Pour enfin regagner le sol. Pour y voir courir les gosses.

Un borbier, au sens figuré.

Aujourd'hui, le tapis de boue fut copieusement piétiné. D'abord, par nous-même, Yvette Le Garff, riveraine dont l'enthousiasme est à lui seul un appel à la mobilisation, Didier Galas, comédien qui donnera un Arlequin pour les enfants le 22 décembre, et Camille Polloni, journaliste de Rue 89 venue enquêter sur le porte monnaie d'un homme pour, sait-on jamais, couper la tête à quelques légendes urbaines narrant le Rom fortuné, voleur, profiteuse. Ensuite, aux alentours de 15 h, par une patrouille de la police nationale venue « compter les baraques ». Leur verdict : 57, décompte extravagant désignant plus probablement le nombre de portes visibles ici-même, y compris accès aux réserves ou pans de façade réalisés avec tel matériau. Ils sont repartis aussi sec, oubliant de conduire le contrôle général d'identités qu'ils menaçaient bruyamment de faire... avant de nous voir apparaître au bout du chemin. Une petite heure plus tard s'est précipitée là une délégation de la police municipale alertée par une fumée âcre s'échappant des lieux : emportés par l'enthousiasme du nettoyage de samedi, certains avaient décidé de brûler les amoncellements de déchets, intoxicant les alentours. La mâchoire serrée, l'un d'eux menaçait d'appeler les pompiers. Agacé par les rires, il mit à exécution sa menace. Troisième convoi de bottes donc, encasquées celles-ci, faisant sautiller de toutes parts des enfants aussi fascinés par le fireman que n'importe quel enfant tout propre. En quelques minutes, la fumée blanche des sauveteurs avait effacé celle, noire, des malpropres. Il était 16 h 30 peut-être lorsque ce défilé digne d'un 14 juillet s'augmentait d'une délégation politique : un élu à la sécurité, la lunette pointée sur le rat affolé, l'œil rivé sur le déchet calciné; le directeur de cabinet du Maire pour clore le tout, demeuré prudemment à l'entrée, avant que la boue ne menace. Mais voilà que le dialogue fut cordial, à distance des récits colportant la férocité d'une classe politique locale à l'égard de tout ce qui ressemble, et se rapproche, d'un Rom. Christian Richomme donc, ce dir cab presque affable, a convenu qu'il n'y avait pas de fumée sans feu, ni de feu sans impasse sanitaire, et que la mobilisation d'escadrons de pompiers pouvait être évitée si la communauté de communes mettait à disposition des familles une benne à ordures, ou quelque autre système de ramassage que ce soit. D'ajouter que, dans l'élan, il allait s'en entretenir avec le Maire. Le tout sous l'œil d'une journaliste.

La nuit s'est déposée là, assez froide pour figer la boue, et suffisamment dense pour faire entrer la tribu d'enfants dans les baraques calfeutrées. Avec elles, deux sentiments contradictoires se sont installés. D'une part, la crainte que la machine s'emballe au motif du « péril sanitaire », et que le piétinement s'augmente du tumulte de la pelleuse, tant et si bien que les chambres des gosses finissent de nouveau broyées, et quelques-uns de leurs rêves avec. D'autre part, la certitude que

cette classe politique là, en dépit des apparences de ses souliers vernis, patauge dans un borbier dont elle ne peut que souhaiter s'arracher. Ce Christian Richomme sait parfaitement que détruire ne résout rien, comme ce policier teigneux sans doute. Et pourtant, tout concourt à ce que l'issue soit terrible et absurde, et à ce que, aveuglément, l'on poursuive le pire. Au milieu du borbier, le PEROU se veut un appareil diplomatique. L'intrigue se reproduit lamentablement à coups de violence et contre violence, comme si le dramaturge avait abandonné l'idée que du sens puisse enfin être livré. Dans ce contexte politique dévasté, venir de loin a son mérite : un étranger s'installe là, au beau milieu d'un dialogue usé, et impose qu'une autre langue soit parlée. C'est ainsi que se conçoit la diplomatie, la plus élémentaire qui soit. C'est ainsi que se conçoit la fonction de l'ambassade du PEROU. Qui s'édifiera ici dans quelques jours, puisque chacun en a l'intérêt, puisque chacun souhaite évidemment sortir de ce borbier.



**« RENDU INUTILISABLE, CE TERRITOIRE EST LE REBUT D'UN PROGRAMME, LE RESTE D'UN DÉCOUPAGE FONCTIONNEL, RATIONNEL ET EFFICACE DE L'ESPACE. »**  
**CHLOÉ BODART,**  
**« CONSIDÉRANT... »,**  
**P. 64**

PHOTO :  
SÉBASTIEN THIÉRY

## DRAGOMIR

MARDI 11 DÉCEMBRE 2012

Aujourd'hui est publié sur le site de Rue89 un portrait réalisé par la journaliste Camille Polloni pendant le défilé raconté dans le billet précédent. C'est Dragomir qui est dessiné là, sous l'angle de son « porte monnaie », du nom de la rubrique où apparaît ce portrait.

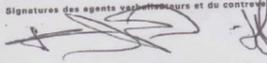
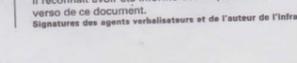
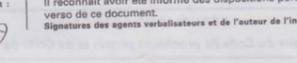
À partir de ce que raconte l'économie, mille questions à entreprendre, mille explorations des liens invisibles entre l'ici et l'ailleurs, entre le bidonville et la ville alentour :

- la ferraille, son parcours, les intermédiaires multiples tout à fait légaux, les fours à mi-chemin (Florange par exemple), la destination finale, et peut-être un morceau récupéré par Dragomir qui se retrouve aujourd'hui-même dans la carrosserie de la voiture de fonction du Ministre de l'Intérieur;
- les journaux pour sans-abri, de Sans-Abri à l'itinérant en passant par Macadam, les groupes qui les éditent et en tirent un profit certain, les raisons pour lesquelles ils demeurent d'une qualité si lamentable, la précarité dans laquelle est plongée ceux qui les vendent, qui doivent d'abord les acheter;
- la récupération, vantée comme principe fondateur du monde de demain, si systématiquement mise en œuvre par les occupants du bidonville, ou comment à partir de nos déchets produire de la valeur, et la difficulté peut-être à voir réapparaître ce que nous avons cherché à liquider?
- les innombrables aberrations de la situation : l'électricité générée par groupe électrogène et bidons d'essence qui coûtent aux familles l'équivalent de ce que coûte un loyer dans le parc social; ce que coûte au contribuable ce borborygme, les interventions à grands fracas, la pelleteuse rutilante, le charter régulier, les hôtels sociaux aux coûts astronomiques pour quelques semaines, les urgences où l'on se rend pour des petites maladies faute de médecin de famille, pompier daignant se déplacer, ou couverture maladie, ad libitum.

Et le prolongement de l'enquête qui s'impose au nez et à la barbe de ceux qui répètent, en singeant la raison et le bon sens, que nous ne pouvons accueillir toute la misère du monde : un porte-monnaie de l'Etat xénophobe pourrait être passé au crible, montrant qu'un Etat hospitalier aurait sans doute des bourses mieux remplies. Quoique, pourrait-on objecter, ces indésirables rapportent aussi, y compris au contribuable grâce notamment au travail assidu des forces de l'ordre distribuant sans compter des PV pour « pneus lisse sur vélo », ou « freins défaillants », comme l'explicitaient deux articles publiés dans Médiapart il y a quelques semaines, deux articles portant précisément sur la situation de Ris-Orangis. Le premier sur le harcèlement policier précisément. Le second sur l'ambiance générale à Ris-Orangis. L'économie est une clé sans aucun doute, mais elle reste une question si peu explorée, si peu travaillée, et c'est une des tâches du PEROU que d'entreprendre cette enquête à partir de là, de ce borborygme lié à notre monde, au point d'en être peut-être la représentation la plus exacte.

VOIR ANNEXE 1  
PAGE 17

VOIR ANNEXE 1  
PAGE 13

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE QUITTANCE (1)		N° F 3684286
A. CONSTATATION D'UNE INFRACTION Service/Unité : <u>USP EVRY</u> Le <u>vingt et un</u> jour de <u>vingt</u> heures <u>vingt</u> minutes Nous soussigné (ou numéro d'identification) <u>S/B 12375</u> et <u>Bg 487887</u> nous trouvant à <u>Hôtel de police - bd de France - EVRY - 91000</u> constatons que M <u>Ion Laurentia - Veselic</u> né le <u>13 09 1988</u> (ROMANIE) le <u>13 09 1988</u> demeurant à <u>SDF</u> titulaire de la pièce d'identité (2), du permis de conduire (2) n° <u>AB303A92A2747</u> délivré(e) le <u>21 08 2007</u> par <u>SBC LEP LEXLIV</u> Marque (2) <u>LEPPARD Bike</u> appartenant à <u>lui-même</u> a commis, en application des textes visés, l'infraction ci-après : <u>Plaque d'identification</u> <u>réfecteur avant, réfecteur avant, catadioptré avant, catadioptré arrière,</u> <u>réfecteur arrière, feu arrière, feu arrière, feu arrière lisse.</u>		C. MODE DE RÈGLEMENT La somme de <u>100</u> € (4) a été réglée : <input checked="" type="checkbox"/> en numéraire. <input type="checkbox"/> par chèque (5) à son nom. <input type="checkbox"/> par chèque (5) au nom de M _____ <input type="checkbox"/> par carte bancaire (5) Le numéro de la quittance doit être reporté au dos du chèque VOIR INFORMATION AU VERSO
B. ENCAISSEMENT Le contrevenant a payé une AMENDE FORFAITAIRE de <u>CEAT</u> € (3) Il reconnaît avoir été informé des dispositions portées au verso de ce document. Signatures des agents verbalisateurs et du contrevenant : 		L'auteur de l'infraction, sur décision du Procureur de la République près le tribunal de grande instance de _____ a versé une CONSIGNATION de _____ € (3) (P.V. N° _____) Il reconnaît avoir été informé des dispositions portées au verso de ce document. Signatures des agents verbalisateurs et de l'auteur de l'infraction : 
Feuillelet n° 2		
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE QUITTANCE (1)		N° F 3684287
A. CONSTATATION D'UNE INFRACTION Service/Unité : <u>USP EVRY</u> Le <u>vingt et un</u> jour de <u>vingt</u> heures <u>vingt et un</u> Nous soussigné (ou numéro d'identification) <u>S/B 12375</u> et <u>Bg 487887</u> nous trouvant à <u>Hôtel de police - Bd de France - 91000 EVRY</u> constatons que M <u>COSCODAR Dorcel Robert</u> né le <u>22 11 1984</u> demeurant à <u>SDF</u> titulaire de la pièce d'identité (2), du permis de conduire (2) n° <u>AB7A122030054</u> délivré(e) le <u>27 01 2007</u> par <u>IMPULSION</u> Marque (2) <u>Pugeot</u> appartenant à <u>lui-même</u> a commis, en application des textes visés, l'infraction ci-après : <u>Plaque d'identification</u> <u>feu avant/arrière, catadioptré avant/arrière, réfecteur arrière,</u> <u>feu arrière, catadioptré arrière</u>		C. MODE DE RÈGLEMENT La somme de <u>100</u> € (4) a été réglée : <input checked="" type="checkbox"/> en numéraire. <input type="checkbox"/> par chèque (5) à son nom. <input type="checkbox"/> par chèque (5) au nom de M _____ <input type="checkbox"/> par carte bancaire (5) Le numéro de la quittance doit être reporté au dos du chèque VOIR INFORMATION AU VERSO
B. ENCAISSEMENT Le contrevenant a payé une AMENDE FORFAITAIRE de <u>CEAT</u> € (3) Il reconnaît avoir été informé des dispositions portées au verso de ce document. Signatures des agents verbalisateurs et du contrevenant : 		L'auteur de l'infraction, sur décision du Procureur de la République près le tribunal de grande instance de _____ a versé une CONSIGNATION de _____ € (3) (P.V. N° _____) Il reconnaît avoir été informé des dispositions portées au verso de ce document. Signatures des agents verbalisateurs et de l'auteur de l'infraction : 
Feuillelet n° 2		

« L'AUTO-EXPULSION  
CONSISTE À RENDRE  
LA VIE TELLEMENT  
DIFFICILE QUE LES  
GENS PARTENT  
D'EUX-MÊMES.  
LE HARCÈLEMENT  
POLICIER PAR  
EXEMPLE RELÈVE  
DE CETTE TECHNIQUE  
POLITIQUE TRÈS  
PRÉCISE ». ERIC  
FASSIN,  
28 NOVEMBRE 2013

SCAN DE PROCÈS  
VERBAL DRESSÉ PAR  
LA POLICE MUNICIPALE  
D'EVRY

Feuillelet n° 2 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE QUITTANCE (1) N° F 3684293

A. CONSTATATION D'UNE INFRACTION Service/Unité : CSF Evry - Sceaux  
 Le 10.09.2011 à 11 heures 20  
 Nous soussigné (ou numéro d'identification) GPX 677695  
 et 18788  
 nous trouvant à Hotel de Police d'Evry constatons que  
 M. BANI Souad BOUDIA à Bilancet (Reunione) le 24.07.1997  
 demeurant à SDP de Lis-Orange  
 titulaire de la pièce d'identité (2), de permis de conduire (2) n° 199074030023  
 délivré(e) le 15.04.2011 par Leuquapic  
 conduisant le véhicule immatriculé (2) Nor, maraichiculi Marque (2) V.I.  
 appartenant à lui-même  
 a commis, en application des textes visés, l'infraction ci-après : Marche - Feins x2 -  
feu x2 - Cap d'achse x3 - Duple d'axe

B. ENCAISSEMENT  
 Le contrevenant a payé une AMENDE FORFAITAIRE de Cent quatre vingt € (3)  
 Il reconnaît avoir été informé des dispositions portées au verso de ce document.  
 Signatures des agents verbalisateurs et du contrevenant :

L'auteur de l'infraction, sur décision du Procureur de la République près le tribunal de grande instance de Evry a versé une CONSIGNATION de Cent quatre vingt € (3)  
 (P. V. N° 1109074030023)  
 Il reconnaît avoir été informé des dispositions portées au verso de ce document.  
 Signatures des agents verbalisateurs et de l'auteur de l'infraction :

C. MODE DE RÈGLEMENT  
 La somme de 180 € (4)  
 a été réglée :  
 en numéraire.  
 par chèque (5) à son nom.  
 par chèque (5) au nom de M  
 par carte bancaire (5)

Le numéro de la quittance doit être reporté au dos du chèque

VOIR INFORMATION AU VERSO

Feuillelet n° 1 À remettre au contrevenant ou à l'auteur de l'infraction N° F 3684293

Extraits du Code de procédure pénale et du Code de la route

Art. 528. - Pour les contraventions des quatre premières classes dont le liste est fixée par décret en Conseil d'Etat, l'action publique est éteinte par le paiement d'une amende forfaitaire qui est exclusive de l'application des règles de la récidive. Toutefois, le paiement de l'amende forfaitaire n'est pas applicable si plusieurs infractions, dont l'une au moins ne peut donner lieu à une amende forfaitaire, ont été constatées simultanément.

Art. 528-1. - Le montant de l'amende forfaitaire peut être acquitté, soit entre les mains de l'agent verbalisateur au moment de la constatation de l'infraction, soit auprès du service indiqué dans l'avis de contravention, dans les quarante-cinq jours qui suivent la constatation de l'infraction ou, si cet avis est ultérieurement envoyé à l'intéressé, dans les quarante-cinq jours qui suivent cet envoi.

Art. 528-2. - Pour les contraventions au code de la route des deuxième, troisième et quatrième classes dont le liste est fixée par décret en Conseil d'Etat, à l'exception de celles relatives au stationnement, l'amende forfaitaire est minorée si le contrevenant ou l'auteur de l'infraction est titulaire d'un permis de conduire ou d'un permis de conduire étranger.

Art. 528-3. - Le montant de l'amende forfaitaire minorée peut être acquitté, soit entre les mains de l'agent verbalisateur au moment de la constatation de l'infraction, soit dans un délai de trois jours à compter de la constatation de l'infraction ou, si l'avis de contravention est ultérieurement envoyé à l'intéressé, dans le délai de quinze jours à compter de cet envoi.

En cas de non-paiement de l'amende forfaitaire minorée dans les conditions prévues ci-dessus, le contrevenant est redevable de l'amende forfaitaire.

Aux termes des articles R. 49-2 et R. 49-11, le montant de l'amende peut être acquitté immédiatement entre les mains de l'agent verbalisateur lorsqu'il est porteur d'un carnet de quittances à souches.

L'auteur d'une infraction à la police de la circulation routière, qui ne justifie d'aucun domicile ou emploi sur le territoire français ou d'aucune caution agréée par l'Administration, s'expose à voir son véhicule retenu (Art. L. 121-4 du Code de la route). Le véhicule peut être mis en fourrière si aucune de ces garanties n'est fournie par l'auteur de l'infraction et les frais en résultant sont mis à la charge de celui-ci.

Pour éviter cette mesure, ainsi que des poursuites judiciaires, il peut régler immédiatement une amende forfaitaire aux agents verbalisateurs porteurs d'un carnet de quittances à souches (Art. 529 du Code de procédure pénale).

Any person having infringed the Highway Code regulations who cannot produce any proof of a domicile or employment in the French territory or a guarantee officially approved by the French administration is liable to have his/her vehicle retained (Highway Code - Section L. 121-4).

Der Kraftfahrzeugführer, der gegen die Straßenverkehrsordnung verstoßen hat und keinen ständigen Wohnsitz oder keine Arbeitstätigkeit in Frankreich oder keinen behördlich anerkannten Bürgen nachweisen kann, setzt sich der Zurückbehaltung seines Fahrzeuges aus § L. 121-4 des Straßenverkehrsordnung.

Costore di un'infrazione commessa sulla pubblica strada che non può dimostrare di avere un domicilio o un impiego sul territorio francese oppure una garanzia autorizzata dall'Amministrazione francese, è passibile del ritiro del veicolo (art. L. 121-4 del Codice Stradale).

Podrá ser retenido el vehículo de cualquier infractor de la policía de tráfico que no acredite un domicilio o empleo en el territorio francés ni una garantía aprobada por el Estado (Art. L. 121-4 del Código de la circulación).

In order to avoid said immobilization and legal proceedings, such person can immediately pay a lump sum fine to the officer reporting the offence who shall remit him (or her) a receipt from a counterfoil book (Code of criminal procedure - Section 529).

Um diese Sühneung sowie Verfolgungsmaßnahmen zu vermeiden, kann er sofort gegen Quittierung dem protokollierenden Beamten eine Pauschalstrafe zahlen (§ 529 des Strafprozessordnung).

Onda evitare il fermo del veicolo e le conseguenze giudiziarie, il contravvenente può pagare immediatamente una multa forfaitaria agli agenti che verbalizzano, i quali sono provvisti di un libretto di ricevute cor tallonario (Art. 529 del Codice di Procedura Penale).

Para evitar esta confiscación tal como diligencias judiciales inminentes, dicho infractor podrá inmediatamente pagar a los agentes portadores de un talonario de recibos una multa previamente determinada (Art. 52 de la Ley de enjuiciamiento penal).

# 2. SUR LA VIOLENCE.

SCAN DE PROCÈS  
 VERBAL DRESSÉ PAR  
 LA POLICE MUNICIPALE  
 D'EVRY

« L'ACTION DU PEROU  
 EST NOCIVE »

DENIS KRYSS, MEMBRE DE L'ASEFRR,  
 BIDONVILLE DE LA FOLIE, GRIGNY,  
 5 OCTOBRE 2013



Le PEROU se donne d'œuvrer sur l'inhabitable, et les familles rencontrées en Essonne à l'automne 2012 connaissent effectivement une vie dont la qualité s'aggrave à la force de politiques publiques manifestement violentes. L'hostilité, nous témoignent-elles, est protéiforme et quotidienne : harcèlement policier, procès verbaux à outrance, menaces en tout genre. Sans doute cette hostilité est-elle expérimentale, mise en œuvre dans un de ces territoires conçus comme laboratoires des politiques nationales où se forment notamment des idées appelées à devenir des doctrines. Le Ministre de l'Intérieur Manuel Valls, théoricien de la « vocation des Roms » à « rentrer chez eux », est ancien Maire d'Evry. Maire de Ris-Orangis entre juin 1995 et octobre 2012, Thierry Mandon est depuis juin député de la 9e circonscription de l'Essonne, porte parole du groupe PS à l'Assemblée Nationale. Le nouveau Ministre de la Ville, François Lamy, vient de quitter la Mairie de Palaiseau qu'il a dirigée onze années durant. Jérôme Guedj, d'abord engagé à SOS Racisme puis très proche des deux essonniens que sont Jean-Luc Mélenchon et Julien Dray, est député socialiste de la 6e circonscription de l'Essonne, suppléant de François Lamy le temps de son mandat de Ministre. Il est également Président du Conseil Général de l'Essonne, collectivité propriétaire du terrain de Ris-Orangis où sont établies les familles. Malek Boutih, ancien président de SOS Racisme, est député socialiste de la 10e circonscription qui comprend Grigny, localité historiquement communiste et limitrophe de Ris-Orangis. Serge Guichard, président de l'ASEFRR, est ancien élu communiste de Palaiseau, et ancien responsable au comité central des questions migratoires. Denis Krys, adhérent à l'ASEFRR à partir de l'année 2013 s'avère secrétaire de la section communiste de

Ris-Orangis, candidat aux élections municipales de mars 2014. Luttés fratricides, rancœurs profondes, animosités coriaces organisent les relations locales de ces acteurs politiques jouant pour beaucoup ici leur avenir national. Nous l'apprendrons chemin faisant, la violence à laquelle sont confrontées les familles trouve au moins autant ses raisons dans cet étroit théâtre que dans la grande « question Rom » diagnostiquée par les éditorialistes nationaux. Sans doute même, la « question Rom » est-elle une forme de codage, dans une langue médiatique et hors sol, d'un certain nombre de prises de positions constituées dans des territoires tels que l'Essonne. Décoder, pour recoder autrement, est bien l'une des ambitions premières du PEROU lorsque nous nous élançons sur ce terrain habité, rendu inhabitable.

Le PEROU se donne d'œuvrer en dissidence, d'aborder un problème dont le travail de définition est écrasé par une polémique où chacun a fait sa place. Corps étranger, le PEROU entend troubler le jeu de ce théâtre local vite analysé comme celui d'un « rapport de force » : fixés dans des positions prévisibles, les acteurs ne laissent aucune chance à ce que le problème apparaisse autrement et que se recomposent alors à son endroit de nouvelles lignes de partage. Prendre aussi le parti des familles établies là, sans transiter a priori par les organisations traduisant leur situation sur la scène politique locale, tel est l'étroit chemin dans lequel s'engage le PEROU. Des semaines durant, le Maire de Ris et la section locale du Parti Socialiste nous désigneront comme « instrumentalisés » par les

militants communistes qui sur le terrain sont constitués en « amis des Roms ». Dès lors qu'avec les acteurs socialistes locaux le PEROU nouera une relation de travail afin d'envisager un autre avenir pour les familles, certains « amis des Roms » s'acharneront à casser l'action nouvellement traduite comme « dangereuse et malhonnête ». Lorsque six mois plus tard, c'est sur le territoire de Grigny que se retrouveront nombre de familles expulsées de Ris-Orangis, le PEROU sera désigné par les édiles communistes comme une organisation pilotée par la manigance socialiste. Aux familles, certains parmi les « amis des Roms » enseigneront que collaborer avec le PEROU conduirait inmanquablement à « faire se fâcher » les élus municipaux vertueux parce qu'authentiquement de gauche, et provoquer une nouvelle expulsion. Le miroitement des élections municipales de mars 2014 fera se multiplier et s'aggraver paroles et gestes de telle nature.

Le codage officiel en termes de grand sujet de société décline de tels agissements au rang d'anecdotiques « affaires de personnes ». C'est jeter un voile de pudeur sur ce en quoi consiste aussi l'activité politique, à savoir avoir affaire à des personnes et à leurs intérêts complexes et contradictoires. C'est surtout manquer de saisir le problème comme coproduit par des acteurs qui, directement concernés, en élaborent le vocabulaire et les représentations bien en amont de « la question Rom » prétendument en jeu à l'échelle nationale, européenne, sinon mondiale. Une vérité est lisible dans les pneus crevés à plusieurs reprises, dans les pratiques d'intimidation des familles conduites par certains qui prétendent les protéger, dans les mails et autres courriers envoyés parfois très loin pour miner le travail du PEROU, dans les insultes

répétées à l'envi. Nous avons menacé à deux reprises de conduire un procès en diffamation contre ces « amis des Roms », souhaitant qu'un terme soit mis à ce que beaucoup d'entre nous qualifiaient d'agissements odieux. Aujourd'hui-même, prendre au sérieux ces paroles produites contre le PEROU nous paraît avoir deux vertus : c'est révéler une histoire n'affleurant que très peu à la surface du récit public qu'est le journal, alors qu'elle occupe une grande partie de notre quotidien ; c'est faire place à la contradiction pour en apprendre autrement sur ce que nous avons mis en œuvre. « L'action du PEROU est nocive », affirme en boucle et aux familles Denis Krys à partir du printemps 2013. Demeurer clinique face à cela, pour en apprendre sur la situation et les réponses à y apporter, tel est le fil que ce texte écrit en novembre 2014 essaie de poursuivre.

Sébastien Thiéry,  
dimanche 23 novembre 2014.



## **CHANTIER! (LE PROGRAMME)**

MERCREDI 12 DÉCEMBRE 2012

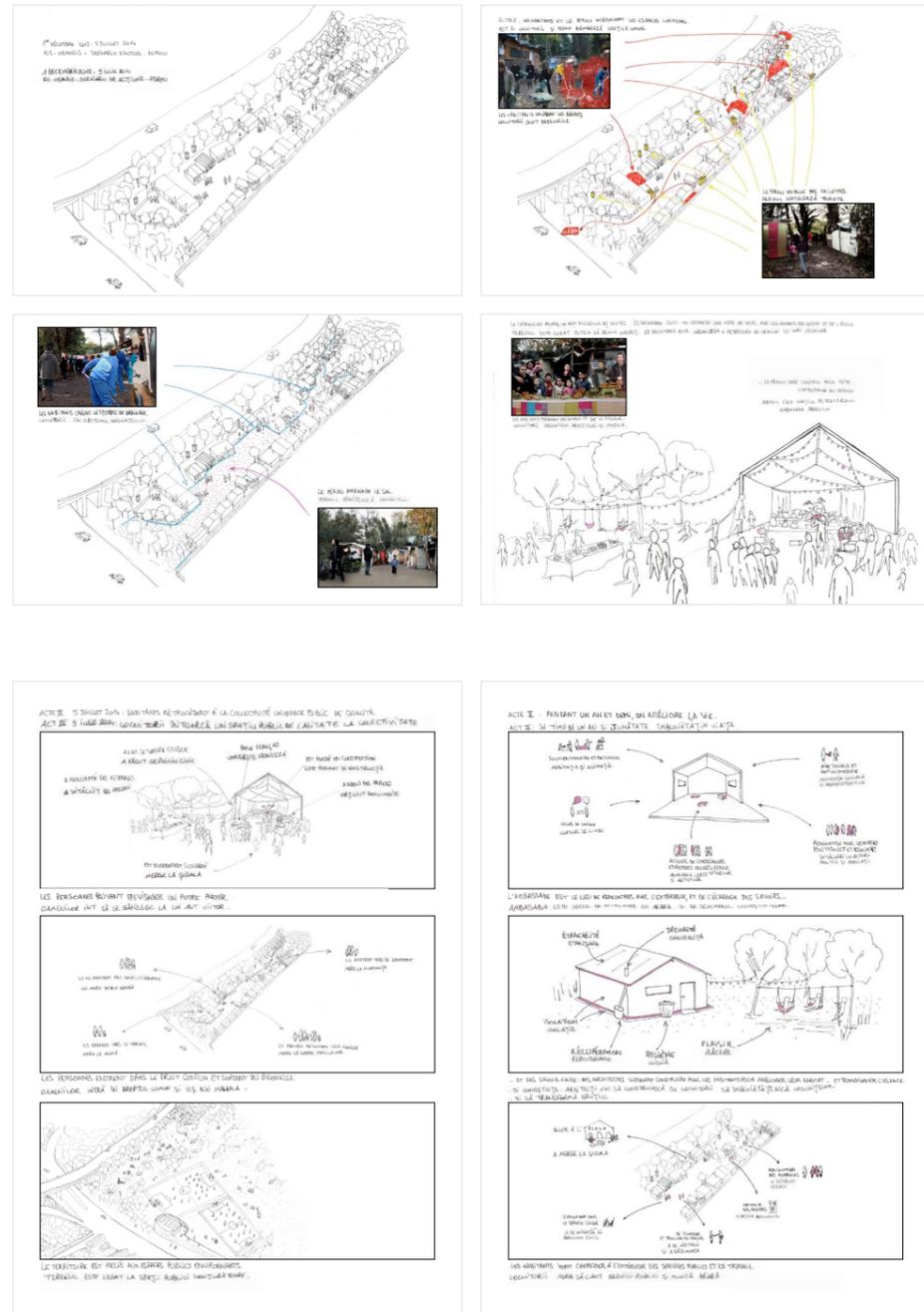
Ce matin à Villebon, des policiers municipaux se sont offert le droit de casser deux baraques avant qu'un huissier ne passe adresser un avis d'expulsion sous huitaine. Un peu plus tard à Ris-Orangis du côté du Bois de l'Épine, une expulsion s'est déroulée comme prévu, sans évidemment la moindre « solution de logement », contrairement à ce qu'annonçait le Ministre de l'Intérieur dans une intervention évoquée plus haut, et sans évidemment prise en compte de la circulaire interministérielle du 26 août dernier ambitieusement qualifiée de « relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites ».

Comme si l'hiver ne s'était pas installé. Comme si les gosses n'allaient pas à l'école. Les enfants de Virgil, qui vivaient à Ris-Orangis Bois de l'Épine, ont vu leurs cartables disparaître dans les opérations, leurs affaires d'écolier avec. Ce papa est allé au commissariat de la Ville demander comment récupérer les précieux trésors. On lui a rit à la figure, et suggéré d'en acheter d'autres. Si « s'insérer » c'est « partager les valeurs de la République » comme ils le répètent, il est sans doute des individus non insérés, voire non insérables, sévissant dans ce commissariat.

Quant au chantier en bordure de la Nationale 7, il reprend demain jeudi 13 à partir de 10 h avec la pose de copeaux de bois sur l'étendue de toutes les circulations. Vendredi 14, débute la construction des toilettes sèches qui se poursuit tout le week-end. Lundi 17 débute enfin la construction de l'ambassade, afin que celle-ci soit achevée le vendredi 21, veille de la fête voulue monumentale. Cette épopée, fruit de plusieurs mois de discussions, a pris la forme d'une bande dessinée bi-lingue, réalisée par Célia David-Mauduit et distribuée à chacune des familles, tel un contrat : la promesse de notre histoire commune.

"L'ENJEU EST DE METTRE EN ŒUVRE UNE AUTRE MANIÈRE DE GÉRER L'URBAIN, PAR LE TRANSITOIRE"  
BRUNO SIX,  
26 JUIN 2013

DESSIN :  
CÉLIA DAVID-MAUDIT ;  
TRADUCTION :  
MAELA PLOUGASTEL



## SOL JEUDI 13 DÉCEMBRE 2012

Dimanche 9 décembre, Manuel Valls s'aventure : « Les populations roms ont vocation à revenir et rester en Roumanie ». Lundi 10 décembre, l'Union Européenne se voit décerner le Prix Nobel de la Paix. Entre ces deux dates, il y a un monde, une béance.

Les populations roumaines ont vocation à rester en Europe. A l'instar des populations allemandes, néerlandaises, italiennes, ou grecques. A l'instar des populations portugaises, comme par exemple les 100 000 portugais qui en 2012 sont entrés sur le territoire français, qui n'est autre que leur territoire européen. Il se pourrait qu'il ne s'agisse pas de 100 000 banquiers, traders, Depardieu ou Cahuzac. Il se pourrait qu'il s'agisse de personnes brisées par la crise extraordinaire que connaît leur pays. Qui s'est aventuré, devant cette « vague » portugaise témoignant d'un « appel d'air » dangereux, à vociférer que la France ne peut accueillir toute la misère du monde? Qui s'est aventuré à soutenir que « les populations portugaises ont vocation à revenir et rester au Portugal »?

On a pris l'habitude de vociférer que c'est de toits que l'on manque. Alors que c'est de sol. Sous nos pieds, le sol se dérobe, celui des fondamentaux qui nous font tenir droit. Sous nos yeux, ceux auxquels on a confié la mission de garder nos droits les piétinent. Alors, acharnons nous à reconstruire ce sol, et relisons par exemple la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne qui s'impose à nous, ministres y compris. Comme son préambule :

« Les peuples d'Europe, en établissant entre eux une union sans cesse plus étroite, ont décidé de partager un avenir pacifique fondé sur des valeurs communes.

Consciente de son patrimoine spirituel et moral, l'Union se fonde sur les valeurs indivisibles et universelles de dignité humaine, de liberté, d'égalité et de solidarité; elle repose sur le principe de la démocratie et le principe de l'État de droit. Elle place la personne au cœur de son action en instituant la citoyenneté de l'Union et en créant un espace de liberté, de sécurité et de justice. L'Union contribue à la préservation et au développement de ces valeurs communes dans le respect de la diversité des cultures et des traditions des peuples d'Europe, ainsi que de l'identité nationale des États membres et de l'organisation de leurs pouvoirs publics aux niveaux national, régional et local; elle cherche à promouvoir un développement équilibré et durable et assure la libre circulation des personnes, des services, des marchandises et des capitaux, ainsi que la liberté d'établissement. »

A Ris-Orangis, nous nous sommes aujourd'hui acharnés à construire ce sol sur lequel peuvent de nouveau courir les gosses européens qui habitent là. Nous devrions nous réjouir de l'existence de ce bidonville, preuve que la construction européenne est une chance pour les peuples d'Europe fuyant de grandes misères, pour en trouver de moins pire, et rêver de poursuivre ce chemin de promesses. L'Europe a vocation à accueillir toute sa misère sur son propre sol, que collectivement nous avons la responsabilité de cultiver, de renforcer, d'embellir.

NB : Rendez-vous demain à partir de 10 h sur la Place de l'Ambassade afin de poursuivre le travail sur le sol et de construire des toilettes sèches (Apporter des outils : scies circulaires, sauteuses, perceuses)

« IL FAUT SANS  
DOUTE SAISIR TOUTE  
L'ACTUALITÉ DE  
JULES MICHELET  
QUI, AU XIX, ÉCRIVAIT  
QUE «DE L'ASILE NAÎT  
LA VILLE». C'EST À  
PARTIR DE LÀ QUE L'ON  
DOIT RECONSIDÉRER  
LES CAMPS À  
TRAVERS  
LE MONDE ».  
MICHEL AGIER,  
17 OCTOBRE 2013



## ICI ET MAINTENANT VENDREDI 14 DÉCEMBRE 2012

Ils demandent l'impossible : un travail bien payé, une maison enfin à eux, une vie paisible, la famille réunie, les amis pas loin. Le combat est perdu d'avance.

Quand bien même obtiendraient-ils tout ceci, la partie nous paraîtrait-elle gagnée pour autant? Pourrions-nous nous satisfaire de conquête aussi élémentaire, de la satisfaction d'une quête aussi peu extraordinaire? Et pourrions-nous soutenir que victoire il y a en prenant la mesure de telle goutte d'eau perdue dans la mer des révoltes sourdes, des misères démultipliées, des autres vies cassées, oubliées, délaissées? Le combat est parfaitement vain.

Il n'y aurait que de l'insoutenable si nous ne prenions pas la mesure du quotidien partagé, de l'immense victoire que représente de vivre, ici et maintenant, cette expérience commune de construire sur la crête, entre deux impossibles, entre le tout est perdu et le rien ne sera jamais assez grand.

Nous avons vécu une journée ensemble, et connu : la pluie sur la Nationale 7, la pause au PMU à 200 mètres, le pas enfin rassuré sur les copeaux de bois déjà déposés la veille, le café serré chez Violetta, l'accablement de Serge Guichard contant ce qui a eu lieu ces derniers jours à Villebon, les nouveaux sacs de copeaux de bois déversés dans l'allégresse, la toux et la fièvre du petit Thimothée qu'on a conduit avec ses parents aux urgences, les sandwichs avalés par Chloé, Joana, Ruben et Maxime, dans les 6m2 qu'il y a quelques mois déjà quelques hommes du bidonville nous ont construits en guise de «bureau du PEROU», les arrivages de matériels achetés dans quelques grands magasins riverains, les derniers repérages pour l'installation de l'Ambassade, les séances de découpe de bois et de tassots en vue de l'édification des premières toilettes sèches, les gâteaux sucrés de Milena pour le dessert de Célia et Maëla, le café encore, délicieux au demeurant, le visage toujours ensoleillé du petit Dany, la merde, les déchets et les rats, un riverain anonyme qui en lisière du bidonville dépose un sac rempli de pains et de viennoiseries, Adela qui enrage de ne pas nous voir venir boire un café chez elle, le groupe électrogène qui peine lorsque la scie sauteuse s'emballe, la brume du soir qui enveloppe le bidonville et l'éloigne un peu plus de la ville, les discussions avec la famille de Sorin au sujet de la peur du voisin proche ou lointain, les dessins des filles de Dragomir sagement retranchées dans la baraque pendant que leur père prête main forte sur le chantier et que leur mère revient d'une journée de manche dans le métro, le départ à un moment donné, juste avant d'oublier qu'il faut à un moment partir.

NB : Rendez-vous demain à partir de 10 h et toute la journée pour boire du café, mais aussi évacuer les déchets et construire les toilettes sèches.



PHOTOS :  
SÉBASTIEN THIÉRY

PHOTOS :  
MERRIL SINÉUS

## ALEX

SAMEDI 15 DÉCEMBRE 2012

Il y a 3 jours, Alex est né. Aujourd'hui était programmée sa sortie de la maternité d'Evry. En catastrophe, nous sommes allés acheter un couffin ce matin pour, à midi pile, le réceptionner en douceur poussé dehors qu'il était (déjà) par l'administration hospitalière (sic).

Avec Cornelia et Alin, ses parents, nous nous rendons à Viry-Châtillon car, m'apprennent-ils, l'assistante sociale de l'hôpital a réservé pour eux une chambre dans un hôtel. J'appréhende secrètement, imaginant le pire quant à ce que peut être une chambre en hôtel social. Nous nous engageons cependant avec enthousiasme portés par Alex, parfaitement serein dans son couffin de compétition. J'apprends en chemin que l'assistante sociale a placé un caillou dans la chaussure des jeunes parents : si elle a bien réservé une chambre dans un élan de bonté somme toute élémentaire, elle n'a réservé qu'une place pour un adulte. Autrement dit : le père n'est pas admis à l'abri, auprès de son enfant. Un bras me tombe, mais avec l'autre je continue de tenir le volant, et nous poursuivons donc la route.

Nous arrivons sur place, et faisons face à un immeuble banalement lugubre. Un détail : l'enseigne où s'inscrit « Sporting hôtel » paraît indiquer l'entrée d'une boîte de nuit gay où d'un hôtel californien des années 70. Qu'on nous raconte avec si peu de mesure que l'ambiance est joyeuse cache évidemment quelque chose. Nous entrons quand même, et pénétrons quelques couloirs au carrelage jaune pisseux, à l'étroitesse radicale, et au parfum incertain. Puis la concierge, assortie à l'hôtel, et la chambre, assortie à la concierge.

Le père, qui n'est donc pas autorisé à rester la nuit avec sa petite famille, doit partir sur le champ acheter des couches qu'ils n'ont pas, puis faire la manche pour rapporter à manger ce soir. Qu'il lui faille partir et laisser sa femme encore assommée par l'accouchement seule avec son nouveau né tombe bien, puisque, alors qu'il n'est que 13 h, sa visite n'est autorisée qu'entre 15 h et 19 h 30. Et encore, insiste la concierge, ici on n'autorise pas de visites en règle générale et on n'acceptera donc personne d'autre que le père, à condition d'ailleurs qu'il fasse peu de bruit. Je fais semblant de croire que tout va bien aller, les laisse tranquille et me rassure en me disant qu'ils n'ont « droit » à cela que deux semaines. En sachant que le contribuable paie au moins 2 000 euros par mois pour tel luxe.

Il est 16 h, le bidonville est en ébullition : des sacs de 100 litres, remplis de déchets innommables, partent en brouette par dizaines pour rejoindre la camionnette prêtée par des riverains pour acheminer le bazar jusque dans les déchèteries les plus proches. Travail de fourmis et de titans tout à la fois. La place se fait nette peu à peu, et l'éclaircie s'installe, dans le ciel, sur le sol, comme dans les regards. Parallèlement, l'atelier découpe réunit une quinzaine de personnes au travail de fabriquer des toilettes sèches. Ici ou là, des amis venus en RER de Paris, des riverains débarqués par le bouche à oreille, des membres des associations, des forces vives et encourageantes.

Il est 17 h, et j'apprends qu'Alex est des nôtres, tout emmitoufflé à deux pas du chantier, dans la baraque de ses parents où vivent aussi les grands parents, le frère et la sœur de Cornelia, ainsi que la fille de cette dernière âgée de 4 ans. C'est que les parents ont découvert, après mon départ, que la chambre que la collectivité a daigné leur offrir était tout à fait dépourvue de chauffage d'une part, et que les toilettes étaient à l'étage inférieur d'autre part, ne laissant que peu de possibilités à la

mère seule d'y aller. Navrée, mais soulagée aussi d'envisager ces jours à venir auprès des siens, Cornelia a décidé de ramener Alex dans le bidonville. Ici, il sera au chaud, entouré comme il le mérite. Apprenant cela, on s'acharne d'autant plus activement contre les déchets et les rats : Alex est un peu né sur le territoire du PEROU, et notre constitution nous impose qu'à tel petit d'homme la plus généreuse des hospitalités soit offerte. Contrairement à ce qui a cours dans d'autres contrées.



PHOTO :  
SAMUEL GARCIA

## **ACTION!**

**DIMANCHE 16 DÉCEMBRE 2012**

« L'enfer des vivants n'est pas chose à venir. S'il y en a un, c'est celui qui est déjà là, l'enfer que nous habitons tous les jours, que nous formons d'être ensemble. Il y a deux façons de ne pas en souffrir. La première réussit aisément à la plupart : accepter l'enfer, en devenir une part au point de ne plus le voir. La seconde est risquée, et elle demande une attention, un apprentissage, continuel : chercher et savoir reconnaître qui et quoi, au milieu de l'enfer, n'est pas l'enfer, et le faire durer, et lui faire de la place. »

Ces lignes sont extraites du bien nommé ouvrage d'Italo Calvino, « Les villes invisibles ». Ces lignes guident plus que jamais notre action à Ris-Orangis.

Action rendue possible par l'hospitalité invraisemblable que nous offrent les familles. Action rendue possible par le si rare acharnement dont témoignent des riverains multiples, bénévoles d'associations ou pas. Action rendue possible par le soutien de la Fondation Abbé Pierre, financier mais aussi enthousiaste et déterminé, crucial en un mot. Action rendue possible par les dons qui nous parviennent, et les mots qui les accompagnent, qui valent tout l'or du monde. Action rendue possible par les camarades du PEROU, précieux ô combien.

Action rendue possible par celles et ceux qui viendront cette semaine, tant nous avons besoin de chacun. Demain, alors que se poursuit l'action de nettoyage tous azimuts et la construction des toilettes sèches, l'ambassade s'établit. De 9 h 30 à 18 h 30, toutes les bonnes volontés du monde doivent nous rejoindre. Cette mobilisation est vitale.

## **LE FANTASME DE LA FIXATION**

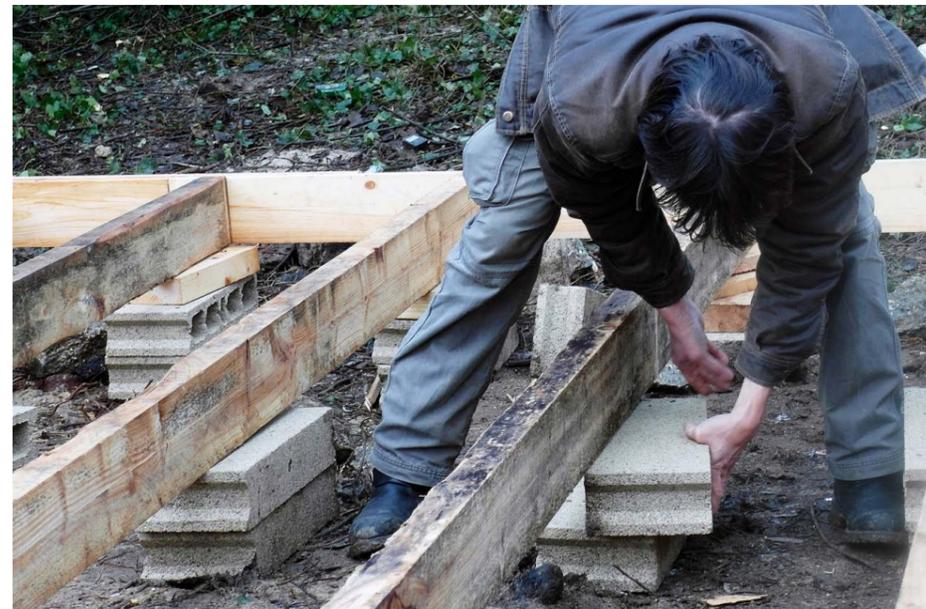
**LUNDI 17 DÉCEMBRE 2012**

Sur le terrain, l'Ambassade fait désormais son nid : l'assemblage a débuté ce matin, sous la direction de l'architecte Julien Beller, avec les forces conjointes d'une dizaine d'amis et des hommes du bidonville. Parmi eux, quelques savants : un menuisier redoutable, quelques bricoleurs de compétition pour l'entourer, des charpentiers en puissance. Nous n'avons pas encore assez repéré les savoir-faire en présence, dans l'infortune d'un bidonville dont le visage ne rend pas grâce de l'excellence ici réunie. Et pour cause : expulsions et destructions à répétition ont achevé l'espoir des hommes qui ont comme relâché leur attention pour finir par ne plus prendre soin de leur propre espace, alors qu'ils continuent de construire ailleurs, pour d'autres, des ouvrages remarquables. Assommé par une politique continuellement hostile, on s'installe à peine, et anticipe en quelques sortes le tumulte à venir, laissant croître le fatras insensé qui restera de son passage. Ils vivent dans les ruines de demain.

Pendant que les toilettes continuaient de se monter, sous la direction de l'architecte Célia David-Mauduit, et que l'Ambassade faisait sa place à l'endroit même où, une semaine plus tôt, s'élevait une innommable montagne de déchets, la police municipale faisait une apparition singulière. En lisière du bidonville, sur les bords de la Nationale 7, s'étaient accumulés trois ou quatre dizaines de sacs de 100 litres, résultat de la campagne de nettoyage de la veille. En effet, malgré l'efficacité de l'assemblée et des aller-retours du camion dimanche matin, nous nous étions retrouvés avec une charge sur les bras à midi. Alors, en ce lundi matin, les voitures pouvaient contempler une partie des sacs poubelles visibles depuis la route. C'est donc la raison qui a fait venir une équipe municipale d'abord photographier la chose, laissant augurer une réprimande ou on ne sait quelle action peu amicale. Mais, quelques heures plus tard, une équipe de nettoyage s'est discrètement à son tour approchée du petit monticule et, escortée par une voiture de police, a chargé les sacs inconvenants. Avant qu'ils ne partent sans doute vers les mêmes décharges que la veille nous avions alimentées, nous les avons interrogés, somme toute très heureux qu'ils viennent en quelque sorte prêter main forte. Eux de répondre qu'il faudrait désormais que nous nous organisions pour ne plus que telle situation se reproduise. Nous avons donc noté : la Mairie souhaite une organisation de l'évacuation des déchets et, semble-t-il, consent à participer à celle-ci.

Voilà qui dessine un chemin nécessaire, celui d'une relation de travail avec la puissance publique qui permette, enfin, que l'on sorte de la logique infernale d'une hostilité caractérisée et absurde. Ramasser les déchets est un violent tabou : c'est, raconte-t-on à l'envi, contribuer à la « fixation » de ces indésirables. Il en est de même de l'eau : alors que les principes les plus fondamentaux exigent de faciliter l'accès à l'eau, on a coutume de refuser l'installation d'un point d'eau au prétexte que, flanqués d'un robinet sur leur site, ces familles malheureuses s'encroûteraient alors, ivres d'un tel confort. Rien, absolument rien, ne permet de défendre de telles positions. Du point de vue du droit d'abord, condamner des familles entières à cohabiter avec les rats et à ne pas pouvoir simplement se laver est injustifiable et criminel. Mais du point de vue que les autorités prétendent adopter, à savoir de celui qui exige que les familles quittent les lieux, telle politique s'avère également insensée : enfoncé dans la misère, on n'y échappe pas et la reconduit à deux pas de là, sur le premier terrain venu après le coup de pelleuse. Condamné à la misère, on y reste. Alors, rendre la vie simplement moins terrible, et permettre aux personnes de jouir du plus

sommaire des comforts, c'est peut-être créer les conditions d'une sortie du bidonville que personne, Roms ou pas Roms, ne désire connaître sa vie durant. Telle est la simple perspective du PEROU : améliorer les conditions de survie ici et maintenant afin qu'ailleurs, autrement, une vie puisse enfin avoir lieu.  
NB : Demain, du matin au soir, nous construisons. Le monde entier est convié au chantier, qui est une fête. Pire : nous avons besoin du monde entier pour que ce chantier soit une fête.



« AU LIEU D'ATTENDRE SANS CESSER QUE QUELQU'UN RÉALISE CE QUE L'ON DEMANDE, ET QUI N'ARRIVE JAMAIS, ENTRAÎNANT CETTE DÉCEPTION PERMANENTE, ON POURRAIT ARRÊTER DE COURIR ET REPARTIR DU BON PIED ».  
PATRICK BOUCHAIN,  
15 MAI 2013



PHOTO :  
SÉBASTIEN THIÉRY

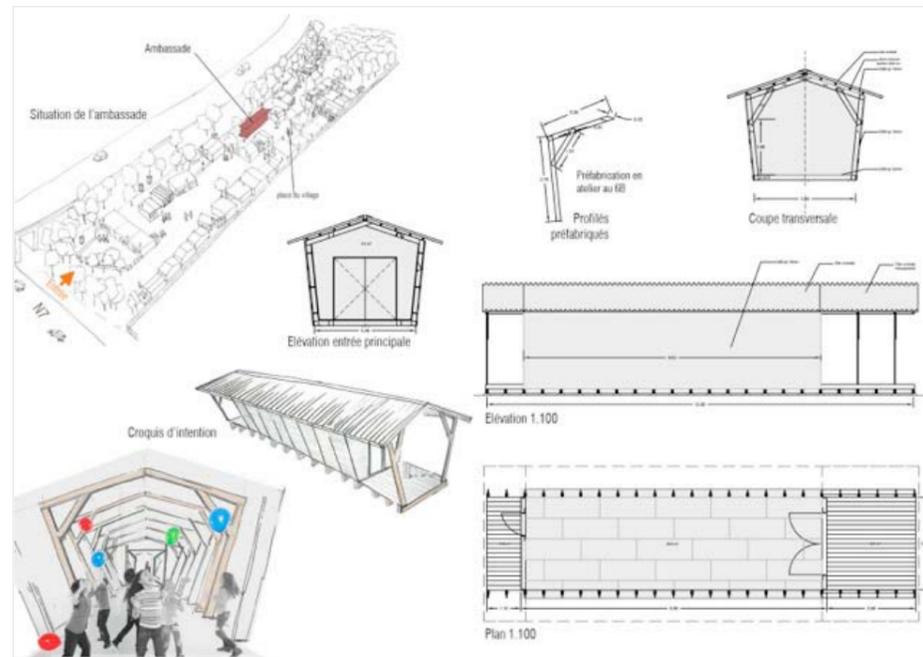
## JE T'INVITE CHEZ NOUS

### MARDI 18 DÉCEMBRE 2012

Aujourd'hui, cinq toilettes sont sorties de terre, et ont fait gagner un peu de terrain à la salubrité, en gardant en tête que la route est encore longue...  
Aujourd'hui, l'ambassade a continué de croître, malgré le froid et la pluie.

Aujourd'hui, nous avons accompagné Rebecca, Dany et Benny jusqu'à la grille de l'école de Ris-Orangis dont l'accès leur est encore refusé par la Mairie. Pour un moment, la directrice, on ne peut plus hospitalière, leur a offert de visiter l'école, de pénétrer les classes, de rencontrer d'autres gamins, de ressentir l'ambiance à laquelle ils espèrent un jour prochain participer. Avant de partir, ils ont offert des cartons d'invitation à leurs prochains camarades de classe, puisqu'il ne peut en être autrement. Inénarrable émotion.

NB : Demain au programme : montage de l'Ambassade, finalisation des toilettes, travail du sol de telle sorte à repousser un peu plus loin la boue coriace.



DESSIN :  
JULIEN BELLER

## NOUVEAU DÉPART

### JEUDI 20 DÉCEMBRE 2012

Faire ensemble est sans doute le fondement même de toute communauté de vie et d'appartenance, de tout ce qui fait qu'une ville est une ville. En ce moment même, grâce à la mobilisation des membres du PEROU, de l'ASEFRR (Association de Solidarité de l'Essonne avec les Familles Roumaines et Roms), mais aussi de quelques dizaines de riverains de Ris-Orangis, nous faisons pencher le bidonville du côté de la ville. En ce moment même, en prenant soin des espaces, nous donnons à cet établissement de fortune le visage d'un lieu de vie, certes pas idéal, mais manifeste et fort de promesses d'avenir. En ce moment même, mus par l'enthousiasme des gosses avant tout, nous construisons le chemin qui, demain, débouchera sur la ville pour ces familles condamnées jusque là à en peupler les franges. En ce moment même, nous rêvons d'ailleurs en cultivant l'ici.

Le PEROU ne revendique évidemment pas le droit de prendre possession de ce lopin de terre au nez et à la barbe de son propriétaire, le Conseil Général de l'Essonne en l'occurrence. Le PEROU revendique bruyamment par contre le droit de quitter ce terrain dans de bonnes conditions, et de rompre avec la logique de l'urgence condamnant les familles à trouver un bien nommé « point de chute » quelques centaines de mètres plus loin. Expulser c'est, nous dit-on, répondre à l'exaspération du voisin et à son désir de voir disparaître le bidonville de sous ses fenêtres. Expulser c'est, on ne le dit pas à ce voisin, faire bien au contraire s'enraciner le bidonville et s'accroître la misère qui ne sera déplacée que de quelques centaines de mètres, et qui reviendra fatalement demain suite à une enième expulsion exigée par le voisin d'en face. Que chacun de ces deux voisins en prenne la mesure : un arrêté municipal ordonnant l'expulsion donne 48 h à une famille pour s'inventer un lendemain, c'est à dire pour ramasser quelques affaires, trouver un autre terrain, trouver de nouveaux matériaux nécessaire à la construction d'une seconde baraque (pendant les 48 h on ne peut défaire celle où continuent de vivre ses gosses), et la construire enfin. Que chacun de ces deux voisins en prenne la mesure : l'expulsion déplace fatalement le problème de quelques mètres à peine, et ne répond en rien à leur exaspération. Le PEROU veut offrir enfin le temps aux familles de préparer le départ pour que celui-ci s'avère un nouveau départ, à distance de là, à distance de cette situation que personne ne désire voir s'éterniser.

Ici, à Ris-Orangis, nous préparons un départ que nous programmons pour le 5 juillet 2014, date de la fin de l'année scolaire 2013-2014, et date à laquelle les Roumains comme les Bulgares seront enfin statutairement des européens de plein droit. Pendant un an et demi, le PEROU veut offrir les conditions d'un véritable travail social, durable, rationnel, émancipé de l'urgence, inscrit dans un temps constructif. Pendant un an et demi, par l'entremise de son Ambassade, le PEROU veut inviter des acteurs sociaux dans des conditions leur permettant de travailler sereinement, réellement, efficacement. Pendant un an et demi, à travers les liens qu'il aura consolidés avec le voisinage, avec les associations locales, le PEROU veut tricoter des solidarités, cultiver les liens élémentaires qui font la qualité d'une collectivité.

Ce travail là, ce « faire ensemble » qui est l'autre nom de « la politique », nécessite le concours de tous les acteurs publics concernés par la situation. Rien ne doit s'opposer à ce que tous ces acteurs s'engagent dans la même direction, celle indiquant le chemin d'une sortie réelle du bidonville, et d'une disparition de celui-ci dans un an et demi. Rien ne doit donc s'opposer à ce que les enfants soient enfin scolarisés à Ris-

Orangis, et tout l'ordonne, le droit national en tout premier lieu. Rien ne doit donc s'opposer à ce que le ramassage des ordures soit enfin organisé par la collectivité, et sans parler de droit, c'est l'humanité la plus élémentaire qui l'ordonne puisque au milieu des rats qu'attirent les immondices vit entre autres gosses Alex, âgé de 7 jours à peine. Rien ne doit donc s'opposer à ce que l'on mette à disposition de ces familles un point d'eau, et tout l'ordonne, le droit international notamment. Refuser l'école, le ramassage des ordures et le point d'eau c'est condamner les populations à la vie de misère qu'elles connaissent aujourd'hui, et condamner les voisins à cohabiter avec cette situation et à subir la violence qu'elle entraîne. C'est, en tous points, le strict opposé de ce que veut dire « faire de la politique ».



PHOTO :  
LAURENT MALONE

## **A REBECCA, RICARDO, DANY, FIORINA, BENNY, ET LES AUTRES...**

VENDREDI 21 DÉCEMBRE 2012

Les amis,

En quittant le bidonville ce soir, j'ai eu l'idée insensée de vous écrire un mot. Cette idée est en effet insensée : le Maire de Ris Orangis vous refusant l'accès à l'école républicaine, vous ne savez toujours pas lire la langue française et ne pouvez donc recevoir ce mot que je vous adresse. Puisque les autorités locales s'obstinent dans cette position pour le coup insensée, indéfendable en droit. (Je le souligne aux citoyens européens que vous êtes, et aux français que certains d'entre vous deviendront, nés sur ce territoire qui vous refoule), je vous promets d'apprendre bientôt le Roumain. En attendant je fais avec les moyens du bord, ce que vous comprendrez aisément. D'ailleurs, nous ne parlons pas la même langue, mais nous nous comprenons. Avec d'autres, c'est l'inverse.

Voilà quelques semaines que, ensemble, nous préparons cette fête de demain. Elle approche, et je sais combien elle est importante pour vous. Ce moment que nous avons passé ensemble avant-hier à inviter d'autres gamins de la ville est un souvenir indescriptible. J'ai vu, à m'en crever les yeux, que notre action tirait tout son sens de votre enthousiasme indéfectible, inexpulsable, indestructible.

C'est vous qui avez fait se lever l'Ambassade du PEROU. C'est vous qui avez fait se déplacer des dizaines d'amis pour nous aider. C'est vous qui avez donné à Yvette, Toinette et Nicole la patate pour organiser la cantine du chantier. C'est vous qui avez conduit vos parents à se montrer si bienveillants, si rayonnants à l'idée de faire ce chemin avec nous. C'est vous qui avez fait tourner notre monde, qui tournait rond, et roulait vers sa destinée : faire que le monde hostile alentour finisse enfin, comme l'avaient programmé les Mayas, et faire que l'hospitalité prenne enfin ses droits. Or, aujourd'hui le vieux monde n'en finit pas de nous accabler, et c'est notre monde tout rond que l'on souhaite faire s'arrêter.

Demain, alors que vous deviez rencontrer chez vous des enfants du voisinage, vous risquez d'en être séparés par un cordon de forces de l'ordre. C'est en substance ce que promet un arrêté municipal qu'un agent est venu placarder sur le flanc de l'Ambassade à 17 h 30, à l'heure précise où ferme la Mairie de Ris Orangis nous empêchant évidemment de prendre contact avec ses responsables pour tenter de dialoguer un peu mieux que cela. Pour vous épargner la lecture des « considérants » motivant la décision de cet exécutif municipal républicain, socialiste et européen, je vous en résume la teneur : chez vous il y a des rats, de la boue, des baraques approximatives et des maladies ancestrales sans doute; il est donc impensable d'accueillir là des enfants tout propres de l'extérieur. Conclusion : votre fête est dangereuse, déraisonnable, insensée. Vous voyez, j'ai beau parler la même langue que le Maire, je n'en saisis pas la poésie.

L'usage de la force est son vocabulaire, l'aveuglement sa tonalité. Tout m'échappe dans ce charabia qui singe la raison et transpire la peur panique de voir, un beau jour, un enfant Rom sourire avec un enfant bien de chez nous devant un spectacle sans frontière.

Mes amis, notre monde est défait. Je compte sur vous, sur les citoyens européens que vous devenez, pour nous tirer d'affaire! En attendant, comptez sur moi, sur nous,

pour vous retrouver demain, et pour nous marrer ensemble comme si c'était encore permis.

Sébastien

PS : En pièce jointe, pour vos archives, l'arrêté municipal en question.

PS 2 : Dire que je vous harcèle depuis des jours pour vous demander de jeter les papiers dans les poubelles, dire que nous avons passé des heures ensemble à ramasser les déchets, à les évacuer avec l'aide des riverains, et à faire place aussi nette que possible, dire que nous avons installé des toilettes sèches que nous avons décorées ensemble, dire qu'on a demandé à la municipalité de nous accompagner dans ce travail, de mettre en œuvre enfin un ramassage des déchets... et voilà qu'ils nous disent qu'on est trop sales. J'ai honte de cette classe politique française, et je vous dois des excuses.



« CE QUE LE PEROU  
A FAIT EST FOU, DE  
LA VEINE DE CE QUE  
SEULS LES FOUS  
PEUVENT OSER :  
COMMETTRE DES  
ACTES QUI ONT  
L'INTELLIGENCE DE  
LA SITUATION ET NOUS  
PROPOSER ALORS  
DES PAROLES DE  
SAGESSE ».  
MICHEL BUTEL,  
22 MAI 2013

PHOTO :  
LAURENT MALONE



DEPARTEMENT DE L'ESSONNE  
Ville de Ris-Orangis

**ARRETE N° 2012/542 DU JEUDI 20 DECEMBRE 2012**  
Ordonnant l'interruption de tous travaux de construction sur la parcelle cadastrée AC 45  
Et l'interdiction de la tenue d'une manifestation le 22 décembre 2012

Le Maire de Ris-Orangis, Conseiller général de l'Essonne,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2212-1, L 2121-2 et suivants,

VU le Code de la Santé Publique,

VU le Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation de la Vallée de la Seine dans le département de l'Essonne approuvé par arrêté préfectoral en date 20 octobre 2003,

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 20 décembre 2007, modifié par délibération du Conseil municipal en date du 22 juin 2012,

VU la localisation de la parcelle cadastrée AC 45 assujettie à différentes servitudes publiques dont le Projet d'Intérêt Général de protection contre les risques technologiques et industriels,

VU le rapport de constatation de la police municipale n°2012-65 en date du 5 octobre 2012,

VU le rapport de constatation de la police municipale en date du 6 décembre 2012 portant sur le recensement de la population de la communauté et le constat relatif à leurs conditions de vie,

VU le rapport de constatation de la police municipale en date du 10 décembre 2012 portant sur l'incendie survenu dans le campement,

VU le rapport de constatation de police municipale n°2012-336en date du 20 décembre 2012

VU le carton d'invitation remis par des enfants du campement aux élèves de l'école Guerton, le 18 décembre 2012,

**CONSIDERANT** que des abris de fortune au sein desquels habitent des familles ont été installés sur une parcelle, propriété du Conseil général de l'Essonne cadastrée AC 45,

**CONSIDERANT** que des enfants de ce campement ont remis le mardi 18 décembre 2012 des cartons d'invitation aux élèves de l'école Guerton en vue de leur venue à un spectacle prévu le samedi 22 décembre 2012, dans le campement,

**CONSIDERANT** que ce carton précise en effet, « je t'invite chez nous samedi 22 décembre 2012 de 14h30 à 17 heures face au 97 rue Albert Rémy dans l'ambassade du PEROU dans le bidonville où j'habite. Si tu peux venir nous partagerons un spectacle offert par Didier Galas à 15 heures et un goûter offert par ma famille, »

**CONSIDERANT** que ce document comporte en bas de page la référence au site [www.perou-risorangis.blogspot.fr](http://www.perou-risorangis.blogspot.fr),

Toute correspondance doit être adressée à l'attention de monsieur le Maire

Ville de Ris-Orangis - Place du Général De Gaulle - 91130 Ris-Orangis - Tél : 01 69 02 52 52 - Fax : 01 69 02 52 52

CONSIDERANT qu'à la lecture des informations figurant sur ce site, figure d'une part la confirmation de la tenue de cette manifestation le samedi 22 décembre 2012 et d'autre part les travaux de construction entrepris en vue de cette manifestation,

CONSIDERANT qu'est ainsi en cours de réalisation un espace dénommé l'ambassade du Pérou dont l'ossature est entièrement en bois,

CONSIDERANT que cette réalisation est effectuée à même le sol sur un sol extrêmement boueux, sans véritable assises donnant lieu à interrogation quant à la réelle stabilité de l'édifice,

CONSIDERANT que cette construction réalisée en l'absence de toute autorisation d'urbanisme, longue d'une dizaine de mètres environ, d'une largeur approximative de deux mètres, se situe à proximité des baraquements du campement,

CONSIDERANT que ces baraquements sont composés de divers matériaux tels que des planches de bois, de panneaux publicitaires pvc et de tissus, rideaux ou tapis pour l'intérieur,

CONSIDERANT qu'il résulte de ce type de construction un risque réel d'incendie et de rapide propagation sur l'ensemble du site,

CONSIDERANT que ce risque est indiscutablement amplifié par les moyens utilisés par les occupants pour se chauffer et cuisiner, par la présence de fils électriques traversant les baraquements, ainsi que par les copeaux de bois dispersés sur le site,

CONSIDERANT que ce risque est par ailleurs réel dans la mesure où il a été constaté deux foyers d'incendie ayant donné lieu à l'intervention des pompiers ;

CONSIDERANT que de tels faits peuvent se reproduire et être plus conséquents à la suite de la dispersion de copeaux opérés sur le site, et de la construction de cet espace supplémentaire en bois,

CONSIDERANT que par ailleurs cette construction a pour objet selon les indications formulées par l'association PEROU à la police municipale de servir de lieu de vie commun pour les enfants du campement et d'accueillir du public,

CONSIDERANT que cette affectation est prévue en l'absence de toutes démarches permettant le respect des règles en matière d'établissement recevant du public,

CONSIDERANT que dans ces conditions l'utilisation de cet espace aux fins de recevoir du public ne garantit en rien le respect des règles de sécurité,

CONSIDERANT qu'il est prévu à la suite de ce spectacle un goûter, sur le site sur lequel a été constatée notamment la présence de nombreux rongeurs,

CONSIDERANT que n'est donc aucunement garanti le respect des règles d'hygiène,

CONSIDERANT que dans ces conditions, il convient au titre des pouvoirs de police d'intervenir en urgence pour faire cesser ce trouble pouvant compromettre notamment la sécurité des enfants invités lors du spectacle mais aussi des occupants présents sur le campement,

CONSIDERANT que sans préjudice des mesures à venir en raison de la présence de ce campement sans titre dans des conditions indignes, dangereuses pour les occupants, il convient de prescrire l'interruption des travaux et l'interdiction du spectacle,

## ARRETE

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** PRESCRIT dès la notification du présent arrêté à l'association PEROU l'interruption de tous travaux de construction sur la parcelle cadastrée AC45 dont notamment la réalisation d'un espace dénommé l'ambassade du PEROU en armature bois.

**ARTICLE 2 :** ORDONNE l'interdiction de cette manifestation proposée par Didier GALAS prévue le samedi 22 décembre 2012 de 14h30 à 17 heures dans l'ambassade du PEROU, sise sur la parcelle cadastrée AC 45

**ARTICLE 3 :** PRECISE que le présent arrêté sera notifié à l'Association PEROU Pôle d'Exploration des Ressources Urbaines dont le siège social est 3 rue Jules César 75012 PARIS

**ARTICLE 4 :** Ampliation du présent arrêté sera notifiée à  
Monsieur le Préfet de l'Essonne  
Monsieur le Commissaire de la Police Nationale d'Evry,  
Monsieur le Chef de Centre du C.S.P. d'Evry,  
Monsieur le Responsable de la Police Municipale,  
Monsieur le Directeur du Centre Technique  
Au propriétaire de la parcelle cadastrée AC45  
Lesquels sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté

Fait à Ris-Orangis, le 20 décembre 2012

Stéphane RAFFALLI



Maire,  
Conseiller général

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte :  
Transmis en préfecture le :  
Publié le : 21 DEC 2012

Notifié le :  
Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours  
Devant le Tribunal Administratif de Versailles  
Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

**L'ORAGE ÉTAIT TERRIBLE À RIS ORANGIS DÈS 8 H.  
À 14 H, LA PLUIE S'EST ARRÊTÉE.  
D'INNOMBRABLES AMIS.  
BIEN PLUS D'ENFANTS DES ÉCOLES VOISINES  
QUE DE POLICIERS MUNICIPAUX.  
DE LA CHALEUR HUMAINE PLUS QU'IL N'EN FAUT  
POUR FAIRE LA FÊTE.  
TOUT RESTE À FAIRE, MAIS TOUT SERA FAIT.  
SAMEDI 22 DÉCEMBRE 2012**



PHOTO :  
ADEL TINCELIN



« CE QUE LE PEROU A  
FAIT À RIS-ORANGIS  
ROMPT AVEC TOUT  
UN PROTOCOLE  
DE L'ATTENTION  
PORTÉE ENVERS  
LES INVISIBLES, ET  
REPOSANT SUR L'ACTE  
JOYEUX, RELÈVE DE  
L'INOÛI ».  
MICHEL BUTEL,  
22 MAI 2013

PHOTOS :  
JEAN LARIVE

## L'AMBASSADE VIVRA DIMANCHE 23 DÉCEMBRE 2012

Hier avait un goût d'accomplissement. Aujourd'hui est un commencement. L'Ambassade du PEROU inaugurée, il va falloir désormais lui faire prendre toute sa dimension de lieu de fabrique de l'hospitalité. A cet ambitieux titre, elle nécessite d'être appropriée par une collectivité sans frontière : riverains, acteurs locaux, membres de l'Association de Solidarité de l'Essonne avec les Familles Roumaines et Roms, résidents temporaires invités par le PEROU, mais aussi évidemment gosses et familles vivant ici. Sur ce nouveau sol doivent s'inventer des paroles et des actes, rénovant enfin le répertoire des savoirs sur ces situations fantasmées mais inexplorées. Sous ce nouveau toit doivent s'imaginer d'autres avenir pour des familles aujourd'hui clouées à un présent sans issue. L'Ambassade est un équipement public destiné, littéralement, à faire de la politique.

L'Ambassade est sans aucun doute celle du PEROU qui y établit sa permanence, mais elle doit voir se multiplier des ambassadeurs de tous poils.

Ici seront reçus comme chez eux tous les riverains souhaitant partager leurs savoirs et savoir faire : retraités (ou pas!) de l'éducation nationale pour accompagner les enfants dans la scolarisation qui leur est aujourd'hui refusée; animateurs de tous horizons pour offrir aux enfants des moments de jeux, de travail, de chant, de théâtre, etc; professeurs de français plus ou moins agréés afin d'accompagner les adultes dans l'apprentissage d'une langue qu'ils souhaitent faire leur; amateurs ou professionnels de photo, dessin, cuisine, afin de donner une heure, un jour, une semaine, un mois de stage. Nous en appelons à toutes les belles volontés et les invitons à prendre contact avec nous pour l'organisation de leur présence dans ce nouveau centre ville.

Ici seront reçus comme chez eux des acteurs sociaux que le PEROU, en collaboration avec d'autres associations spécialisées, mobilisera pour mener à bien un travail de fond, et dans la durée, avec des personnes dont le désir, élémentaire somme toute, est de travailler pour se loger. Puisque les savoir faire des femmes et des hommes ici présents sont innombrables, il s'agira de les valoriser dans une logique d'insertion professionnelle. Puisque les parcours et les désirs sont multiples, il s'agira de travailler avec chacun à l'écriture d'une histoire singulière.

Ici seront reçus comme chez eux les acteurs politiques, locaux comme nationaux, déterminés à penser à nouveaux frais cette situation et à inventer de nouvelles réponses à celle-ci. Inscrite dans la ville, l'Ambassade pourra recevoir les réunions du Conseil de quartier dont elle dépend, mais aussi les réunions des associations dont l'activité fait écho aux problématiques rencontrées là. Outil diplomatique, l'Ambassade devra recevoir les élus locaux : de la Ville, de la Communauté de communes, du Département, de la Région, de l'Etat, pour débattre et imaginer des réponses où s'articulent les échelles administratives et politiques, à revers d'actions publiques aujourd'hui solitaires, presque désespérées.

Ici seront reçus comme chez eux des chercheurs issus du réseau du PEROU, mais davantage encore, afin de contribuer à ce chantier que nous voulons manifester sur les savoirs et les représentations. Des juristes, économistes, politologues, anthropologues, urbanistes, géographes, historiens viendront se mettre à l'épreuve de la situation originale créée par l'action du PEROU. Des équipes viendront ainsi en

résidence une ou deux semaines afin de mener à bien une étude ou une expérience. Des équipes s'engageront là dans un plus long terme, suivront une famille, ou le commerce de la ferraille, ou les interactions avec les autorités locales. Des thésards prendront ce terrain comme l'un des cas traités dans leurs travaux, des étudiants s'y consacreront le temps d'un exercice. Toutes les initiatives poursuivant cette ambition d'explorer ce qui a effectivement lieu sont les bienvenues et le PEROU ouvre grande sa boîte aux lettres pour dialoguer de chacune d'elles.

Ici seront reçus comme chez eux des architectes, designers, paysagistes, constructeurs déterminés à répondre en actes aux problèmes posés par cet établissement hors norme. Un diagnostic des pompiers s'imposera en premier lieu pour hiérarchiser les besoins. Puis, sous la forme de résidences mensuelles, l'Ambassade accueillera des équipes venues de l'Europe entière pour que puisse s'activer des temps de chantier remarquables. Ainsi, ce centre ville doit-il devenir manifeste tout autant qu'éphémère.

Ici seront reçus comme chez eux des artistes, réalisateurs, compositeurs, hommes de théâtres, plasticiens. Pour y concevoir une œuvre, un travail, une expérience. Pour y animer un stage, y donner un cours. Pour y exposer des pièces, y montrer un spectacle, y donner un concert. Car il s'agit de prendre très au sérieux le plaisir qu'ici et maintenant nous pouvons prendre et donner.



« ON A PERDU  
L'ÉLOQUENCE ET  
LA DIPLOMATIE,  
C'EST CONTRE CECI  
QUE C'EST MIS  
EN MOUVEMENT  
LE PEROU. LE BUT  
N'ÉTANT PAS DE  
CRÉER UN CONFLIT  
À L'ISSU DUQUEL LE  
PLUS FORT GAGNERA ».  
PATRICK BOUCHAIN,  
15 MAI 2013

PHOTO :  
SÉBASTIEN THIÉRY

## CHEZ ROMÉO

LUNDI 24 DÉCEMBRE 2012

Roméo et sa famille se sont établis ici il y a trois mois. C'est un gaillard, épais comme un bûcheron. C'est un homme doux et fin comme le musicien qu'il est. Il a construit de ses propres mains trois baraques qui, côte à côte, font face à la Nationale 7. Aujourd'hui ont défilé d'innombrables vacanciers élancés vers quelques rassemblements familiaux. Lui et sa famille sont demeurés là, sans prêter grande attention aux vrombissements des cohortes.

Avec son mari et ses cinq enfants, vit ici Ekaterina, sœur de Roméo. Son sourire est délicat, ses gestes légers. Elle traverse sa petite baraque telle une ballerine, et attrape en bout de scène la tasse de café qu'elle s'empresse de nous offrir.

Roméo vit avec sa femme et ses parents dans la baraque d'à côté. Leur poêle a fonctionné toute la journée, et la chaleur est ici torride. Ils sont réunis autour d'on ne sait quelle discussion, comme écrasés par le sujet. On entre, ils s'animent, se lèvent presque tous pour nous céder un fauteuil. On commence à parler, et la discussion menace de ne jamais finir.

La troisième baraque de ce petit ensemble précaire est habitée par les deux sœurs de Roméo, d'une trentaine d'années chacune. Elles sont constamment sous la surveillance de la mère jamais bien éloignée de ce nid particulier. C'est que les deux sœurs sont lourdement handicapées, autistes sans doute l'une comme l'autre. L'une d'entre elles cumule un handicap moteur l'empêchant de faire trois pas. Ce Noël en fut vraiment un : avec le concours de deux riverains, nous avons récupéré à Evry, auprès de l'Association des Paralysés de France, un fauteuil roulant. Elle a tapé dans ses mains en le voyant. Le grand père, heureux aux larmes, nous a offert un verre d'un alcool sans nom, imbuvable. Que nous avons bu.

Ce matin Célia est venue finir la mise en route des toilettes sèches qui leurs sont attribuées : deux pour 11 personnes. C'est infiniment peu. Mais c'est énorme, tant et si bien que Célia risque de devoir boire un verre à son tour, un jour prochain, pour fêter ça avec le grand-père dont le sourire édenté égaye, malgré tout, un visage rayé par mille rides profondes de fatigue, de lassitude, de détresse. Peut-être qu'à la force de ce petit travail de fourmis qui est le nôtre, prenant soin des espaces et des hommes, quelques rides s'adouciront, quelques lueurs dans ce visage sec et sombre viendront à éclore. A l'instar de ces guirlandes que Roméo a accrochées sur la façade de ces trois petites baraques donnant sur la Nationale 7 pour communier, à sa manière, avec les vacanciers de Noël.

## « LE PROBLÈME ROM »

MARDI 25 DÉCEMBRE 2012

Vent debout, la gauche unanime s'était indignée du « discours de Grenoble » du 30 juillet 2010, vomissement sarkozyste à l'endroit des « Roms et des gens du voyage » réunis, pour les besoins de la cause xénophobe, dans la catégorie « problème de sécurité publique ». L'opposition humaniste s'était alarmée de l'amalgame présidentiel, de l'obsession droitière exigeant que soit confié à l'Intérieur le soin de traiter le dit « problème », et de l'aveugle violence alors déclenchée contre des installations « démantelées » comme on éradique des filières criminelles. Lundi 10 septembre 2012, le Président de la République, qui avait entre temps changé, annonçait envoyer le Ministre de l'Intérieur à Bucarest pour « que ce problème soit traité à la source », et ce au cœur d'une copieuse vague de « démantèlements » de dits « campements » de populations qui ne campent pas, mais cherchent refuge. Pour les Roms, le changement c'est pas maintenant. C'est en substance ce que, dès le 30 août dans Libération, Eric Fassin démontrait dans une tribune finement titrée : « Une xénophobie normale ». Entre autres développements cinglants, l'auteur invitait à reconsidérer le paysage politique français à peu près comme suit : un homme de droite prétendra que le réfugié Rom est un problème, un homme de gauche qu'il a un problème. La raison est sauve : François Hollande, président de droite, poursuit « normalement » le travail entrepris par son prédécesseur.

Juste avant de se rendre en Roumanie en vue d'y « fixer » les Roms, parasites étrangement européens, Manuel Valls s'offrit le 11 septembre une conférence de presse stupéfiante pour un ministre de droite. Alors qu'il aurait pu se contenter d'un cynique communiqué évoquant la détresse de Roms que ses services terrorisent et humilient, il s'est emporté jusqu'à les qualifier de « damnés de la Terre », faisant ainsi référence au crucial ouvrage de Frantz Fanon, lecture de chevet du Black Panthers Party. Manuel Valls a peut-être lu Frantz Fanon, théoricien de l'émancipation subjective et politique des peuples méprisés, comme le furent les espagnols soumis à la dictature franquiste que ses propres parents fuirent dans les années 40. Manuel Valls a peut-être connu la terreur et l'humiliation, et trouvé dans Les Damnés de la Terre un souffle, une raison. Comment peut-il aujourd'hui à ce point déraisonner ? S'il n'était pas question ici de la vie de familles Roms soumises aux paroles scabreuses et aux actes délirants de nos responsables politiques, une question plus triviale aurait pu nous occuper : Manuel Valls est-il un problème, ou a-t-il un problème ?

Frantz Fanon s'affirmerait aujourd'hui Rom parmi les Roms, peuple colonisé par des regards assassins l'assignant à résidence d'une identité problématique. Dans la France d'aujourd'hui, les Roms sont assujettis à un être-délinquant, ne souffrant pas comme tout le monde au travail légal. Leur douleur n'est pas belle, elle est obscène, feinte pour tout dire, tant ils ne peuvent manquer de s'organiser dans l'ombre de nos métropoles. Ici-même, les Roms sont assujettis à un être-parasitaire, ne jouissant pas comme tout le monde d'un logement propre. Leur habitat n'est pas digne, il transpire les bas-fonds, et germe telle une souillure physique voire morale exigeant que la civilisation nous en débarrasse. Contre cette aliénation qui condamne au silence l'humanité qu'ils sont, des voix se sont levées, des textes déversés, des films dressés. Patente est l'impuissance de nos formes communes d'indignation, incapables d'ébranler les images : désormais ordinaire, la violence faite à ces « insalubres » ne peut que se généraliser.

« Comment guérir le colonisé de son aliénation ? », questionnait Frantz Fanon à

contre-pied du réflexe d'indignation. Les Black Panthers l'ont compris, renonçant à « sensibiliser » le blanc pour enfin recevoir une improbable « reconnaissance », ou bénéficier de quelque hypothétique « solution » que ce soit. Ils arrachèrent bravement leurs droits avec quelques blancs affranchis, construisirent des écoles, créèrent un système de sécurité sociale, bâtirent leur histoire. Ainsi se sont-ils engagés sur le chemin d'une émancipation lourde de conséquences, à la force d'actes de création qui seuls peuvent renverser les regards assassins. Il n'y a pas de problème Rom, ni d'ailleurs de problème afghan, kosovar, ou polonais, mais que des réponses humaines à des situations qui ne le sont pas. Il n'y a plus à vociférer son indignation, mais à risquer des actes de construction qui, convoquant le geste et la parole de cette multitude devant le monde, l'arrache au statut d'immondice qu'un pouvoir de droite continue de lui coller à la peau.



« LE «PEUPLE» EST LA RÉPONSE PAR LES FAITS À L'ABSENCE D'EXISTENCE DANS LA VIE COLLECTIVE. IL EST CE QUI SE MONTRE ET EXERCE UN POUVOIR, CELUI DE CONSTRUIRE AUTREMENT EN L'OCCURRENCE, QUAND IL N'Y A PAS D'AUTRE POSSIBILITÉ »  
JEAN-PAUL CURNIER,  
5 JUIN 2013

PHOTO : JEAN LARIVE

## ADÉLA M'A APPELÉ MERCREDI 26 DÉCEMBRE 2012

Le jeudi 22 novembre à 14 h, Adéla avait rendez-vous avec une assistante sociale du département. L'entretien fut bref, une dizaine de minutes tout au plus. Il n'en fallait pas davantage pour lui apprendre que dans moins de 24 heures, le vendredi 23 à midi exactement, il fallait qu'elle, ses trois enfants et son mari aient quitté l'hôtel social qu'ils occupaient depuis dix mois à Morsang-sur-Orge.

Le jour-même à 15 h, Adéla m'a appelé. Sa voix serrée, ses mots incertains : tout trahissait l'effort inhumain qu'elle déployait pour retenir ses larmes, et me cacher sa détresse. Elle tenait ferme la rampe de sa « dignité », comme ils disent tous. Elle voulait parler un peu, évacuer, rire si possible. Elle souhaitait également trouver un moyen pour transporter les affaires de sa petite famille jusque dans le bidonville de Ris-Orangis où étaient installés quelques uns de ses cousins. Pour y trouver refuge.

Après un premier rire, Adéla eut, pour faire bonne mesure, un premier accès de colère : l'hôtel avait coûté 2 500 euros mensuels. Le contribuable français avait donc déboursé 25 000 euros pour si peu, pour un retour à la case départ. Dans l'élan, une seconde colère : l'assistante sociale, diligentée par le département, avait justifié la décision de cette expulsion pour cause de « non évolution de leur situation ». Gheorghe, son mari, n'avait cessé de vendre ses journaux « Sans-abri » dans les rues parisiennes ces dix derniers mois. L'assistante sociale voyait juste : il n'avait pas constaté d'explosion de ses ventes, et n'avait donc pas investi dans la pierre entre temps. Adéla avait prêté main forte et tendu le bras à la sortie de quelques métros parisiens, mais ses recettes n'avaient jamais laissé augurer, depuis fort longtemps d'ailleurs, une quelconque « évolution de sa situation ». L'assistante avait l'œil, mais avait-elle la mémoire ? Se souvenait-elle que, Roumains, Gheorghe et Adéla ne pouvaient accéder au marché de l'emploi comme n'importe quel européen lambda ? En jetant cette phrase à la figure d'Adéla, faisait-elle seulement preuve d'un cynisme monstrueux, ou se vautrait-elle en plus dans la faute professionnelle caractérisée ?

Robert, 10 ans, Ricardo, 8 ans, et Dolari, 5 ans, sont ses trois enfants. Ils vont tous les trois à l'école, à Viry-Châtillon. Ils n'ont manqué l'école que le 23 novembre, à cause du tumulte de l'expulsion de l'hôtel. Dolari est terriblement passionné par l'école, et il se prépare parfois même le dimanche pour y aller. C'est qu'il a vécu en septembre dernier sa toute première rentrée scolaire. La directrice de la maternelle a convoqué ses parents dès le mois de novembre. Stupéfaite par les progrès du gamin, elle se devait d'alerter ses parents : il est probablement très doué, peut-être surdoué. Gheorghe de s'exclamer, frappant sa main contre son front : « Je veux juste que mes enfants soient normaux, comme tous les enfants français ! ». Ses trois gosses sont en effet étonnants de vivacité, mais aussi de gentillesse. Ricardo m'a pris par la main samedi dernier, au beau milieu de la fête, pour me traîner jusqu'à sa maîtresse qui, remarquable maîtresse, avait répondu à son invitation et s'était déplacée jusque là pour faire de Ricardo un enfant fier. C'est son immense sourire qui me l'a dit. Je crois que le regard de la maîtresse m'a raconté qu'elle était émue.

Aujourd'hui 26 décembre, avec tous les enfants du bidonville de Ris Orangis et leurs parents, Robert, Ricardo et Dolari sont allés au Louvre, accompagnés par les vaillants bénévoles de l'Association de Solidarité de l'Essonne avec les Familles Roumaines et Roms. Aux dernières nouvelles, aucun chef d'œuvre n'a disparu. Adéla m'a appelé ce soir. Ses enfants sont rentrés surexcités. Robert lui a demandé de retourner tous les jours au musée. Elle m'a demandé si je pensais que c'était bien normal.



PHOTO :  
SÉBASTIEN THIÉRY

## AUX RISSOIS RESPONSABLES

### JEUDI 27 DÉCEMBRE 2012

Lors du seul entretien qu'ait daigné m'accorder le cabinet du Maire de Ris-Orangis - le mercredi 19 décembre exactement -, on m'a fait valoir que le peuple rissois, comme un seul homme, s'indignait de la présence de ces indésirables que sont les Roms. Florilège : « Des pétitions nous parviennent par dizaines! ». « Tous les jours, nous recevons des appels de Rissois qui paient leurs impôts et hurlent leur colère ». « Régulièrement, des riverains nous alertent de vols commis par ces populations ».

Dans le monde qui est le nôtre, les élus tirent de ces témoignages intempestifs la justification d'une politique de harcèlement policier, d'expulsion des personnes et de destruction de leurs établissements. Responsables, ils s'affirment commandés par ces revendications légitimes d'un bon peuple excédé. Ainsi cultivent-ils une invraisemblable éthique de l'irresponsabilité : « Quel que soit notre sentiment profond sur le sujet, semblent-ils affirmer, nous ne pouvons faire autrement que terroriser ces populations que nos administrés jugent parasites ».

Dans un monde où les élus demeureraient républicains, ceux-ci s'empresseraient d'engager des poursuites contre les pétitionnaires d'incitations à la haine raciale ou contre les vociférateurs de propos diffamatoires contre des populations marginalisées. Dans ce monde là, les élus s'empresseraient de défiler, écharpe tricolore en bandoulière et légion d'honneur au revers du veston, pour revendiquer leur attachement aux valeurs de la République. Dans ce monde là, ils adresseraient à leurs administrés le texte intégral de la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne, et leur rappelleraient ainsi les principes qui s'imposent à tous les peuples réunis dans cette construction politique d'avenir. Dans ce monde là, ils donneraient à leur fonction d'élu de la République le lustre qu'elle a manifestement cessé d'avoir : celle de gardien des lois commandée par une inoxydable éthique de responsabilité.

Heureusement, les élus mentent. A Ris-Orangis comme ailleurs, d'innombrables citoyens n'exigent pas que soient piétinés les principes fondamentaux, ni que soient maltraités une fois de plus des populations dans la détresse. A Ris-Orangis comme ailleurs, la proportion des pétitionnaires et vociférateurs est dérisoire, bien que leurs manifestations bruyantes gênent la tranquillité de tout le voisinage. A Ris-Orangis comme ailleurs, des femmes et des hommes sont alarmés par le renoncement politique de leurs élus, et accablés par le traitement réservé à leurs concitoyens européens. Alors, certains parmi ces administrés qui paient pourtant bien leurs impôts s'organisent et assurent un véritable service public de substitution : toutes les 48 h à compter d'aujourd'hui 18 h, ces Rissois manifestement non comptabilisés par la Mairie ramasseront les ordures ménagères des familles vivant dans le bidonville et les conduiront dans les décharges environnantes. Ainsi poursuivront-ils le travail entrepris depuis des semaines, et contribueront-ils à ce que la situation sanitaire s'améliore. Ainsi feront-ils honneur à la fonction qui est véritablement la leur : celle de responsable politique.

## LETTRE AU MAIRE DE RIS-ORANGIS

### VENDREDI 28 DÉCEMBRE 2012

A l'attention de Monsieur Stéphane Raffali  
Maire de Ris-Orangis  
Place du Général de Gaulle  
91 130 Ris-Orangis

Paris, le 28 décembre 2012

Monsieur le Maire,

Depuis trois semaines, et à trois reprises exactement, j'ai sollicité auprès de votre directeur de cabinet une rencontre que ce dernier n'a jamais jugé bon d'organiser. A l'occasion d'une brève conversation téléphonique qu'il m'a accordée lundi 24 décembre au matin, celui-ci m'a répété que le PEROU n'était pas fréquentable, et que le fondateur de cette association que je suis s'avérait non digne de votre confiance. Je dois vous avouer avoir un peu de mal à accepter le rôle de délinquant que Monsieur Christian Richomme me prête alors que, vous l'avez sans aucun doute compris, le projet que nous défendons poursuit un seul et unique horizon : défendre les droits des citoyens européens qui ont élu domicile à Ris-Orangis, dans un bidonville situé en lisière de la Nationale 7.

N'ayant pour l'heure aucun moyen de dialoguer avec vous, je suis obligé d'entreprendre un monologue, en l'occurrence l'écriture de cette lettre. J'espère que vous accepterez d'y répondre et, par conséquent, que nous pourrions enfin entrer en relation de travail sur le sujet complexe qui nous concerne : la multiplication de bidonvilles sur notre territoire européen. Vous conviendrez que ce sujet est suffisamment complexe pour que personne, vous et moi y compris, n'ait quelque intérêt que ce soit à alourdir la tâche qui doit collectivement être la notre : répondre à ce genre de situations de telle manière à ce que la République en sorte grandie.

L'arrêté municipal d'interdiction de la fête de Noël du 22 décembre que vous avez signé le 21 décembre fait référence au site Internet ainsi qu'au blog du PEROU - Pôle d'exploration des ressources urbaines. J'ai donc l'assurance que vous avez lu les textes publiés sur ces supports, et compris le sens des actions que met en œuvre le PEROU sur le territoire de Ris-Orangis comme ailleurs. Je vous épargne par conséquent de nouveaux développements sur les enjeux que défend ce collectif de chercheurs, architectes et acteurs sociaux que je coordonne. Vous savez que nous nous sommes constitués en association afin d'explorer à nouveaux frais les situations de grande précarité urbaine qui jalonnent aujourd'hui nos territoires. Vous savez que nous n'avons pas plus de solutions que l'élu que vous êtes à apporter à ces situations, mais que nous sommes déterminés à inventer d'autres manières d'y répondre avec tous les acteurs concernés, au rang desquels vous figurez nécessairement. Vous savez que nos réseaux sont multiples, qu'ils comprennent des universités et des grandes écoles, de nombreux architectes européens parmi les plus remarquables, et des associations pionnières sur le terrain social. Vous savez que nous ne sommes pas irresponsables comme votre directeur de cabinet s'est plu à l'affirmer lors de ce dernier entretien téléphonique on ne peut plus stérile. Nous faisons bien au contraire de la responsabilité, entendue au sens littéral du terme, notre cheval de bataille, et entreprenons de faire face à la réalité des situations de grande précarité urbaine afin

précisément d'y faire réponse. Vous savez encore que nous nous mobilisons contre l'irresponsabilité aujourd'hui « normale » qui conduit, dès lors qu'un bidonville s'établit, à expulser, détruire, et faire ainsi s'accroître la détresse de nos concitoyens européens qui y ont cherché refuge. Car, vous le savez également, l'expérience de ces dix dernières années d'une politique désinvolte à l'endroit des Roms nous enseigne que quiconque prétend nous débarrasser des bidonvilles par l'intervention violente de la pelleuse contribue à leur fixation et à leur développement : déplacée de quelques centaines de mètres, dans l'urgence et l'effroi, la crise jamais ne se résorbe, mais s'amplifie. Une histoire folle parmi des dizaines d'autres : à Ris-Orangis réside une famille qui, en 8 ans de présence en France dont 6 en Essonne, a connu 16 expulsions. La morale de cette histoire est accablante : le déploiement de moyens policiers colossaux contre cette famille n'a fait que contribuer à sa fixation dans la misère. Vous l'admettez aisément : pour cette famille comme pour vos administrés exaspérés, poursuivre une telle politique n'est pas responsable.

Confrontée à de telles impasses depuis une dizaine d'années d'activité militante, et ne voyant aucune issue ne se dessiner à l'horizon des politiques publiques aujourd'hui mises en œuvre, l'Association de Solidarité de l'Essonne pour les Familles Roumaines et Roms a sollicité le PEROU et ses réseaux afin d'expérimenter avec elle de nouveaux chemins. Depuis le mois de septembre, nous avons donc rencontré les familles, et mesuré combien les représentations aujourd'hui en cours de généralisation étaient aussi abjectes que le furent en leurs temps les délires racistes en direction des juifs, des arabes, ou de quelque autre minorité classée de seconde zone. Nous avons compris combien désigner les familles comme la cause de leur propre misère revenait à ajouter le poids de l'insulte à leur incroyable détresse. Nous avons pris conscience de l'urgence qu'il y avait à inviter les citoyens comme les élus à se confronter réellement au problème et à entendre enfin que les Roms ne sont pas le problème, mais ont un problème, notamment causé par la distance et l'aveuglement savamment entretenus par les forces les plus réactionnaires de notre pays. C'est pourquoi nous avons d'abord construit un espace d'interface entre l'ici et l'ailleurs, 30 min 2 s d'un équipement public éphémère inauguré le 22 décembre et ayant pour fonction d'accueillir les aveuglés que nous sommes collectivement afin de rencontrer les familles et faire nouvelle lumière sur leur histoire, leurs savoirs, leurs désirs, sur leur humanité en un seul mot. L'Ambassade du PEROU est d'abord cela : un lieu à partir duquel doivent se réformer les regards sur ce qui a lieu afin d'imaginer avec les personnes elles-mêmes de nouvelles réponses, humaines et dignes de la République que nous portons en héritage. L'Ambassade du PEROU est donc aussi un outil que nous offrons à vous et à vos services qui, jamais sans doute, ne rencontrez ces familles ailleurs que dans les contextes de violence, de controverse et de diatribes de toutes sortes que vous connaissez par cœur.

Monsieur le Maire, vous vous alarmez à juste titre des conditions sanitaires de vie dans ce bidonville, de l'accumulation de déchets et de la présence de rats. Sachez que grâce à la mobilisation de Risois, entre autres citoyens responsables, nous avons en quelques semaines évacué près de la moitié des ordures qui s'étaient accumulées là. A titre d'exemple, sachez que rien de moins que 400 sacs de 100 litres nous ont été nécessaires pour venir à bout de la montagne nauséuse qui macérait à l'endroit où, aujourd'hui, se dresse l'Ambassade du PEROU. Sachez que ce travail se poursuit aujourd'hui, et que certain parmi vos administrés s'improvisent cantonniers pour mener à bien une action que l'élu républicain et socialiste que vous êtes devrait, sinon célébrer, tout au moins soutenir en acceptant de mettre en œuvre, enfin, un ramassage des déchets digne de ce nom. En quelques jours alors, la situation

sanitaire serait stabilisée. Dans le même sens, vous le savez, nous avons entrepris la construction de toilettes sèches, la mise en place d'un système de drainage des eaux de pluie, le traitement de la boue par l'installation de dizaines de mètres cubes de BRF, appliquant ainsi les techniques développées par n'importe quelle collectivité souhaitant assainir un terrain gorgé d'eau. Toutes ces initiatives de bon sens, nous nous appliquons à les poursuivre, ne pouvant nous satisfaire de ce que nous avons jusque là réalisé. Vous le savez, l'usage de la pelleteuse s'avère une technique qui ne vaut rien comparée à celles, élémentaires, que nous mettons ainsi en œuvre afin de répondre au péril sanitaire que les acteurs publics sont de nos jours si prompts à invoquer, mais si peu enclins à résoudre.

Monsieur le Maire, vous vous alarmez à juste titre des difficultés d'intégration de ces populations migrantes, européennes depuis 2007 mais malheureusement encore soumises en France au statut dit « transitoire », francophiles malgré cela, mais non francophones pour la plupart. Sachez que grâce à la mobilisation d'acteurs associatifs et au soutien financier de partenaires tels que la Fondation Abbé Pierre et la Fondation de France, nous entreprenons de faire de l'Ambassade du PEROU un sas conduisant du bidonville vers la ville, des marges vers le droit commun. Là, nous proposerons dès la rentrée des séances de soutien scolaire et des ateliers d'animation adressés aux jeunes, et en particulier aux onze enfants que vous refusez toujours d'inscrire à l'École de la République, et ce, vous le savez parfaitement en homme de droit que vous êtes, au mépris du droit national comme international. Là, poursuivant le travail d'équipes médico-sociales du Conseil Général qui ont effectué visites médicales et campagnes de vaccination, nous accueillerons les services sociaux et sanitaires de structures qui, dans le cadre d'une MOUS que nous mettons ces jours-ci en place avec l'appui de la DIHAL, coordonneront leurs efforts afin de donner aux familles une perspective en termes de santé, d'insertion professionnelle, et d'accès au logement. Là, avec le concours d'une association spécialisée dans l'innovation sociale, nous ferons s'accomplir leur Service civique à 6 jeunes Roms du bidonville admissibles au dispositif en leur qualité de citoyens européens âgés de 16 à 25 ans. Là, nous accueillerons en résidence des architectes européens, des chercheurs de grandes écoles et d'universités de nos réseaux afin de contribuer, dans l'action, au renouvellement des savoirs sur les bidonvilles contemporains. Là, nous développerons ainsi une activité de laboratoire, grâce notamment au soutien financier du PUCA, organisme interministériel réunissant l'Ecologie et le Logement, qui s'est prononcé favorablement le 12 décembre dernier à la mise en œuvre de ce projet. Là, durant un an et demi, nous accueillerons tous les acteurs déterminés à explorer de nouvelles manières de répondre à ce genre de situation et, ainsi, à faire école pour les bidonvilles alentours. Là, nous ferons la démonstration qu'un travail constructif peut et doit être entrepris avec des personnes quotidiennement malmenées, et dont les ressources jamais ne sont explorées. Partant du bidonville, prenant soin de l'espace et des hommes qui l'ont investi, nous en partirons enfin par le chemin constructif que nous aurons entrepris. Le 5 juillet 2014, les dernières familles quitteront les lieux pour une situation malheureusement pas idéale, mais sans aucune doute meilleure parce qu'elles auront, entre temps, bénéficié de moyens pour se construire un avenir en échappant à l'urgence qui aujourd'hui les accule à un présent perpétuel, et parce qu'elle se seront émancipées du statut de rebut humain qui leur colle encore à la peau grâce aux simples liens humains qui se seront tissés ici-même. Le 5 juillet 2014, nous restituerons à la collectivité ce terrain situé en lisière de la Nationale 7 et aujourd'hui classé « délaissé de voirie » par le Conseil Général, son propriétaire. Entre temps et grâce à notre travail commun, ce terrain aura sans

nul doute gagné en qualité : non plus délaissé, il aura été augmenté de multiples usages, rêvé et imaginé de multiples façons. Tout au moins, aura-t-il été le témoin d'un chantier européen conduit aux seules fins de faire démonstration d'hospitalité, ce dont pourra s'enorgueillir, vous en conviendrez, la commune de Ris-Orangis.

Monsieur le Maire, vous aurez compris que la rencontre que je me permets de solliciter avec insistance auprès de votre cabinet est nécessaire à la mise en place de ce chantier d'envergure. J'espère donc que ce monologue un peu trop long deviendra, grâce à la réponse positive que vous lui donnerez, un dialogue enfin constructif.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de bien vouloir accepter, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les plus républicains.

Sébastien Thiéry,  
coordinateur des actions du PEROU

## **DISCRIMINE MOI UN ROM** DIMANCHE 30 DÉCEMBRE 2012

Alin, le père d'Alex né il y a une dizaine de jours, est Roumain non Rom. Marius, dont la femme travaillait au Parlement européen de Strasbourg il y a encore deux ans, est Moldave non Rom. Alin et Marius vivent pourtant à Ris-Orangis, dans ce que l'immense majorité de nos contemporains s'aventure à nommer un « camp Rom ». Que raconte telle vérité mensongère ?

Quant au « camp », il colporte dans ses bagages deux fantasmes aujourd'hui très profondément enracinés. Nommer ainsi des établissements tels que celui de Ris-Orangis permet d'inscrire dans les esprits que nous avons affaire sinon à des campeurs, tout au moins à des voyageurs. Ainsi peut s'entretenir la confusion délirante selon laquelle les personnes établies là sont nomades, permettant d'envisager par exemple, comme l'y encourage la loi SRU, que créer des aires d'accueil pour gens du voyage est une réponse à la question posée par ces établissements illicites. Le Président Sarkozy avait institué cette confusion dans son discours présidentiel du 30 juillet 2010. Chacun en a fait aujourd'hui son langage, y compris les plus hostiles à l'idéologie bas-du-front sarkozyste. Il en va ainsi d'Amnesty International qui, dans son tout dernier rapport intitulé « Chassés de toutes parts. Les expulsions forcées de Roms en Île-de-France », utilise l'expression « campements informels roms ». Voici une expression ahurissante à divers titres, et en premier lieu en raison de l'évocation appuyée de ce nomadisme hors-sujet, certes contrebalancée par l'étrange expression « expulsions forcées » (connaît-on des expulsions non forcées ?), qui raconte que si ces populations voyagent effectivement, ça n'est pas en raison d'un goût pour le nomadisme, mais à cause d'un destin d'indésirables qui, depuis des siècles peut-être, leur a inculqué un certain savoir-fuir. Qu'on se le dise : les personnes établies à Ris-Orangis en lisière de la Nationale 7 sont des sédentaires qui, vivant dans un « bidonville », regardent la ville voisine avec le désir d'en devenir partie prenante. Nommer « camp » un tel établissement fait se répandre en outre, l'air de rien, un poison qui fait son effet dans notre conscience politique dévastée : l'idée que ces gens là s'avèrent une véritable horde. Le « camp », en tout premier lieu peut-être, est l'établissement d'une armée élanée vers ses conquêtes. Comme par hasard, ces Roms qui ne sont que 15 à 20 000 en France sont aussitôt affublés des atours de l'envahisseur prétendument précipité jusque chez nous par le désormais légendaire « appel d'air », et s'appêtant à tout dévaster, nos équilibres si subtils en tout premier lieu. Le Maire de Ris-Orangis peut alors, sans que le journaliste qui le cite ne tombe manifestement de sa chaise, avancer qu'intégrer les enfants Roms à l'école « déstabiliserait très fortement les communautés scolaires ». Au cœur de cette réflexion hautement improbable, l'instabilité du nomade et la force déséquilibrante de l'envahisseur se complètent pour parfaire l'image de l'ennemi radical que ces pauvres gosses portent désormais sur leurs épaules. Instables selon la doxa, ces gens là sont par définition redoutablement dangereux.

Sédentaires, sans aucun doute. Et, si l'on s'en réfère au moins à Alin et Marius, « Roms » jusqu'à quel point ? Adèle Sutre, l'une des plus sérieuses historiennes de la question Rom insiste de temps en temps sur les brassages qui, depuis des siècles, rendent les prétendus Roms aussi bretons que le sont les amateurs de festnoz aujourd'hui. Le petit Alex par exemple, bien que cloué à cette identité là, n'a de son père aucune espèce d'héritage de cela. Mais après tout, puisqu'elle semble dangereusement contagieuse, l'identité Rom se reflera au petit habitant parmi des familles Roms dans

le bidonville de Ris-Orangis. Car ainsi se réalise le tour de passe-passe contemporain : ce ne sont pas les Roms qui font des bidonvilles, mais les bidonvilles qui font les Roms. L'être Rom est une esthétique des bas-fonds, nécessitant un établissement dit « informel » ou « indigne » lui collant à la peau. C'est l'informe de son établissement - qui, chez Amnesty International par exemple, sait distinguer la forme de l'informe ? - qui donne à Alin, qui est aussi Rom que je suis Breton, l'identité problématique qui est indécrottement la sienne aujourd'hui.

S'attaquant à la question posée par la face cachée de l'architecture, le PEROU vise à faire se renverser les représentations à partir d'un travail sur la forme de l'établissement. Evacuer les déchets, faire disparaître les rats, mettre à distance la boue, renforcer les baraques, les isoler de telle sorte à ce qu'elles ne puissent prendre feu, donner à l'espace, à partir des savoirs et savoir-faire des personnes habitant là, une qualité à distance des clichés assassins qui colportent qu'ici tout est branlant, tels sont les enjeux premiers d'une action qui, transformant l'espace, vise la transformation des regards portés sur ceux qui les habitent. Construire, c'est s'émanciper de la figure sulfureuse du dévastateur. Construire, c'est sortir du piège tendu par les identités distribuées de loin, pour tenir à distance des espaces de la communauté légale. Construire, c'est faire entrer le Rom dans l'espace social où vit paisiblement le Breton, c'est faire pencher le bidonville vers la ville.



**« LES POPULATIONS DITES «ROM» RELÈVENT D'UN RÉGIME VISUEL, HÉRITÉ D'UNE CATÉGORIE SAVANTE DU XIXE SIÈCLE, AYANT POUR EFFET DE LES RATTACHER À UNE MINORITÉ EUROPÉENNE DE CAS SOCIAUX ». MARTIN OLIVERA, 12 DÉCEMBRE 2013**

PHOTO :  
LAURENT MALONE

## PASSER 2013

LUNDI 31 DÉCEMBRE 2012

Dans un an exactement, les Roumains et Bulgares seront enfin des Européens « normaux », ayant la possibilité notamment d'accéder au marché de l'emploi comme n'importe lequel de nos concitoyens. Il faut donc encore tenir un an soumis au statut dit « transitoire ».

L'année 2013 ne sera donc pas excellente. Au regard de 2012 qui aura été terrible pour ces familles de Ris-Orangis, il est tout de même raisonnable d'espérer que 2013 sera meilleure.



PHOTO :  
LAURENT MALONE

## DE L'IMMONDE, NOUS PASSONS DANS LE MONDE

SAMEDI 5 JANVIER 2013

A lire dans l'édition du Monde de ce week-end (datée Dimanche 6 /Lundi 7), en page 10 : « Une association crée son «ambassade» dans un bidonville rom à Ris-Orangis », papier signé Jean-Jacques Larrochelle.

Et prière de faire tourner l'information, à en perdre la raison : l'Ambassade du PEROU a besoin de la présence de tous pour rester droite! Passez donc nous voir : chaque jour que le moteur de la pelleteuse veut bien rester froid, nous prenons soin des lieux et nous efforçons de tracer à partir d'ici le chemin conduisant les personnes vers un autre avenir.

Venez donc occuper cette maison « anti-démagogique et responsable » en y proposant un quart d'heure de jeu avec les gosses, une lecture racontant que la langue française ne se réduit pas à l'impératif « dégage! », un spectacle pour réapprendre à rêver, un film pour pleurer autrement, une recette de cuisine bien de chez nous, un cri du cœur, et tout ce qui peut avoir vocation à nous faire tenir du bon côté du monde.



VOIR ANNEXE 1  
PAGE 128

« LA QUESTION DES ORIGINES CE SONT LES NON-ROMS QUI SE LA POSENT, NON CES PRÉTENDUS ROMS QUI SAVENT TRÈS BIEN D'OÙ ILS VIENNENT, EN L'OCCURRENCE DE ROUMANIE ET NON PAS D'INDE ».  
MARTIN OLIVERA,  
12 DÉCEMBRE 2013

PHOTO : JEAN LARIVE

## **QUELLE EST AU JUSTE LA RÉALITÉ DE CETTE HISTOIRE ?**

MARDI 8 JANVIER 2013

Il y a ce qui nous semble relever du retour à la réalité : ce que nos yeux et nos mains ont touché de nouveau, ont travaillé et rencontré dans l'étendue de cette journée passée à Ris-Orangis. En porter témoignage consiste à narrer une succession de faits et de gestes.

Aujourd'hui, avec Merrill, Célia, Charlotte, Margot, Edith, Louis et Romain, nous avons repris pied avec le bidonville, quelques outils à la main. Aujourd'hui, nous avons poursuivi la construction des toilettes sèches en nous fixant la mise en place de cinq nouveaux petits édifices dans la semaine, en les destinant d'abord aux familles avec enfants. Aujourd'hui, nous avons reçu la visite de Manu, des Enfants du Canal, avec lequel nous avons mis en forme le projet d'action sociale pour les personnes habitant le bidonville que nous devons proposer aux acteurs publics dans les tous prochains jours, projet comprenant accès aux soins, insertion professionnelle et accès au logement. Aujourd'hui, nous avons rencontré dans l'Ambassade les compagnons d'Emmaüs de Longjumeau, formidable équipée se proposant de prêter main forte pour nos différents chantiers et de fournir l'Ambassade en mobilier. Aujourd'hui, nous avons rencontré un bénévole d'une association locale qui, dans une baraque, a trouvé refuge pour quelques jours, chassé de chez lui par son épouse, récit de vie pathétique ou merveilleux, selon le bout à partir duquel on l'aborde. Aujourd'hui, nous avons joué avec les gosses qui ne jouaient pas dans la cour d'une école puisque le Maire de la Ville, malgré trois dépôts d'inscriptions ces trois derniers mois, n'a toujours pas accepté ce que la loi ordonne. Aujourd'hui, les habitants du bidonville ont fait parvenir trois courriers : à la Mairie, pour l'informer qu'ils ne peuvent accepter que les enfants soient privés de cette nouvelle rentrée des classes ; au Président de la Communauté d'Agglomération d'Evry Centre Essonne, pour exiger que leurs ordures ménagères soient enfin ramassées et décharger ainsi de cette corvée les riverains ; au Président du Conseil Général de l'Essonne pour lui faire part de leur reconnaissance de ne pas avoir engagé de procédure contre leur présence sur le terrain dont le Département est propriétaire, et pour lui demander de bien vouloir soutenir leur démarche auprès de la Communauté d'Agglomération. Demain matin, les parents se rendront à la Mairie accompagnés des riverains afin de prendre connaissance de la classe à laquelle sont affectés leurs enfants.

Il y a ce qui décroche de cette réalité là, ce qui plane au dessus, ce qui semble si éloigné de ce que nous touchons, et pourtant le détermine si profondément. Cette autre réalité est ce qu'on appelle la politique. Cette réalité est pétrie de tractations, de manœuvres, de gestes de cuisine. Elle est commandée par le simple exercice du pouvoir et ses contrariétés, ses négociations, ses petites ou grandes compromissions. Elle est traversée des relations d'influence, des calculs savants (sic) permettant de mesurer que si j'accepte ce que celui-ci me suggère et refuse ce que cet autre me demande, je gagne davantage que je perds.

Porter témoignage de cette réalité consiste à raconter ce que l'on voit, comprend, imagine, au détriment de ce qui ne se voit pas, reste incompréhensible, demeure inimaginable. Prétendre à la transparence comme ils disent, c'est faire grand cas de ce qu'on nous laisse voir et entendre. Prétendre à la non-duperie comme on y prétend si volontiers, c'est se bercer de l'illusion que tout est contrôlé, organisé, manigancé

comme toujours. Nous ne savons pas de quoi est faite cette réalité là et, fragmentée, cette réalité s'avère inaccessible à n'importe lequel des acteurs de cette pièce parfois fort douteuse. Mais une part non mesurable se joue là, dans l'épaisseur noire où se trouve au moins une des raisons qui a conduit le Maire de Ris-Orangis à finalement porter plainte, provoquant ainsi la mise en route d'une enquête judiciaire pour la bonne réussite de laquelle deux habitants du bidonville ont été interrogés hier. Mais une part non mesurable se joue là, derrière les murs des édifices de la République où se trouve au moins une des raisons qui a conduit le Maire de Ris-Orangis à ne pas répondre à mon courrier, tout en s'affichant « responsable » devant la presse qui n'en pense pas moins. Mais une part non mesurable se joue là, entre deux coups de fils de conseillers, entre deux emails de sous-conseillers, entre deux entrevues d'un élu et d'un ancien élu, où l'on échange sur l'opportunité, la justesse, la nécessité ou le devoir, en oubliant d'évoquer que c'est de la vie de 150 personnes dont il s'agit. Mais une part non mesurable se joue là, dans la petite ivresse que confèrent à quiconque en jouit tous les petits pouvoirs articulés ou désarticulés, petite ivresse qui résulte de la prise de congé de la réalité, de la première, de celle que nos mains et nos yeux ont aujourd'hui éprouvée.

## ZÉRO

MERCREDI 9 JANVIER 2013

Dès 9 h ce matin, Adelina, Denisa, Rebeca, Ionela, Darius, Simion, Rémus, Gheorghe, Samuel, Medalion, Alex et Vandam ainsi que leurs parents et le collectif des Rissois se sont installés à deux pas du cabinet du Maire, dans une anonyme salle de réunion transformée pour l'occasion en pétillante salle de classe. Le talent de quelques riverains a permis que s'improvisent des séances de dessin, de chant, de jeux en tout genre. Le talent des conseillers du Maire a permis que ce dernier daigne recevoir les familles à 15 h 30, soit 6 h 30 de dessins plus tard.

Pendant que l'on dessinait des écoles avec les enfants, le Maire et ses conseillers peaufinaient une copie d'un niveau extrêmement bas. L'exposé du Maire, manifestement bâclé, s'est en effet ouvert de manière complètement lamentable : « Je ne peux instruire n'ayant à ce jour pas reçu de dossier de demande de scolarisation ». Elève pas sérieux : des dossiers avaient été déposés à trois reprises depuis la rentrée auprès des services dits compétents, et une dernière fois il y a un mois exactement. Elève étourdi : quelques heures plus tôt, le Maire s'était fendu d'un communiqué à l'AFP dans lequel il indiquait détenir les dossiers puisqu'il déplorait le fait que ceux-ci n'étaient pas complets. On souligna combien cette entrée en matière était ni faite ni à faire. On lui répéta que, d'ailleurs, seul l'état civil des enfants suffisait à engager la procédure de scolarisation. Elève dissipé, n'écoutant pas.

Un fragment de lucidité sans doute lui fit oser un autre chemin, et entreprendre un point 2, presque aussi lamentable que le point 1, condamnant l'ensemble au zéro pointé. Alors que les leçons précédentes sur l'inconditionnalité de l'accès à l'école avaient été rabâchées, et que la Ministre Pau-Langevin avait en septembre dernier rédigé trois circulaires afin que soit inculqué ce principe de droit inconditionnel à tous les récalcitrants, le Maire se permit d'avancer que la scolarisation ne pouvait être envisagée faute de domiciliation des enfants à Ris-Orangis. Voilà de quoi désarmer le corps enseignant, et l'obliger à conclure à l'attitude parfaitement désinvolte, si ce n'est totalement méprisante, de ce mauvais élève là.

Nous avons pris acte mais, ne pouvant nous résigner à l'idée que les lois de la République soient aussi radicalement piétinées, nous nous sommes convaincus qu'il fallait, dans l'ordre : lancer une pétition (à partir de demain sur Internet); rendre compte de cette faute grave commise par un élu devant la République jusqu'auprès des organisations compétentes pour en juger; et revenir dans une semaine pour obtenir que ces douze enfants connaissent enfin l'école autrement qu'en dessin.

NB : Pendant ce temps, le PEROU a poursuivi son chantier « toilettes sèches ». Demain jeudi nous nous retrouvons à une douzaine sur le terrain, avec enthousiasme et détermination, pour parfaire ces constructions. Quiconque veut passer donner un coup de main est le bienvenu.



« L'ETAT DÉSIGNE UN CERTAIN NOMBRE DE PERSONNES COMME «HORS ETAT» POUR SE DÉCHARGER DE SA RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE D'INTÉGRATION »  
MICHEL AGIER,  
17 OCTOBRE 2013

PHOTOS :  
JEAN LARIVE

## **AU SUJET DU COMMUNIQUÉ DU DÉPUTÉ THIERRY MANDON**

### **DIMANCHE 13 JANVIER 2013**

[Considération préliminaire, et sans aucun doute la plus importante de ce billet : À Noisy-le-Grand, la responsabilité et la détermination des citoyens les conduit demain matin à accompagner jusqu'à l'école les enfants qui, malgré toutes les démarches entreprises auprès de la Mairie, sont encore privés de scolarisation. Le rendez-vous est fixé à 8 h 15 devant l'école « du clos de l'arche », au 10 route de Villiers à Noisy-le-Grand. Didier Cusserne, représentant du « Collectif de soutien aux familles Roms de Noisy le Grand », est joignable au 06 08 88 58 16. Dans un monde fonctionnant à l'endroit, nous devrions être au moins aussi nombreux demain matin devant l'école pour tous, qu'ils le furent aujourd'hui contre le mariage pour tous... ]

Envoyé à la presse mercredi dernier alors que les enfants du bidonville passaient une journée en Mairie pour obtenir reconnaissance de leurs droits, voici ci-dessous le communiqué du député de l'Essonne Thierry Mandon, porte-parole du groupe PS à l'Assemblée Nationale, Président de l'Ecole de la deuxième chance en Essonne, Maire de Ris-Orangis du 18 juin 1995 au 25 octobre 2012 date à laquelle, pour cause de cumul des mandats, il céda son poste à Stéphane Raffalli alors élu à l'urbanisme, aujourd'hui toujours conseiller municipal et, si tant est que cela permette de situer un peu davantage, membre de l'équipe de campagne d'Arnaud Montebourg lors de la primaire socialiste.

Un premier commentaire, dont on aurait aimé se passer à cette date avancée de la controverse, doit consister à rappeler une énième fois les faits et les droits, et ainsi défaire la démonstration, sans doute voulue de force, du député. D'une part, il le sait, le Maire également, et chacun d'entre nous évidemment : à trois reprises depuis le début de l'année, les demandes de scolarisation de ces enfants ont été formulées et déposées en Mairie, d'abord en septembre pour 3 d'entre eux, puis pour 6, puis enfin, il y a de cela un peu plus d'un mois, pour 12. Aussi, lire sous la plume du député que le Maire a mercredi « fait face à une demande massive et précipitée d'inscriptions » est extrêmement fatiguant. D'autre part, la fatigue accable presque lorsqu'on découvre que le député, s'autorisant qui plus est de s'en référer au « droit existant », reprend cet argumentaire balayé mille fois ces derniers jours du fameux dossier incomplet : il manquait, nous dit-on, « un minimum de papiers conformes aux textes ». Les textes de lois, la circulaire de la Ministre déléguée Pau-Langevin et les rappels de l'Inspection d'Académie au Maire ne sont manifestement pas assez clairs pour que ces élus de la République entendent enfin que le droit à la scolarisation est inconditionnel, que l'état civil des enfants suffit et que, quand bien même manquerait-il un obscur formulaire x ou y qu'il sera toujours temps de remplir, l'enfant doit être scolarisé immédiatement. Alors, le Ministre de l'Education, la Ministre déléguée à la Réussite Scolaire, la chargée de mission « éducation/culture » de la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement, le Directeur académique des services de l'Education nationale, le Préfet du département, le Préfet chargé de l'égalité des chances, et le Défenseur des droits, qui tous ont été saisis depuis mercredi vont, dans les jours prochains, rappeler à l'ordre le Maire, agent de l'Etat dans ce contexte précis, de telle sorte à ce qu'il réponde favorablement aux demandes qui depuis des mois lui ont été adressées.

Un deuxième commentaire, bien plus stimulant, permet de souligner combien nous sommes d'accord avec le député sur un point précis, et crucial : que la question posée, non pas celle des Roms comme il l'est malencontreusement indiqué dans le titre de ce communiqué, mais celle de la multiplication de bidonvilles sur notre territoire européen, est d'une ampleur telle que la Ville de Ris-Orangis ne peut y faire face seule. Une erreur s'est glissée dans le texte du député : personne n'a demandé au Maire de régler ce « problème » (ce fut d'abord « la question Rom », serait-ce devenu « le problème Rom »?). L'action du PEROU vise bien au contraire à faire se reformuler la question de telle sorte à ce que se recompose la chaîne des responsabilités et que, collectivement, nous puissions nous donner de nouveaux moyens d'y répondre. La Mairie a sa part de responsabilité, en l'occurrence en termes de scolarisation, mais sont tout autant concernés la Communauté de Communes, le Département, la Région, l'Etat et l'Union Européenne, sans oublier les Rissoises et Rissois qui, soulignons le, sont aujourd'hui les plus manifestement enclins à assumer leur part de « responsabilité et de détermination ». Tout l'enjeu réside précisément là : dans l'art et la manière d'enrayer le déni de responsabilité de chacun des acteurs, qui a l'effet de réduire ces familles à la condition de patate chaude qu'on se refile à chaque nouvelle expulsion.

On se gardera de faire un long commentaire sur la fin de ce communiqué, qu'il eut fallu d'ailleurs éviter de lire tant elle nous renvoie à ce que l'art politique contemporain a peut-être de plus gangréné et accablant, singeant la posture responsable d'un revers de rhétorique, feignant de prendre soin du monde en en prenant effectivement congé.

Un dernier commentaire doit nous permettre de ne pas conclure hâtivement, et de bien considérer que la démonstration de force du député socialiste s'avère une démonstration de faiblesse qui est aussi la nôtre. Nombre d'entre les militants accablés que nous sommes souhaiterait que ces mots traduisent le délitement généralisé, le mépris « décomplexé » pour ce qui fait le sol de notre République, le dévoilement de l'identité cynique qui avançait jusque là masquée sous les atours de l'élu de gauche. Qu'un élu, peut-être sincèrement socialiste, tienne aujourd'hui un discours si insultant pour les familles est plus grave que cela. Qu'un élu, peut-être sincèrement républicain, verse si manifestement dans le mensonge et le mépris du droit est plus grave que cela. C'est que la question posée à travers la multiplication des bidonvilles en Europe, au delà de la « question des Roms », est un fait historique d'une violence sans doute extraordinaire. Nous voici rendus, en 2013, à devoir répondre à ce que nous pensions ne plus jamais avoir à considérer, nous autres qui, il y a de cela quelques générations à peine, avons tous vécu dans des baraquements flanqués au milieu des rats et chauffés au poêle à bois. Avec ces élus désorientés, au sein des institutions sous l'égide desquelles nous sommes placés, à la force des droits que nos prédécesseurs ont conquis de haute lutte, il nous faut enfin travailler autrement, et inventer collectivement des solutions que personne aujourd'hui ne peut revendiquer connaître. Mais, seule certitude, en partant de l'humanité que nous avons en partage.

THIERRY MANDON

Député de l'Essonne

## Communiqué de presse au sujet de la question des Roms à Ris-Orangis

Ris-Orangis,  
le 9 janvier 2013

### 9<sup>e</sup> circonscription de l'Essonne

Draveil  
Ris-Orangis  
Epinay-sous-Sénart  
Boussy-Saint-Antoine  
Quincy-sous-Sénart  
Varenes-Jarcy  
Tigery  
Etiolles  
Soisy-sur-Seine  
Saint-Germain-lès-Corbeil  
Saint-Pierre-du-Perray  
Saintry-sur-Seine  
Morsang-sur-Seine



Thierry Mandon député de l'Essonne tient à apporter son soutien entier et sans réserve à Stéphane Raffali, Maire de Ris-Orangis qui fait face avec responsabilité et détermination à la situation d'implantation de Roms dans sa commune.

Ce matin, poussé par une force politique qui fait de la défense des Roms son combat symbolique, le Maire a fait face à une demande massive et précipitée d'inscriptions d'enfants dans les écoles de Ris-Orangis. C'est à juste titre que le Maire a rappelé le droit existant et s'est déclaré prêt à appliquer les règles de scolarisation, sous réserve de disposer d'un minimum de papiers conformes aux textes, ce qui n'était pas le cas.

Par ailleurs, le Maire a tenu à rappeler que l'on ne pouvait pas demander à une commune de régler seule un problème qui est un problème de la responsabilité tant de l'Etat que du Conseil général, propriétaire du terrain sur lequel sont installés les Roms et que son devoir est de faire respecter les règles de sécurité des personnes et des biens.

Thierry Mandon regrette par ailleurs l'utilisation politicienne de la situation des Roms qui, exploités économiquement n'ont pas besoin en plus d'être utilisés politiquement. Il soutiendra donc les efforts du Maire de Ris-Orangis pour que soient retrouvées les conditions d'un retour à la normal et l'Etat de droit dans sa commune.

Thierry MANDON

## AU SUJET DE LA RÉPONSE DU MAIRE STÉPHANE RAFFALI LUNDI 14 JANVIER 2013

Stéphane Raffali, Maire de Ris-Orangis, nous a enfin répondu.

Revenir sur les mots du Maire à l'endroit du PEROU et des personnes qui se mobilisent pour la mise en œuvre de son action ne sert à rien. Néanmoins, on peut affirmer qu'avec le Maire nous nous opposons à toute action « impressionniste » qui ne sache dépasser « le stade de l'émotion », et c'est pourquoi nous nous opposons à la poursuite des actions d'expulsion et de destruction des bidonvilles qui « créent une émotion mais n'ont aucune efficacité réelle au fond ».

S'attarder sur les quelques mensonges distillés dans ces lignes n'a pas grande utilité non plus bien que, sur la question précise du ramassage des déchets, une piste constructive puisse en être tirée. Alors, rappelons que les agents communaux n'ont pas traité « plusieurs tonnes d'ordures », mais sont passés le lundi 16 décembre vers 10 h du matin ramasser les quelques sacs que le dimanche nous n'avions pas eu le temps de déposer dans les déchèteries voisines et que les riverains allaient venir ramasser à midi. L'effort citoyen aurait donc suffi, sur ce cas précis. Mais le Maire a raison de déplorer que des agents communaux aient dû être diligentés pour ce faire, comme nous déplorons que des citoyens continuent de le faire aujourd'hui. Aussi, et demande lui a été faite à plusieurs reprises, il est urgent que la Communauté de Communes, dont c'est la compétence, soit enfin saisie par le Maire, dont c'est le rôle. Il est raisonnable de penser que si « la situation de ces bidonvilles présente un caractère d'insalubrité et de dangerosité avéré », c'est avant toute chose parce que ces familles n'ont aucune possibilité de se débarrasser de leurs déchets. Il est raisonnable de conclure que mettre en œuvre le ramassage est la réponse la plus efficace qui soit pour faire face à ce qui inquiète chacun d'entre nous.

Pour le reste, il nous faut rappeler que personne n'a fait injonction à la Commune de Ris-Orangis de résoudre la vaste question des bidonvilles, ni même de trouver une solution à la situation désignée par l'action du PEROU. Encore une fois, notre démarche est élémentaire : rappeler à chacun des acteurs publics les droits qui prévalent dans cette République, comme par exemple à la Mairie la nécessité de scolariser les enfants séjournant sur son territoire (voir, au delà des innombrables textes cités dans ce blog, l'arrêté du 6 août 1966), le devoir de ne pas expulser et jeter les familles dans une situation pire que celle dans laquelle elles se trouvent (voir entre autres l'article 19 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne, la décision 2011-625DC du Conseil Constitutionnel du 10 mars 2011, ou encore la décision Société Cofinco c. France de la Cour Européenne des Droits de l'Homme du 12 octobre 2010), et le cas échéant le devoir de poursuivre tout citoyen incitant à la haine raciale en faisant circuler des tracts visant une minorité ethnique.

Ceci étant dit, le PEROU partage totalement l'analyse du Maire sur les moyens modestes et les compétences réduites d'une Commune de 28 000 habitants, et sur la nécessité de mobiliser tous les acteurs publics concernés par la situation. C'est ce à quoi s'emploie en ce moment même le PEROU qui, sollicitant le Conseil Général, la Région, l'Etat, et l'Union Européenne, souhaite effectivement que les autorités nationales comme internationales s'engagent pour inventer des réponses à la hauteur des situations qui « interrogent avec brutalité notre pacte républicain ». Ainsi, nous

ne pouvons que saluer la justesse de la motion votée par le Conseil Municipal du 20 décembre dernier. Alors, puisque nous sommes d'accord sur le fond d'une question aujourd'hui sans réponse et qui nécessite la mobilisation de tous les acteurs publics à chacun des degrés du feuilleté institutionnel, rien ne doit désormais s'opposer à une rencontre de travail entre le PEROU et la Mairie de Ris-Orangis, rencontre qui doit permettre qu'avec raison nous nous engagions collectivement dans une logique constructive. Ainsi, s'agit-il de faire école sur le territoire de Ris-Orangis, et faire démonstration qu'une autre politique est possible, « volontaire et humaniste ».



**Stéphane RAFFALLI**  
Maire  
Conseiller général

*Cabinet du Maire*

52013-001/CC

Ris-Orangis,  
Le 4 janvier 2013

Monsieur Sébastien THIERY  
Coordinateur du PEROU  
12, rue Jules César  
75012 PARIS

Monsieur,

Vous trouverez sous ce pli copie de la motion que j'ai présenté et fait voter par le Conseil Municipal de Ris-Orangis le 20 décembre dernier.

La lecture de votre longue lettre avec demande d'avis de réception datée du 28 décembre dernier me conforte dans mes convictions.

Je ne partage pas votre manière expérimentale de penser la solidarité à l'égard des populations Roms en grande précarité.

Vos actions impressionnistes créent une émotion mais n'ont aucune efficacité réelle au fond.

Les personnes dont vous prétendez défendre les intérêts et les droits ne peuvent se contenter de votre charité.

Régler leurs lourdes difficultés renvoie à des initiatives et des dispositifs beaucoup plus puissants à l'échelle des états et de notre organisation continentale.

Entendez et comprenez qu'un Maire d'une commune de 28 000 habitants en banlieue parisienne classée en Zone Urbaine Sensible qui compte plus de 33 % de logements sociaux, dispose pour son action publique de moyens limités. Ceux-ci fixent, de facto, des bornes aux solidarités que je peux garantir.

Animé d'un volontarisme politique inébranlable et d'un humanisme viscéral, j'intègre pourtant cette donnée objective dans mon action quotidienne. Ainsi, je peux définir au mieux le périmètre efficient des solidarités communales.

J'affirme donc être dans l'impossibilité de solutionner comme élu municipal le désœuvrement des 200 Roms installés sur le territoire dont j'ai la charge.

Toute correspondance doit être adressée à l'attention de Monsieur le Maire

Hôtel de ville - Place du Général de Gaulle - 91110 Ris-Orangis  
Tél : 01 69 02 52 52 - Fax : 01 69 02 52 53 - contact@ville-ris-orangis.fr - www.ville-ris-orangis.fr

Comment pourrais-je faire autrement sans prendre le risque de fissurer la cohésion sociale de ma commune très durement touchée par les effets dévastateurs d'une crise financière et économique sans précédent ?

Ignorer cette réalité est irresponsable.

Faire injonction à la petite commune de Ris-Orangis de résoudre une pauvreté devant laquelle elle est à l'évidence démunie est dangereux.

En outre, je vous rappelle que la situation de ces bidonvilles présente un caractère d'insalubrité et de dangerosité avéré, vos baraquements de fortune en bois construits au mépris des règles élémentaires d'urbanisme et de voirie ont aggravé ces risques pour les occupants que vous souhaitez protéger.

Maire, il est de mon devoir de mettre tout en œuvre pour qu'une telle situation ne perdure pas dans l'intérêt des personnes concernées.

Sachez ensuite, que ce sont des agents communaux spécialisés qui ont ramassé et traité plusieurs tonnes d'ordures sur ma demande expresse.

Aussi, l'administration Rissoise a été sollicitée, l'effort citoyen auquel vous faites référence n'aurait pas suffi.

Sachez enfin que les amalgames qui sous-tendent votre courrier sont inadmissibles.

Ils injurient les rissoises et les rissois qui partagent, avec leurs 35 élus, un sentiment républicain généreux et exigeant diamétralement opposé au racisme que vous évoquez.

Votre cercle de réflexion ou « pôle d'exploration » doit dépasser le stade de l'émotion et de la théorie pour produire des actes politiques, associatifs ou citoyens à la hauteur des enjeux complexes que vous ambitionnez de traiter.

Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec moi pour poursuivre ce dialogue, je vous invite au préalable à la mesure et à la pondération.

Je crois, pour ma part, que sur ces questions qui interrogent en profondeur notre pacte social et notre vision européenne, la communauté nationale devrait se mobiliser d'une voie unanime.

Espérant avoir répondu à vos interrogations et restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Stéphane RAFFALLI



Ville de Ris-Orangis  
C.M du 20 décembre 2012  
DELIBERATION

N°2012 /

**OBJET : MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE RIS ORANGIS**

**LE CONSEIL,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29

**CONSIDERANT** que Ris-Orangis, ville de plus de 27 000 habitants de la banlieue parisienne, compte aujourd'hui 7 camps de Roms sur les 25 recensés dans le département de l'Essonne,

**CONSIDERANT** que ces populations, très pauvres, venues de Roumanie vivent dans des conditions d'hygiène, d'insalubrité et de dangerosité inacceptables dans des campements assimilables à des bidonvilles,

**CONSIDERANT** que les élus de Ris-Orangis, attachés depuis toujours aux valeurs d'humanité et de solidarité sont révoltés devant une telle misère et n'admettent pas que ces conditions de vie se pérennisent sur le territoire dont ils ont la responsabilité,

**CONSIDERANT** qu' au même moment, ils mesurent leur incapacité logistique, économique, financière et budgétaire à régler des difficultés aussi lourdes, susceptibles de porter atteinte à la cohésion sociale de leur commune,

**CONSIDERANT** qu' en effet, l'échelle communale n'est pas le juste niveau pour une action publique efficace face à un tel désespoir.

**APRES DELIBERATION**

**INTERPELLENT** les autorités nationales et à travers eux les instances européennes pour que celles-ci prennent à bras le corps et à brèfs délais les situations, auxquelles sont confrontées les populations venues de Roumanie, qui interrogent avec brutalité notre pacte républicain et notre modèle européen.

DOSSIER N°

MAIRIE DE RIS-ORANGIS

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 20 DECEMBRE 2012

---

**OBJET : MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE RIS ORANGIS**

Ris-Orangis, ville de plus de 27 000 habitants de la banlieue parisienne, compte aujourd'hui 7 camps de Roms sur les 25 recensés dans le département de l'Essonne.

Ces populations, très pauvres, venues de Roumanie vivent dans des conditions d'hygiène, d'insalubrité et de dangerosité inacceptables dans des campements assimilables à des bidonvilles.

Les élus de Ris-Orangis, attachés depuis toujours aux valeurs d'humanité et de solidarité sont révoltés devant une telle misère et n'admettent pas que ces conditions de vie se pérennisent sur le territoire dont ils ont la responsabilité.

Au même moment, ils mesurent leur incapacité logistique, économique, financière et budgétaire à régler des difficultés aussi lourdes, susceptibles de porter atteinte à la cohésion sociale de leur commune.

En effet, l'échelle communale n'est pas le juste niveau pour une action publique efficace face à un tel désastre.

C'est la raison pour laquelle, par le présent vœu, ils interpellent les autorités nationales et à travers eux les instances européennes pour que celles-ci prennent à bras le corps et à brève échéance ces situations qui interrogent avec brutalité notre pacte républicain et notre modèle européen.

Il appartient au Conseil Municipal d'en délibérer.

# 3. SUR LE POLI- TIQUE.

**« LE PEROU EST  
UNE ENTREPRISE  
DE FOURVOIEMENT DE  
L'ACTION CITOYENNE DANS  
LA COMPROMISSION AVEC  
LES POUVOIRS PUBLICS  
RESPONSABLES DE LA  
POLITIQUE ANTI-ROMS »**

DENIS KRYS, MEMBRE DE L'ASEFRR,  
LETTRE AUX ETUDIANTS  
DE L'ECOLE DES ARTS POLITIQUES,  
22 AVRIL 2013



Le regret est immense de ne pas avoir systématiquement travaillé avec les familles à analyser le jeu des acteurs auxquels elles étaient confrontées, les querelles et les représentations les organisant. Une seule fois, le 14 juin 2014 dans le bidonville de Grigny, nous avons organisé une réunion à ce sujet. L'assemblée était grande et vive autour de la cartographie des acteurs que nous dessinions sur la façade d'une baraque, et l'éclat de rire partagé lorsque quelqu'un s'écria combien leur intégration était déjà acquise, tant ces comportements mafieux aux entournaux leurs étaient familiers. Jusqu'alors, c'est interloquées que les familles ont constaté la violente diatribe déployée contre le PEROU par certains qui, les premières semaines à Ris-Orangis, avaient collaboré avec nous. « Pourquoi vous ne travaillez plus ensemble ? » est l'une des questions qui nous fut le plus souvent posée, et ce dès janvier 2013, époque à partir de laquelle la situation s'est envenimée. Une lettre envoyée le 16 janvier par l'ASEFRR aux deux premiers soutiens du PEROU que sont la Fondation Abbé Pierre et la Fondation de France, en témoigne : « Nous avons de plus en plus de mal à comprendre comment se structure le projet PEROU », est-il écrit dans ce courrier envoyé sans nous en informer, avant que soit souligné combien « Serge Guichard craint que cette expérimentation engagée dans un contexte local délicat, politiquement, ne fragilise l'action quotidienne déployée par l'ASEFRR sur le département de l'Essonne ». Il n'y a pas de hasard : la veille, le cabinet du Maire acceptait enfin un rendez-vous avec le PEROU et la Fondation Abbé Pierre ; l'avant-veille, le Président du Conseil Général nous assurait qu'en tant que propriétaire du terrain il ne demanderait pas l'expulsion, et qu'il abondait au contraire dans le sens de notre action, ce qu'une

lettre adressée au Préfet de l'Essonne le 29 janvier allait confirmer.

L'ambassade en atteste : l'une des missions dans laquelle nous nous engageons à Ris-Orangis est d'ordre diplomatique. C'est bien considérer qu'il s'agit d'un champ de bataille : une guerre a lieu, des habitations sont détruites, des êtres humains violents. C'est aussi considérer que les formes de riposte organisées par les soutiens des familles sont inefficaces, ne faisant pas cesser le désastre depuis des années, et le voyant même s'intensifier jusqu'à s'en trouver désorientés. C'est enfin et surtout considérer que ce sont les représentations qui, de toutes parts, sont explosives, et que c'est en déconstruisant celles-ci que l'on peut éventuellement faire s'éteindre le feu. Nous nous installons donc en Essonne pour réexplorer la situation, et construire d'autres récits à partir desquels une issue pacifiée peut s'entendre. Deux fables s'en trouveront défaits : que les familles sont Roms ; que le bidonville est pire que tout. En renouvelant notre attention à ce qui a lieu, aux paroles comme aux actes de tous les acteurs, nous dévitaliserons le récit de la « question Rom » littéralement hors sujet. En accompagnant aussi loin que possible des réponses constructives, nous essaierons d'écrire d'autres récits, notamment à partir de l'idée que dans « bidonville » il y a « ville ». Ainsi s'agit-il de s'alléger des questions a priori formulées, et prêter autrement attention à la situation. Pour ce faire, il fallait construire l'espace d'une nouvelle assemblée des acteurs concernés, d'une controverse où entendre de multiples voix jusque là étouffées. Tel est l'enjeu diplomatique,

nécessitant d'écouter autrement les familles - qui ne se revendiquent pas Roms -, les dits « riverains » - qui n'entrent pas forcément dans la partition d'un monde commandant que l'on apparaisse soit pro soit anti Roms -, les acteurs publics - qui ne s'avèrent pas forcément mus par un racisme « anti-Rom », et pourtant détruisent à l'unisson -.

La séquence grignoise de l'action va finir de faire tomber un masque : élus communistes, manifestant à deux reprises avec l'ASEFRR contre la « politique anti-Rom » du gouvernement socialiste, exigeant de ce dernier des réponses « humaines », feront distribuer le 12 juillet 2013 une assignation en référé aux familles valant demande d'expulsion. La veille, ces élus participaient à une « rencontre amicale » organisée par l'ASEFRR sur le bidonville de la Folie. Trois mois plus tard, audience sera programmée, et l'avocate des familles ne comptera dans son dossier aucun document versé par quelque membre de l'ASEFRR sur ce soit. Nous aurions pu statuer au cynisme généralisé, valant pour les uns comme pour les autres, chacun expulsant officiellement pour le bien des personnes au motif qu'il est « indigne » de vivre dans ces conditions là. L'interprétation que nous faisons est que les uns comme les autres usent de violence non pour répondre, mais pour refouler une question : comment passer du bidonville à la ville ? Et pour cause : ceci vaudrait son acceptation comme réalité contemporaine, et nécessiterait un travail d'invention ne relevant pas de la définition qu'ils se font de leur office. Chacun s'accorde en effet sur l'idée que le bidonville est un sujet éloigné : puisqu'il s'agit de Roms, le bidonville est soit le fait d'une « nature culturelle » anormale, soit le fruit d'un racisme pluri-séculaire, donc d'une extraordinaire his-

toire ; puisque le bidonville est indigne, il faut qu'il disparaisse dans l'urgence par la force armée ou humanitaire. A revers des positions partisans, nous avons pris le parti du réel, nous efforçant de faire mûrir le débat sur les causes lointaines, et grossir celui sur les réponses effectives, y compris en accompagnant les acteurs de tous bords sur ce chemin. Le PEROU a ainsi, d'après ses contempteurs, conduit à « dépolitiser » le débat, « empêchant que les Roms accèdent à leur être militant » et repèrent les responsables de leur drame pour effectivement leur faire face. Au contraire, nous avons travaillé à envisager avec eux où pouvaient se trouver les issues, manière de « repolitiser » le sujet. En mars 2013, la Mairie socialiste de Ris-Orangis acceptait la mise en œuvre d'un projet d'insertion sur son territoire pour 38 personnes, le premier du nom en Essonne. En juillet 2014, la Mairie communiste de Grigny acceptait que 40 personnes rejoignent ce projet d'insertion, après accord conclu avec la Mairie de Ris-Orangis afin que celle-ci accueille les nouveaux arrivants. Les uns comme les autres témoignaient ainsi que d'autres réponses étaient possibles, dans l'articulation.

Sébastien Thiéry,  
lundi 24 novembre 2014.



## **APPEL À MOBILISATION**

### **SAMEDI 19 JANVIER 2013**

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs mois, des Roms occupent illégalement plusieurs terrains sur Ris-Orangis.

Dès les premiers instants, j'ai mobilisé le Préfet de l'Essonne et ses services ainsi que la Police Nationale afin que soient respectés l'ordre et la tranquillité publics.

Notre ville a toujours été solidaire mais face à de telles difficultés force est de constater que l'échelle communale n'est pas appropriée pour les traiter.

Garant de la cohésion sociale sur notre territoire rissois, je mets tout en œuvre pour aboutir dans les plus brefs délais au démantèlement de ces campements insalubres et dangereux, dans le respect du droit dont celui des enfants.

J'entends vos préoccupations et votre colère. Il est de mon devoir d'y répondre avec efficacité.

Veillez croire à ma totale détermination et à mon sincère dévouement.

Stéphane Raffali, Bien à vous.

Tel est le contenu d'une missive déposée ce samedi matin dans les boîtes aux lettres des 28 000 Rissois, opération de communication massive dont le coût pour le contribuable - compter environ 10 000 tracts imprimés en format A4 - est à peu près équivalent à deux fois le coût de la construction d'une vingtaine de toilettes sèches sur le terrain, ce à quoi nous continuons de nous employer.

Alors que depuis des mois maintenant nous mettons tout en œuvre pour répondre de manière constructive à la situation de telle sorte à ce que collectivement nous en sortions enfin grandis, le Maire continue d'envisager le pire : l'expulsion, l'humiliation et la destruction, promises sous le pudique vocable de « démantèlement » qui, l'air de rien, raconte que résident ici non pas des familles, mais des criminels.

Alors que nous nous inscrivons précisément dans les ambitions de la circulaire du 26 août 2012 visant à préparer le départ et faire sortir les familles du bidonville par le haut, le Maire continue d'aborder la situation sous l'angle de « l'ordre et de la sécurité publics », et de mépriser ce faisant les préconisations comme l'esprit social des textes produits par les institutions de la République dont il se réclame.

Alors que nous mettons en place les conditions d'une action sociale d'envergure mobilisant tous les acteurs publics et des acteurs associatifs spécialisés, le Maire continue de laisser croire que l'humanité tout entière exige de la Ville de Ris-Orangis qu'elle invente, seule et contre tous, les solutions définitives à cette question, et se pose ainsi en humble gardien de la raison, ce qui est un comble tant ce texte déraisonne.

Alors qu'il n'y a pas, jamais eu, et n'y aura jamais, de problème Rom, Malien, Corse ou Basque, étant entendu que la carte d'identité culturelle ou ethnique des personnes n'entre pas en contradiction avec le programme de la République, le Maire continue de laisser entendre que la question est d'ordre ethnique, et non sociale, et signe là un texte que dans quelques dizaines d'années nos enfants liront avec stupeur sans parvenir à comprendre comment, en 2013 encore, la France pouvait abriter dans son ventre la « bête immonde » qu'évoquait Bertolt Brecht.

Alors que des Rissois se mobilisent, s'organisent en Collectif de Rissois Solidaires, rencontrent d'autres Rissois sur les marchés et se rendent compte avec

joie que la population rissoise est dans son extrême majorité bienveillante à l'égard des populations les plus démunies dont il s'agit, le Maire continue de laisser entendre que le peuple Rissois, comme un seul homme, s'avère noir de colère. Il témoigne ainsi de sa surdit , et promet en r sum  une action violente et aveugle qui ne manquera pas de mettre en p ril la coh sion sociale dont il se pr tend pourtant le garant. Ce tract raconte que la loi, jusqu'au vertige, perd du terrain.

La loi a d'un autre c t  gagn  du terrain sur la question de la scolarisation puisque, alors qu'il y a une semaine la Mairie s'opposait radicalement   toute esp ce d'inscription faisant valoir un d faut de domicile, nous avons obtenu cette semaine de cette m me Mairie l'information selon laquelle lundi 21 janvier, les enfants seraient scolaris s. L'information est d'ailleurs  tonnamment relay e par le seul Figaro, dans son  dition en date du 17 janvier.

Certes, nous revenons de loin, mais ne sommes n anmoins pas encore parvenus   bon port. En effet, aujourd'hui samedi, les parents n'ont toujours pas obtenu des services scolaires de la Mairie l'adresse de l' cole dans laquelle leurs enfants devraient  tre admis ni, a fortiori, les fournitures qu'il leur faudra avoir lundi matin dans leurs cartables d' coliers. Nul besoin d'insister sur l'angoisse des parents, angoisse compos e de celle, ordinaire, que chacun conna t la veille d'une rentr e de ses enfants, ajout e   celle, extraordinaire, provoqu e par l'absence de telles informations  l mentaires   48 h de cet  v nement.

Mais il y a pire, puisque nous avons compris que la Mairie essayait de n gocier avec l'Inspection d'Acad mie non pas la scolarisation des enfants, mais la mise   disposition d'une salle communale   distance des autres enfants Rissois pour r unir ces gamins, de classes d' ges parfaitement vari es, devant un instituteur d p ch . Autrement dit, en totale contradiction avec les principes de l' cole de Jules Ferry, creuset de la R publique, et en parfaite ad quation avec les actes les plus discriminatoires que l'on puisse conna tre, la Mairie a ces derniers jours poursuivi son combat contre la raison la plus r publicaine. Alors que, r p tons le, le droit est sans ambigu t  sur ces questions, ce que rappellera de nouveau le D fenseur des droits lundi   la Mairie si nous en arrivons effectivement l . Alors que, soulignons le en passant, ces enfants comme tous les autres enfants du coin rel vent d'un secteur scolaire qui,   200 m tres du bidonville, comprend une  cole qui pr sente, outre des places disponibles, une enseignante CLIN (Classe d'Initiation) qui intervient deux fois par semaine pour les non-francophones. Alors que la situation est parfaitement complexe et difficile, voil  que depuis des semaines, une  nergie et des moyens consid rables sont investis par la Mairie dans cette lutte contre la scolarisation des gosses, lutte ajoutant de la complexit  au dossier, ce qui n'est pas la d finition la plus parfaite d'une politique responsable.

La loi gagne du terrain si nous occupons celui-ci. Telle est la philosophie du PEROU. L'Ambassade attend donc d sormais de chacun d'entre nous que l'on s'empare de son espace pour en faire le lieu d' laboration d'une nouvelle histoire commune : espace d'articulation entre le bidonville et la ville, elle doit devenir le lieu de l' change rappelant qu'une ville est fondamentalement cela, la rencontre de plusieurs personnes qui d cident de faire de cette rencontre une institution, lui donnant un nom et des rituels l'organisant. L'espace de cette rencontre porte le nom de « Place de l'Ambassade », et son rituel est et restera  l mentaire : donner et, en  change, recevoir.

Nous en appelons donc   la mobilisation de quiconque souhaiterait prendre ce terrain avec nous tous, pour lui donner sa puissance de v ritable art re de la ville alentour. Ici, auront lieu des cours, des lectures, des projections de film, des spectacles, des

moments de rencontre   la guise de chacun. Pour l'heure sont programm s :

- Tous les lundi et vendredi, une permanence du PEROU, pour vivre et travailler l , et pour rencontrer celles et ceux qui le souhaitent, le bidonville  tant   35 minutes de la Gare de Lyon, et   5 minutes   pieds des deux gares de Grigny comme de Ris-Orangis.

- Le lundi de 14 h 30   16 h 30, des cours de Fran ais pour les femmes propos s par Sophie Triniac, cours pour lesquels nous avons besoin de fournitures diverses et de dictionnaire franco-roumains.

- Le mardi de 14 h 30   16 h 30, des interventions propos es aux enfants comme aux adultes par l'association Interm des Robinson   partir des pr ceptes de la p dagogie sociale de C lestin Freinet.

- Le samedi de 14 h 30   16 h 30, des cours de Fran ais et de dessin pour les enfants propos s par Emma Saunders, cours pour lesquels nous avons besoin de fournitures (papier, crayons, etc).

- Dans les semaines   venir, par s quences : un atelier de th  tre et de performance propos  par Didier Galas; un atelier de cr ation propos  par la plasticienne Joana Zimmermann; un atelier sur l'image propos  par la photographe Aude Tincelin.

L'Ambassade est celle des  trangers que nous devons rester aux id es comme aux actes les plus barbares. Dans la langue que vous souhaitez, contactez-nous pour prendre part au dessein et, par l  m me, au dessin de la ville que nous inventons ensemble, ici et maintenant : [contact@perou-paris.org](mailto:contact@perou-paris.org)



## RÉPONSES

### DIMANCHE 20 JANVIER 2013

« L'École est le berceau de la République », clamait l'un des derniers premiers ministres socialistes français.

Demain, les quatorze enfants du bidonville non encore scolarisés le seront. Un membre du cabinet du Maire est passé aujourd'hui dimanche l'annoncer aux familles, et répondre enfin à nos inquiétudes, en les confirmant : c'est bien une salle communale qui accueillera les bambins demain, à bonne distance du berceau républicain...

PS : Demain à 8 h, le Collectif des Rissois Solidaires accompagnera les enfants jusqu'à cette école de seconde zone pour constater les dégâts, et s'emploiera ensuite à agiter tout ce qu'il peut pour, enfin, trouver le chemin de l'école.

PS 2 : Ci-dessous, retranscription de la lettre qu'un Rissois a envoyée ce matin à son Maire en réponse à son tract, de telle sorte à ce que ce dernier entende effectivement « ses préoccupations et sa colère ».

Monsieur Stéphane RAFFALLI  
Maire de Ris Orangis  
Place du Général de Gaulle  
91 130 RIS ORANGIS

Ris-Orangis le 20 janvier 2013

Monsieur le Maire,

En main votre lettre datée du 18 janvier 2013 et adressée à vos administrés dont je fais partie (copie jointe.)

Je suis scandalisé tant par son contenu que par son ton. Vous n'y allez pas de main morte. En deux lignes vous commencez par stigmatiser une population avec une violence inouïe qui me rappelle l'ère Sarkozy contre laquelle je me suis mobilisé lors des trois dernières élections en votant pour les candidats du Parti Socialiste aux différents seconds tours de ces élections pour faire barrage à la droite avec l'espoir que cela amène au moins un petit changement.

Mais non rien de cela! Au contraire, votre lettre démontre la violence de votre pensée et de vos intentions. Des Roms s'installent illégalement sur des terrains, c'est un fait, je l'admets mais ce que je n'admets pas c'est l'idée qu'ils soient la source de désordres publics et de menace pour la population tellement graves qu'il y a urgence à s'en débarrasser. Pourtant c'est cette idée que vous avez affirmée « dès les premiers instants » dites-vous et que vous maintenez avec force et détermination encore aujourd'hui et ce dès les deux premières lignes de votre lettre. Cette stigmatisation et votre discours sont nauséabonds, ils datent d'un autre temps, celui où le pouvoir dressait le peuple contre le peuple. J'ai voté contre ça aux dernières élections mais bien que vous soyez un camarade de ceux pour qui j'ai voté, vous le faites quand même. C'est odieux, c'est inacceptable.

Par ailleurs, comment pouvez-vous affirmer en parlant de solidarité dans ce même courrier que « face à de telles difficultés force est de constater que l'échelle communale n'est pas appropriée pour les traiter » alors même que vous affirmez dans la phrase précédente que dès les premiers instants vous avez mobilisé les forces publiques pour faire respecter l'ordre et la tranquillité? Pour pouvoir dire « force est de constater » il faut avoir essayé, on ne constate un résultat qu'après avoir essayé une solution. Or, avez-vous seulement essayé de penser à une autre solution que la destruction du campement, à la solidarité par exemple? Non puisque vous affirmez d'emblée que « dès les premiers instants » votre pensée a été de vous débarrasser de ces familles Roms. C'est donc un mensonge et votre esprit solidaire n'existe pas, cela je peux le constater grâce à votre lettre.

Après cela comment osez-vous poursuivre votre courrier en parlant de cohésion sociale et de respect du droit que vous bafouez en ayant refusé de scolariser ces enfants Roms et en faisant trainer les choses maintenant que vous vous êtes rendu compte que la loi est pour eux et contre vous? Comment pouvez-vous parler de cohésion sociale, de respect du droit des enfants quand votre unique intention, dès les premiers jours, est de les jeter dans une misère encore plus grande? Comment osez-vous parler de responsabilité face à une insalubrité et une dangerosité alors que vous en êtes en partie la cause en interdisant le ramassage des ordures ménagères du campement? En faisant cela vous saviez que vous aurez le bon prétexte pour accomplir votre sale besogne.

Oui, je dis sale besogne car tout est sale dans vos idées et vos intentions vis-à-vis de ces Roms, votre lettre en est la preuve la plus éclatante jusqu'à sa conclusion. Comment osez-vous me dire que je suis en colère contre l'installation de ces Roms? Car c'est bien de cette colère là dont vous parlez compte tenu de ce qui précède dans votre lettre. Comment osez-vous penser à ma place!? Dans quel régime vivez-vous? Quel régime voulez-vous m'imposer? Vous insultez mon intelligence, vous êtes odieux à l'extrême!

Si vous voulez répondre à mes préoccupations et à ma colère face à ce problème, entendez les pour ce qu'elles sont réellement et que vous devinez je l'espère à travers cette réponse à votre lettre et alors joignez vos forces avec le département et la région puisque le Parti Socialiste est à leur tête jusqu'à l'Etat pour faire preuve de solidarité et mettre en œuvre des solutions humaines pour ce campement. Vous avez cette chance que jamais le Parti Socialiste n'a eu de pouvoir véritablement changer les choses et de nous faire oublier l'ère Sarkozy, son racisme, sa xénophobie, son mépris du peuple puisque le parti socialiste contrôle même les deux Assemblées. Cessez de me mentir, de mentir aux Rissois. Cessez ce ton guerrier contre un peuple qui, je vous le rappelle, fait partie du peuple Européen et de l'Union Européenne au même titre que les Français.

Interrogez-vous plutôt sur les raisons pour lesquels la Roumanie et la Bulgarie font exception en termes de mobilité de leurs ressortissants qui ne bénéficient pas de la liberté de circulation comme les autres membres de l'Union Européenne alors que les entreprises françaises peuvent y délocaliser leur production pour bénéficier d'une main d'œuvre à bon compte. Interrogez-vous plutôt sur l'organisation intolérable de cette pauvreté et ayez le courage de l'affronter avec tous vos camarades du Parti Socialiste plutôt que de la pérenniser avec force comme vous le faites à travers votre lettre et avec une « totale détermination » comme vous le dites dans votre formule de politesse finale, faisant passer par là de la lâcheté pour du courage. Aidez les

associations qui ont en charge l'aide aux personnes du campement de Ris Orangis. Sans en être, je sais qu'elles existent et je soutiens leurs actions. Vous les connaissez, vous savez qui elles sont et où elles sont, vous savez qui sont leurs responsables vous pouvez discuter avec eux.

Alors vous répondrez efficacement à ma colère et à mes préoccupations.

Veillez croire, Monsieur le Maire, en mon espoir d'avoir un jour de meilleurs sentiments à votre égard.

Jean-Marc FIORESE

## **EVEILLÉ, LE SÉNAT VEILLE! (RÉSOLUTION DU 18 JANVIER)**

LUNDI 21 JANVIER 2013

Le Sénat,

Vu l'article 88-4 de la Constitution,

Vu la communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des régions « L'intégration sociale et économique des Roms en Europe » [COM (2010) 133 final],

Vu la communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions « Cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms pour la période allant jusqu'à 2020 » [COM (2011) 173 final],

Vu la communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions « Stratégies nationales d'intégration des Roms : un premier pas dans la mise en œuvre du cadre de l'UE » [COM (2012) 226 final],

Rappelle que la majorité des États membres de l'Union européenne comptent des populations roms sur leur sol;

Est préoccupé par la profonde méconnaissance de ces populations, la vigueur de l'anti-tsiganisme et le haut degré de discriminations à l'encontre des Roms en Europe;

Considère que l'intégration pleine et entière de ces populations revêt un caractère d'urgence;

Rappelle que les droits de l'homme sont au cœur des valeurs défendues par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne;

Salue l'implication du Conseil de l'Europe depuis plusieurs décennies sur les questions relatives aux Roms;

Note avec satisfaction les récentes initiatives de l'Union européenne destinées à encourager l'intégration sociale et économique des Roms dans les États membres;

Estime que la solution au défi posé par les Roms nécessite prioritairement de mieux définir les responsabilités de chacun afin de renforcer l'efficacité des politiques actuelles, aujourd'hui trop dispersées;

– Concernant le Conseil de l'Europe :

Considère que le Conseil de l'Europe, de par ses valeurs et l'étendue de son champ géographique de compétences, est le mieux placé pour prendre en charge et coordonner la lutte contre l'anti-tsiganisme en Europe;

Souhaite que le programme ROMED de formation des médiateurs travaillant auprès des communautés roms voie sa visibilité renforcée;

– Concernant l'Union européenne :

Rappelle que les questions relatives aux Roms revêtent une dimension transfrontalière du fait du principe de la libre circulation applicable aux personnes sur le territoire de l'Union européenne;

Demande à l'Union européenne de renforcer son action en faveur des Roms en assumant pleinement un rôle d'impulsion et de coordination des politiques nationales dans ce domaine et en contrôlant que les actions conduites par les États membres à l'égard des Roms respectent le droit de l'Union, ce qui nécessite le développement d'une véritable capacité de suivi;

Rappelle que les fonds européens, en particulier le Fonds social européen et le Fonds européen de développement régional, peuvent permettre de financer des mesures destinées à l'intégration des Roms et demande, par conséquent, à l'Union européenne d'en simplifier les règles d'obtention et d'en assouplir les conditions d'utilisation dans un contexte marqué, pour les États membres, par de fortes contraintes budgétaires;

S'interroge sur le souhait de la Commission de conditionner l'octroi des fonds structurels aux États membres à l'existence et à la mise en œuvre des stratégies nationales d'intégration des Roms, en soulignant que cette conditionnalité pourrait, à terme, porter préjudice aux projets menés en faveur des Roms;

Soutient la proposition de la Commission que 20 % des ressources du Fonds social européen soient affectées à l'objectif d'inclusion sociale, qui peut contribuer au financement des politiques d'intégration des Roms;

– Concernant la coordination entre les pays dits « d'origine » et les pays dits « d'accueil » des populations roms :

Considère qu'une meilleure coordination entre les pays « d'origine » et les pays « d'accueil » des populations roms est nécessaire, dès lors que les migrations ont souvent été motivées par les difficultés économiques et sociales, ainsi que les discriminations rencontrées par les Roms dans les pays « d'origine », empêchant encore aujourd'hui la possibilité d'un retour de ces populations;

Estime qu'il appartient, d'une part, à l'Union européenne de faciliter cette coordination et, d'autre part, aux États membres de conclure des accords sur une base bilatérale;

Souhaite que l'aide à l'insertion économique devienne un instrument privilégié des partenariats entre pays « d'origine » et pays « d'accueil », cet instrument ayant fait la preuve de son efficacité et s'inscrivant dans le cadre d'un projet de vie des bénéficiaires;

– Concernant les politiques nationales :

Rappelle que la finalité des politiques nationales d'inclusion des Roms doit être l'intégration dans le droit commun;

Exprime des réserves à l'égard de mesures de discrimination positive uniquement destinées aux Roms, qui risqueraient d'accroître le ressentiment et les préjugés à l'encontre de ces populations;

Recommande, en conséquence, aux États membres d'appliquer aux Roms les politiques destinées aux populations en situation de grande précarité, de mieux sensibiliser les Roms à leurs droits par le recours aux médiateurs et de former davantage les agents publics à la problématique rom;

– Concernant la politique de la France à l'égard des Roms :

Salue la nomination d'un délégué interministériel chargé des questions relatives aux Roms et la nouvelle approche du Gouvernement français, davantage centrée sur les droits humains, retenue dans la circulaire du 26 août 2012;

S'inquiète de la multiplication des démantèlements de campements illicites ces derniers mois, qui renforcent la précarité à laquelle les populations roms sont confrontées;

Rappelle que l'intégration des Roms passe prioritairement par l'emploi et le logement;

Demande, par conséquent, au Gouvernement de :

– lever les dispositions transitoires applicables aux ressortissants roumains et bulgares concernant leur accès au marché du travail, qui apparaissent comme des restrictions inutiles, dès lors que la liste des métiers qui leur sont accessibles a déjà été étendue à 291 métiers et qu'il devra être mis fin à ces dispositions, en tout état

de cause, le 31 décembre 2013 au plus tard;

- veiller à ne procéder aux expulsions de campements roms qu'une fois qu'un diagnostic des besoins aura été réalisé et que des solutions de relogement appropriées auront été proposées, comme le prévoit la circulaire du 26 août 2012;

- se montrer prudent avec la politique des villages d'insertion qui, s'ils ne sont pas ouverts à l'ensemble des populations en situation de grande précarité, contribuent à renforcer la ségrégation des populations roms, et doivent nécessairement être conçus comme une politique transitoire préparant l'accès au droit commun;

- faciliter l'accès au logement social des populations roms en veillant à ce que les discriminations dont ils sont aujourd'hui victimes soient levées;

- supprimer l'aide au retour dont peuvent bénéficier aujourd'hui les ressortissants d'un pays de l'Union européenne, qui crée un appel d'air préjudiciable, en lui substituant l'aide à l'insertion.

Devenue résolution du Sénat le 18 janvier 2013.

## PÉRIL SANITAIRE (BIS)

MARDI 22 JANVIER 2013

Bien que l'arrêté municipal pris le 21 décembre, citant l'adresse de ce blog, laissait penser que le Maire le lisait consciencieusement, il semblerait qu'il n'en soit rien. En effet, s'il avait effectivement lu le billet en date du 9 décembre intitulé « Péril sanitaire », il n'oserait pas aujourd'hui ressortir cet argument de fallace, comme en atteste par exemple une citation parue hier sur le site du Nouvel Obs, complétée par un article du Parisien daté de ce jour.

Mais à défaut de lire ce blog, le Maire et son équipe pourraient au moins venir sur le terrain, nous rencontrer, et mesurer ainsi le chemin parcouru depuis trois mois, à savoir notamment l'évacuation de tonnes de déchets prise en charge par des riverains qui, deux fois pas semaine, continuent d'assurer cette noble fonction de cantonnier. Ce beau monde se rendrait aussi compte que nous préparons un ultime assaut contre les ordures encore présentes sur le bidonville, et que dans les jours prochains le terrain sera aussi propre que semble l'être l'aménagement paysager jouxtant l'Hôtel de Ville. Et, cerise, qu'il y a sur l'établissement du bidonville désormais davantage de toilettes qu'en compte le bâtiment de ce même Hôtel de Ville. Avec quels instruments détraqués se mesure le dit « péril imminent » ?

De derrière la montagne sulfureuse des rats et des déchets, bientôt éradiquée, peut finir par apparaître un argument bien peu évoqué : en fait, le Maire s'alarme peut-être de voir les familles résidant aux abords de la Nationale 7 traverser quotidiennement cette deux fois deux voies pour accéder à la borne à incendie afin d'y récupérer de l'eau. Peut-être prépare-t-il sa démonstration sur cette base là, ce qui lui permettra de conclure que nous faisons bien face à un « péril imminent », et qu'il est par conséquent irresponsable de laisser les familles poursuivre ces expéditions périlleuses.

À l'élu responsable se présentent donc deux options pour garantir la sécurité des familles, ce qui s'avère l'objectif précis d'un arrêté municipal pris pour « péril sanitaire ». La première : évacuer, détruire, et jeter les familles sur la route. La seconde : installer un point d'eau dans le bidonville, et facturer les familles en fonction de leur consommation, ce que la régie publique en charge de la distribution des eaux à Ris-Orangis pourrait voir d'un bon œil puisque pour l'heure l'eau est purement et simplement pillée. A l'élu responsable se présentent une option totalement irresponsable, et une autre d'absolu bon sens. Dans quel monde vivons nous pour que le suspense demeure ?



VOIR ANNEXE 1  
PAGE 30

PHOTOS :  
LAURENT MALONE

## TOUT RESTE À INVENTER

JEUDI 24 JANVIER 2013

Il n'y a aujourd'hui peut-être pas beaucoup de questions aussi vastes que celle que provoque, dans nos espaces sociaux et urbains, la paupérisation des populations européennes et ce que certains s'aventurent à nommer la « tiers-mondisation » de nos métropoles. Et pourtant à Ris-Orangis, depuis plus d'un mois, l'énergie de la quasi-totalité des acteurs est bouffée par la question de la scolarisation des enfants, question sans mystère qui aurait dû être réglée le jour même où elle s'est posée. Ainsi fonctionnons-nous radicalement à l'envers, à rebours de toute espèce de bon sens. Ainsi gonfle l'affaire de Ris-Orangis, causée par des décisions navrantes, attisée par manifestations et tracts endiablés, relayée par une presse excitée, de l'Express à Essonne Info, en passant par France Info ce jour.

L'intrigue enfle donc, et l'on évoque ici ou là les jurisprudences de la Cour de Strasbourg relatives à la condamnation récente de pays comme la Croatie ou la République Tchèque pour cause de création de « classes spéciales » pour enfants Roms. Il serait invraisemblable qu'on en parvienne là, et que l'admission à l'école voisine ne se fasse pas dans les tous prochains jours (Qu'il est fatigant de ne voir sous la plume d'aucun journaliste mention faite de l'école du secteur du bidonville, l'Ecole Maurice Guerton, située à 250 mètres des baraques, et où sont disponibles 9 places en classe adaptée pour les non francophones). Il serait invraisemblable que nous ne nous saisissons pas collectivement de la seule véritable question qui aujourd'hui se pose à nous : comment construire un autre avenir avec ces familles, sortir du bidonville par le haut, et faire ainsi école? Comme le préconise, de nouveau, le Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale adopté lors du Comité interministériel de lutte contre les exclusions et publié le 21 janvier dernier par le Premier Ministre qui, sur la question scolaire par exemple rappelle tant d'évidences dans un chapitre titré « Accès à l'école pour les enfants issus de campements ou bidonvilles » :

« Il s'agit de rappeler les obligations en matière de scolarisation applicables aux enfants issus de campements ou de bidonvilles, en particulier :

- L'obligation faite aux familles dans le cadre de l'autorité parentale de procéder à l'inscription scolaire et de veiller à la fréquentation assidue de la classe.
- L'obligation pour le maire d'inscrire tous les enfants de la commune (article L 131-6 du code de l'éducation).
- Le rôle du maire pour interpeller le directeur des services académiques de l'éducation nationale, afin qu'il prenne immédiatement les dispositions nécessaires en cas de manque de place.
- La circulaire n° 2002-063 du 20 mars 2002 relative à la scolarisation des enfants étrangers dispose qu'« aucune distinction ne peut être faite entre élèves de nationalité française et de nationalité étrangère pour l'accès au service public de l'éducation ».

Il convient par ailleurs de noter que trois circulaires sur la scolarisation effective des enfants allophones arrivants, des enfants issus de familles itinérantes et de familles sédentarisées depuis peu, ont été adressées aux recteurs d'académie dès le 12 septembre, avant d'être publiées au Bulletin officiel du 11 octobre 2012 »

Une once de clarté manque-t-elle?

Aujourd'hui, une délégation de différentes organisations dont le Collectif des Rissois Solidaires, l'ASEFRR et la Ligue des Droits de l'Homme a été reçue en Préfecture pour

s'assurer que l'Etat suivait effectivement les préconisations publiées par l'Etat.

En attendant donc que cette question sans contenu se dissipe enfin, nous poursuivons sur le terrain ce qui ne peut manquer de se poursuivre, tant la tâche est, elle, redoutable. Alors que le chantier de construction des toilettes sèches s'est poursuivi, quinze femmes se sont présentées dans l'Ambassade devant Sophie Triniac qui leur a donné rendez-vous une fois par semaine pour leur offrir des cours de français. Nous nous sommes réunis hier aux Caves Dupetit Thouars à Paris pour notamment décider d'achever le travail entrepris sur les déchets et leur évacuation, et nous organiser rapidement pour ce faire. Et les programmes de recherche et d'expérimentation s'inventent aujourd'hui même, dans le cours de l'action, avec d'innombrables amis qui font toute l'exceptionnalité de cette aventure. Qui ne peut pas ne pas l'être, tant tout reste à inventer.



« COMME ON LE COMPREND DANS L'HISTOIRE DE LA VILLE DE BENEVOLO, LE BIDONVILLE ANNONCE LE VILLAGE PRÉCAIRE, FONDEMENT DE CE QUI DEVIENDRA LE VILLAGE, PUIS LE BOURG »  
CYRILLE HANAPPE,  
« CONSIDÉRANT... »,  
P. 171.

PHOTO :  
LAURENT MALONE

## LES SORTIES DU JOUR

VENDREDI 25 JANVIER 2013

Le Libération du jour s'en mêle, en brossant un portrait assez complet de cette controverse sur la scolarisation.

Essonne Info poursuit son travail assez minutieux d'exploration de la situation, en donnant aujourd'hui la parole au Maire. Conséquence directe et immédiate : la Maire de Viry-Châtillon adresse un courrier au Maire de Ris-Orangis.



## INTERMÈDES ROBINSON

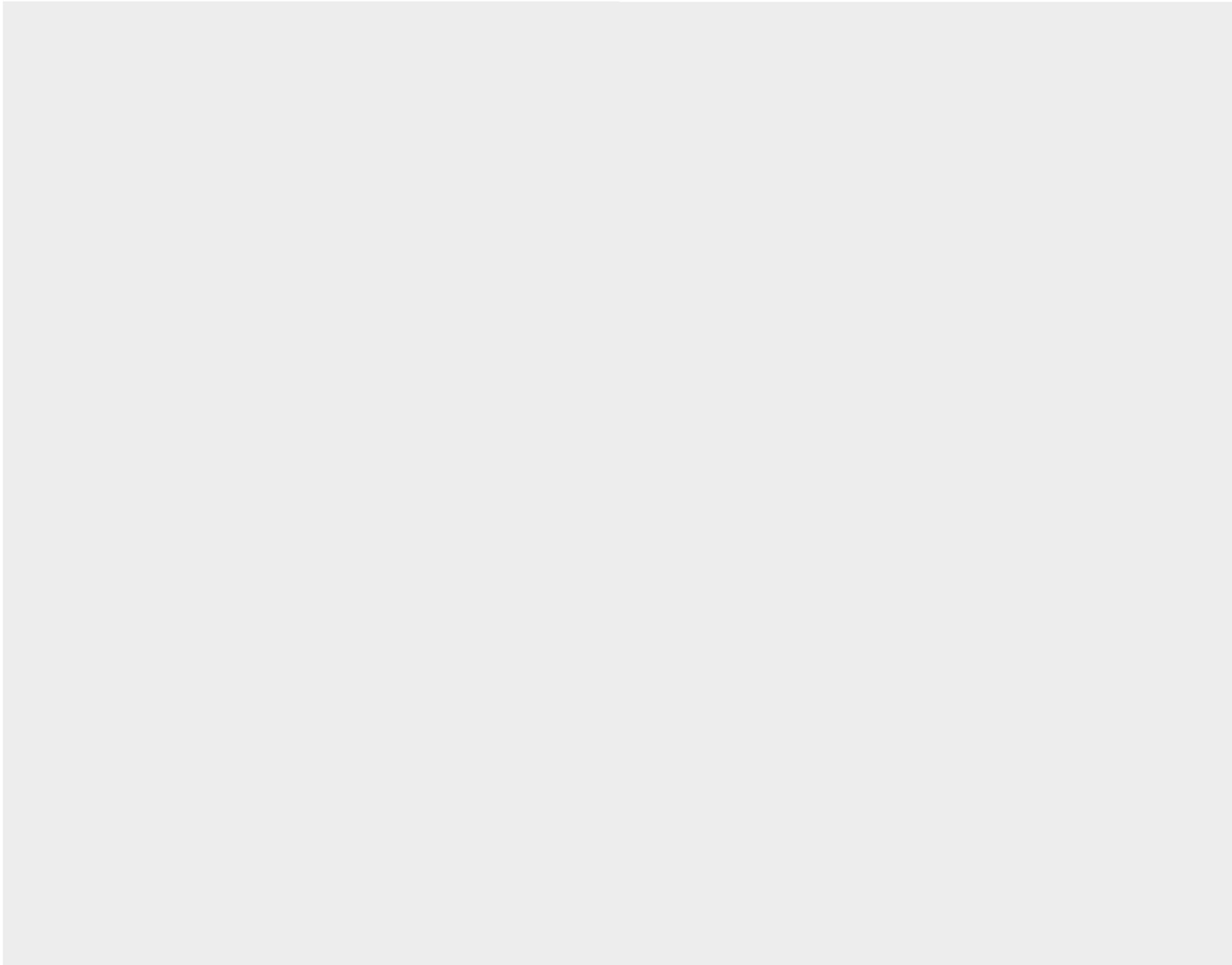
SAMEDI 26 JANVIER 2013

Association qui multiplie les interventions dans la rue, les dits « quartiers », et les bidonvilles d'Île-de-France, Intermèdes Robinson nous rejoint dans l'expérimentation et, à partir de février, investit l'Ambassade afin de proposer de multiples formes d'activités inscrites dans la ligne de la pédagogie sociale qu'elle défend.

Soucieuse d'élaborer de multiples outils d'émancipation avec les personnes qu'elle rencontre, en particulier les enfants, elle résonne dans le domaine de l'action sociale avec ce que dans la ville active le PEROU, soucieux d'accompagner ce qui a lieu, de faire place à l'humanité qui fait lieu. Soucieuse de faire éclore, par la recherche-action, les formes d'une vitalité manifeste dans les franges de nos espaces sociaux, à l'endroit même où l'on se soucie communément d'éradiquer ce qui émerge, elle revendique sur son terrain l'héritage de Gilles Clément, théoricien du Tiers paysage et président du PEROU.

Nous sommes donc particulièrement heureux d'offrir l'hospitalité à l'association Intermèdes Robinson qui s'est fait un sacerdoce d'offrir, ici et maintenant, « l'asile poétique ». Cerise, l'association Intermèdes Robinson vient de recevoir le Prix des Droits de l'Homme de la République Française, première mention spéciale, des mains de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme.





## L'ÉCOLE DES FEMMES MARDI 29 JANVIER 2013

L'Ambassade respire, meublée qu'elle est grâce au soutien coriace de la communauté Emmaüs de Longjumeau, et habitée qu'elle est grâce notamment au cours de français proposé par Sophie Triniac hier pour la première fois. Une quinzaine de femmes gourmandes de mots, remplissant des pages d'écritures, dans une ambiance pétillante. Ainsi s'émancipent-elles, au cœur du bidonville.

A l'école de la lutte, nous apprenons que tout doit se gagner, parce qu'il ne peut en être autrement, et parce que chacun en sortira gagnant. Le bidonville ne s'érige pas contre, mais auprès de la ville de laquelle jour après jour il se rapproche. Le Collectif de Rissois Solidaires ne s'érige pas contre, mais dans la commune de laquelle il est partie prenante. L'action ne se conduit pas contre, mais pour que tous puissent se dire, un beau jour, que la victoire est belle. Ces femmes sont optimistes, et nous n'avons pas de le droit de ne pas l'être. A l'école de ces femmes, nous apprenons que leur victoire est la nôtre.



« BRÛLER UNE ÉCOLE  
NE TIENT PAS LIEU DE  
PENSÉE. CONSTRUIRE  
UNE ÉCOLE L'EST  
EN PUISSANCE,  
PUISQUE ÇA RÉPOND  
À LA NÉCESSITÉ D'UN  
PEUPLE DE SORTIR  
DU MARASME ET DE  
L'IGNORANCE OÙ IL EST  
SCIEMMENT TENU ».  
JEAN-PAUL CURNIER,  
5 JUIN 2013

PHOTOS :  
SÉBASTIEN THIÉRY

## ACTION! MARDI 29 JANVIER 2013

Samedi 2 et dimanche 3, dès 10 h du matin, nous aurons sous la main : Plus d'une trentaine de pelles, une dizaine de fourches, quelques centaines de sacs poubelles, des paires de gants, un ou des camions pour conduire le bazar dans les déchetteries voisines, une fanfare peut-être (le bruit court). Autant dire, tout ce qu'il faut pour mener vaste et enthousiaste campagne contre les déchets encore accumulés autour des baraques. Pour qu'enfin nous puissions vivre ici l'air sain, et non plus frelaté par la rumeur d'une expulsion à venir pour cause de péril sanitaire. Samedi 2 et dimanche 3, dès 10 h du matin, le bidonville vous attend, bourré(s) d'enthousiasme, pour batailler avec les familles, et rétablir ainsi leurs droits à vivre ailleurs que dans la merde, que chacun nomme ici « la misère ». Venez nombreux, et plus encore, la Platz de l'Ambassade est vaste. Yvette, Toinette, Nicole, se chargent de la cantine, même si nous sommes 500. Elles exigent d'ailleurs que nous soyons 500. Faites leur plaisir!

Infos : [contact@perou-paris.org](mailto:contact@perou-paris.org)  
Coordination : Louis : 06 95 32 95 34

PS : Demain mercredi, aux Caves Dupetit Thouars, 12 rue Dupetit Thouars dans le 3e arrondissement (M<sup>o</sup> République), nous nous réunissons pour inventer l'avenir. Il y a de la place pour tous, aux caves comme dans l'avenir.

PS 2 : D'autant que le Président du Conseil Général, propriétaire du terrain sur lequel se dresse l'Ambassade, a entre temps fait parvenir un courrier au Préfet qui parle d'avenir, et qui ne peut qu'encourager un peu davantage l'action de se poursuivre.



PHOTO : JEAN LARIVE

**VŒUX DES MÈRES**  
JEUDI 31 JANVIER 2013



Rosalia vous souhaite de croire que demain sera meilleur qu'aujourd'hui

**VŒUX  
DES MÈRES**

HABITANT LE BIDONVILLE  
DE LA PLACE DE L'AMBASSADE  
À RIS-ORANGIS (ESSONNE, FRANCE)

**2013**

À L'ADRESSE DE LEURS CONCITOYENNES  
**EUROPÉENNES**



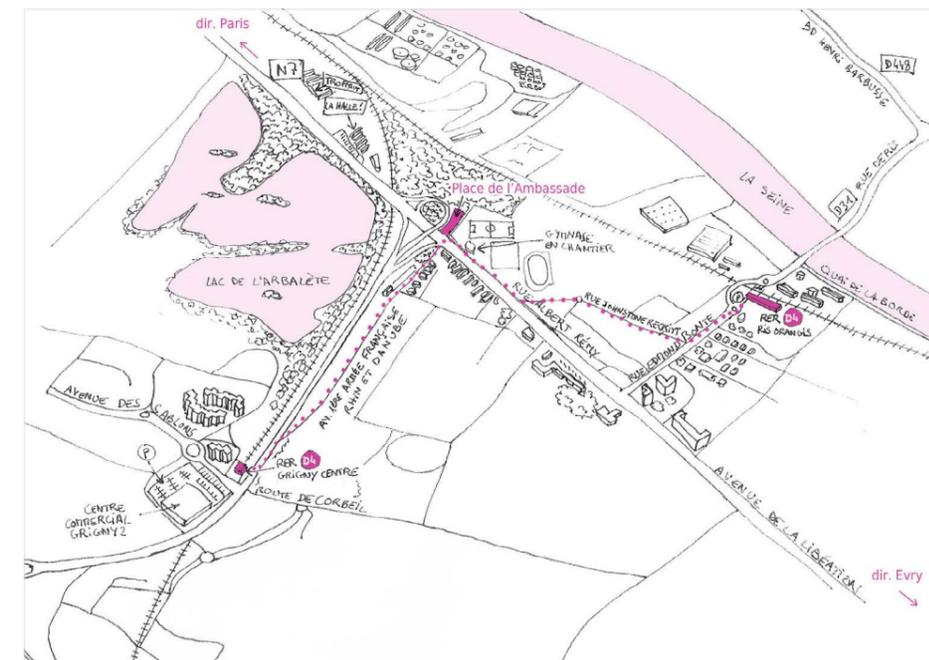
PHOTOS :  
JEAN LARIVE ;  
DESIGN :  
CHRISTOPHE FLEURY



Cornelia vous souhaite d'avoir de quoi nourrir votre famille

# VOUS ÊTES ICI! PLAN D'ACCÈS POUR L'OPÉRATION « EXPULSIONS LES RATS, NON LES HOMMES » DES 2 ET 3 FÉVRIER/UNE FANFARE VOUS SERA OFFERTE

VENDREDI 1 FÉVRIER 2013



DESSIN :  
CÉLIA DAVID-MAUDIT

## L'APAISEMENT SAMEDI 2 FÉVRIER 2013

Jeudi dernier, il y eut tout un chapitre au Conseil Municipal de Ris-Orangis consacré à la dite « question Rom ». Saisi de la chose par une question écrite, le Maire a rappelé qu'une Commune ne pouvait seule répondre à la situation, parole sage ô combien, mais parfaitement inutile étant donné qu'il ne se trouve pas une seule âme ici-bas pour prétendre le contraire. Le Maire a en outre insisté sur sa volonté que l'apaisement gagne enfin les esprits, parole ô combien nécessaire tant les deux tracts distribués sur les marchés de Ris-Orangis ce samedi matin rendent compte de la perte de sang froid de quelques uns (lire plus bas les deux grands morceaux de poésie en question). La controverse ainsi nourrie n'a que faire de ce qui effectivement a lieu. Elle se poursuit hors sol, à l'endroit où se livrent les misérables joutes partisans, comme à l'endroit, souvent concomitant, où pullulent les fantômes dont la publication reste, dans la République qui est la nôtre, passible de poursuites pénales.

Alors, il est tout à fait dommageable que ces excités là, que le Maire désignait donc jeudi comme les ennemis de toute espèce de réponse sereine et apaisée, ne se soient pas déplacés jusqu'au cœur du dit « problème » après le marché. Place de l'Ambassade, ceux qui s'alarment légitimement de la présence des rats auraient, avec jubilation sans doute, décompté un à un les cadavres de rongeurs paniqués par les coups de pelles et de pioches donnés par notre armée d'une trentaine de valeureux nettoyeurs du dimanche, compagnons d'Emmaüs de Longjumeau y compris. Emportés par l'énergie et l'enthousiasme de cette équipée, et stupéfaits sans doute par la détermination des femmes du bidonville à lui prêter main forte - quel numéro de Rodika et Eugénia ce matin, les deux anciennes du bidonville, les pieds tant et si bien plantés au beau milieu de la montagne de déchets, qu'elles la firent vaciller! -, ils auraient nécessairement pris part à l'opération hors norme : en une journée, 500 sacs de 100 litres, soit 50 000 litres de merdes en tout genre évacués. Cerise, ils auraient partagé le couvert dans l'enceinte de l'Ambassade, et goûté ainsi à l'incroyable cuisine de Toinette. Il est fort à parier qu'ils seraient revenus demain, dès 10 h, pour en remettre une couche dans la joie et la bonne humeur.

Dans l'effort, ces acharnés de la « solution » par la pelleteuse auraient eu le loisir de discuter avec les uns et les autres, et de comprendre que personne ici-même ne rêve de voir le bidonville se pérenniser, ce à quoi contribue précisément la pelleteuse qui ne fait que se reproduire telle situation, quelques mètres plus loin il est vrai. Ils auraient appris qu'ici-même nous pouvons mobiliser enfin tous les acteurs publics, bien au delà de la seule Mairie, pour faire la démonstration qu'une sortie du bidonville par le haut est envisageable : le Conseil Général en a fait le vœu par lettre écrite au Préfet lundi dernier; le Ministère de l'Égalité des territoires et du logement, par l'entremise du PUCA, s'est engagé à prendre part au chantier par sa décision en date du 12 décembre 2012; la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement s'est dite déterminée à s'engager dans le processus lors de notre réunion en date du 21 décembre; lors d'une conversation téléphonique en date du 26 janvier que nous avons eu avec lui, le député Thierry Mandon s'est dit tout à fait favorable à la réunion de l'ensemble des acteurs concernés autour d'une table pour enfin travailler; il n'est aujourd'hui que le Maire pour refuser de ne plus être seul face à la question, alors que lors de notre rendez-vous en date du 25 janvier il avait fait part de son désir d'entrer en projet avec le PEROU. Ces excités qui ne l'auraient donc plus été en apprenant tout ceci auraient définitivement compris qu'ici-même nous prenons

soin de l'espace, et ainsi des personnes dont on parle beaucoup mais auxquelles on a pris l'habitude de ne pas parler. Ainsi, auraient-ils saisi que ces citoyens européens rêvent d'habiter avec nous, et avec eux par là même, dans la sérénité et l'apaisement.

### **VENEZ NOMBREUX**

*Une manifestation est prévue le mardi 5 février  
2013 devant la mairie de RIS-ORANGIS, pour  
soutenir le maire contre les associations qui  
veulent absolument empêcher l'expulsion des  
camps de ROMS.*

*RIS-ORANGIS devient la plus grande poubelle  
de France ; sept camps se sont installés à l'appel  
des associations, 200 à 300 ROMS rien que pour  
notre ville.*

*Cet été, les rats qui cohabitent avec eux vont  
envahir toutes les rues.*

*Ces camps sont de vraies décharges.*

**TRACT ANONYME  
DISTRIBUÉ SUR LE  
MARCHÉ DE RIS-  
ORANGIS LE 2 FÉVRIER  
2013**

## Sont-ils devenus fous ?

Il y a à Ris-Orangis, plusieurs camps de Roms dont celui en bordure de la Nationale 7 et de la Départementale 31. Près de 200 personnes vivent dans ces bidonvilles qui nous renvoient à un autre âge.

Insalubres et dangereuses, ces installations de fortune doivent être évacuées rapidement dans le respect du droit.

En effet, le risque est permanent pour les Roms eux mêmes qui vivent dans des conditions de sécurité et d'hygiène catastrophiques, pour les riverains qui utilisent notamment le stade Gagneux et pour les automobilistes qui roulent à proximité.

**Le péril est imminent.** Tous ceux qui ont un regard objectif sur cette question l'ont compris depuis plusieurs semaines déjà.

En outre, les troubles de voisinage, à la tranquillité et à l'ordre public sont également manifestes. Dire le contraire serait mentir. La colère gronde sur notre commune à juste raison.

Pour ne pas que cette colère dégénère en exaspération radicale, le Maire de notre commune, Stéphane RAFFALLI, a interpellé solennellement l'ensemble des autorités concernées pour organiser le démantèlement dans les meilleurs délais et les meilleures conditions. Par ailleurs, il a veillé, en accord avec l'Education nationale, la Directrice d'académie et le Préfet à la scolarisation de 12 enfants dans des conditions optimales pour les enfants de nos écoles et les enfants roms (2 enseignants spécialisés pour des enfants non-francophones en permanence).

Ces décisions responsables qui garantissent la cohésion sociale de notre ville doit être saluées et soutenues par tous les citoyens engagés dans la vie locale ainsi que par toute la communauté rissoise.

Le Parti socialiste de Ris-Orangis entend ici dénoncer avec force l'instrumentalisation excessive et dangereuse mise en œuvre par certaines personnes se réclamant de partis de Gauche : Amar Henni, Daniel Rouiller, Denis Krys qui se sont érigés en défenseurs des Roms au mépris des intérêts réels de ces populations en grande précarité et de toute considération portée aux Rissois.

Leur mot d'ordre :

- ils s'opposent au démantèlement de ces bidonvilles insalubres et dangereux pour tous,
- ils souhaitent établir ce campement sur notre commune durablement,
- ils s'opposent à l'organisation mise en place pour la scolarisation des 12 enfants,
- et ils n'entendent pas la colère qui gronde.

Sont-ils devenus fous ?

Ce sont les mêmes qui agitent les peurs sur le Plateau (rue Henri Sellier et avenue Auguste Plat) et oublient de rappeler aux Rissois qu'ils ont toujours voté contre la Police municipale, la mise en place des caméras de vidéo protection, le recrutement des agents de médiation, l'amélioration des relations Police municipale / Essonne habitat, le renforcement des relations Police municipale / Police nationale. Où est la cohérence? Où est l'intérêt des Rissois?

« Vraiment, sont-ils devenus fous pour être à ce point en dehors des réalités de notre commune ».

Michèle LAPLAZA

- Je souhaite être informé-e des initiatives du Parti Socialiste  
 J'adhère au Parti Socialiste

Nom et Prénoms :

Adresse :

CP :

Télé :

Coupon à renvoyer

Parti Socialiste

Michèle Laplaza

39 rue Johnstone & Peckitt

91130 RIS-ORANGIS

Tel. : 01 69 02 35 10 michèle.laplaza@wanadoo.fr

## GRÂCE À HÉRACLITE DIMANCHE 3 FÉVRIER 2013

800 000 litres de déchets évacués en un week-end.

1 dos bloqué.

3 poulets engouffrés.

1 prodigieux plat de Toinette partagé.

1 atelier dessin offert aux enfants par Loubna.

1 atelier danse offert aux enfants par Emma.

5 nouvelles toilettes sèches mises en service.

2 bacs à compost construits.

30 pelles prêtées par Bellastock.

3 averses de grêle.

1 soleil resplendissant néanmoins.

50 ami(e) s mobilisé(es).

5 compagnons Emmaüs tout autant mobilisés.

1 journaliste du Parisien ébahi.

D'innombrables rats expulsés.

Ce fut un beau week-end.



« PAR LA SEULE  
PRÉHENSION D'UN  
ESPACE DE VIE, CES  
LIEUX DÉLAISSÉS  
ENCOURAGENT DES  
GROUPEUX EUX-MÊMES  
« DÉLAISSÉS »  
À LA RÉINTÉGRATION  
D'UNE VIE SOCIALE  
(...). C'EST UNE  
APPROPRIATION  
INTELLECTUELLE  
ET MANUELLE,  
« D'INTÉRÊT  
GÉNÉRAL ». »  
EDITH HALLAUER ET  
PATRICK BOUCHAIN,  
« CONSIDÉRANT... »,  
P. 185.

PHOTO :  
SÉBASTIEN THIÉRY

## LE VISAGE DU PEUPLE QUE NOUS FORMONS D'ÊTRE ENSEMBLE

JEUDI 7 FÉVRIER 2013

On ment plus qu'il ne faut par manque de fantaisie :  
la vérité aussi s'invente.

Antonio Machado, Nuevas canciones XLVI - 1924

Une centaine de personnes craignant que les rats n'envahissent les rues de Ris-Orangis à cause de la prolifération de Roms sur le bidonville ont obtenu mardi soir l'oreille du Maire, et quelques médias tournant autour de l'affaire ont fait de cela un événement : le Maire, dit-on, a remercié cette courageuse prise de position d'administrés légitimement exaspérés. « On les a enfin trouvés », semble-t-on nous affirmer, ces membres du bon peuple, sincères car non encartés, dont la voix est pure car non « instrumentalisée ». Ainsi agit le tract dit « anonyme », retentissant d'une pensée que, prétendument, nulle organisation n'organise. Voici enfin trouvée la parole vraie, presque émouvante, au milieu de ce fatras de professionnels de la politique qui s'insultent par habitude. Et c'est imparable, puisque sans doute incontestable : une centaine de personnes au moins, sur les 28 000 que compte la commune, espère qu'enfin ces hommes-rats débarrassent leur propre plancher.

En face, les organisations militantes se révoltent, s'insurgent, s'étranglent. Puissamment organisées, elles ne parviennent néanmoins pas à faire aussi fort que cette poignée d'anonymes. Car la voix de ces organisations ne défraie pas la chronique. Attendue là, leur voix ne porte pas. Ce que l'on veut voir apparaître à Ris-Orangis, au cœur d'une affaire que personne ne sait aborder, c'est le peuple, le spontané, celui qui ne ment pas, celui qui par définition s'avère pétri de bon sens. Quitte à ce que le pire sorte de cette bouche là. Le génie de ce texte est là : dans sa non signature, laissant entendre que le cri qu'il porte est authentique.

L'action du PEROU n'a peut-être qu'un seul horizon : élaborer des outils afin qu'une bonne partie des 27 900 Rissois silencieux se saisisse enfin de ce qui a lieu, affranchie de la parole massue des partis comme de la parole assassine des misérables sectes. Un Collectif de Rissois Solidaire est né dans l'élan, sur le chantier de l'Ambassade. Il s'est organisé, se réunit tous les lundis à 18 h 30 dans l'Ambassade, invente un nouveau quotidien, apporte bientôt de l'eau ici-même et ramasse depuis deux mois les ordures ménagères des familles. Ce collectif doit s'étoffer de mille autres citoyens lassés de voir se répéter une non-politique clouant les familles au quotidien misérable qui est généralement le leur. Place de l'Ambassade, les Rissois viendront prendre part à ce qui s'avère effectivement une ville : un lieu d'échange, de solidarité, de construction commune. Ainsi verront-ils les masques tomber de ces Roms qui n'en sont jamais vraiment, et découvriront-ils sous le toit de l'Ambassade, ou sur le sol de la petite place que nous construirons ce week-end, le visage du peuple que nous formons d'être ensemble.

Alors, la question pourra-t-elle se reposer autrement : quelle Europe construire, dans la situation économique et sociale qui est la nôtre et qui conduit nombre de nos voisins à vivre dans des bidonvilles, sous des tentes, dans des voitures ou sur le trottoir ? Alors, la question gagnera-t-elle en ampleur, en ambition. Alors, la question que posait mardi cette centaine de personnes réunies dans la Mairie se retrouvera-t-elle frappée de ridicule. Car ces enfants ne sont des rats qu'aux yeux de ceux qui demeurent incapables de les ouvrir. Le visage de ces gosses, réinventé par de

nouveaux regards se posant sur eux, prendra les traits de nos voisins. Trompé par l'évidence, la centaine d'anonymes se taira alors que parole sera rendue au peuple véritable, celui que nous devenons dans l'acte de construire ensemble.



PHOTO :  
SAMUEL GARCIA

## UN WEEK-END AU PEROU

### VENDREDI 8 FÉVRIER 2013

Les statistiques le prouvent : 3 français sur 4 ne savent pas que faire le week-end. Aux 75 % de lecteurs de ce blog concernés par cette statistique, rappelons que demain comme après demain à Ris-Orangis, dès 10 h du matin, mille animations vous sont proposées Place de l'Ambassade :

- Evacuer des sacs d'ordures, sous l'enthousiaste patronage de Jean-Pierre.
- Construire une petite place centrale avec de jolis bancs, sous la folle direction de Charlotte.
- Animer un atelier de dessin, sous l'inventive baguette de Loubna.
- Animer un atelier de danse, sous la pétillante poigne d'Emma.
- Partager un déjeuner dans l'Ambassade, sous le bienveillant regard d'Yvette.

Essayer le PEROU le week-end, c'est y revenir en semaine.

PS : Vendredi 15 février après-midi, réservez votre après-midi RTT.



« C'EST UNE QUESTION D'ESPACE, MAIS SURTOUT DE TEMPS : IL FAUT ÊTRE DANS LA PERMANENCE, NON DANS L'URGENCE, QUI DÉTRUIT TOUT, NE CONSTRUIT RIEN ».  
PATRICK BOUCHAIN,  
15 MAI 2013

PHOTOS : JEAN LARIVE

## DRAWING PEOPLE TOGETHER

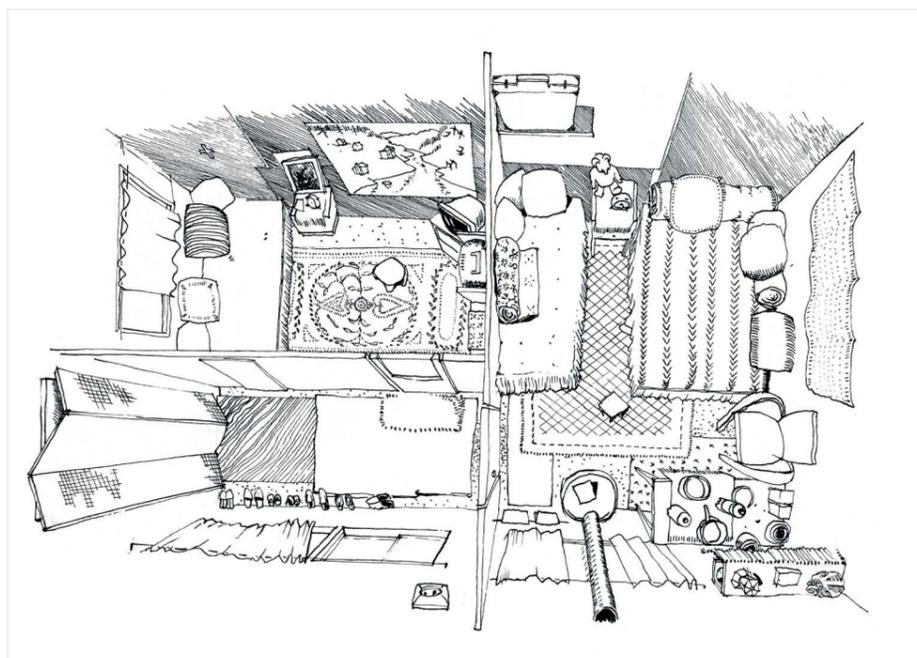
SAMEDI 9 FÉVRIER 2013

Pendant que le Maire s'embourbe comme en atteste l'article paru dans Libération hier, la Place de l'Ambassade entreprend le chemin inverse, les copeaux de bois ayant recouvert tel un tapis les lieux.

Dans le même temps, les Voeux des mères, collaboration du photographe Jean Larive et du graphiste Yannick Fleury, ont été édités et parviendront cette semaine dans les boîtes aux lettres des élues de la République, de celles qui siègent au Conseil Municipal de Ris-Orangis comme de celles qui siègent à l'Assemblée Nationale ou au Sénat.

A chacun ses vœux : non loin de là, au moment exact où nous tracions au sol l'emprise de notre future petite placette de 5 m sur 6 m, l'équipe d'architectes Populous, dont le mot d'ordre est « drawing people together », remportait le projet du Grand Stade de Rugby de Ris-Orangis, d'un coût total de 575 millions d'euros. Malgré une économie un brin plus modeste, nous ne désespérons pas de « drawing people together », notamment vendredi à l'occasion de l'inauguration de cette place sur laquelle nos invités surprises pourront clamer des vers, voire exécuter quelques pas de danse...

A chacun son art du dessin, et un degré variable d'attention porté à la vie des hommes : non contente de concevoir et construire la place du bidonville, l'architecte Charlotte Cauwer s'immerge chez les uns et chez les autres, le temps d'un « relevé habité », démontrant qu'effectivement ici on y habite.



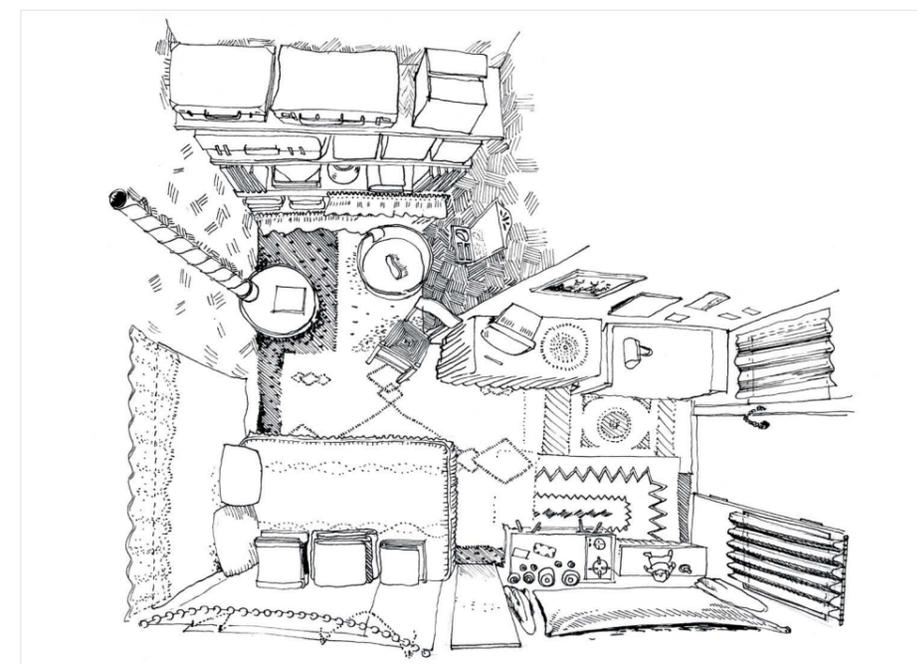
DESSIN :  
CHARLOTTE CAUWER

## ENFIN ?

MARDI 12 FÉVRIER 2013

Nécessairement, la situation va se régulariser, et l'école est au bout du chemin. Après le Défenseur des droits, voici Amnesty International qui par lettre publique en date du 7 février souligne combien ce qui se passe à Ris-Orangis n'a aucune raison d'être, si l'on considère les droits évidemment, mais les enfants tout autant.

Tout ceci fut répété, réécrit, ressassé, jusqu'à ce que pointe une fatigue, à moins qu'il ne s'agisse d'une colère : celle de simples citoyens ne comprenant pas comment des gardiens des lois, élus de la République, peuvent à ce point demeurer sourds au texte. Dany ou encore Rebecca intégreront bientôt l'école républicaine qui les attend, comme nous ne cessons de le penser depuis ce 22 décembre où nous avons invités les enfants des écoles voisines dans le bidonville. Voici donc venu le temps des chemins renversés, et de la rencontre scellée.



« IL FAUT REVENIR  
À UNE POLITIQUE  
DU RÉCIT, IL FAUT  
RE-RACONTER LES  
PROBLÈMES POUR  
TUER LA LANGUE DE  
BOIS, POUR QU'ILS  
REDEVIENNENT  
COMPRÉHENSIBLES. »  
PATRICK BOUCHAIN,  
15 MAI 2013

DESSIN :  
CHARLOTTE CAUWER

## **NOTRE FOLIE. AVEC ISRAËL GALVAN DEMAIN APRÈS-MIDI. JEUDI 14 FÉVRIER 2013**

La raison commande de s'inquiéter de tonnes d'immondices accumulées en lisière de Ris-Orangis, de centaines de rats qui s'y ébrouent, et de l'établissement, au beau milieu de ce cloaque, de familles entières. La raison commande d'évacuer les déchets, de dératiser, et de traiter telle situation sanitaire avec la plus grande des déterminations. La raison - légale! - commande telles actions aux collectivités territoriales, en l'occurrence à la Commune, à la Communauté de communes, ainsi qu'au Département, en vertu du Code général qui leur est consacré.

Il est fou de ne rien entreprendre, de faire la sourde oreille aux interpellations, de laisser s'envenimer la situation. Il est fou de laisser se préparer l'accident et, en adoptant alors la posture du dit « responsable », de hurler au péril imminent. Il est fou de croire ainsi conquérir le droit d'expulser les personnes qui souhaitent vivre comme nous, à distance des rats.

La raison commande de s'inquiéter de voir quotidiennement les familles traverser la Nationale 7 afin d'accéder à la borne à incendie qui leur sert de point d'eau. La raison commande de faire traverser le point d'eau, pour éviter que ça ne soit davantage les familles qui le fassent. La raison - légale! - commande telle mesure élémentaire, en l'occurrence à la Commune, en vertu du Code général sus-évoqué, mais aussi en vertu de nombre de conventions internationales valables en France aussi bien qu'en Somalie.

Il est fou de ne rien entreprendre, de ne pas offrir un accès à l'eau aux personnes vivant là, alors que le chantier voisin par exemple - l'édification d'une patinoire monumentale! - est agrémenté en eau comme il se doit. Il est fou de laisser se préparer l'accident et, en adoptant alors la posture du dit « responsable », de hurler au péril imminent. Il est fou de croire ainsi conquérir le droit d'expulser les personnes qui souhaitent accéder à un point d'eau.

La raison commande de s'inquiéter de voir s'installer un bidonville en France en 2013. La raison commande de s'enquérir aussitôt que possible de telle situation, de prendre soin des personnes, et de mettre en œuvre tous les moyens à disposition - communaux, départementaux, régionaux, nationaux, européens - afin d'accompagner les personnes vers une situation meilleure. La raison - légale! - commande telle politique publique, au moins en vertu de la circulaire du 26 août 2012 et des textes qui s'y rapportent, sous l'égide de l'Etat.

Il est fou de ne rien entreprendre, de ne pas enquêter sur tel établissement humain, de ne pas mobiliser les compétences nécessaires et suffisantes à la mise en œuvre de réponses adaptées à cette situation. Il est fou de demeurer bien à distance du bidonville et des citoyens européens qui l'habitent, de ne diligenter auprès de celles-ci que les forces de l'ordre pour les intimider à souhait, et de laisser s'accroître l'exaspération des riverains et leur colère. Il est fou de laisser se préparer l'accident et, en adoptant alors la posture du dit « responsable », de hurler au péril imminent. Il est fou de croire ainsi conquérir le droit d'expulser les personnes qui souhaitent construire parmi nous une vie meilleure.

La raison commande de se porter auprès de l'humanité qui a lieu malgré tout, de lui faire de la place, et d'y trouver la notre. Il est fou de la mépriser : c'est ainsi se mépriser soi-même. Et pourtant, comme le rapporte cet article paru ce jour dans le

Républicain, ceux qui font aveu public de mépris s'imaginent encore ennemis des fous.

Puisque la raison qui prévaut aujourd'hui est délirante, s'avérer parmi les fous est signe de bonne santé. Je suis, nous sommes au PEROU, « complètement fous », et, ce faisant, en quête d'une raison politique enfin restaurée. Fous, nous le sommes assez pour avoir passé nos journées d'hiver à construire avec ceux qui vivent là afin, dans l'acte, d'altérer les frontières et, d'une œuvre construite, faire la pierre angulaire de notre histoire commune. Fous, nous le sommes assez pour avoir serré dans nos bras chacune de ces personnes lors de l'inauguration de l'Ambassade, jusqu'à ce qu'elles entendent combien indispensables elles sont à notre monde. Fous, nous le sommes assez pour avoir évacué à la main 130 000 litres de déchets, construit une dizaine de toilettes sèches et les bacs à compost qui vont avec, installé trois containers à eau de 1000 litres qu'une organisation internationale viendra approvisionner régulièrement, déversé des dizaines de mètres cube de copeaux afin de mettre hors boue le site, mis en place un ramassage des ordures ménagères avec la précieuse mobilisation du Collectif de Rissois Solidaires, organisé des cours d'alphabétisation des femmes, mis en place des ateliers plastiques, d'écriture, de photo, de danse, et engagé simplement le processus d'une relation créatrice à laquelle prennent part quotidiennement des riverains. Notre démonstration est ainsi follement élémentaire : faire ensemble pour réactiver de la politique, art consistant par définition à créer du possible. Aux antipodes des positions ancrées dans la défaite, la poigne crispée sur le fusil de chasse.

Et puisque notre folie ne nous empêche nullement d'être épris du droit, rappelons au passage combien il est fou de considérer qu'il puisse y avoir « péril imminent » en l'espèce. D'abord parce que le péril, en droit, doit émaner d'un édifice (« une construction de toute nature élevée au dessus de la terre » - CA Paris, 26 novembre 1946 - JCP. G. 1947 II, 3444), et parce que la cause du péril doit résider dans la construction elle-même, et non pas lui être extérieure. Ensuite, quand bien même s'acharnerait-on, un « arrêté de péril imminent » devra être précédé d'un rapport d'expertise judiciaire sollicité auprès du Tribunal Administratif et concluant à l'existence d'un péril « grave et imminent ». Seule une expertise « complètement folle » pourrait conclure ceci après enquête sur la Place de l'Ambassade...

Et puisque notre folie ne nous empêche nullement d'être épris du droit, rappelons au passage combien il est fou de considérer qu'il puisse y avoir expulsion pour l'un ou l'autre des dangers évoqués ici ou là : multiplication d'ordures, présence de rats, nature boueuse du sol, traversée de la Nationale 7, etc. Car, la compétence du Maire en termes de police générale l'oblige à prendre toute mesure nécessaire à la préservation de la sécurité des personnes, sous réserve que la prescription soit proportionnée au risque. Pire : l'édile doit apporter la preuve de la pertinence de ses prescriptions. Ainsi, en raison de ce raisonnable principe de proportionnalité, l'évacuation ne peut être ordonnée que s'il n'existe pas de solution moins contraignante pour assurer la sécurité des personnes. Or, le PEROU avec ses modestes moyens, a ouvert le chemin de réponses pragmatiques sur les déchets, les rats, la boue, l'eau, défaisant l'ô combien fol argument selon lequel seule l'expulsion serait concevable.

L'Ambassade, qui restera droite et fera tenir avec elle toutes les baraques alentour, fut frappée du sort du comédien Didier Galas, et inaugurée par le merveilleux Arlequin qu'il fut, devant les enfants, devant notre enfance. Le radeau, place centrale du bidonville, sera inauguré demain par Israël Galvan. Danseur de haut vol, il frappe le sol tant et si bien qu'en jaillissent des histoires, qui font nos mémoires. Au Théâtre de la Ville en ce moment, il donne « Le Réel », et arrache à l'oubli la tragédie des

**VOIR ANNEXE 1  
PAGE 34**

tziganes exterminés par le régime nazi. Tel est le spectacle auquel assistent tous les soirs de cette semaine des familles du bidonville invitées par l'immense artiste, avec la complicité du Théâtre de la Ville et de Jean-Marc Adolphe, rédacteur en chef de la revue Mouvement.

En ce moment même, Yvette, Daniela, Dragomir et Fiorina assistent au spectacle. Mais le maestro souhaitait nous apporter sur place un peu de son souffle, nous serrer dans ses bras à son tour, nous rendre indispensables à son monde. A 16 h demain vendredi 15, nous lui ferons l'hospitalité, à lui et à tous ses musiciens, bercés par la douce folie d'être ici. Pour mieux partir un beau jour ailleurs. Mais ensemble.



« MAIS IL Y A DES CAS OÙ CE SENS-LÀ, CELUI QUE DONNENT AU TERRITOIRE LES SERVICES DU CADASTRE, SERT À NE PAS VOIR, À NE PAS ENTENDRE. »  
JEAN-MICHEL FRODON,  
« CONSIDÉRANT... »,  
P. 157.

PHOTO :  
MERRIL SINÉUS

## LE RÉEL SAMEDI 16 FÉVRIER 2013

Si nous étions sans mémoire, nous ne nous retrouverions pas aujourd'hui à Ris-Orangis à œuvrer comme des demeurés. Si nous étions sans mémoire, nous ne flanquerions pas nos corps auprès de celles et de ceux qui aujourd'hui connaissent ce contre quoi nos aïeux, et les aïeux de nos aïeux, se sont battus, à en perdre la vie. Nous sommes des vieux, des ancêtres, frappés de l'empreinte des luttes d'hier et d'avant-hier, accrochés à l'héritage des victoires d'antan. Nous sommes âgés, profondément âgés, et ne cesserons de vouloir donner aux conquêtes de nos pères une nouvelle jeunesse. Nous vivons d'une éternelle promesse, et ne sommes pas prêts de la laisser mourir.

Yvette, riveraine de 76 ans, a accompagné Daniela, Fiorina et Dragomir au Théâtre de la Ville jeudi soir pour traverser « Le Réel », pièce donnée par Israël Galvan. Hier matin, alors que nous préparons la venue du maestro Place de l'Ambassade, elle me confie son ravissement, son émotion, et, dans l'élan, une citation de Galvan : « Les forces qui vont me manquer un jour, je les dépense ». Yvette, infatigable militante de RESF, de la Ligue des Droits de l'Homme et de l'ASEFRR, d'ajouter : « Cette citation, c'est moi ! ». Ses mots me transpercent, j'en alerte mes amis du PEROU qui tout autour de l'Ambassade prépare la fête. Nous ferons de cette citation un emblème ! Une heure plus tard, un portique est dressé sur le seuil du bidonville, face à la Nationale 7, et offre ces paroles à la ville entière.

Albert, riverain de 80 ans, m'attrape devant l'Ambassade à 18 h, alors qu'Israël Galvan a déjà foulé le sol du bidonville et qu'une assemblée merveilleuse a élu domicile sur ce qui, alors, a le visage de la plus belle place du monde. Grand et sec, le visage marqué par la fatigue, la parole d'Albert est grave et trempée de tristesse : « Je n'ai plus beaucoup de temps, je vais mourir bientôt, je veux faire quelque chose de bien avant. Je veux un jour par semaine le passer avec vous ici ». Il ajoute qu'il ne sait pas faire grand chose, que ce qu'il nous apporte n'est sans doute que trois fois rien. Je lui réponds que nous en sommes tous là, mais que nos trois fois rien rassemblés font tout l'or du monde. Il sourit un peu, je l'embarque sur notre radeau, ce plancher magnifique construit par Charlotte, Sylvestre, Jean-François, Victoria, Merril, Margot, et tant d'autres, et nous tous. Là, Israël Galvan danse. Nos corps, nos histoires, et nos mémoires le rejoignent. Ce parquet magnifique voguera jusqu'à la nuit tombée, frappé de nos pas et de nos rires réunis. Nous sommes alors des vieillards ivres de bonheur, conquérants comme des enfants.

Il est de bon ton, dans nos luttes contemporaines contre le dit « mal logement », de diligenter sur les lieux de l'hécatombe une star qui saura attirer les caméras et, en arrière plan, faire découvrir au téléspectateur l'ampleur du désastre. Ainsi s'agit-il de « sensibiliser » comme ils disent et, ce faisant, d'activer la grande machine à solutions qu'en France tout au moins nous considérons être l'Etat. La dramaturgie se doit d'être accablante : la star se doit d'être démaquillée, l'œil noir, la tonalité sombre ; les précaires se doivent de s'afficher résolument précaires, sans relâche, sans ambiguïté ; la misère se doit d'écraser la scène, tant et si lourdement que le spectateur doit se la prendre dans le ventre et hurler qu'il suffit. Ainsi se conçoit une action bien menée : elle fera du bruit, du buzz, du nombre, du résultat. L'on forcera peut-être ainsi la machine à produire les solutions qui n'en sont pas, à mettre en branle la construction d'habitats qui n'en sont pas, à faire se répandre le tissu d'une ville qui n'en est plus une.

Par chez nous, au PEROU, les coutumes sont tout autres. Didier Galas, artiste sublime, vint ouvrir l'espace de l'Ambassade le 22 décembre : la promesse de sa venue fut motrice du chantier, son Arlequin vint inaugurer l'espace, le bidonville transfiguré par l'enthousiasme s'en empara la seconde d'après. Israël Galvan, autre artiste sublime, vint ouvrir l'espace de la Place centrale le 15 février : une promesse, un geste inaugural, l'invitation faite à chacun émerveillé de s'en emparer. Non que nous ne souhaitions pas faire du buzz. Mais parce qu'il y a plus urgent, plus crucial : tout est à inventer, et nos forces, celles qui nous manqueront un jour, doivent aujourd'hui même œuvrer à l'éclosion de ce qui n'a pas encore lieu. Alors, ce chemin que nous traçons ensemble Place de l'Ambassade nous met sur la voie, au moins nous-même, de cette impérieuse nécessité de créer l'hospitalité qui nous fait défaut. Plutôt que de la réclamer à des appareils ignorant tout de ce qui doit advenir. C'est ce que par chez nous, au PEROU, nous appelons être dans « Le Réel ».



PHOTO : JEAN LARIVE

## EL PAIS (UNE PLEINE PAGE PUBLIÉE DANS L'ÉDITION PAPIER D'HIER) LUNDI 18 FÉVRIER 2013

Un « apartheid » gitan près de Paris (traduction publiée sur la page d'accueil du site du Théâtre de la Ville)

Israël Galvàn, qui présente dans la capitale française son spectacle sur l'holocauste gitan, danse pour les « roms » du campement de Ris-Orangis.

François Hollande avait promis, pendant la campagne électorale, que sa politique d'immigration serait différente de celle pratiquée par Nicolas Sarkozy. « Il n'y aura pas d'expulsions en masse, mais au cas par cas », avait affirmé le candidat socialiste, et aucune minorité ne sera stigmatisée ni utilisée comme bouc émissaire ». Neuf mois après son arrivée au pouvoir, la promesse a fondu comme un morceau de sucre. Le ministre de l'Intérieur originaire de Barcelone, Manuel Valls, a dépassé le record d'expulsions établi par son prédécesseur, l'ultra-conservateur Claude Guéant. 36.822 étrangers ont été renvoyés dans leurs pays en 2012, contre 33.000 en 2011 (environ 11 % de plus) et 28.000 en 2010, d'après les données officielles. Un tiers d'entre eux étaient des citoyens européens : gitans roumains et bulgares.

Au cours des dernières semaines ont eu lieu divers épisodes de discrimination de la communauté « rom », qui donnent à penser, comme le signalent les associations de défense des droits humains, que la politique de Hollande et de Valls est identique à celle de Sarkozy et de Guéant. A Marseille on a expulsé de manière illégale des femmes enceintes et des enfants. Dans le quinzième arrondissement de Paris, on a refusé de scolariser des enfants gitans. Dans la région du Val-d'Oise on leur a refusé l'accès à la cantine scolaire.

Stéphane Maugendre, leader du Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés (GISTI), a dénoncé la brutalité et les mauvais traitements des autorités envers les gitans, et a mis en évidence le fait que ces persécutions « servent de monnaie d'échange dans un contexte économique et social de plus en plus critique ».

Le cas de discrimination le plus inquiétant se produit, aujourd'hui encore, à Ris-Orangis, une cité-dortoir située à 23 kilomètres du centre de Paris, au sud de l'aéroport d'Orly, tout près d'Evry, la municipalité où Manuel Valls a forgé sa légende de politique-gendarme.

Le maire de Ris-Orangis, un endroit désolé urbanisé dans les années soixante où l'on voit très peu de blancs, est Stéphane Raffalli, homme politique socialiste du département de l'Essonne, fief électoral de Valls et du PS. Raffalli a déclaré la guerre aux campements illégaux de Gitans, et attiré l'attention sur un bidonville construit en août dernier par quelques familles roumaines sur un terrain vague situé en contrebas de la Nationale 7.

Son intention de démolir les baraques s'est heurtée à l'avis du propriétaire du terrain, le Conseil Général, qui s'est opposé à l'évacuation. Mais cela n'a pas fait reculer le maire, qui, en septembre dernier, a refusé de scolariser treize enfants du campement dans l'établissement scolaire local. « C'est un cas évident d'apartheid » affirme Sébastien Thiéry, fondateur de l'association PEROU, qui a construit dans le campement une « ambassade », grande cabane en bois de pin qui sert à la fois d'église et de salle de dessin.

Raffalli allègue que les classes sont pleines, que les dossiers des enfants sont incomplets, qu'il n'a pas les moyens de gérer « tant de pauvreté », et pour l'instant

il a seulement accepté de placer les élèves gitans, dont l'âge se situe entre 4 et 12 ans, dans une classe spéciale, annexe du gymnase. Cela semble toujours mieux que la solution imaginée à Saint-Fons, périphérie de Lyon, où les enfants « roms » sont scolarisés depuis novembre dans un commissariat. Les ONG ont appliqué à ce nouveau concept l'expression de « classes ethniques », et tant le Ministère de l'Éducation que le Défenseur des Droits, Dominique Baudis, continuent à exiger l'inscription des enfants. Il y a une semaine Baudis a donné dix jours de délai à Raffalli pour qu'il respecte la loi. Mais, d'après ce que fait remarquer Anne, une jeune bénévole du campement « les maires savent que si les enfants sont scolarisés il sera beaucoup plus difficile d'expulser leurs familles ».

Dans le campement, vendredi fut un jour de grande fête. L'étoile du flamenco, Israel Galván, le révolutionnaire danseur sévillan, s'est rendu dans le campement pour danser et connaître par lui-même la situation de ces gitans. Galván présente ces jours-ci au Théâtre de la Ville son spectacle *Lo Real*, une vision de la persécution nazie et de l'Holocauste gitan - *Porraimos*, en langue calé - qui causèrent la mort de 600.000 romanes et sintis.

Auprès du « bailaor », dont la mère est gitane, se trouvaient Pedro G. Romero, directeur artistique de *Lo Real*, les « palmeros » Bobote et Caracafé - qui habitent le ghetto gitan de Séville « Las 3000 Viviendas », et Carmen Lérida, Uchi, danseuse issue d'une vieille lignée d'artistes de flamenco du quartier sévillan de Triana.

Dans le campement se trouvent 30 baraques, plus précaires les unes que les autres. La terre est noire et humide; il n'y ni eau courante ni électricité. Là vivent 130 adultes et 40 mineurs. De nombreux enfants sont nés en France, car la plupart des familles sont arrivées depuis dix ans, explique Dragomir, un jeune père de trois enfants. Il raconte que lui est arrivé à Paris en 2004, qu'il a été évacué « 16 fois », que tous les habitants du campement sont issus de la même localité - Bius -, et que 80 % d'entre eux sont romanes.

Les amphitrions ont dressé une estrade de bois recouverte d'une bâche de plastique pour que Galván puisse montrer son art, et sur le portail de l'entrée ils ont peint une phrase du danseur : « Les forces qui vont me manquer un jour, je les dépense ». Galván et le Théâtre de la Ville ont invité 12 habitants du campement pour qu'ils voient *Lo Real* en direct, et d'après ce que relate Dragomir, la doyenne, Ivette, âgée de 80 ans, a pleuré en voyant le spectacle, et en lisant la phrase de Galván dans le programme, elle s'est exclamée : « ça, c'est moi ».

Chaussures de sport, pantalon orange et doudoune, Galván danse des « bulerias » et « tonàs » (un des rythmes les plus ancestraux du flamenco) et quand il termine, ému et heureux, il dit : « J'ai vu de nombreux visages semblables à celui de ma grand-mère... et c'est impressionnant que les photos des années quarante dont nous nous sommes servis pour préparer le spectacle ressemblent à cela. A présent cette œuvre a davantage de sens. *Lo Real* est un regard personnel, non politique, sur le génocide gitan, sur la mort. L'idée c'est que, en dépit des difficultés, ce qui nous sauve, nous gitans, c'est la joie, l'énergie, l'envie de vivre. Voir la joie de ces gens me fait penser que nous avons réussi. Cela remplit l'œuvre de sens, c'est comme si on fermait un cercle. Le cadeau le plus beau serait que le spectacle contribue à les aider. L'accueil du public de Paris et l'accueil des gens d'ici justifie le travail accompli ».

Emilio Caracafé et Bobote, qui vivent dans le ghetto édifié dans les années soixante par la dictature de Francisco Franco pour éloigner les « calos » (gitans) du centre-ville ne peuvent croire ce qu'ils entendent. « C'est un crime d'éduquer ces enfants à l'écart des autres. C'est comme si on leur disait : « vous êtes différents et le serez toujours. C'est comme si on disait que tous les « payos » (les non-gitans) sont voleurs parce qu'Urdangarin est un voleur », s'indigne Caracafé.

« Ce qu'est en train de faire la mairie est illégal », leur explique l'activiste Sébastien Thiéry, et cela se passait déjà ainsi sous le gouvernement de Sarkozy. De nombreux maires de gauche et de droite agissent ainsi. Ce n'est pas une question de partis, c'est la société française qui est malade et obsédée par les gitans.

Le problème semble chaque fois plus réel. Vendredi un article de la presse locale débutait par la phrase suivante dite par un habitant de Ris-Orangis : « Le moment est arrivé de sortir les fusils de chasse ». Cependant tous les français n'ont pas cette obsession. Le même jour, une vingtaine de bénévoles de tous âges aidaient à organiser la fête de Galván. Et un habitant est arrivé à pied avec un chariot transportant un matelas; il expliquait « J'ai appris ce qui se passe avec ces gens et j'ai décidé que je veux faire quelque chose pour eux avant de mourir, car j'ai déjà 80 ans ».

Les ONG espèrent que la visite des artistes donnera une visibilité à un problème que de plus en plus de gens en France semblent ignorer. La polémique concernant les expulsions a largement baissé de ton parce que le gouvernement socialiste évite d'attiser verbalement la xénophobie, mais les renseignements indiquent que les démantèlements forcés sont en augmentation.

D'après l'Association Européenne pour la Défense des Droits Humains (AEDH), qui suit depuis plusieurs années les démolitions, 11.803 gitans furent évacués en 2012. Et 65 % (7.594) le furent entre juin, date de l'arrivée au pouvoir des socialistes, et décembre. En 2011; Guéant fit évacuer 9.396 romanes, et un an auparavant, lorsque Sarkozy stigmatisa les gitans au cours de son célèbre discours de Grenoble, à peine 3.300.

L'industrie de « l'expulsion volontaire » est bien huilée depuis qu'elle fut instaurée en 2006, et il y a même des autocars spécialisés dans le transport des romanes expulsés jusqu'aux aéroports, où on les embarque dans des vols charters collectifs. Mais, à Paris, il n'est pas rare de voir, aujourd'hui encore, des familles gitanes dormir dans la rue, surtout vers Opéra et Bastille. Près de la place dédiée à la Révolution se trouve le Bureau de l'Immigration et de l'Intégration qui octroie les « aides humanitaires pour le retour des citoyens européens ».

Et pourtant, ce dispositif de rapatriement semble être victime de ses propres paradoxes : son succès l'a rendu inopérant et trop onéreux, car de nombreux expulsés reviennent une seconde fois. Le coût total en 2011 a été de 20,8 millions - 9,4 millions pour le transport et 11,4 correspondant à la prime au retour de 300 euros -. Avec la crise, le Ministère de l'Intérieur a réduit le montant des aides et, depuis le 1er février, l'aide aux adultes est passée de 300 euros à 50 euros. Pour les enfants, elle passe de 100 à 30 euros.

Ce changement laisse supposer que les arrivées et les expulsions vont diminuer. « Le problème est que ceux qui restent, comme ceux de Ris-Orangis, ne reçoivent pas d'aides pour respecter les droits élémentaires : logement décent, accès aux soins médicaux, à l'éducation, puisque la France persiste à ne pas recourir aux fonds européens d'aide aux romanes », explique Sébastien Thiéry.

Même si c'est incroyable, la deuxième économie de la zone euro, qui compte 65 millions d'habitants de toutes races, ne parvient pas à trouver le moyen d'accueillir quelques milliers de gitans par an. Le 21 janvier, le Comité Européen des Droits Sociaux du Conseil de l'Europe a condamné Paris pour « violations manifestes » des droits de la communauté gitane. Ces accusations n'ont pas provoqué la moindre réaction du Gouvernement ni de ses alliés de la gauche radicale. Seuls les écologistes, associés au gouvernement, ont protesté, mais de façon si discrète que le consensus n'est pas entamé.

Valls, qui, l'été dernier, s'est efforcé de justifier sa politique, a expliqué qu'il se trouvait contraint aux évacuations car, d'après ses déclarations à ce même journal, les maires

de gauche lui en faisaient la demande... Cela se passe de commentaires. Les grands moyens de communication traitent à peine ce sujet, la droite reste sans broncher, les sondages - il est toujours le ministre le plus populaire - approuvent sa « fermeté » et les maires répètent sa ritournelle.

Donc, les gitans continuent à être les indésirables officiels; ils semblent être les seuls à ne pas trouver une place dans la docte et humaniste République française. Malgré tout, à Ris-Orangis, les enfants, les adultes et les vieux survivants du « Porraimos » n'ont perdu ni l'envie ni la joie de vivre. Même si, bien entendu, les forces qu'ils dépensent aujourd'hui, ils ne les auront plus demain.

Traduction : Chantal Albertini (merci!)

## **LE PAYS (UNE PLEINE PAGE PUBLIÉE PAR LE MAIRE AUJOURD'HUI)**

MARDI 19 FÉVRIER 2013

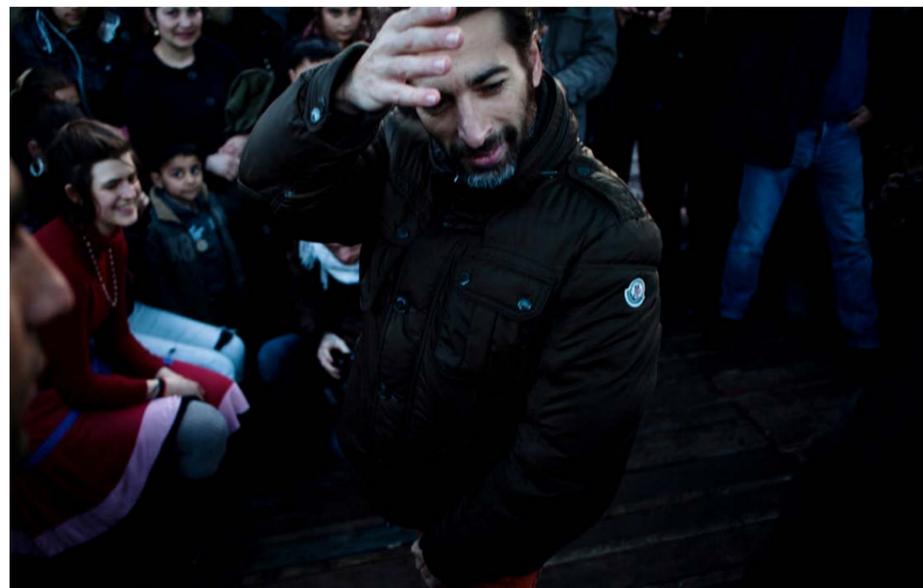
Une irrésistible aversion pour le changement demeure en ce pays prétendument changé. La question de la scolarisation des enfants du bidonville à Ris-Orangis ne cesse d'en être la démonstration tristement éclatante.

Le changement, c'est aujourd'hui : cette douce matinée du 18 février exactement où nous avons appris qu'enfin les enfants du bidonville allaient franchir, demain mardi 19 février, le seuil de l'École Républicaine Rissoise. Circulaire du Premier Ministre, ultimatum du Défenseur des Droits, et lettre publique d'Amnesty International avaient ces dernières semaines rappelé la Commune à la légalité la plus incontestable, tant et si bruyamment que le refus de scolariser n'apparaissait pas seulement comme scandaleux, mais aussi comme invraisemblable. Le Préfet a heureusement tranché, et restauré en vertu de sa fonction la force de la loi sur le territoire. Enfin, comme nous l'annoncions dans ce blog le 29 décembre dernier : Dany ira à l'école!

Le changement, c'est pas pour aujourd'hui : dans le même temps, alors que chacun souhaiterait pouvoir classer l'affaire, n'en tenir aucun grief à ses protagonistes, laisser enfin ces gosses tranquilles forcément heureux de rencontrer d'autres gosses, et aborder avec calme et détermination le vaste chantier de l'accompagnement des familles vers un avenir meilleur, le Maire s'est fendu d'une page de nouveau invraisemblable distribuée à chacun des enseignants de l'école qui accueillera demain les enfants, et devrait faire de cet événement une fête. Lapidaire, cette page s'avère pour autant pleine d'un sentiment indéfinissable, belliqueux sans aucun doute, rancunier peut-être, déplorable en tout cas, car encore une fois parfaitement contraire à ce que commande la situation : créer les conditions d'une paix sociale avec ces familles européennes. Comment expliquer qu'en ce pays, nous en soyons parvenus là? Comment expliquer aux lecteurs d'El Pais (voir billet précédent), que nous soyons tombés si bas?

## TOUT CE QUI N'EST PAS DONNÉ OU PARTAGÉ EST PERDU (PROVERBE TSIANE)

MARDI 19 FÉVRIER 2013



« UNE DES PLUS GRANDES AGRESSIONS CONTRE TOUS LES INDIGNÉS IDENTIFIÉS DE GAUCHE, CE SONT LES FÊTES ET LA JOIE QUE LE PEROU A DÉPLOYÉES, CE QUI RELÈVE DE L'INACCEPTABLE ».  
MICHEL BUTEL,  
22 MAI 2013

PHOTOS : JEAN LARIVE

## JUSQUE LÀ MARDI 26 FÉVRIER 2013

Jusque là, nous avons été sages, et d'une courtoisie à toute épreuve à l'égard de chacun de nos interlocuteurs publics. D'abord des lettres, ensuite des coups de fil, parfois des premières rencontres avec des directeurs de cabinet ou des conseillers techniques, puis enfin des rendez-vous avec les instances politiques. Le chemin, somme toute laborieux, nous a finalement conduits jusque devant les principaux responsables concernés ce dernier mois : Maire, Député, Président du Conseil Général. Le Préfet, enfin, nous a accueillis mardi dernier à 15 h 30.

A chacun de nos échanges, à de rares exceptions près, nous avons pu noter une volonté manifeste de ces acteurs publics de construire des réponses inscrites dans le droit fil de la loi, c'est à dire durables et respectueuses de chacune des personnes habitant le bidonville de la Place de l'Ambassade. A chacun de nos échanges, à aucune exception près, nous avons pu prendre acte de leur volonté de coopérer avec le PEROU, de suivre la perspective expérimentale qui est la sienne. Ainsi pouvait-on valider quelques-unes de nos hypothèses méthodologiques : construire hors norme, pour faire respecter la loi; prendre soin des espaces, pour renouveler l'art de prendre soin des hommes; prendre littéralement position, ici et maintenant, pour créer un rapport de force favorable à l'avenir des personnes; ringardiser les calculs partisans pour contribuer à ce que s'élabore politiquement la question. Ainsi pouvait-on croire faire sortir de l'absurde la politique conduite à l'endroit des bidonvilles, et tracer quelques pistes de nouvelles réponses, enfin respectueuses des hommes.

En un sens, depuis le premier coup de pioche et le premier rat assassiné, nous avons progressé : la tradition de l'expulsion manu militari sans aucune autre forme de procès n'aura pas été respectée à Ris-Orangis. En un autre sens, le progrès demeure d'une ampleur tout à fait relative : cinq mois plus tard, nous demeurons flanqués sur un terrain sur lequel aucun des responsables sus évoqués ne daigne apporter l'eau, l'électricité, le service de ramassage des ordures; cinq mois plus tard, nous demeurons flanqués dans une situation pourrie par la menace toujours reconduite d'une expulsion imminente; cinq mois plus tard, nous demeurons flanqués dans un contexte d'urgence, de violence et de mépris à partir duquel aucune perspective durable ne peut sérieusement être envisagée.

Alors, le verbatim de chacun des échanges conduits avec les acteurs publics sera prochainement produit ici, pour cartographier les positions de chacun, pour comprendre peut-être pourquoi nous en sommes toujours là, et pour revoir sans doute enfin notre définition de la sagesse : à un certain moment, il est sage de ne plus le rester.

En attendant, sur le terrain, rien ne dévie de sa course pragmatique : répondre point par point aux dangers censés pouvoir justifier l'expulsion souhaitée imminente par le Maire, et mettre en œuvre la dératisation du terrain, l'installation d'un point d'eau, la mise en étanchéité du circuit électrique, la sécurisation des poêles à bois et des conduits d'évacuation des gaz. En attendant, sur le terrain, tout concourt à ce que s'étoffe l'humanité qui fait lieu : l'école des femmes s'est merveilleusement passée hier; le Rabbin Michel Serfaty est venu dans le même temps nous prêter main forte et faire don d'un groupe électrogène au bidonville; Intermèdes Robinson a, dans un joyeux tumulte, inauguré sa résidence à l'Ambassade ce matin; un riverain d'un âge certain s'est présenté dans le même temps en pleurs, évoquant la déportation,

l'exode, sa mère méprisée, et affichant sa détermination à nous accompagner pour ne pas voir, sous ses yeux, de telles histoires se reproduire.

Jusque là, nous, cet homme là, les innombrables personnes qui nous témoignent par leurs actes ou leurs mots un soutien crucial, sommes restés sages. Obsédés par l'idée qu'il nous faut construire, nous nous sommes épargnés de dépenser notre énergie ailleurs. Car ce qui, du côté des forces politiques en présence, nuit à cette humanité qui a lieu ne mérite pas qu'on lui consacre le moindre temps, la moindre de nos forces. Jusque là, tout au moins.



PHOTO : JEAN LARIVE

## POINT PRESSE JEUDI 28 FÉVRIER 2013

La revue Mouvement soutient l'action du PEROU ô combien : dans sa dernière livraison, en kiosques aujourd'hui, son supplément Le Journal Clandestin est tout entier consacré à l'aventure. Ce cahier spécial se livre sous la forme d'une œuvre journalistique collaborative largement nourrie des contributions des constructeurs du PEROU : Merrill Sinéus y raconte la poussée du bidonville vers la ville (« Un droit à la ville »), Aude Tincelin son travail de photographe (« L'horizon »), Sophie Triniac son Ecole des femmes (« Sur le tableau noir »), Ismaël Hallissat sa rencontre avec une famille et son histoire (« Vies de transitions »), et Marianne Dautrey, qui à Mouvement a coordonné le travail, y développe son analyse politique sur ce qui a lieu (« Fabrique de non droit »). Des dessins de Charlotte Cauwer (portraits, relevés des lieux de vie), et des photos de Malte Martin, Aude Tincelin et Merrill Sinéus finissent de donner à l'ensemble la qualité d'une enquête singulièrement riche, forte de l'humanité qui à Ris-Orangis a lieu.

Dans le même temps, Essonne Info, site bénéficiant d'une très belle audience dans le département, publie une enquête plutôt copieuse, une traversée sensible et sensée de l'action, un travail journalistique comme on en a vu assez peu en France sur le sujet ces derniers temps.

Dans le même temps, mais dans un espace confidentiel, à savoir celui d'une école d'architecture, Méлина Echivard poursuit ses recherches « embarquées » sur l'action du PEROU. Cette étudiante de l'Ecole de Paris Malaquais, qui fit son stage avec Julien Beller en l'accompagnant dans la construction de l'Ambassade, prépare ainsi son Projet de Fin d'Etudes qui aura pour titre : Bidonvilles en vi (ll) es. De l'abris au logement dans la ville contemporaine ou quelle [re] considération du bidonville en France aujourd'hui?

**VOIR ANNEXE 1  
PAGE 44**

**VOIR ANNEXE 1  
PAGE 41**

## **AVEC MILÉNA KARTOWSKI ET EVA SALINA PRIMACK, FACE À L'INIMAGINABLE**

MERCREDI 6 MARS 2013

Hier mardi 5 mars, à 6 h passées de quelques minutes, une déferlante : une dizaine de paires de godillots frappent le sol, moitié moins de poignes molestent les baraques à l'envi, des voix viriles à souhait hurlent « contrôle ! ». On imagine les gosses, la poitrine serrée par ce réveil tonitruant. On imagine les parents, la secousse, le tremblement. En fait, on n'imagine sans doute pas : c'est certainement inimaginable.

Le périple de cet escadron aussi dégueulasse qu'inutile, flanqué des insignes de la République, se prolonge une demie-heure. Le temps de dénombrer, compter, décompter, puisqu'il est de coutume en ces affaires de raisonner en chiffres non en humanité. Le temps d'humilier autant que la situation le permet sans nul doute, la belle voix pleine d'assurance d'un côté, le silence prostré de l'autre. Le temps de forcer la porte de chez Marius et, symptôme de l'ivresse générale mon Général, celle de l'Ambassade. Le temps de jouer au foot, non sans verser dans le rire gras, avec les containers d'eau installés au fond du bidonville, containers en attente de ravitaillement, ce que nous promet la Croix Rouge, ce qu'exige la situation : ce même jour, la borne à incendie où les familles se ravitaillaient a été condamnée.

Aujourd'hui, une jeune femme habitant face à chez Marius a été attrapée par la même Police Nationale sur un quai de la Gare du Nord. Elle y fait quotidiennement la manche, aussi discrètement qu'elle le peut, mais aussi systématiquement qu'elle le doit : son mari, ferrailleur, n'a plus de véhicule pour travailler ; ses deux fils, l'un de 3 ans l'autre de 12 mois, ont faim. Elle nourrit le dernier au sein. Hélas pour le gamin, ce soir elle est retenue en garde à vue. Demain sans doute sera-t-elle renvoyée en Roumanie. Deux fois hélas. En moins de 48 heures, la Police Nationale lui aura appris l'enfer.

Demain jeudi 7 mars, parce que c'est notre arme, nous ferons la fête Place de l'Ambassade. Voisinant l'enfer, foulant le sol piétiné par les soldats d'hier, Miléna Kartowski et Eva Salina Primack entamerons leur tournée européenne ici-même. Devant le rabbin de Ris-Orangis et les compagnons d'Emmaüs réunis, devant nous tous, à portée de voix de cette mère humiliée, elles interpréteront à partir de 16 h 30 des chants de femmes traditionnels Yiddish et Roms. Deux voix qui se répondent, faisant face à l'inimaginable.

## **PLACE FORTE**

VENDREDI 8 MARS 2013



« DE MÊME QUE LE VOISIN EST UNE RÉALITÉ EMPIRIQUE, ET LE RIVERAIN UNE FIGURE POLITIQUE, IL Y A LE TZIGANE COMME RÉALITÉ EMPIRIQUE, ET LES «ROMS» SONT CEUX QUI SONT CONSTITUÉS EN PROBLÈME, ET HABITENT LE BIDONVILLE ».  
ERIC FASSIN,  
28 NOVEMBRE 2013

PHOTOS :  
JOANA ZIMMERMANN

## DEBOUT DIMANCHE 10 MARS 2013

Vigneux-sur-Seine s'étend entre la Seine et la forêt de Sénart, à une dizaine de kilomètres au nord de Ris-Orangis. Quelques châteaux, quelques Grands Ensembles (dont la fameuse Croix Blanche), et un bidonville occupé par près de 400 personnes qui, le 28 janvier dernier, a défrayé la chronique. En dépit d'un « état d'insalubrité innommable » jure le journaliste qui couvre alors l'événement, Nicolas Dupont-Aignan député « Debout la République », a fait jusque là le déplacement pour pointer de son doigt souverainiste « le fruit de la bonne conscience et de la fausse générosité ». Historien devant l'Éternel, le député de conclure : « C'est le retour au Moyen-Age ».

Son hôte, le Maire UMP de Vigneux-sur-Seine Serge Poinsot, acquiesce face caméra, emmitoufflé et grimaçant. La Communauté d'Agglomération Sénart Val-de-Seine, propriétaire des lieux, avait obtenu du Tribunal de Grande Instance d'Evry une ordonnance d'expulsion datée du 5 octobre 2012. Trois mois devaient s'écouler avant la totale évacuation des lieux, avait assorti de sa décision le juge, ceci pour permettre de « trouver une solution de relogement » comme ils disent. S'alarmant bruyamment de la non exécution de cet arrêté par le Préfet, le Maire s'épanche : « Les gens veulent se réunir, comme à Marseille, en petite milice, pour faire le ménage eux-mêmes. Donc on essaie quand même, le député et moi-même, de calmer le jeu pour éviter ce genre de choses ».

Avant que l'on ait le temps de se demander en quoi cette mise en scène contribue à cette si noble ambition de calmer les esprits, le Maire de s'exclamer : « Le Préfet, que fait-il ? ». Voilà qui s'entend bien : le laxisme en plus haut lieu, ce lâché prise par l'Etat, laisse revenir à nous les vagues moyen-âgeuses, la boue et les larcins, les excréments et la violence. Face à l'abandon, le bon peuple d'ici bas entend bien se ressaisir et, à grands coups de fermeté retrouvée, faire place nette à la moderne dignité, hygiénique à souhait.

En novembre 2012, le Maire de Vigneux-Sur-Seine, alors seul dans ses bureaux, avait offert un autre fond de sa pensée à un journaliste de Télésonne. « Imaginez 400 latrines » s'indignait-il pour désigner l'objet de son courroux, avant d'exposer à la caméra une pétition que de son propre chef il venait d'adresser au Préfet, pétition titrée : « Vigneux n'est pas une décharge ! ». Serge Poinsot de menacer alors : « L'Etat a intérêt à prendre ses dispositions rapidement, parce que sinon moi je vais en prendre d'autres, et je vais laisser faire comme à Marseille, les riverains se débrouilleront, je les aiderai aussi, à virer les Roms ».

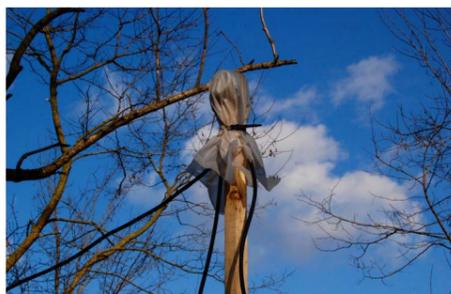
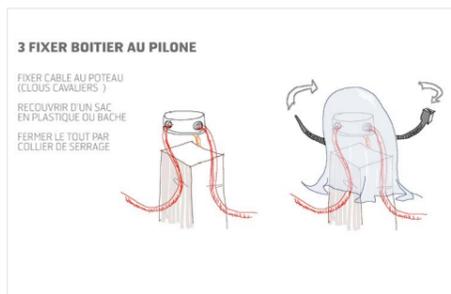
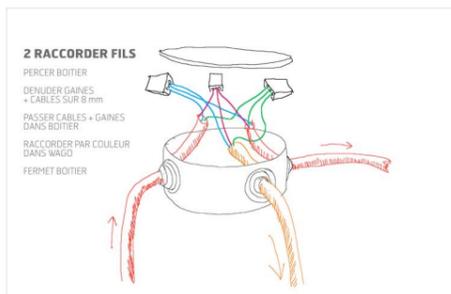
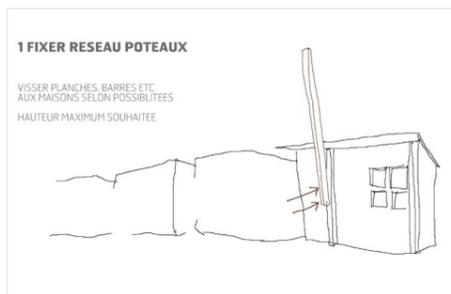
Voilà qui s'entend mieux : ça n'est pas un ressaisissement qui conduit le bon peuple à « virer les Roms », mais son propre relâchement, le « laisser faire » du premier magistrat ne rechignant pas à l'idée de s'y laisser aller, la débrouille et le sauve-qui-peut, la République plus bas que terre, dans la fange et la boue. L'irresponsabilité fière d'elle-même, l'abandon de tout, dont on feint de s'alarmer pour, la seconde d'après, en embrasser la pauvre cause. Sans doute quelque chose comme « Le Moyen-Âge » selon la vision que peut en avoir l'aterrant député Dupont-Aignan, moyen-âgeux plus qu'il ne le sait, et c'est même faire insulte à ces siècles passés.

Demain lundi 12 mars à l'aube, les forces de l'ordre de cette République là, en état d'ivresse, assaillie de vertiges, vont effectivement « virer les Roms » de Vigneux-sur-Seine. Telle est l'information donnée aux habitants la semaine dernière. Les femmes enceintes et celles avec des enfants de moins de 3 ans, responsabilité du

Conseil Général au titre de « l'Aide Sociale à l'Enfance », trouveront demain soir un hébergement. Leurs conjoints, comme le restant de cette foule jetée sur le chemin boueux d'en face, devront trouver une solution par leurs propres moyens, « par le numéro d'appel d'urgence le 115 », suggère-t-on dans les administrations concernées qui feignent d'y croire. Certes, les personnes en grande vulnérabilité médicale bénéficieront d'un hébergement d'une semaine à 10 jours, « au cas par cas ». Parce que la débandade politique érigée en morale de gouvernement sait se parer de formules singeant la responsabilité. Complètement avachie, étalée de tout son long, la République espère encore ainsi apparaître debout. La farce vaut cher : on déploiera d'innombrables CRS pour faire peur ; une belle pelleteuse pleine de vacarme pour tout anéantir ; un gros charter pour reconduire la moitié de ces personnes en Roumanie où, selon le Ministre de l'Intérieur, elles ont « vocation » à rester ; des chambres en hôtels dits « sociaux » à 2500 euros/mois pour quelques autres « privilégiées » ; et du désastre à la pelle que les services sanitaires et sociaux alentours devront traiter dans l'urgence. A plat ventre, la République coûte un bras au contribuable. Cerise sur le gâteau avarié, déposée par l'inénarrable Serge Poinsot lors de son entretien avec le journaliste de Télésonne : il faudra plus de 100 000 euros pour remettre le terrain en état.

À 10 km de ce spectacle d'un « Etat d'insalubrité innommable », avec un « E » majuscule, nous poursuivrons demain notre ouvrage, minutieux et titanesque, « responsable » ô combien : puisque les rats menaçaient, nous avons lancé une campagne de dératisation mercredi et chaque semaine pendant un mois, reviendront les équipes pour faire effectivement « place nette » ; puisque les latrines débordaient ici comme ailleurs, nous avons lancé notre chantier de toilettes sèches en janvier et le reprenons les jours prochains jusqu'à jalonner le terrain d'une trentaine de « dents en or », l'équivalent d'un dentier à quelques unités près ; puisque le feu menace, nous finalisons mardi et mercredi la mise à plat du circuit électrique, le raccordement d'un deuxième groupe électrogène offert par le rabbin de Ris-Orangis, la mise en étanchéité des prises et des raccordements, et l'installation de cinq extincteurs dans le bidonville ; puisque l'eau manque, et que les personnes traversent encore quotidiennement la Nationale 7 pour s'approvisionner, nous mettons en place avec le soutien de la Croix Rouge un ravitaillement du bidonville dans les jours prochains. Puisque l'abandon est généralisé, nous nous efforçons de rester debout, de marcher ensemble, de danser souverainement, et d'inventer à partir d'ici un ailleurs sans commune mesure avec ce qu'à Vigneux-sur-Seine demain on va offrir aux familles : l'inhabitable. Puisque le pire ne cesse d'être envisagé, nous nous efforçons de créer du meilleur, et de contaminer par la joie ce qui alentour s'expose dévasté, ce que souligne Michel Butel dans l'édito du numéro 11 de L'Impossible, aujourd'hui en kiosques, en souhaitant que « grâce » soit rendue à celles et ceux qui œuvrent Place de l'Ambassade « d'avoir inventé un pays libre au cœur d'un pays enchaîné, d'avoir ajouté le Pérou sur la carte de la France, d'avoir invité la joie à Ris-Orangis, la joie, la vie de notre monde ». C'est que la joie s'y trouve bel et bien, au fond des yeux de ces femmes et de ces hommes debout.

« IL FAUT ÊTRE SUR LE LIEU MÊME OÙ LE PROBLÈME SE POSE, SANS VOULOIR LE CONTOURNER. IL FAUT FAIRE AVEC, AGIR AU JOUR LE JOUR, SUR LE QUI-VIVE, POUR EMPÊCHER QUE LA VITALITÉ S'ÉTEIGNE À LA FORCE DE L'URGENCE OU DE L'ACTION PUBLIQUE VENUE D'EN HAUT ». PATRICK BOUCHAIN, 15 MAI 2013



## ENQUÊTE SOCIALE MARDI 12 MARS 2013

Après des « exclus », « démunis », « sans toit/domicile/abri », on s'efforce de conduire une « enquête sociale » afin de « trouver une solution ». C'est ce qui se fait de mieux, auprès donc des plus chanceux. Car beaucoup ne connaissent que l'enquête policière, et l'intervention qui la prolonge, nommée « expulsion », « évacuation », ou encore « démantèlement ». Il convient donc de se réjouir de l'organisation d'une enquête sociale qui, statuant sur les « problématiques » des personnes, contribue à l'orientation de celles-ci vers des « dispositifs adaptés ». La circulaire interministérielle du 26 août 2012 détaille le contenu et le sens de ce travail social qui doit précéder toute évacuation de bidonville : évaluation de la situation, dès l'installation, par les services municipaux; diagnostic personnalisé ensuite, conduit par des spécialistes des questions sanitaires et sociales; accompagnement des personnes vers des solutions enfin - de soin, d'emploi, d'hébergement ou de logement -. Ainsi s'agit-il, soulignent les auteurs ministériels du texte, de « stabiliser les personnes pour favoriser leur insertion ». Au regard de ce qui aujourd'hui a cours, la loi au style pourtant aride se lit telle une fable, un traité de Thomas More, une utopie.

Après de nous autres, moins « exclus », pas vraiment « démunis », jamais une enquête de ce genre là n'est conduite. Aucun travailleur social ne s'empare de notre « problématique » : notre « vie sociale », pourtant criblée de mille problèmes, s'avère le seul agent de notre « stabilisation », et d'ailleurs la preuve même de notre « insertion ». Pleurant avec, faisant l'amour avec, construisant avec, sortant avec, mangeant avec, dialoguant avec, dansant avec, déambulant avec, nous inventons ce qui doit l'être pour vivre avec. Au pauvre, on administre une enquête puis une solution comme s'il était seul au monde : dans son parcours ainsi décrit, hormis des spécialistes ès ses problématiques, n'apparaît personne avec qui inventer sa vie. Son carton raconte combien est intégrée sa condition de naufragé : y est écrit « une pièce pour vivre », et non pas « une pièce pour vivre avec vous ». On lui offre effectivement une pièce afin qu'il s'en aille vivre ailleurs. On lui cherche effectivement une « solution » pour qu'il disparaisse convenablement.

A Ris-Orangis, nous sommes ravis que la Préfecture ait mis en œuvre une enquête sociale. C'est, suite à un certain nombre de discussions entre les acteurs public concernés - Maire, Président du Conseil Général, Préfet -, ce qui aura été préféré à ce qui se fait de pire de nos jours, à ce qui menaçait le bidonville de Ris-Orangis comme tous les autres lorsque nous avons débuté la construction de l'Ambassade du PEROU. Cette enquête a eu lieu le 20 février, prise en charge par douze travailleurs sociaux. Demain, mercredi 13 mars, le PEROU est convié au rendu de cette enquête. A partir de là seront inventées des solutions pour chacune des personnes, solutions contribuant à « stabiliser » celles-ci et, ce faisant, à « favoriser leur insertion ». Il en sera ainsi puisque le texte l'exige.

mes ravis de cette initiative du Préfet, mais un peu plus pessimistes que lui : les choses sont peut-être plus complexes que cela. Après des dizaines d'expulsions manu militari, quelques nuitées parfois en hôtels dits « sociaux » - nom donné à des hôtels innommables -, des heures d'errance avec gosses et bagages sur le dos, des retours en Roumanie suivis de retours en France suivis de retours en Roumanie suivis de retours en France, des insultes et du mépris plus que la raison ne peut en prendre

PHOTO ET DESSINS :  
CHARLOTTE CAUWER

la mesure, des années sans école et sans papier, une journée d'enquête et une ou deux tables rondes entre experts risquent de ne pas suffire pour garantir « stabilité » et « insertion ».

En même temps, les choses sont peut-être plus simples que cela : vivant avec celles et ceux qui vivent Place de l'Ambassade, partageant l'ordinaire comme l'extraordinaire de leur quotidien, le ramassage des ordures comme la fête avec Israël Galvan, la maladie du gosse comme la folie de ses dessins, l'angoisse des grands parents comme la musique de leur violon, la construction de l'Ambassade comme le périple au supermarché du coin, la joie, les engueulades, les photos, les danses, et la bouffe, nous portons avec nous mille et une histoire de vies à venir. En outre, voyant venir jusqu'ici une amie pour donner un cours d'alphabétisation, un voisin pour offrir un sac de vêtements, un cousin pour se soucier de la maladie du gosse, une voisine pour partager un café avec les grands parents, de plus en plus de Rissoises et Rissois pour prendre part aux réunions du lundi soir, rire chanter et danser à chacune des fêtes que nous organisons, nous tirons les fils de ces histoires de vies à venir jusqu'à celles et ceux qui, alentour, ne demandent qu'à les accueillir. Il en va ainsi de Cécile, collégienne de Ris-Orangis qui a filmé le concert donné le 7 mars par Miléna Kartowski et Eva Salina Primack afin de porter témoignage, auprès de ses camarades de classe, de l'humanité qui fait lieu. Ainsi se tissent des relations - affectives, économiques, amoureuses, orageuses, d'intérêt, de service, etc - et s'invente un avenir, s'imaginent des à-venir.

C'est sur ce fond là que des réponses a priori inimaginables non seulement peuvent, mais doivent s'inventer. C'est dans l'épaisseur de cette « vie avec », qui s'avère l'horizon que chacun d'entre nous poursuit, que tout travailleur social devrait être invité à plonger pour inventer la vie d'un autre, qui ne pourra manquer d'être aussi un peu la sienne. Les travailleurs sociaux sont venus nous rendre visite un jour, et nous en sommes ravis. Nous les invitons désormais à venir vivre avec nous les semaines à venir, à partager l'ordinaire et l'extraordinaire de notre quotidien, à inventer avec nous, dans l'espace et le temps de vie que nous avons créés, un chemin enfin sûr conduisant nos voisins, leurs voisins, du bidonville jusqu'à la ville.

PS : Aude Tincelin et Jean-François Joly, photographes, m'envoient à l'instant un courrier, témoignage de ce « chantier social » qui est le nôtre : la vie avec, celle qui invente et s'invente. Pour découvrir le fruit de leur travail, rendez-vous le samedi 13 avril dans l'Ambassade; pour lire leur courrier, et voir les images jointes à celui-ci, c'est ci-dessous :

Il neige aujourd'hui. Nous ne pouvons pas aller à Ris Orangis montrer la première sélection que nous voulons proposer aux habitants des images qu'ils ont faites.

Nous avons 2800 images sur notre ordinateur et 1900 € sur le compte de l'association qui coordonne le financement du livre photographique à paraître en avril.

Et en attendant que le RER D circule de nouveau, en espérant que les auteurs des photographies n'ont pas trop froid dans leurs cabanes, je me dis que, lorsque le cadre est juste, la force de fabrique collective peut nous emporter plus vite que nous n'aurions jamais espéré. Et si le cadre présent est juste, c'est qu'il ose des récits différents, qu'il n'a pas peur de fabriquer des objets, des chronologies, de tisser des liens au risque de l'autre et que cela seul ouvre des territoires entiers d'exploration et de réinvention collectives.

Si tout se passe comme le veut notre petite histoire collective, le livre, La Place,

Nationale 7, Ris Orangis, par Adi Covaci, Anghel Covaci, Dana Covaci, Daniela Covaci, Florin Covaci, Gheorghe Covaci, Medalion Covaci, Monica Covaci, Gheorghe Covaci, Roméo Covaci, Sorin Covaci, Sorin Covaci, Leuntin Siveio, Pedru Stanca et Zena Stanca sortira le 13 avril et l'on fêtera cela fort.

Jean-François Joly et Aude Tincelin



**« MENER L'ENQUÊTE  
DANS LE SENS OÙ  
NOUS LE COMPRENONS,  
C'EST PERMETTRE  
QUE LES PERSONNES  
CONCERNÉES  
CONTRIBUENT ELLES-  
MÊMES À L'ENQUÊTE,  
POUR DÉFINIR LA  
QUESTION ».**  
ANTOINE HENNION,  
APÉROU,  
31 OCTOBRE 2013

PHOTOS :  
MONICA COVACI, CALIN  
COVACI, ABEL COVACI

## NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI

LUNDI 18 MARS 2013

« Les démantèlements de camps roms se poursuivront ». Tel est le titre d'un entretien accordé par Manuel Valls, Ministre de l'Intérieur, au journal Le Parisien dans son édition du jeudi 14 mars. A l'Intérieur s'était forgé le style sarkozyste, si ce n'est la philosophie politique du futur Président de la République : désinvolture et emporte pièce. L'institution en charge du maintien de l'ordre républicain, si ce n'est du contrôle social, avait alors pris le visage de l'incontrôlé. Le garant de l'application de la loi, et bientôt du respect des institutions de la République tout entière, donnait à sa fonction une identité scabreuse, promesse de bien des involutions à venir.

Manifestement, l'actuel Ministre de l'Intérieur porte aujourd'hui les stigmates de cet héritage. Ses propos ne sont pas discutables, ils sont invraisemblables. La loi de la République ne connaît pas d'identité ethnique ou culturelle; Manuel Valls nous apprend que les Roms ne « souhaitent pas s'intégrer dans notre pays pour des raisons culturelles ». Sur ce sujet précis, le Conseil d'Etat avait rappelé l'existence de l'article 1 de la Constitution à la mémoire du précédent Ministre de l'Intérieur, ce par le biais d'une décision prise le 7 avril 2011. La loi de la République ne saurait distinguer, parmi les citoyens européens, de sous catégorie impliquant quelque traitement différencié que ce soit; Manuel Valls nous apprend que « les Roms ont vocation à rester en Roumanie, ou à y retourner ». Des dizaines de milliers de Portugais, mais aussi Espagnols castillans comme catalans, tous immigrés économiques, ont franchi la frontière française en 2012; nul ne s'est inquiété semble-t-il de leur « vocation » pour quelque raison culturelle que ce soit. D'innombrables britanniques ont élu domicile en Dordogne depuis des lustres pour y vivre sans autre ressource que l'amour et l'eau fraîche; aucun charter n'est à ce jour prévu pour les reconduire jusque sur le tarmac d'Heathrow.

Dans les colonnes du Parisien, puis du Figaro le lendemain, s'expose ce que les journalistes qualifient de « politique de fermeté ». C'est se méprendre : la fermeté, du point de vue de la République, c'est faire s'appliquer la loi, toute la loi, rien que la loi. Aujourd'hui, suivant la doctrine d'un Ministère de l'Intérieur abandonné à l'incontrôlé, c'est une politique de laxisme qui s'annonce, sourde et aveugle à la loi, contraire à ses fondements même.

La veille de la publication de cet entretien vertigineux, le Préfet de l'Essonne recevait le PEROU dans le cadre d'une réunion de travail réunissant notamment les services du Conseil Général de l'Essonne et de la Mairie de Ris-Orangis, mais aussi des responsables de l'association ARIES dont l'objet est le développement de projets d'insertion professionnelle. Le Préfet en rappelait d'emblée le cadre : la mise en application, à Ris-Orangis, de la circulaire du 26 août 2012 « relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites ». La réunion débutait par un exposé des résultats de l'enquête sociale conduite le 20 février, où l'on soulignait la qualité des installations mises en œuvre par le PEROU. La réunion se poursuivait sur le thème de la mise en œuvre d'un ou plusieurs projets d'insertion à destination de « 12 familles au moins », ceci signifiant leur régularisation et leur inscription dans la durée sur le territoire de Ris-Orangis à travers un projet d'habitat temporaire à mettre en œuvre ailleurs qu'en bordure de la Nationale 7. Suivre ces perspectives tracées par le Préfet c'est contribuer à ce que démonstration soit faite que les Roms n'ont pas de vocation à errer en raison de leur culture, mais le désir de construire leur vie parmi nous en tant que citoyens européens. C'est la raison

pour laquelle le PEROU s'est affirmé convaincu de la justesse d'une telle initiative, et déterminé à accompagner les pouvoirs publics dans sa réalisation. Ces positions ont été rappelées au Préfet dans une lettre qui lui a été aujourd'hui adressée, lettre insistant sur la disponibilité du PEROU dans la perspective de contribuer à la mise en œuvre très concrète de ce projet.

Nul n'est censé ignorer que la circulaire exige que des réponses de cet acabit, visant la « stabilisation » de chacune des personnes en vue de leur « insertion » soient inventées. Sa pleine application impose donc que pour la trentaine de familles a priori non concernées par le chantier dont il était question mercredi, d'autres réponses aussi ambitieuses que cela soient inventées, et ce avec tout l'engagement du PEROU que cela peut nécessiter. Puisque nous sommes attachés à chacune des personnes avec lesquelles nous avons construit la Place de l'Ambassade, et puisque nous sommes attachés à la lettre des lois de la République, nous veillerons à ce que chacun quitte le terrain en direction d'un avenir assurément meilleur. Nul ne peut douter que le Préfet en est convaincu, et lui-même déterminé à suivre cet horizon là.

Le Maire lui-même n'est pas censé ignorer la loi, ni bien évidemment notre détermination. Or deux éléments continuent de nous inquiéter sérieusement, et de nous faire douter de ceci comme de cela. D'une part, le Préfet a rappelé que la Place de l'Ambassade devait être rayée de la carte d'ici la fin du mois de mars, ceci en raison de la position ferme du Maire sur le sujet. Accéder à ce vœu municipal, c'est fatalement faire obstacle à la pleine application de la circulaire du 26 août : la mise en œuvre du chantier d'insertion, de l'habitat temporaire pour 12 familles, et a fortiori de réponses favorisant la stabilisation et l'insertion des autres familles, nécessite tout autant de détermination que de patience. Le calendrier que souhaiterait imposer le Maire n'est donc pas seulement invraisemblable : il condamne de fait tous les acteurs publics à se retrouver hors la loi.

D'autre part, le Maire souhaite justifier l'expulsion rapide du bidonville en raison d'un « péril imminent » qui menacerait les personnes. Le Préfet, responsable de la mise en application d'un tel arrêté, n'est pas censé ignorer qu'une telle procédure nécessite, pour être engagée, quelques conditions de forme comme de fond. En tout premier lieu, tout arrêté de péril imminent doit être précédé d'un rapport d'expertise judiciaire sollicité auprès du Tribunal Administratif, et concluant à l'existence d'un péril grave et imminent. En second lieu, comme nous l'avons déjà exposé dans deux billets sur ce blog, l'un datant du 21 février et l'autre datant du 9 décembre, un arrêté de péril s'entend en droit positif au regard de l'article L.511.1 et suivant du Code de la Construction et de l'Urbanisme. Plus précisément, le danger pouvant justifier telle procédure doit émaner d'un édifice, c'est à dire « d'une construction de toute nature élevée au-dessus de la terre » [CA Paris, 26 novembre 1946 - JCP.G.1947 II]. De plus, la cause du danger doit résider dans la construction elle-même, et ne peut lui être extérieure : l'édifice doit menacer ruine, et le passage d'un cours d'eau non sécurisé devant un édifice bien portant ne saurait justifier, c'est une évidence, quelque évacuation que ce soit. Ceci nous conduit vers un troisième et dernier considérant : quand bien même un édifice menacerait-il ruine ou de prendre feu sur le bidonville, la proportionnalité de la réponse, principe fondamental en droit public, implique que les mesures effectivement prises soient les moins lourdes, coûteuses, et dévastatrices pour les personnes d'entre toutes. Or, nous nous efforçons depuis notre arrivée de répondre terme à terme aux dangers qui se présentent sur le bidonville et finissons aujourd'hui par exemple de mettre en étanchéité le réseau électrique et d'équiper le bidonville en extincteurs. Nul n'est censé ignorer que de telles réponses s'avèrent plus appropriées, et moins disproportionnées, que l'expulsion dans 10 jours des

familles n'ayant, dans ces délais, aucune chance d'accéder à ce que la loi impose : un avenir digne non seulement des être humains dont il s'agit, mais encore des citoyens européens qu'ils s'avèrent.

Pour l'heure, nous ne pouvons croire que ce qui a été engagé avec les familles, puis élaboré avec les pouvoirs publics, se trouve anéanti pour des raisons dépassant tant l'entendement que le strict cadre de la loi. Il ne peut y avoir d'autre issue qu'heureuse, ce que la loi n'ignore pas.



PHOTO :  
SÉBASTIEN THIÉRY



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ESSONNE

Évry, le 20 mars 2013

Le Préfet

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier du 19 mars relatif au campement de Ris-Orangis RN7. Comme vous l'indiquez, d'un commun accord le maire, le Président du Conseil Général et moi-même sommes mobilisés par la mise en œuvre de la plate-forme de recrutement pour un chantier d'insertion et l'installation de la base de vie de ce chantier.

Dans cette perspective, en lien avec les services du Conseil Général, je vous confirme que vous pouvez participer au travail de médiation important à conduire au profit de toutes les familles plus particulièrement celles susceptibles de participer aux chantiers d'insertion. De la même façon votre expérience en matières d'aménagement des espaces peut se révéler utile dans le cadre de l'installation de la nouvelle base de vie des chantiers d'insertion.

Dès lors rien ne s'oppose à ce que vous preniez contact avec mes services et les services du Conseil Général pour pouvoir assurer ses missions sans délais et dans l'esprit qui prévalait lors de la réunion du 14 mars dernier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Michel FUZEAU

Monsieur Sébastien THIÉRY  
Coordinateur du PEROU  
3 rue Jules César  
75012 PARIS

Boulevard de France 91 010 EVRY CEDEX  
Tél. : 01.69.91.91.91 – télécopie : 01.64.97.00.23 – [www.essonne.gouv.fr](http://www.essonne.gouv.fr)

## CHAUD FROID LUNDI 25 MARS 2013

Il y a toujours, dans l'air de ce printemps qui prétend-on s'avance, un vent qui glace, la menace d'une expulsion toujours annoncée, malgré tout l'enthousiasme, malgré toutes les promesses. Aujourd'hui encore, vers 15 h, deux uniformes ont traversé le bidonville en trombe, appareils photos au poing, jusqu'à tourner autour de l'Ambassade en promettant à tout vent que celle-ci, un jour très prochain, serait enfin détruite. On rapporte même que l'un des deux uniformes souriait ostensiblement. Pendant que l'autre, pour rééquilibrer les choses, serrait sa mâchoire aussi fortement que l'exercice en cours d'exécution le commandait sans doute à ses yeux.

C'est une drôle de politique que celle qui prend l'intimidation comme horizon. Quelqu'un, dans un bureau, la programme en tenant à peu près ce discours : « Messieurs, vous irez dans le bidonville de la Nationale 7 pour y semer un petit vent de panique ». A l'heure où la Mairie, le Conseil Général et l'Etat réunis travaillent à inventer des réponses constructives, cette expédition est d'un goût douteux. Rien ne l'explique, rien ne la fonde, si l'on se place du côté de la raison. A moins que, sous l'uniforme, on déraisonne. Ou qu'un scabreux plaisir y palpète.

Quelques heures plus tôt, dans cette même ambassade, une délégation du Conseil Général avait pris ses quartiers. Là, on avait convié la population : parmi les chantiers d'insertion en cours d'être inventés, quelques uns se présentent immédiatement, et des places sont à prendre. Ainsi invitait-on 17 personnes exactement, sélectionnées par les soins du Conseil Général lui-même, à se rendre demain matin, à 9 h, à des entretiens d'embauche. Le bidonville était traversé de joie, et d'amertume. De chaud et de froid. Nous sommes restés sur la place ensuite, à parler, et parler encore. Pour faire se mêler le chaud et le froid, et trouver un tiède somme toute agréable en cet hiver traînant. Jusqu'à ce que, dans l'ambiance, nous installions nos extincteurs : pour que ça ne brûle pas et, en réduisant ainsi en cendres l'argument du péril imminent, pour que le moteur de la pelleteuse demeure froid.

Vendredi, nous recevions une lettre du Préfet. Chaleureuse somme toute. Il s'agissait de nous dire combien notre participation au travail de médiation était « important à conduire au profit de toutes les familles », et « plus particulièrement celles susceptibles de participer aux chantiers d'insertion ». Nous pouvions ainsi apprécier qu'il était bien question, aux yeux de chacun, d'accompagner « toutes les familles ». Nous pouvions ainsi apprécier le pluriel des « chantiers », et l'évocation de multiples réponses à venir. Cette lettre tombait à pic, alors que nous programmions deux jours plus tôt, lors d'un énième apéroperou, la mise en œuvre d'un travail crucial : concevoir, pour chacun des adultes du bidonville, un curriculum vitae, riche de textes, d'images, de dessins témoignant de savoir, savoir-faire, compétences, désirs, plaisirs. Ainsi nous promettions-nous de créer un outil pour accompagner chacun aussi loin que notre action doit porter : au delà, bien au delà, de la boue et du parfum rance qui enveloppe un bidonville encroûté ; au delà, bien au delà, de ce qui n'a cessé d'être la perspective des familles jusque là. Le 1<sup>er</sup> mai, nous sommes-nous engagés, nous offrirons à chacun un CV extraordinaire, une ambassade de papier, un outil supplémentaire pour se présenter à, pour entrer en relation avec. Nous fêterons ainsi le travail, celui que nous faisons, celui que nous trouverons ce faisant.

En fin de journée, alors que la fraîcheur gagnait Ris-Orangis, nous nous sommes retrouvés dans une ambassade bondée pour la spectaculaire réunion du lundi soir,

toujours rythmée par le punch de notre traductrice de classe internationale, Ramona Strachinaru. Là, mêlés aux riverains, aux amis du PEROU, et aux curieux peut-être, les habitants prirent place et tinrent, haute, la parole. Le chaud et le froid ont été rapportés, discutés, travaillés. Puis, mille projets. Comme celui de Mathias Jud, artiste suisse, venu proposer d'installer un accès Internet au beau milieu du bidonville, son GLM présenté à la Gaité Lyrique en ce moment même. Comme Cyrille Hannape, professeur d'architecture à l'école de Rennes, venu présenter les premières esquisses des projets imaginés avec les familles que les étudiants viendront mettre en œuvre la troisième semaine d'avril : un atelier de construction ; un lavoir augmenté de deux douches. Il a aussi été question de la collaboration avec les compagnons d'Emmaüs, formidables d'opiniâtreté, des cours de français en train de se développer au bidonville entier avec un nouveau créneau le samedi matin, des dons de dictionnaires par la MJC, des collaborations à venir avec Didier Galas bientôt en résidence au Théâtre de l'Agora, Scène Nationale d'Evry, et du formidable livre de Aude Tincelin et Jean-François Joly dont la sortie est programmée le 13 avril. Ce jour là, nous fêterons le printemps, dans la douceur retrouvée.



**« LE PEROU A  
ESSAYÉ DE FAIRE  
QUE LES ACTEURS  
PUBLICS RÉPONDENT  
POLITIQUEMENT À  
UNE QUESTION QU'ILS  
NE TRAITENT QUE DE  
MANIÈRE PARTISANE,  
QUE DANS L'ABANDON  
DE TOUT ».**  
PATRICK BOUCHAIN,  
15 MAI 2013

PHOTO : JEAN LARIVE

## **INCROYABLE NOUVELLE !**

### **MARDI 26 MARS 2013**

Où il est conté qu'au regard de la seconde partie de la journée vécue Place de l'Ambassade, le pire se prépare. Où il est conté qu'au regard de la première partie de la journée, le meilleur s'envisage. Où il est conté qu'au regard de la première partie de la journée, les événements de la seconde sont au choix : surréalistes, ahurissants, incompréhensibles. Où il est conté que si le pire se précise effectivement, armés de notre détermination enthousiaste, nous mettrons évidemment tout en œuvre pour y faire face. Où il est conté que, dans ce cas là, nous aurons besoin mardi matin de la détermination enthousiaste de chacun des lecteurs de ce blog, de chacun des voisins de la Place de l'Ambassade, de chacun des étrangers en leur propre pays qui ne se reconnaissent pas dans les coutumes politiques qui ont aujourd'hui cours, et suivant lesquelles mépriser ce qui s'invente, détruire ce qui s'élabore, balayer la Place de l'Ambassade et celles et ceux qui l'habitent pourraient faire office de « politique publique ».

La journée avait paisiblement débuté. Certes, dès 9 h du matin, le parfum de l'exceptionnel enveloppait déjà les esprits : avec 17 adultes du bidonville, nous nous retrouvions dans une salle de la commune où une dizaine d'employeurs les attendait pour envisager leur recrutement dans le cadre de chantiers d'insertion. Fort de 8 années de galère sur le territoire français, dont 6 en Essonne, et 16 expulsions au compteur, Dragomir n'en revenait pas : enfin, pour une fois, opportunité lui était donnée de trouver un travail digne de ce nom, de vivre le plus simplement du monde ici-même, d'offrir à son épouse et ses trois incroyables filles un avenir de citoyens européens parmi nous. Les employeurs eux-mêmes en furent saisis, ne s'attendant pas à rencontrer tant d'enthousiasme et de désir. Un membre du cabinet du Président du Conseil Général fut même applaudi : une presque liesse pour signifier combien les perspectives de vie décente que cette matinée dessinait étaient, jusque là, hors de portée de la pensée de chacun. Mais tout exceptionnel qu'il fut, ce moment avait été préparé : depuis la veille nous en connaissions le menu, depuis quelques jours déjà nous nous attendions à en goûter le plaisir. Notre joie était donc réelle, mais contenue.

Contenir notre joie s'imposait d'autant plus qu'alentour, l'humeur était sombre et le paysage dévasté. A Ormoy, à quelques kilomètres de là, au moment même où l'on envisageait le meilleur avec Dragomir et 16 autres camarades de la Place de l'Ambassade, d'innombrables familles connaissaient l'effroi d'une nouvelle expulsion, l'errance invraisemblable, l'hébétude et la détresse. A quelques kilomètres de là, le pire avait lieu. Plus exactement : à des années lumières de là. Et le tout dans le silence le plus assommant de la presse, des élus, des indignés, et des autorités morales de ce pays. Comme si à Ormoy, sur le bidonville dit de Moulin-Galant, la vie n'avait été qu'un mirage, une lubie dont seuls quelques allumés pouvaient porter témoignage. Comme si, ici-même, rien ni personne n'avait existé. A Ris-Orangis, nous poursuivions notre conquête d'une existence, et rentrions dans le bidonville la victoire modeste, et surtout loin d'être acquise, et de surcroît encore à distance certaine de celles et de ceux qui n'avaient pas été sélectionnés pour ces premières candidatures, et que nous retrouvions alors.

Puis tout s'est précipité. Vers 15 h, une bonne douzaine de gardiens de la paix se sont présentés à nous pour nous délivrer l'incroyable nouvelle : vendredi 29 mars, le Maire

de Ris-Orangis publiera son arrêté d'évacuation ; le mardi 2 avril, sans doute à l'aube, la « libération » définitive de la Place de l'Ambassade aura lieu. A cet instant là, contenir notre joie nécessitait un effort surhumain. Enfin, après ces semaines et ces mois d'aventure commune, de doutes mais aussi d'espérance, une issue s'annonçait pour tous. Et quelle issue ! Certes, nous savions depuis quelques semaines maintenant combien les autorités s'étaient mobilisées autour de la Place de l'Ambassade : le Préfet souhaitait qu'ici même soit faite la démonstration d'une application pleine et entière de la circulaire du 26 août ; le Président du Conseil Général tenait à ce que l'on y prouve enfin qu'un avenir meilleur était possible pour ces populations tant et tant méprisées alentour ; le Maire proposait que son territoire accueille durablement un certain nombre de ces familles, et s'engageait ainsi sur un chemin on ne peut plus audacieux au cœur d'un paysage politique résolument frileux. Nous savions donc que les pouvoirs publics se mobilisaient, mais sincèrement, nous n'imaginions pas à quel point.

En moins d'une semaine donc, comme la circulaire l'indique, chacune des personnes va trouver une solution stable et une perspective d'insertion ; en moins d'une semaine, chacune des 34 familles dont le désir de s'installer en France a été relevé par l'enquête sociale diligente ici-même fin février va pouvoir trouver un foyer, intermédiaire sans doute, mais durable, chauffé, raccordé à l'eau et l'électricité ; en moins d'une semaine, les enfants vont trouver une chambre à eux, un environnement où jouer et pouvoir ici-même, chez eux, inviter leurs camarades de classe. D'ailleurs, le Préfet qui avait fait injonction au Maire de scolariser les enfants trop longtemps refusés à l'Ecole de la République, va forcément veiller, malgré le tumulte nécessairement prodigieux que telle révolution va occasionner, à ce que les enfants ne perdent pas le fil si précieux de l'école. En quelques jours à peine, on va construire de nouveaux logements, forcément expérimentaux, pour donner à ces personnes d'occuper un temps interstitiel avant de rejoindre la ville, et le droit commun. En quelques jours à peine, on va régulariser ces candidats à l'insertion, et mettre définitivement en place les chantiers prévus depuis quelques semaines : celui de rénovation du patrimoine de Ris-Orangis envisagé par le Maire lui-même ; celui de la construction d'espaces d'habitats envisagés par le Préfet ; ceux, dans le diffus, proposés par l'association ARIES ; ceux apportés là par le Conseil Général. L'œuvre est tellement immense que, bien que ne doutant pas de la détermination de chacun, nous avons peine à croire qu'un si radical changement soit pour maintenant.

Alors, vendredi, le jour même de la publication de l'arrêté par le Maire socialiste Stéphane Raffalli, nous publierons une lettre ouverte à François Hollande, Président socialiste de la République. Là, nous ne manquerons pas de souligner en quoi ce qui a lieu à Ris-Orangis éclaire d'un jour nouveau le socialisme en France en 2013, et donne un éclat tout singulier à ses promesses de campagne, à son désir de porter hautes les valeurs d'humanisme et de solidarité. Là, nous ne manquerons pas de souligner combien, dès la première année de sa mandature, l'Europe est considérée, et combien notre pays reconnaît à ce continent une histoire, des valeurs, et une destinée communes. Là, nous ne manquerons pas de porter témoignage de chacun des pas conquis à Ris-Orangis sur la bêtise et l'aveuglement, et nous lui rapporterons combien, à la lueur de cette semaine incroyable, les acteurs publics auront reconnu ce travail d'humanité. Là, nous lui proposerons de nous rejoindre dans l'Ambassade, et de nous faire partager son regard sur cette aventure et son dénouement.

Et nul besoin de souligner que, mardi matin, nous organiserons une immense fête. Plusieurs fanfares se disent d'ores et déjà disponibles, nous hésitons encore. Mais

pour un événement de telle envergure, il nous faudra d'innombrables musiciens : avis aux amateurs! Quoi qu'il en soit, dans la joie et l'allégresse, nous quitterons ce « délaissé de voirie » pour regarder vers la ville, et trouver le ou les terrains de nos nouveaux établissements. Le PEROU restera bien évidemment là, auprès des familles. L'Ambassade sera le plus naturellement du monde offerte au Maire de Ris-Orangis qui, à n'en pas douter, en fera le plus citoyen des usages.

PS : Un manque de nuance s'est glissé dans ce texte, un excès d'optimisme à peine visible. Il se pourrait en fait que mardi matin, Place de l'Ambassade, seules la violence et la bêtise s'invitent. Pour tout dire, c'est même fort probable. Ecrire l'inverse répond sans doute à un besoin vital, à l'aune de ce que nous avons construit ensemble. C'est aussi une manière de se donner l'élan pour, le jour même, faire effectivement face à la violence et la bêtise.

# 4. SUR LA DÉMO- CRATIE.

**« LE PEROU DÉROULE  
SON ACTION SANS  
RESPECTER AUCUN  
PRINCIPE DÉMOCRATIQUE »**

DENIS KRYS, MEMBRE DE L'ASEFRR,  
COURRIER DU 12 JUILLET 2013



C'est en tout premier lieu la scène de la polémique locale qui s'avère inhabitable. Des années de lutte éreintante ont convaincu nombre de militants d'une cartographie de la controverse réduite à l'opposition entre une misère Rom, conséquence d'une stigmatisation féroce, et une politique raciste, poursuivant sous d'autres formes cette violence pluriséculaire. Leur action consiste alors à exposer la misère et lever le voile sur une « politique honteuse ». De leur côté, les acteurs publics colportent à Ris-Orangis comme à Grigny les récits d'une situation de misère extraordinaire face à laquelle ils s'affirment non seulement démunis mais irresponsables, et d'une mobilisation de « riverains exaspérés » leur commandant d'agir dans l'urgence. Se représentant démunis et poussés par des administrés alarmés, ces acteurs publics mettent en œuvre une réponse qu'ils reconnaissent ne pas être une solution : l'expulsion. Simultanément, ils interprètent l'action militante comme le fait d'irresponsables à triple enseigne : non confrontés à la colère des administrés ; non confrontés à l'absence de solutions disponibles ; non confrontés à la responsabilité devant un éventuel drame pouvant advenir sur le terrain du bidonville. Sur la scène de la polémique s'affrontent donc deux porteparoles de deux entités incontestables définies en miroir : « Roms » et « Riverains exaspérés ». Quand bien même ces identités seraient-elles repérables, leur réalité ne recouvre qu'une portion infime des 50 000 habitants de Ris-Orangis et Grigny. L'action démocratique du PEROU va consister à altérer ces représentations gouvernant la dramaturgie pour faire entendre autrement les représentés, et peupler la scène de nouveaux acteurs afin que cesse le face à face stérile entretenu par quelques-uns. Ainsi nous efforcerons-nous de contredire deux ordres de savoirs

prétendus inaccessibles au PEROU parce que nourris d'une part d'une longue expérience de la « parole authentique » des familles, d'autre part d'une fonction publique éveillée à la « parole légitime » des administrés.

Durant deux ans, les exemples sont multiples d'une frontalité incessamment rejouée par représentants des Roms et représentants des riverains exaspérés. Chacune des parties saisit alors l'occasion de réaffirmer sa position, voire de la faire se raidir, au risque d'une incommensurable stérilité : l'insulte répétée à l'endroit du responsable public raciste interdit d'attendre qu'une réponse en advienne, alors qu'on ne cesse d'exiger de lui un geste de bonté ; le mépris des acteurs publics pour toutes les médiations - jugées au choix folles, impressionnistes, instrumentalisées, irresponsables - vaut mépris pour les familles dont ils n'entendent la voix qu'au prisme des caricatures en vigueur - Roms misérables ou Roms indésirables -. Travailler à peupler la scène in situ a consisté pour le PEROU à creuser « l'espace entre » : entre les acteurs, en les rencontrant un à un tout en les maintenant à distance les uns des autres afin d'éviter la reconduction d'une confrontation stérile ; entre la question et la réponse, afin de déjouer une mécanique, et donner lieu à de multiples reformulations de l'une comme de l'autre. Maires de Ris-Orangis comme de Grigny tenteront de rabattre la position du PEROU sur sa condition de « hors-sujet » : groupe d'intellectuels bobo parisiens éloignés des réalités, frivoles ou instrumentalisés. Militants de l'ASEFRR n'auront de cesse de rabattre la position du PEROU sur sa condition de

traître : d'innombrables mails et réunions de crise auront pour objet le scandale d'un dialogue créé avec les acteurs publics au mépris d'une ligne exigeant que soit hurlée une indignation. En outre, à chaque éruption médiatique, les acteurs martèleront leur message en produisant les preuves répétées de leur authenticité : le Maire de Ris-Orangis, durant l'épisode de la scolarisation en janvier 2013, en multipliant les communiqués pour affirmer combien l'exaspération est légitime allant jusqu'à réunir partisans de celle-ci, valant officialisation de leur parole scabreuse, et organiser une rencontre en Préfecture avec cette délégation ; les militants de l'ASEFRR en produisant des tracts où les « amis Roms » s'adressent à la première personne, stratégie de ventriloque produisant la fable que ces « sans voix » s'adressent ici sans médiation aucune.

L'Ambassade du PEROU consiste précisément en la création d'autres médiations. Comme lieu, elle est le siège tous les lundi soirs d'une réunion où s'entend un concert de voix traduites par une interprète hors pair, réunion qualifiée de « simulacre » par l'ASEFRR au motif que la représentation n'y est pas claire. Et pour cause : ici apparaîtra aux yeux de chacun une assemblée de sujets irréductibles à leur prétendue identité culturelle ou ethnique. Comme seuil, l'Ambassade fait invitation à des riverains de se mobiliser ni sur le thème de l'exaspération, ni sur celui de la lutte partisane, et de prendre position autrement, par le chemin d'un acte constructif et joyeux : étudiants, artistes, représentants associatifs, rabbin, curés, instituteurs, ouvriers du chantier voisin, compagnons d'Emmaüs, anonymes dessinent alors un paysage renversant la cartographie usuelle des acteurs. Nous inviterons des collectifs de riverains à se constituer dès janvier 2013 (CRS - Col-

lectif de Riverains Rissois -, puis CAR - Collectif des Ambassadeurs des Roms -), et les familles à déposer en juin 2014 les statuts de leur propre association : l'Association de la Folie en Essonne. Un autre réel, traduit par une expérience nouvelle de la situation, déclasse alors les représentations convenues et fait apparaître d'autres représentants. Malgré tous les « riverains exaspérés », et malgré une position a priori hostile, le Maire de Ris-Orangis contribuera à la stabilisation sur son territoire de 38 personnes issues du bidonville dans un centre d'hébergement temporaire. Malgré l'abjection pour tout ce qui pourrait advenir des acteurs publics prétendument racistes, les « Roms » ainsi hébergés s'établiront avec soulagement dans ce que certains militants de l'ASEFRR s'empresseront de nommer un « camp de concentration ». Aucune de ces personnes n'a péri : elles habitent toutes aujourd'hui même des logements sociaux, notamment à Ris-Orangis. Ainsi se réalise la démocratie à notre sens : par des réponses où les intérêts contradictoires s'articulent, non dans la résolution finale et morale d'une polémique par l'écrasement d'une vision par une autre.

Sébastien Thiéry,  
mardi 25 novembre 2014.



## QUI GOUVERNE ?

MERCREDI 27 MARS 2013

Un condensé des idées qui gouvernent, qui s'échangent et se répandent. Il s'agit d'une vidéo postée sur le site de la Mairie de Vigneux-sur-Seine, dans une rubrique intitulée : « Roms : la mobilisation a gagné!». Rubrique consacrée à l'annonce de l'expulsion du bidonville mise en œuvre il y a deux semaines, et évoquée dans le billet du 10 mars dernier.

À Ris-Orangis, les pelleteuses passeront bien le mardi 2 avril. C'est ce qu'ont de nouveau annoncé aujourd'hui 50 CRS déployés sur le bidonville vers 17 h 30. Histoire de bien terroriser les familles, et de flanquer quelques larmes au fond des yeux des gosses. Ce qui gouverne est cela, quelque chose comme une terreur.



PHOTO : JEAN LARIVE

## LETTRE À MONSIEUR LE PRÉFET

### JEUDI 28 MARS 2013

Monsieur Michel Fuzeau  
Préfet de l'Essonne  
Préfecture de l'Essonne  
Boulevard de France  
91 012 Evry Cedex

Paris, le 28 mars 2013

Monsieur le Préfet,

Par voie électronique, j'ai reçu ce jeudi soir une invitation en provenance de votre cabinet afin de « participer à la réunion relative à la situation en matière d'hébergement transitoire au profit notamment des 12 familles du campement de Ris-Orangis le mardi 2 avril prochain à 10 h ». Vous savez combien l'association PEROU dont je coordonne les actions accueille avec le plus grand intérêt ce projet certainement exemplaire qui, à ces familles ne connaissant depuis des années que la mendicité et le bidonville, offre enfin l'espoir d'une citoyenneté européenne de plein droit, d'une intégration républicaine, et d'un avenir heureux parmi nous. Vous savez combien nous souhaitons soutenir cette initiative, lui donner ses meilleurs chances de réussite, et contribuer avec nos compétences à l'accompagnement des familles comme à leur installation dans des conditions enfin décentes. Tous nos efforts déployés depuis des mois sur ce bidonville, tout l'enthousiasme et la détermination que nous y avons investis, visaient et visent encore un tel horizon, vous n'en doutez pas.

Vous n'êtes cependant pas sans savoir que, depuis mardi 26 mars, chaque jour qui passe voit défiler Place de l'Ambassade des dizaines de membres de forces de l'ordre. Vous n'êtes pas sans savoir qu'aux familles vivant ici, on souhaite ainsi porter l'information de l'imminence de leur « évacuation » : vendredi 29 mars leur dit-on, le Maire de Ris-Orangis publiera un arrêté d'expulsion qu'il aura pris soin de motiver pour « péril imminent »; mardi 2 avril, leur explique-t-on, vous Monsieur le Préfet mettez à exécution cet arrêté et l'on se chargera alors de procéder à leur expulsion. Ces campagnes d'information, vous vous en doutez bien, terrorisent les familles, et en premier lieu les enfants, dont certains deviendront peut-être sur notre sol d'éminents savants, artistes, hauts fonctionnaires, ou hommes politiques. Depuis le mardi 26 mars, tout semble de nouveau défait, l'espoir en tout premier lieu. A partir du mardi 2 avril, tout sera à refaire pour la majorité des personnes vivant aujourd'hui ici, et qui demain chercheront non loin un nouveau refuge comme nous le savons tous.

Aussi, vous comprendrez aisément que ce mardi 2 avril ma place sera non à la Préfecture, mais auprès des familles : là, avec bien des compagnons de route du PEROU, nous nous efforcerons de les accompagner dans cette épreuve dont personne sans doute n' imagine la violence. Certes, étant donné que vous vous y êtes engagé, je ne peux encore abandonner l'espoir de voir la circulaire du 26 août pleinement appliquée. Je ne peux donc encore abandonner l'espoir de voir les acteurs publics aujourd'hui mobilisés proposer à chacune des familles, avant toute opération de

destruction du bidonville, une réponse digne de ce nom, leur assurant la stabilité et l'insertion qu'elles appellent de leurs vœux, comme l'a souligné l'enquête sociale organisée par vos soins. Je ne peux donc encore abandonner l'espoir de vous voir refuser de mettre à exécution cet arrêté qui, en plus de faire obstacle au processus vertueux engagé sous votre responsabilité, demeure infondé en droit, comme vous ne pouvez manquer de le savoir. La coopération du PEROU auprès de vos services ne peut s'entendre que dans un état d'esprit positif, que dans un contexte apaisé, comme ce fut jusqu'à présent le cas. Mardi 2 avril, si vous veniez à effectivement exécuter cet arrêté injustifiable, nous ne saurons où trouver la paix, pas plus qu'un état d'esprit positif.

Je vous prie de bien vouloir accepter, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les plus républicains.

Sébastien Thiéry,  
coordinateur des actions du PEROU

## LE SILENCE EST D'OR

VENDREDI 29 MARS 2013

Comme les dents, le silence est d'or.

Sur les toits, l'expulsion aujourd'hui devait être criée, et l'arrêté publié. C'est ce qu'avaient promis les armées successives passées sur la Place depuis mardi : « Garde à vous, gare à vous, le pire arrive! ». A la foule interloquée, un policier roumain d'ajouter : « Da da, le pire vous sera annoncé vendredi 29 mars ». Et, comme en post-scriptum de leur démonstration de force qui s'avère d'impuissance à inventer ce qui doit l'être : « D'ailleurs, si vous pouviez débarrasser le plancher sans qu'on ait à se salir les mains, ça nous arrangerait ». A l'arrivée, à l'issue de cette journée tendue, comme en suspension : la violence en sourdine, comme une trêve, un répit; à moins qu'il ne s'agisse d'un printemps?

En attendant, pour faire de ce silence une conquête, nous avons occupé l'Ambassade. Là, nous avons accueilli les équipes de médiations venues annoncer à douze personnes leur intégration au sein de chantiers d'insertion. Quelques formalités administratives doivent s'ensuivre, mais la merveille est là, et vaut effectivement de l'or : une régularisation enfin, la sortie de cette merde là, pour Daniela, Dragomir, Nita, Roméo, Vandana, Ion, et bien d'autres, et leurs enfants Dany, Fiorina, Alex, Sorina, et bien d'autres. La preuve est faite, ici même, à l'abris de l'Ambassade, mais aussi sous l'égide des pouvoirs publics ayant travaillé à la mise en place de cette réponse exemplaire (Préfet, Conseil Général, Mairie), que les Roms n'ont pas vocation à retourner en Roumanie.

Bien des enfants et leurs parents restent aujourd'hui dans l'angoisse de l'expulsion, du grand vide qui la voisine, d'une obligation de quitter le territoire français et de ne plus rêver parmi nous, d'une nécessité d'errer de nouveau en bordures de nos nationales. Mais cette victoire d'aujourd'hui doit aussi devenir la leur. C'est ce à quoi nous nous emploierons les jours, semaines et mois à venir : ces familles ont vocation à rester parmi nous, en Europe où elles habitent.

## FRONTIÈRE

SAMEDI 30 MARS 2013

Aujourd'hui, nous avons soigné la frontière entre la ville et le bidonville, altérant ainsi leur séparation, et poursuivant le but que nous nous sommes fixés depuis le début : prendre ici position pour créer l'articulation avec l'ailleurs, faire s'agencer ces deux corps pour qu'ils n'en constituent plus qu'un seul augmenté. La frontière que nous avons soignée aujourd'hui est un seuil. Le monde entier est invité à la franchir. Ici et maintenant, comme le clament les parois de l'Ambassade, nous avons les moyens d'accueillir toute la beauté du monde.

Lundi, en chocolat, nous chercherons des œufs. C'est le monde entier que l'on souhaiterait rencontrer alors Place de l'Ambassade car, qu'on se le dise, nous aurons assez d'œufs pour tout le monde. Puisque nous avons planté des fleurs sans doute, la police nationale est passée nous voir aujourd'hui. L'un des gradés nous a informés du fait que lundi, si nous avons l'intention de chercher des œufs par ici, nous trouverons un arrêté municipal d'expulsion. Un lundi de Pâques, n'est ce pas merveilleux comme date pour annoncer aux familles que l'errance doit reprendre? Il y a là sans doute une frontière, entre ceux qui envisagent cela et nous autres. Puisque nous sommes d'infatigables péruviens, nous continuons de croire que même cette frontière là peut s'altérer.



« SI LE PEROU AVAIT  
ŒUVRÉ IL Y A DE  
CELA DES ANNÉES,  
SON ACTION AURAIT  
EU TELLEMENT  
PLUS D'ÉCHO QUE  
ÇA N'EST LE CAS  
AUJOURD'HUI, CE QUI  
EN DIT LONG SUR LA  
DÉLIQUESCENCE LES  
TEMPS PRÉSENTS ».  
MICHEL BUTEL,  
22 MAI 2013

PHOTO :  
JOANA ZIMMERMANN

## **NOUS NE SOMMES PLUS LOIN**

### **DIMANCHE 31 MARS 2013**

La pelleteuse qui, de source policière renouvelée encore aujourd'hui, s'approche de la Place de l'Ambassade n'est pas seulement conduite par un chauffeur détenteur d'un permis CACES, mais par des représentations. Tout n'est que distance : le bidonville grouille aux confins de la ville. Tout n'est que silence : les personnes établies là portent un visage de pierre et de charbon. Rien ne nous relie, et nous attache, à ces êtres dont l'habitat parle pour eux, et nous raconte qu'ils ont basculé de l'autre côté de l'humanité. Ce ne sont pas les Roms qui font les bidonvilles, mais les bidonvilles qui font les Roms : dès lors que trois baraquements s'établissent en lisière, on s'exaspère de voir un « campement Rom » se fixer là ; dès lors que trois planches et une fumée noire qui s'en dégage cachent un foyer, l'œil y perçoit le terrier d'un Rom, autre nom que l'on donne à ceux qui n'en ont pas. Ils habitent là, juste à côté, mais entre ces gens là et nous autres une distance infinie s'est creusée. Ce sont des lointains, que la pelleteuse rend à leur sort : elle les éloigne.

L'Ambassade s'est flanquée là comme un corps étranger au cœur du bidonville, autre corps étranger menaçant la ville qui souhaiterait s'en débarrasser, comme pour balayer un vague souvenir qui continue de lui coller à la peau. Car Ris-Orangis n'a sans doute pas manqué de baraquements constitués de matériaux hasardeux. Car nombre de très anciens Rissois, aïeux de maints élus, se sont sans doute chauffés au pôle à bois artisanal et ont vécu ici-même, en bordure de Seine, des modestes richesses des lisières. Cette fumée est si familière, infiltrée jusque dans les tissus de nos mémoires, qu'elle écœure celles et ceux qui aujourd'hui ont conquis le chauffage indolore et qui, dans leur voiture familiale climatisée, tracent sur la Nationale 7 en direction des vacances ou du bureau. L'Ambassade s'est flanquée là comme un corps étranger afin de jouer le rôle d'intermédiaire entre ces parcours, de conduit entre ces destins, d'agencement entre ce qui se tourne le dos, d'agence. L'Ambassade du PEROU est précisément cela : une agence, une rotule visant à ce que se réarticulent des relations là où ne s'étendent que des silences, là où ne germe que de la violence. Ici ne fomentent pas des mafias, des réseaux de prostitution ou des armées de voleurs : la médiation policière manque son sujet. Ici ne croupissent pas des misérables, des démunis, des relégués ou des sans voix : la médiation compassionnelle manque son sujet. Ici résident des sujets, des femmes, des hommes, des enfants, des vieillards, de l'humanité plein pot, de la joie et des larmes, notre mémoire la plus intime, ce qui nous fonde.

Nous avons débuté, un 22 décembre, en invitant les enfants des écoles voisines à rejoindre leurs camarades qui jamais ne les avaient invités chez eux. Didier Galas ouvrait ainsi l'Ambassade, tissant ce fil d'humanité. Parmi la foule : des parents d'élèves, des institutrices, des personnes qui jusque là étaient demeurées à distance. L'école s'est ainsi rapprochée, jusqu'à ce que d'autres enfants en prennent enfin le chemin, au mois de février. Nous avons poursuivi, dans la joie d'un chantier d'une chaleur inouïe : nous avons construit et dansé, et fait tant et si bien s'altérer nos identités que nous y sommes restés, devenus proches de ces lointains. Nous poursuivrons inlassablement, que la pelleteuse nous passe sur le corps ou pas : l'agence est bien là, ancrée dans nos têtes, et l'Ambassade est inviolable. Nous poursuivrons ainsi : en confectionnant à chacun un « curriculum vitae », cette ambassade de papier dont chacun a besoin pour se représenter auprès des autres. Pour raconter qui tu es, d'où tu viens, où tu vas. Pour raconter qu'on a des choses à se raconter. Nous

entrons au travail aujourd'hui-même, outillés de nos savoir et savoir-faire d'artistes, photographes, auteurs, pour confectionner à chacun d'entre ces proches les plus beaux CV du monde. Le 1<sup>e</sup> mai, nous leur offrirons ces outils, en version papier et sur clé USB. A partir du 1<sup>e</sup> mai, leurs histoires compilées en « cours de leurs vies » se dissémineront alors dans la ville entière. Où chacun fera sa vie, puisqu'il ne peut, et ne doit, en être autrement. N'en déplaise à la pelleteuse, forte mais impuissante. Nous ne sommes pas loin les uns des autres, nous ne sommes plus loin de notre objectif. Chacun pourra d'ailleurs en faire l'expérience demain en nous rejoignant dès 15 h pour ramasser des œufs Place de l'Ambassade. Ici, chacun pourra faire l'expérience de la distance effacée.

## **ALERTE**

### LUNDI 1 AVRIL 2013

11 h 30, Lundi de Pâques, mais aussi lundi 1<sup>er</sup> avril - et donc des farces et attrapes - l'arrêté est placardé Place de l'Ambassade. Il contient huit pages augmentées de photographies. Il demande à ce que sous 24 h les populations aient décampé. Il se réfère à une enquête prétendument conduite le 14 janvier par le bureau « veritas » qui, véritablement, assure que le bidonville menace de prendre feu - installation électrique photographiée, avant que l'on intervienne dessus et que l'on installe des extincteurs - et, c'est la vérité on nous jure, que l'Ambassade menace ruine : parpaings abîmés, édifice globalement « inadapté ».

Cette collection d'absurdités est placardée un jour férié, de telle sorte à ce qu'aucun recours ne soit possible : le Tribunal Administratif est fermé. Cette collection d'absurdités, flanquée de l'idée qu'elles désigneraient un « péril imminent », ne peut que très difficilement se voir opposé un recours suspensif. Ainsi va la démocratie de nos jours.

Cet après-midi, rejoignez-nous, venez voir pour le croire.



« CE QUE JE NOMME  
«ROM» EST UNE  
COMMUNAUTÉ  
CARACTÉRISÉE PAR  
L'EXPÉRIENCE DE  
LA DISCRIMINATION,  
NON PAS UNE  
COMMUNAUTÉ  
CULTURELLE OU  
ETHNIQUE »  
ERIC FASSIN,  
28 NOVEMBRE 2013

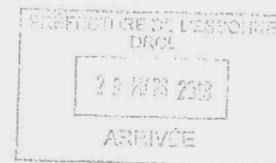
PHOTO : JEAN LARIVE

# L'ARRÊTÉ

## LUNDI 1 AVRIL 2013



DEPARTEMENT DE L'ESSONNE  
Ville de Ris-Orangis



ARRETE N° 2013/147 DU 29 MARS 2013  
Portant mise en demeure d'évacuation des parcelles cadastrées AC 43, 45 et AC 9  
Sises rue Albert Rémy (Route nationale 7)

Le Maire de Ris-Orangis, Conseiller général de l'Essonne,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2212-1, L 2121-2 et suivants,

VU le Code de la Santé Publique,

VU le Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation de la Vallée de la Seine dans le département de l'Essonne approuvé par arrêté préfectoral en date du 20 octobre 2003,

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 20 décembre 2007, modifié par délibération du Conseil municipal en date du 22 juin 2012,

VU la localisation des parcelles cadastrées AC 43, 45 et 9 assujetties à différentes servitudes publiques dont le Projet d'Intérêt Général (PIG) de protection contre les risques technologiques et industriels,

VU l'arrêté n° 2012-542 en date du 20 décembre 2012 ordonnant l'interruption de tous travaux de construction sur la parcelle AC 45 et l'interdiction de la tenue d'une manifestation le 22 décembre 2012,

VU la circulaire interministérielle NOR INTK1233053C du 26/08/2012 relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites,

VU le rapport de constatation de la police municipale n°2012-65 en date du 5 octobre 2012, portant constatation suite à intervention sur campement illicite situé près du stade Émile Gagneux,

VU le rapport de constatation de la police municipale en date du 6 décembre 2012 portant sur le recensement de la population du campement et sur le constat relatif à ses conditions de vie,

VU le rapport de constatation de la police municipale n°2012-316 en date du 10 décembre 2012 portant sur l'incendie survenu dans le campement,

VU le rapport d'intervention n°2013-12 de la police municipale en date du 11 décembre 2012 portant sur la récupération illicite de tronçons de bois,

VU le rapport de constatation de police municipale n°2012-336 en date du 20 décembre 2012, relatif à la construction d'édifice sans autorisation sous des conditions présentant un danger manifeste, constat de lieu insalubre,

VU le rapport de constatation de police municipale n°2013-10 en date du 9 janvier 2013, relatif au recensement des campements illicites sur la Ville de Ris-Orangis,

VU le rapport de constatation de police municipale n°2013-23 en date du 14 janvier 2013, relatif à un constat de péril,

VU le rapport d'intervention n° 2013-19 en date du 15 janvier 2013 relatif à la traversée dangereuse d'une voie à grande circulation par des piétons,

VU le rapport d'intervention n° 2013-24 en date du 16 janvier 2013 relatif au stationnement dangereux,

VU le rapport d'intervention n° 2013-26 en date du 17 janvier 2013 relatif à un risque de sécurité routière,

VU le rapport d'intervention n°2013-35 en date du 25 janvier 2013 relatif au comportement dangereux d'un enfant vivant sur le campement,

VU le rapport de constatation de Police Municipale n°2013- 92 en date du 14 mars 2013

VU le rapport établi par le bureau de contrôle Veritas en date du 14 janvier 2013, en matière de sécurité électrique et en matière de solidité,

VU le rapport établi par le bureau de contrôle Veritas en date du 22 mars 2013, en matière de sécurité des installations électriques,

**CONSIDERANT** qu'un campement comprenant des abris de fortune au sein desquels habitent des familles est installé sur trois parcelles AC 9, 43 et 45 appartenant respectivement Conseil général de l'Essonne cadastrée et à Réseau Ferré de France,

**CONSIDERANT** que ce campement initialement constitué de deux parties, comptait au 9 janvier 2013, d'une part un ensemble de 46 cabanons et d'autre part un autre ensemble de 15 abris installés en surplomb, soit 61 cabanons, et accueillait environ 110 personnes,

**CONSIDERANT** qu'au 20 février 2013, le nombre de personnes présentes s'élevait à 237 personnes et le campement était désormais constitué de trois parties avec 73 cabanons et 3 caravanes,

**CONSIDERANT** que le campement compte par ailleurs, au-delà de ces abris construits de manière sommaire, d'une part une « place des fêtes » constituée d'une estrade de plancher entourée de guirlandes lumineuses et d'autre part un bâtiment en bois dénommé « ambassade » destiné à accueillir du public et plus particulièrement des enfants, <sup>1</sup> d'une dizaine de mètres de longueur, d'une largeur approximative de deux mètres et d'une hauteur de deux mètres environ,

**CONSIDERANT** que le campement se situe ainsi sur une zone soumise au règlement de zone UL et plus particulièrement secteur ULa, lequel est concerné en partie par le PIG de protection contre les risques technologiques et industriels autour des installations de stockage et de conditionnement de GPL d'Antargaz, des dépôts pétroliers de la C.I.M (Compagnie industrielle et maritime) et des silos de Soufflet agriculture,

**CONSIDERANT** que le Plan Local d'Urbanisme interdit pour les terrains soumis au PIG de protection contre les risques technologiques et industriels « toute nouvelle construction ou extension d'établissement difficilement évacuables ... tout aménagement ou changement de destination des constructions existantes pouvant conduire à des difficultés d'évacuation est interdit. »

<sup>1</sup> Annexe 1 du rapport de police municipale du 20 décembre 2012 et photo n°13 du 14 janvier 2013

CONSIDERANT qu'au regard des risques que peuvent représenter ces installations classées donnant lieu au PIG de protection contre les risques technologiques et industriels, toute demande de permis de construire sur ce secteur doit être soumise à l'avis préalable de la DRIEE,

CONSIDERANT que l'installation des cabanons et du bâtiment en bois dénommé «ambassade» a été réalisée en l'absence de toute autorisation d'urbanisme et sans aucune prise en considération des règles de sécurité afin de pouvoir organiser dans de bonnes conditions l'évacuation des personnes et appréhender les contraintes résultant de la servitude du PIG,

CONSIDERANT qu'en effet, le campement par son caractère enclavé et fortement boisé n'est accessible à aucun véhicule de secours,

CONSIDERANT que les difficultés d'intervention sont renforcées par la promiscuité des cabanons donnant lieu à de simples allées piétonnes étroites,

CONSIDERANT que du fait de la localisation, les occupants sont exposés à des risques réels d'accidents de circulation, le campement se situant aux abords de la route Nationale 7 d'une part et dans le grand virage de la RD 310 en descendant de Grigny, d'autre part, comme le précise la vue aérienne annexée au présent arrêté,

CONSIDERANT qu'en effet, la route Nationale 7 compte au niveau de l'échangeur en moyenne au titre du trafic moyen journalier en 2011 le passage de 28 822 véhicules par jour, soit une estimation établie sur 24 heures de 20 véhicules par minute,

CONSIDERANT que pour la RD 310, le trafic journalier moyen est de 13 090 véhicules dont 6,4 % au titre des poids lourds soit 837 poids lourds sur cet axe par jour,

CONSIDERANT que le campement se situe par ailleurs à 300 mètres du dernier feu de circulation côté direction Paris ou Évry, sur un tronçon en ligne droite dépourvu de tout éclairage, constituant une zone d'accélération pour les automobilistes,

CONSIDERANT que de par cette localisation, les occupants peuvent être victimes d'accident de circulation dans la mesure où la Route nationale 7 comportant de part et d'autre deux fois deux voies ne comporte pas de marquage vertical et horizontal, permettant une traversée dans des conditions de sécurité satisfaisantes par des piétons et donc a fortiori par les occupants du campement,<sup>2</sup>

CONSIDERANT que, par ailleurs, en l'absence d'alimentation en eau potable dans le campement, les occupants s'approvisionnent en eau à partir de la borne d'incendie située de l'autre côté de la Nationale 7,

CONSIDERANT que les nombreux occupants du campement traversent ainsi quotidiennement la route constituée de deux fois deux voies et d'un terre plein central, dépourvue à cet endroit-là de passage piéton,

CONSIDERANT que la borne à incendie se situe en contrebas de la bretelle d'accès RD 310 à la N7 (en provenance de Grigny) et sert de voie d'insertion à la Nationale 7, en direction d'Évry,

CONSIDERANT que cette bretelle d'accès, constituée par un virage, n'offre pas une grande visibilité pour les automobilistes alors que des occupants du campement parfois accompagnés de leurs enfants<sup>3</sup> peuvent être présents au niveau de la borne incendie située en cette fin de bretelle et qu'ils peuvent être victimes d'accidents de circulation notamment lors de leurs opérations d'approvisionnement en eau,

<sup>2</sup> Photo 1 du rapport de police municipale du 10 décembre 2012 et trois premières photos du rapport du 15 janvier 2013

<sup>3</sup> Photo extraite du reportage photo « carnet de voyage chez les Rom » article d'Essonne info du 13 mars 2013 et rapport d'information de police municipale du 25 janvier 2013

CONSIDERANT que le risque en matière de circulation routière à l'égard des occupants peut également survenir de la RD 310, le campement se situant en contrebas du grand virage de cette route départementale, voie à double sens,

CONSIDERANT que cette voie ne fait l'objet d'aucune restriction de circulation pour certains types de véhicules, notamment les poids lourds,

CONSIDERANT que la fin du virage de la RD 310 ne comporte aucune glissière de sécurité<sup>4</sup>,

CONSIDERANT que si un conducteur perd le contrôle de son véhicule à la fin du virage, le véhicule en l'absence de tout dispositif de sécurité terminera donc sa trajectoire sur le campement,

CONSIDERANT que le risque d'accident de circulation résulte également du stationnement de véhicules sur le bas côté et des allées et venues des occupants du campement procédant à des opérations de déchargement des véhicules<sup>5</sup>,

CONSIDERANT par ailleurs que les conditions d'installation du campement représentent pour les occupants un risque manifeste pour la sécurité des personnes,

CONSIDERANT que le nombre croissant d'occupants de ces campements occasionne une plus grande promiscuité et surtout une réelle proximité des cabanons de fortune installés sur les parcelles AC 43,45 et AC 9, avec un risque de tensions et de rixe in situ,

CONSIDERANT que par ailleurs, la police nationale est intervenue en début de la semaine du 11 mars 2013 du fait d'un différend entre deux occupants du campement ayant donné lieu au recours à une arme de poing, factice à partir de laquelle il a été assené des coups de crosse,

CONSIDERANT qu'il est plausible que de tels événements puissent à nouveau survenir,

CONSIDERANT qu'au titre des conditions d'installation du campement, ces abris de fortune sont réalisés à partir de planches de bois, de panneaux publicitaires pvc, sans aucune fondation au sol,

CONSIDERANT qu'il en découle donc un **risque d'effondrement** des cabanons à l'égard des occupants,

CONSIDERANT que l'effondrement peut également tirer son origine du bâtiment dénommé « ambassade » dont la construction s'est poursuivie en dépit d'un arrêté municipal d'interdiction en date du 20 décembre 2012,

CONSIDERANT qu'en effet cette construction se situe à un mètre cinquante seulement côté entrée « ambassade », et à deux à trois mètres côté façade latérale du bâtiment,<sup>6</sup>

CONSIDERANT que ce bâtiment est destiné à accueillir du public,

CONSIDERANT qu'une manifestation pourtant interdite par arrêté municipal en date du 20 décembre 2012 pour des raisons de sécurité, s'est déjà déroulée,

CONSIDERANT que ce bâtiment a été l'occasion de réunir à plusieurs reprises un grand nombre de personnes, sans aucune autorisation ni intervention de toute commission de sécurité,

<sup>4</sup> Dernières photos du rapport de police municipale du 15 janvier 2013

<sup>5</sup> Photos de rapport de police municipale du 16 janvier 2012

<sup>6</sup> Photos 13 et 13 bis du rapport de police municipale du 16 janvier 2012

CONSIDERANT qu'au-delà de la réalisation en l'absence de toute autorisation, il a été constaté que ce bâtiment est posé sur des parpaings et ne dispose donc d'aucune fondation au sol sur un terrain instable et non viabilisé, étant précisé qu'il a été utilisé pour certains parpaings un système de cales à partir de minces morceaux de bois;<sup>7</sup>

CONSIDERANT qu'il a été constaté que plusieurs parpaings destinés à soutenir le bâtiment sont détériorés créant une incertitude réelle quant à la stabilité réelle du bâtiment,

CONSIDERANT que le rapport du bureau de contrôle Veritas en date du 14 janvier 2012 annexé au présent arrêté comporte en guise de conclusion sur cette construction que « les parpaings en fondation sont inadéquats : pose non scellée et sur la tranche : risque de renversement ou d'écrasement, absence de bloc de secours d'évacuation (B.A.E.S), porte fenêtre pour l'évacuation inadaptée pour une salle de classe de 40 enfants, matériau de couverture transparent : impossible de déterminer s'il s'agit de matériau avec une réaction au feu M1, éléments vitrés en verre clair inadaptés sur les issues et autour des sorties, avis réservé sur la stabilité générale »

CONSIDERANT que la question de la stabilité du bâtiment est toujours d'actualité, du fait du nombre persistant de parpaings détériorés et de l'ajout de pierres intervenu pour conforter l'assise du bâtiment<sup>8</sup>,

CONSIDERANT que cette « ambassade » située au milieu du campement est à proximité immédiate des cabanons et qu'en cas d'effondrement de ce bâtiment, il en découlera inéluctablement des répercussions sur les cabanons situés à proximité,

CONSIDERANT qu'à ce risque d'effondrement s'ajoute un danger encore plus important à savoir le **risque d'incendie**, « l'ambassade » est réalisée en bois tout comme le plancher de la place des fêtes,

CONSIDERANT que par ailleurs, les façades de certains abris sont recouvertes de cartons, d'autres sont constituées à partir de planches de bois;<sup>9</sup>

CONSIDERANT que l'intérieur réalisé à partir de tissus, rideaux et tapis, compte dans la plupart des baraquements un poêle pour chauffer et cuisiner équipé d'un système d'évacuation de fortune,

CONSIDERANT que par ailleurs il a été constaté la présence de plusieurs bouteilles de gaz, à proximité immédiate des cabanons dont certaines étaient percées ou d'autre utilisées, où à l'intérieur des abris,

CONSIDERANT que du fait de l'ensemble de ces matériaux présents sur le site, peut survenir à tout moment un incendie qui inmanquablement se propagera à une très grande vitesse en raison de l'importante concentration de produits inflammables de quelle que nature que ce soit,

CONSIDERANT qu'un incendie peut également résulter des foyers de feu constitués à proximité des cabanons ou se reproduire via la présence de cendres ou encore de barbecues aux abords des abris;<sup>10</sup>

CONSIDERANT que ce risque est manifeste du fait notamment de la présence dans certains abris de mousse industrielle utilisé comme isolant et par le mode de chauffage et de cuisson utilisé par les occupants, à l'intérieur des abris, ou encore du fait de la présence de pneus, particulièrement inflammables présents sur le campement,

CONSIDERANT que ce risque d'incendie et d'effondrement est également amplifié par l'implantation du bâtiment dénommé « ambassade » se situant à une très grande proximité des baraquements du campement,

CONSIDERANT que par ailleurs, à l'intérieur de « l'ambassade », il a été constaté notamment la

<sup>7</sup> Photos 15 à 19 du rapport de police municipale du 14 janvier 2013

<sup>8</sup> Photos du rapport de police municipale du 14 mars 2013

<sup>9</sup> Photo 10 du rapport de police municipale du 14 janvier 2013

<sup>10</sup> Photo 9 du rapport de police municipale du 14 janvier 2013

présence de mobilier, la pose d'affiches sur les murs en bois, <sup>11</sup> qui ne peuvent que faciliter la propagation d'un sinistre,

CONSIDERANT qu'il convient de noter que le risque d'incendie est accru par les conditions d'alimentation électrique des cabanons, ne garantissant aucunement la protection des personnes, ainsi que par les multiprises présentes sur le fronton de « l'ambassade<sup>12</sup> » ou encore par les guirlandes reliant « l'ambassade » à la place des fêtes,

CONSIDERANT qu'il a été constaté l'installation de groupes électrogènes dans le campement ayant vocation à alimenter les différents baraquements;<sup>13</sup>

CONSIDERANT que comme le précise le rapport du bureau de contrôle « l'ensemble des habitations provisoires est alimenté depuis un groupe électrogène extérieur DEWITEC 7500 d'une puissance de 6000 W équipée de deux prises de courant 220 V, protégées par un disjoncteur bipolaire 30 mA. Depuis ces deux prises de courant, la distribution s'effectue par des conducteurs de diverses sections (4mm<sup>2</sup>, 2.5mm<sup>2</sup>, 1.5mm<sup>2</sup>, 0.75mm<sup>2</sup>;K) »

CONSIDERANT qu'il a été à nouveau constaté le 14 mars 2013 que les fils électriques transitaient de baraquement à baraquement en l'absence de toute mesure de sécurité,

CONSIDERANT que l'installation est effectuée à partir de fils électriques dénudés ou encore à l'aide de sommaires montages à partir de ruban adhésif;<sup>14</sup> avec la présence de multiprises à portée de main des enfants, ou à proximité de matériaux facilement inflammables<sup>15</sup>.

CONSIDERANT que certains fils électriques ont par ailleurs une double utilisation à savoir vecteur d'énergie et support pour l'étendage du linge,

CONSIDERANT que les conditions d'alimentation électrique sont identiques à celles constatées lors du passage du bureau de contrôle Veritas,

CONSIDERANT que les conclusions du bureau de contrôle en date du 14 janvier 2013 consistant à souligner qu'une telle installation électrique se caractérise donc par une « isolation des épissures non assurées », une absence de protection mécanique au niveau des conducteurs, une absence de prise de terre » sont toujours d'actualité,

CONSIDERANT qu'en effet, le bureau de contrôle Veritas, à la suite d'une nouvelle intervention en date du 22 mars 2013, précise, dans son rapport, que « nos remarques figurant dans notre courrier du 14 janvier 2013 restent applicables ce jour, avec en plus suite au rajout d'éclairage extérieur, risque d'incendie, ... risque de contact direct (électrocution)...risque de contact indirect (électrocution)... »

CONSIDERANT que dans ces conditions, des accidents domestiques pour cause d'électrocution impliquant les enfants présents sur le campement peuvent survenir, par risque de contact direct (électrocution) et ou par risque de contact indirect (électrocution),

CONSIDERANT que de telles conclusions tant en ce qui concerne le risque d'électrocution que le risque incendie confirment que la vie des occupants est mise en danger,

CONSIDERANT que par ailleurs, les conditions d'installation du campement occasionnent un risque pour la **santé des habitants**,

CONSIDERANT qu'en effet les émanations de fumée résultant du système de chauffage et de cuisine utilisée par les occupants sont néfastes à la santé des habitants et plus particulièrement des jeunes enfants,

<sup>11</sup> Photos du rapport de police municipale du 14 mars 2013

<sup>12</sup> Photo du rapport de police municipale du 14 mars 2013

<sup>13</sup> Photo 4 et 4 bis du rapport de police municipale du 14 janvier 2013

<sup>14</sup> Photo 8 du rapport de police municipale du 14 janvier 2013 et du rapport du 14 mars 2013

<sup>15</sup> Photo 6 du rapport de police municipale du 14 janvier 2013 et du rapport du 14 mars 2013

CONSIDERANT qu'en effet, jonchent sur le site, à proximité des sorties de cabanons de nombreux dépôts d'ordures et immondices mêlant gravats de toutes sortes, restes de nourriture, excréments,

CONSIDERANT qu'il a pu également être constaté la présence de nourriture avariée en abondance autour des cabanons, ainsi que de rongeurs (rats, souris),

CONSIDERANT que la mise en service des toilettes sèches n'a pas mis fin à la problématique en matière d'hygiène, étant inutilisables du fait de l'amoncellement de matière fécales,<sup>16</sup>

CONSIDERANT que ces installations présentes uniquement pour la première partie du campement, ne sauraient suffire au vu du nombre total de personnes présentes sur le campement,

CONSIDERANT que le risque de propagation de maladie est amplifié par la promiscuité résultant du nombre croissant de baraquements de fortune dépourvus de toute alimentation d'eau potable,

CONSIDERANT que les lieux présentent un caractère d'insalubrité dû notamment à l'absence d'eau potable,

CONSIDERANT que de telles conditions de vie pour les occupants ont un caractère indigne, et manifestement dangereux,

CONSIDERANT qu'au regard de la localisation de ce campement, sont en conclusion identifiés des risques réels à l'égard des occupants du campement notamment en matière d'accident de circulation, en matière d'incendie, en matière de risque d'électrocution, constituant un péril manifeste pour les occupants du campement,

CONSIDERANT que cette situation compromet donc gravement la sécurité et la salubrité publiques,

CONSIDERANT que si durant la saison hivernale il n'a été procédé à aucune mesure pouvant conduire à un démantèlement du camp, il convient donc désormais d'y mettre fin sans délai, dans l'intérêt des populations occupant ce campement illégal,

CONSIDERANT que les conditions d'installation du campement imposent donc une action immédiate,

CONSIDERANT qu'il convient donc de prendre les mesures de police afin de garantir la sécurité des personnes, et donc de mettre en demeure les occupants de les parcelles cadastrées AC 43, 45 et AC 9 de libérer les lieux et de rejoindre l'un des centres d'hébergement d'urgence ouvert par l'État,

CONSIDERANT qu'au regard des caractéristiques des conditions d'installation au sein de ce campement, seul le recours aux mesures de police apparaît comme la solution permettant de répondre à cette situation d'urgence impérieuse,

#### **AR R E T E**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** ORDONNE aux occupants de les parcelles cadastrées AC 9, 43 et 45 de libérer de toute occupation les lieux dans un délai de 24 heures à compter de la notification du présent arrêté et de rejoindre l'un des centres d'hébergement d'urgence ouverts par l'État.

**ARTICLE 2 :** PRECISE qu'en l'absence de suite donnée par les occupants, il sera procédé à l'évacuation du campement, le cas échéant avec le concours de la force publique et que les occupants se verront orientés vers des lieux d'hébergement mis à leur disposition par la Préfecture de l'Essonne

**ARTICLE 3 :** Le Directeur Départemental de la Sécurité publique, le Directeur Général des Services, le Directeur de la police municipale et tous les agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 4 :** Ampliation du présent arrêté sera notifiée à  
Monsieur le Préfet de l'Essonne  
Monsieur le Commissaire central de la Police Nationale d'Évry,  
Monsieur le Responsable de la Police Municipale,  
Monsieur le Directeur du Centre Technique Municipal  
Au propriétaire des parcelles cadastrées AC9, 43 et 45

Fait à Ris-Orangis, le 29 mars 2013

Stéphane RAFFALLI



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte :  
Transmis en préfecture le :  
Publié le :

Notifié le :  
Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours Devant le Tribunal Administratif de Versailles Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

<sup>16</sup> Photos du rapport de police municipale du 14 mars 2013

## L'INARRÊTABLE

LUNDI 1 AVRIL 2013



« LA LISTE EST UNE ARME, UNE ARME TERRIBLE QUI RAINURE LA RÉALITÉ POUR DESSINER LES RAILS SUR LESQUELS LES DÉCISIONS DÉJÀ PRISES POURRONT CIRCULER ET ACCOMPLIR LEUR DEVOIR ». ROBERT CANTARELLA, « CONSIDÉRANT... », P. 78.

PHOTO JEAN LARIVE

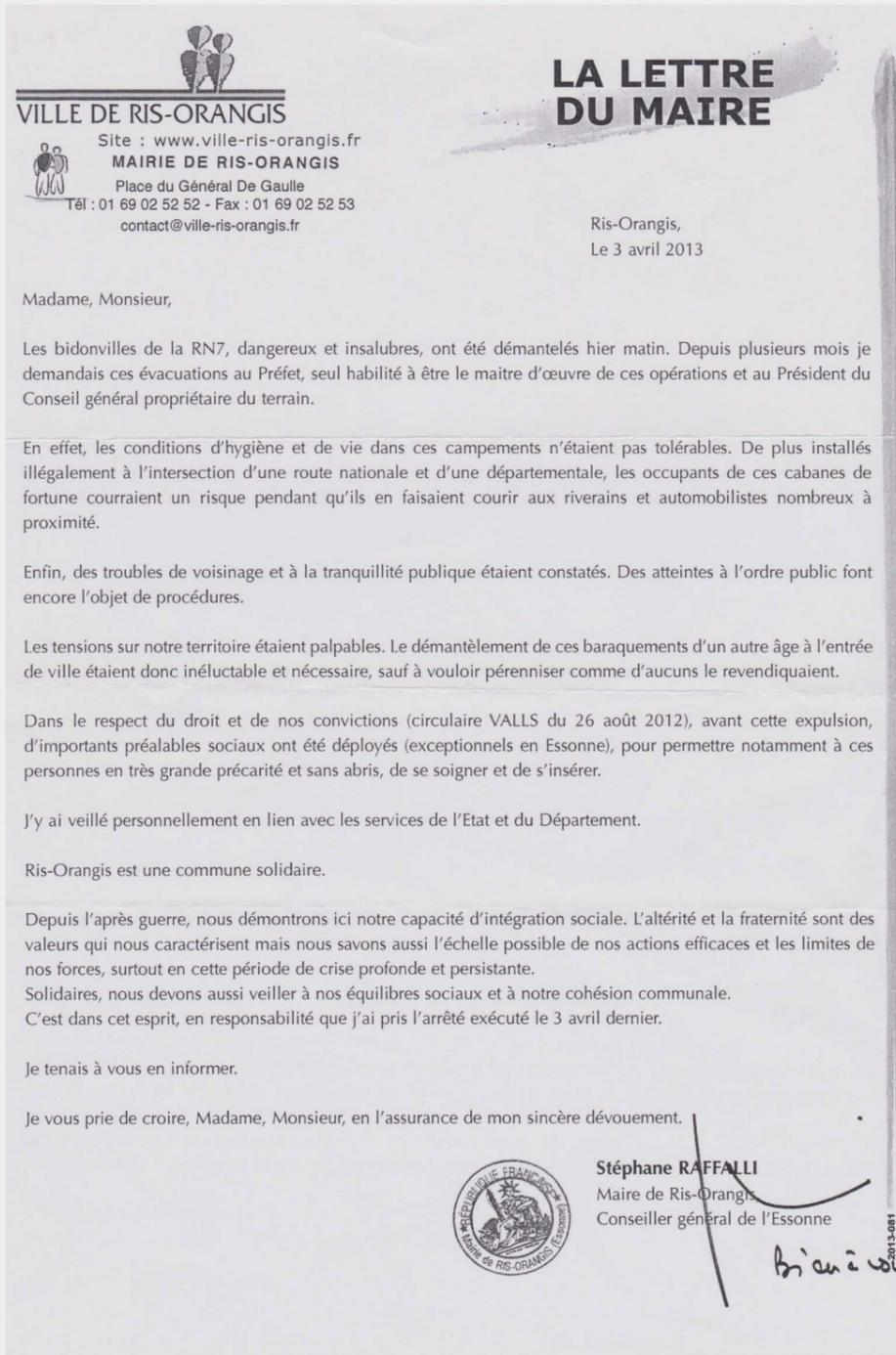
## SANS TITRE

MERCREDI 3 AVRIL 2013



« CE QUI OBSÈDE (L'ARRÊTÉ RAFFALLI) C'EST L'EMBRYON D'UNE AUTOGESTION, OU TOUT SIMPLEMENT D'UNE ÉMANCIPATION DE LA MISÈRE, QUI CHERCHE LES MOYENS DE RÉSISTER À L'ÉLIMINATION ». ETIENNE BALIBAR, « CONSIDÉRANT... », P. 51.

PHOTOS : JEAN LARIVE ET SÉBASTIEN THIÉRY



## EN ÉCHO AU VACARME

### JEUDI 4 AVRIL 2013

- Juste avant que ne soit dévastée la Place de l'Ambassade :
- « L'Ambassade du PEROU menacée d'expulsion », publié dans Médiapart le 3 avril, par Cécile Canut.
  - « Le village Rom qui résiste », publié dans le Canard Enchaîné le 3 avril, à lire ci-dessous.
  - Juste après, une fois les personnes expulsées, dont certaines se sont retrouvées soit d'ores et déjà sur d'autres terrains, soit dans une camionnette en direction de la Roumanie, soit réfugiées dans la MJC de Ris-Orangis, soit dans des chambres d'hôtels insalubres qu'elles ont quitté ce matin :
  - « Ignominie », dans Mouvement et Médiapart, par Jean-Marc Adolphe/
  - « Expulsions et incendies de camps de Roms se multiplient », dans Médiapart le 3 avril, par Carine Fouteau.
  - « France : le campement de Ris-Orangis a été évacué », sur le site d'Amnesty International
  - « Nationale 7. La force d'un bidonville », sur le site du photographe Jean Larive.
  - « En images, les dernières heures du bidonville de la Nationale 7 », sur le site du Parisien.
  - « Le bidonville de la Nationale 7 évacué », dans le Parisien.



**VOIR ANNEXE 1**  
**PAGE 53**

**VOIR ANNEXE 1**  
**PAGE 55**

**VOIR ANNEXE 1**  
**PAGE 56**

**VOIR ANNEXE 1**  
**PAGE 59**

**VOIR ANNEXE 1**  
**PAGE 58**

**« LE CHANTAGE AU RISQUE, À MÊME LE TEXTE, HABILLE ET CACHE, SOUS LES ORIPEAUX D'UNE HUMANITÉ DÉCHARNÉE, RÉDUITE À L'HORIZON DE SES RISQUES, L'ACTION DE LA VIOLENCE D'ÉTAT ». FRANÇOIS CUSSET, « CONSIDÉRANT... », P. 137**

PHOTO : JEAN LARIVE

## **(SANS) RECOURS**

### JEUDI 11 AVRIL 2013

Une semaine plus tard, une tornade plus loin, quelques mètres plus loin, à peine, voici les faits :

Sur les 130 personnes qui habitaient Place de l'Ambassade, 38 sont aujourd'hui inscrites dans un parcours d'insertion. Celles-ci sont régularisées depuis mercredi dernier, à l'instar de Dragomir qui en 8 ans d'errance en Essonne a connu, avant Ris-Orangis, 16 expulsions. La 17e, celle que nous avons connue mercredi dernier, aura été pour lui la dernière. Depuis lundi, il travaille, à l'instar de 11 autres adultes, parmi lesquels figurent 4 femmes. L'avenir s'éclaircit pour ces personnes et leurs familles destinées à rejoindre un habitat temporaire à Ris-Orangis dans quelques semaines. Aujourd'hui, quatre foyers vivent en CHRS, dans des conditions sanitaires plutôt très bonnes, malgré une situation financière très difficile encore. Demeure cependant, pour les autres, l'ahurissante solution des « hôtels sociaux » : à Aubervilliers pour trois familles, soit à 41 kilomètres des écoles des 7 enfants qui vivent ici et sont scolarisés à Ris-Orangis ; à Saint-Ouen l'Aumône pour une dernière, soit à 67 km des écoles des 3 enfants qui vivent ici et sont scolarisés à Viry-Châtillon. La veille de l'expulsion, le Préfet avait affirmé que pour ces familles là, désormais rissoises parce que domiciliées par la Ville, des réponses d'habitat dignes et à proximité des écoles seraient trouvées dès le lendemain. Une semaine plus tard, le chemin est encore invraisemblablement long. Quant à la dignité, elle demeure bien hypothétique à l'aune par exemple du stupéfiant Inn hôtel de Saint-Ouen l'Aumône, flanqué au beau milieu d'une ZAC, et présentant une hygiène bien relative.

Sur la centaine de personnes non inscrites dans le processus d'insertion, 54 ont été « prises en charges » par le Conseil Général au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance : femmes enceintes, enfants de moins de 3 ans, et personnes handicapées, deux sœurs en l'occurrence qui étaient parmi nous Place de l'Ambassade. Pour ces personnes là, la précarité n'est jamais loin : l'hôtel social délabré pour quelques-unes (plusieurs se sont retrouvées à Saint-Ouen l'Aumône, à Saint-Gratien, ou encore à Malakoff dans des hôtel miteux), et la rue qui menace. Aujourd'hui, une famille est à Trappes, une à Corbeil Essonne, une encore à Saint-Ouen l'Aumône, et les autres peu à peu rejoignent de nouveau un bidonville. A cette heure précise, une trentaine parmi ces personnes a rejoint un terrain situé à Grigny, à 500 mètres exactement de l'ancienne Place de l'Ambassade.

Les personnes qui n'ont été ni inscrites dans le processus d'insertion ni dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance, soit une cinquantaine, se retrouvent aujourd'hui dans le bidonville de Grigny. Dans quelques jours, tout le monde ou presque se retrouvera donc ici. 38 personnes sont certes aujourd'hui inscrites dans un parcours d'insertion, victoire merveilleuse démontrant que les Roms ont vocation à rester parmi nous, et notamment sur les terres du Ministre de l'Intérieur qui prétendait auparavant l'inverse. Mais l'amorce de ce parcours s'avère bien tortueux : organisé dans la plus grande des précipitations, sans aucune préparation de l'espace d'habitat, elle aura vu les familles quitter le département pendant plusieurs jours, fragilisé donc les liens tissés avec l'école et fait subir aux personnes une tempête d'inquiétude, ce qui est un comble. Au delà du cas de ces « privilégiés », à l'avenir desquels nous ne cesserons de travailler, la mise en application de la circulaire du 26 août 2012 aura aussi servi à cela : déplacer 100 personnes de 500 mètres, les faisant accessoirement

franchir la frontière séparant une commune pauvre d'une autre commune pauvre. Trois pelleteuses, 150 CRS, la terreur, la torpeur, la fatigue, les larmes, pour un déplacement de 500 mètres, et un retour en arrière de plusieurs mois : à Grigny, une boue omniprésente, nulles toilettes sèches, pas d'Ambassade, pas de dératisation en cours, pas de circuit électrique sécurisé, nul extincteur, pas de relation au voisinage tissée. Tout est à refaire, envers et contre tout ce qui ne cesse de défaire.

Considérant l'humiliation, considérant cette incessante condamnation à l'errance, considérant cette continuelle fragilisation des conditions de vie, considérant la négation de ce qui se construit, se tisse, s'invente, considérant le mépris caractérisé, considérant l'injustifiable qui prétend s'appuyer sur la loi mais ne fait que lui tourner le dos, les familles rassemblées sur le bidonville de Grigny ont entrepris de saisir la justice. 17 adultes et 26 enfants demandent au Tribunal Administratif de Versailles d'examiner leurs requêtes en référé car, l'écrit l'avocate Julie Bonnier dans son dossier, « Le préfet de l'Essonne se doit de les loger immédiatement et sans tarder, dans une structure adaptée à leur situation familiale ». A 10 h demain vendredi 12 avril, audience publique sera ouverte pour ce recours, qui doit faire date.



PHOTO :  
SEBASTIEN THIERY

## ERREUR

VENDREDI 12 AVRIL 2013

« Par ordonnance de ce jour, le Tribunal administratif de Versailles vient de rejeter les 9 recours en référé liberté tendant à enjoindre le Préfet de l'Essonne de reloger 8 familles et un homme issus du campement illégal de Ris-Orangis évacué le 3 avril dernier. Ces familles avaient refusé les hébergements qui leur étaient proposés lors de l'évacuation du campement. Le Préfet rappelle que les personnes sans abri, quelle que soit leur origine, peuvent, chaque jour, avoir recours au numéro 115 pour obtenir un hébergement d'urgence. Il regrette les tentatives d'instrumentalisation de la Justice à des fins de propagande. »

Dans ce communiqué de presse publié aujourd'hui vers 17 h par la Préfecture, une malencontreuse erreur s'est glissée. Comme en atteste l'ordonnance ci-dessous reproduite, le juge du Tribunal administratif de Versailles n'a pas rejeté le recours. Exactement, il a suspendu son jugement, considérant qu'il n'y avait « pas lieu de statuer sur la requête ». Telle position ne résulte pas de l'indécision, de la paresse ou de l'atavisme du juge, mais d'un engagement formel pris par le préfet de l'Essonne, au cours de l'audience, « d'assurer, par l'intermédiaire de la plateforme 115, un hébergement d'urgence dès le soir de la présente audience, à chacun des membres de la famille des requérants, de procéder à leur suivi et de veiller à leur rapprochement au fur et à mesure des capacités d'accueil des structures disponibles » [considérant 7]. En quelques sortes, le préfet a coupé l'herbe sous les pieds du juge, qui constate donc que tout va bien. Jusqu'à preuve du contraire.

Rappelons en effet, comme il l'est souligné en page 1 de cette ordonnance, que par l'entremise de cette requête, les familles demandaient au Tribunal « d'enjoindre au préfet de l'Essonne de leur assurer un logement adapté à leur situation dans un délai de deux jours ». Considérant l'engagement pris par le préfet de l'Essonne, le Tribunal administratif de Versailles a donc simplement enregistré le fait qu'il était nul besoin, pour l'heure, de l'enjoindre d'assurer quoi que ce soit : il s'engage lui-même à exécuter ce que demandent les familles. Ne s'opposant pas à la requête par sa démarche positive, le préfet concède que celle-ci est bien fondée, et ne fait qu'admettre une deuxième évidence : après avoir concédé, en soutenant la mise en place d'un parcours d'insertion pour 38 personnes, que les Roms n'ont pas « vocation à rester en Roumanie ou à y retourner », il concède aujourd'hui que les Roms, pas plus que les Polonais ou les Bretons d'ailleurs, n'ont vocation à vivre dehors.

ment crée un précédent somme toute extraordinaire : quiconque, en France ou en Navarre, n'obtiendrait pas de solution d'hébergement adaptée par le simple usage du numéro d'urgence 115 a la garantie d'obtenir une réponse positive s'il s'aventure à saisir le juge. A partir d'aujourd'hui, plus personne n'est donc obligé de dormir dehors, à la condition de passer devant le juge administratif à la suite de chacun de ses appels infructueux. C'est une merveilleuse nouvelle pour les sans-abri de France et de Navarre, nouvelle sans doute inquiétante pour les cours d'audience qui dans les jours prochains risquent fort de se retrouver squattées. Car, qu'on se le dise, le Tribunal administratif est officiellement l'antichambre des solutions recherchées par celles et ceux qui vivent aujourd'hui dehors.

Nous poursuivons donc l'objectif que depuis le début nous nous sommes donnés : frayer un chemin à des réponses constructives là où, jusqu'à présent, ne font que se répéter des réponses destructives. Si la brèche est ouverte, le parcours demeure

cependant encore long et difficile tant nous partons de loin. En l'occurrence, l'audience de ce jour confirme donc l'hébergement comme droit fondamental et opposable, comme en attestait déjà la décision du Tribunal administratif de Lyon du jeudi 4 avril dernier. Néanmoins, l'hébergement doit s'avérer digne, salubre, et donc bien au dessus qualitativement de ce que l'on est condamné à vivre dans un bidonville par exemple. Les textes le garantissent, le bon sens ne peut que le confirmer. Charge à la réalité d'en donner la preuve incontestable. C'est ce à quoi nous nous efforçons de veiller en poursuivant notre enquête opiniâtre sur les lieux où, grâce aux services de l'Etat, se retrouvent et se retrouveront les familles, requérantes ou pas. Déjà, les résultats de cette enquête sont édifiants, comme en atteste un reportage photographique rapporté par Julien Bétant le 9 avril du Med Hôtel, de Malakoff, où sont placées deux familles, dont une comptant deux enfants en bas âge.

Peu à peu seront produits les témoignages en textes et images que les camarades du PEROU, à travers l'île de France, rapporteront des « solutions » proposées aux familles suite à la destruction de la Place de l'Ambassade. Bien des souvenirs demeurent évidemment de ce lieu de vie bâti ensemble, dans la joie et la détermination, duquel il a fallu expulser les personnes pour leur propre bonheur. Si l'hébergement aujourd'hui reconnu droit fondamental s'avérait un peu plus dangereux, un peu plus insalubre, un peu plus indigne, un peu plus inhumain, que la Place de l'Ambassade, alors faudrait-il que l'on évacue les familles de ces hôtels où le Préfet s'est engagé de les accueillir. Rien ne semble en fait plus évident que cela.



« UN TEMPS VIENDRA OÙ CES ACTES SERONT REGRETTÉS, OÙ TOUS SE DEMANDERONT : « COMMENT A-T-ON PU FAIRE CELA ? » »  
CYRILLE HANAPPE,  
« CONSIDÉRANT... »,  
P. 180.

PHOTOS  
JULIEN BÉTANT

TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE VERSAILLES

N° 1301954

M. [REDACTED]

Mme le Montagner  
Juge des référés

Ordonnance du 12 avril 2013

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

Le juge des référés

Vu la requête, enregistrée le 10 avril 2013 sous le n° 1301954, présentée pour M. et Mme Rusu Covaci, élitant domicile chez la SCP MONTEIRO et BONNIER, 9 bd de l'Europe à Evry (91000), par Me Bonnier Hamon ; M. et Mme [REDACTED] demandent au juge des référés, en application des dispositions de l'article L. 521-2 du code de justice administrative :

- d'enjoindre au préfet de l'Essonne de leur assurer un logement adapté à leur situation dans un délai de deux jours sous astreinte de 120 euros par jour de retard à compter de la décision à intervenir ;

- de condamner le préfet de l'Essonne à verser à chacun d'entre eux la somme de 1 500 euros à titre de provision à valoir sur les dommages et intérêts en réparation du préjudice moral subi ;

- de les admettre au bénéfice de l'aide juridictionnelle ;

- de juger que l'ordonnance à intervenir sera immédiatement exécutoire, en application de l'article L. 122-1 du code de justice administrative ;

- de condamner le préfet à verser à chacun d'entre eux la somme de 1 500 euros en application de l'article 37 de la loi du 10 juillet 1991 ;

Ils soutiennent :

- que depuis la mise à exécution par les forces de l'ordre de l'arrêté en date du 29 mars 2013 du maire de la commune de Ris Orangis, qui a entraîné leur évacuation des parcelles sur lesquelles ils s'étaient installés, ils sont sans logement et n'ont pu obtenir d'hébergement ;

- que l'urgence est constituée par le fait que leur famille, composée de trois jeunes enfants, se trouve à ce jour sans hébergement, après avoir été accueillie à l'hôtel pour 4 nuits, alors qu'il appartenait au préfet de prévoir un dispositif adapté pour faire face à son obligation d'hébergement ;

- qu'il a été porté à leur droit à l'hébergement d'urgence une atteinte grave et manifestement

N° 1301954

2

illégale alors que l'arrêté du maire de Ris Orangis a été exécuté en période climatique difficile et qu'il était prévisible que le dispositif du 115 serait saturé ; qu'aucune diligence n'a été accomplie par l'Etat pour les orienter vers une structure d'accueil adaptée à leur situation familiale ; qu'en l'espèce, dans la matinée de l'expulsion, il a été proposé à quelques familles un hébergement par le 115 et la Croix rouge en séparant les hommes d'un côté et les femmes et enfants de l'autre, ce qui constitue un traitement inhumain et dégradant, incompatible avec le droit au respect de la vie privée et familiale ; que leur famille n'est pas éligible au dispositif d'insertion qui sera mis en place pour 12 couples, soit 10% des familles ; que le choix de ces couples repose sur des éléments obscurs et institue une différence de traitement qui ne se fonde sur aucun critère objectif et raisonnable ; que l'article L. 345-2-2 du code de l'action sociale et des familles pose une obligation de résultat ; qu'ils n'ont pas été accompagnés par l'Etat, malgré les préconisations de la circulaire du 26 août 2012 ; qu'il a été porté une atteinte grave et manifestement illégale au droit de toute personne au respect de sa vie privée et familiale ; qu'une même atteinte a été portée à l'intérêt supérieur de leurs enfants qui n'ont été intégrés dans les locaux de l'école de Ris Orangis que le 19 février 2013 sur injonction du préfet ; que le défaut d'hébergement met ainsi en échec cette scolarité qui vient d'être tout juste mise en place ; que le principe de sauvegarde de la dignité humaine, qui constitue une liberté fondamentale, a également été gravement méconnu ;

- que l'ensemble des atteintes ainsi constatées est à l'origine d'un préjudice moral tenant à la panique, l'incertitude et la situation de détresse de la famille qu'il convient d'indemniser à titre provisionnel à hauteur de 1 500 euros ;

Vu le mémoire présenté le 11 avril 2013 par le préfet de l'Essonne qui conclut au rejet de la requête ;

Il soutient que :

- l'ensemble des difficultés sociales, scolaires et sanitaires ou liées au logement ont été systématiquement examinées par les services compétents tout au long du processus préalable au démantèlement du camp illégalement installé à Ris Orangis ; que le GIP Habitat insertion sociale est spécialisé dans l'élaboration des diagnostics sociaux qui sont financés par l'Etat ; en l'espèce, 25 travailleurs sociaux ont conduit le diagnostic à l'occasion d'une intervention du 20 au 22 février 2013 ; les 13 mars, 19 mars 2013 deux réunions se sont tenues en présence d'associations pour présenter le diagnostic et les suites à donner, notamment au niveau de la mise en place de chantiers d'insertion avec installation de base de vie dédiée et proposition d'hébergement ; que par correspondance du 20 mars 2013 adressée à l'association Perou, le préfet a donné son accord à cette association pour participer au travail de médiation et apporter son expérience en matière d'installation de base de vie ; que le 26 mars a été confiée à l'association Le Rocheton la conduite de la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale de l'opération d'insertion ; que l'affichage de l'arrêté d'évacuation des parcelles en bordure de route nationale a été effectué le 1<sup>er</sup> avril 2013, l'opération elle-même ayant débuté le 3 avril à 7 heures 30 ; que l'ensemble des dispositifs d'accompagnement a été présenté aux différents partenaires par le préfet le 2 avril ; que le jour de l'évacuation, toutes les familles ont pu bénéficier d'une proposition d'hébergement de la part des services sociaux du département, de la Croix Rouge et de la préfecture ; qu'il est apparu que certains membres associatifs aient tenté de dissuader les familles d'accepter les propositions concrètes de l'administration ; que le département de l'Essonne disposait au total de 722 places mobilisables dès le 1<sup>er</sup> novembre 2012, l'ensemble de ces places étant géré par le SIAO urgences de la Croix Rouge ; que des capacités supplémentaires ont été mises en place dans le cadre de l'hiver 2012-2013 ; que dans la limite des moyens dont ils disposent les services de la préfecture ont veillé à la mise en oeuvre du dispositif prévu par la loi et se sont efforcés d'en développer l'efficacité ;

N° 1301954

3

- que, le 3 avril 2013, les équipes du 115 étaient présentes sur le site afin de proposer à toute personne en exprimant le besoin une solution d'urgence de mise à l'abri dans l'attente d'une situation pérenne d'hébergement ; que ces propositions n'ont pas été acceptées par les familles requérantes, sous la pression des représentants des associations, seule une personne ayant accepté une place sur un abri de nuit ; que M. et Mme [REDACTED] et les autres familles se sont dirigées vers la maison départementale des solidarités de Massy ; que le 8 avril, M. et Mme [REDACTED] se sont rapprochés du 115 et ont reçu une proposition de mise à l'abri qu'ils ont à nouveau refusée alors qu'elle constituait pourtant une réponse à l'urgence, une mise à l'abri temporaire permettant une analyse de leur situation ; qu'aucune circonstance particulière n'est invoquée relativement à l'état de santé ou à la situation familiale ; qu'en l'espèce, aucune atteinte grave et manifestement illégale n'a été portée aux droits fondamentaux des intéressés compte tenu de l'ensemble des diligences accomplies au regard de l'obligation de moyens qui lui incombe ;

Vu la demande d'aide juridictionnelle présentée par M. et Mme [REDACTED] ;

Vu les autres pièces du dossier ;

Vu la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu le code de justice administrative ;

Vu la décision en par laquelle le président du tribunal a désigné Mme le Montagner, vice-président, pour statuer sur les demandes de référé ;

Après avoir convoqué à une audience publique :

- Me Bonnier Hamon, représentant M. et Mme [REDACTED] ;
- le préfet de l'Essonne ;

Après avoir à l'audience publique du 12 avril 2013 à 10 heures au cours de laquelle ont été entendus :

- le rapport de Mme le Montagner, juge des référés ;
- Me Bonnier Hamon, représentant M. et Mme [REDACTED] qui persistent dans leurs conclusions par les mêmes moyens qu'ils développent et ajoutent qu'ils ne se sont pas vu proposer de solution par un interprète de langue roumaine, qu'il leur a été offert le jour de l'évacuation un abri de nuit qu'ils n'ont pas accepté dès lors qu'il impliquait la séparation de la famille, les hommes se voyant offrir un hébergement éloigné de celui de la mère et des enfants ; que dès l'après-midi, le service du 115 était saturé ; que le 8 avril suivant, la demande faite au 115 de les suivre ; qu'ils se sont établis actuellement dans un bidonville proche de l'école où leurs enfants sont scolarisés ; que l'hébergement proposé par le préfet méconnaît la liberté fondamentale que constitue le droit à une vie familiale normale ;

- M. Pehaut, directeur du cabinet du préfet de l'Essonne, représentant le préfet de l'Essonne, qui conclut aux mêmes fins par les mêmes moyens et ajoute que ses services ont fait appel à des

N° 1301954

4

traducteurs et policiers roumains ; que l'évacuation a été dûment préparée en concertation avec les associations ; que le jour même de l'évacuation, des places disponibles avaient été réservées auprès du 115 à Etampes et Corbeil qui ont été refusées, alors que les places étant gérées en flux, les familles séparées auraient pu être rapprochées par la suite, ce que leur comportement n'a pas rendu possible ; que l'obligation qui pèse sur l'Etat est une obligation de moyens ; qu'en l'espèce, deux campements avaient brûlé peu de temps avant, ce qui rendait l'évacuation urgente ; que les services ont toujours travaillé à rapprocher les familles ;

- que le préfet de l'Essonne prend formellement l'engagement de faire procéder dès le soir de la présente audience à la libération, auprès du service du 115, de places destinées à l'hébergement de chacun des membres de la famille et à trouver par la suite les solutions les plus adaptées à leur rapprochement dans le souci de la scolarisation des enfants ;

Vu le moyen soulevé d'office et communiqué contradictoirement aux parties au cours de l'audience publique, tenant à l'irrecevabilité des conclusions tendant à ce que soit accordée aux requérants, à titre de provision, une somme de 1 500 euros en réparation du préjudice moral consécutif à l'absence de solution apportée à leur prise en charge, présentées simultanément dans la requête introduite en application de l'article L. 521-2 du code de justice administrative ;

Après avoir prononcé, à l'issue de l'audience, la clôture de l'instruction ;

Sur les conclusions tendant à l'admission provisoire à l'aide juridictionnelle :

1. Considérant qu'en raison de l'urgence, il y a lieu d'admettre M. et Mme [REDACTED] au bénéfice de l'aide juridictionnelle ;

Sur les conclusions présentées au titre de l'article L. 521-2 du code de justice administrative :

2. Considérant qu'aux termes de l'article L. 521-2 du code de justice administrative : « Saisi d'une demande en ce sens justifiée par l'urgence, le juge des référés peut ordonner toutes mesures nécessaires à la sauvegarde d'une liberté fondamentale à laquelle une personne morale de droit public ou un organisme de droit privé chargé de la gestion d'un service public aurait porté, dans l'exercice d'un de ses pouvoirs, une atteinte grave et manifestement illégale. Le juge des référés se prononce dans un délai de quarante-huit heures. » ; qu'aux termes de l'article L. 522-1 dudit code : « Le juge des référés statue au terme d'une procédure contradictoire écrite ou orale. Lorsqu'il lui est demandé de prononcer les mesures visées aux articles L. 521-1 et L. 521-2, de les modifier ou d'y mettre fin, il informe sans délai les parties de la date et de l'heure de l'audience publique (...) » ;

3. Considérant que l'article L. 345-2 du code de l'action sociale et des familles prévoit que, dans chaque département, est mis en place, sous l'autorité du préfet « un dispositif de veille sociale chargé d'accueillir les personnes sans abri ou en détresse » ; qu'en vertu de l'article L. 345-2-1 du code de l'action sociale et des familles, un dispositif unique de veille sociale est mis en place en Ile-de-France sous l'autorité du préfet de région ; que l'article L. 345-2-2 du même code précise que : « Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence (...) » ; qu'aux termes enfin de l'article L. 345-2-3 dudit code : « Toute personne accueillie dans une structure d'hébergement d'urgence doit pouvoir y

N° 1301954

5

bénéficier d'un accompagnement personnalisé et y demeurer, dès lors qu'elle le souhaite, jusqu'à ce qu'une orientation lui soit proposée (...)

4. Considérant qu'il appartient aux autorités de l'Etat de mettre en œuvre le droit à l'hébergement d'urgence reconnu par la loi à toute personne sans abri qui se trouve en situation de détresse médicale, psychique et sociale ; qu'une carence caractérisée dans l'accomplissement de cette tâche peut, contrairement à ce qu'a estimé le juge des référés de première instance, faire apparaître, pour l'application de l'article L. 521-2 du code de justice administrative, une atteinte grave et manifestement illégale à une liberté fondamentale lorsqu'elle entraîne des conséquences graves pour la personne intéressée ; qu'il incombe au juge des référés d'apprécier dans chaque cas les diligences accomplies par l'administration en tenant compte des moyens dont elle dispose ainsi que de l'âge, de l'état de la santé et de la situation de famille de la personne intéressée ;

5. Considérant qu'il résulte de l'instruction que les services de l'Etat ont, préalablement à l'évacuation des parcelles illégalement occupées par les requérants en bordure de la route nationale n°7 sur le territoire de la commune de Ris Orangis, mis en place en concertation avec les services du département de l'Essonne, de la commune de Ris Orangis, de la Croix Rouge et de plusieurs associations, un dispositif d'accompagnement des familles concernées par l'opération ; qu'au matin de l'évacuation, qui a eu lieu le 3 avril 2013, des places d'hébergement d'urgence disponibles avaient été réservées par l'intermédiaire de la plateforme téléphonique 115 et proposées aux requérants qui ont décliné cette offre impliquant momentanément une séparation de la famille, les hommes devant rejoindre un autre lieu d'accueil, sis à Corbeil, alors que les mères restaient accompagnées de leurs enfants à Etampes ; que les requérants ont en conséquence été hébergés à la Maison des Jeunes et de la Culture, puis pendant quatre nuits à l'hôtel Balladins de Grigny réservé par l'ASEFRR, pour ensuite regagner des habitations de fortune constituant un bidonville ;

6. Considérant, en premier lieu, qu'en offrant au matin de l'évacuation, et les jours suivants, la possibilité aux requérants d'accéder à un hébergement d'urgence par l'intermédiaire du numéro téléphonique 115, dont le principe a été refusé par le motif tenant à ce qu'il impliquait la séparation de la famille, alors qu'il n'est pas établi que cette séparation allait nécessairement présenter un caractère définitif ni que des circonstances particulières relatives notamment à l'état de santé de l'un de ses membres rendaient une telle séparation momentanée impossible, le préfet justifie, dans les circonstances de l'espèce, de diligences propres à assurer le respect du droit à l'hébergement d'urgence reconnu par la loi à toute personne sans abri se trouvant en situation de détresse ;

7. Considérant, en second lieu, que le préfet de l'Essonne prend formellement l'engagement, au cours l'audience publique, d'assurer, par l'intermédiaire de la plateforme 115, un hébergement d'urgence, dès le soir de la présente audience, à chacun des membres de la famille des requérants, de procéder à leur suivi et de veiller à leur rapprochement au fur et à mesure des capacités d'accueil des structures disponibles ; que, dans ces conditions, les conclusions tendant à ce que le juge des référés prescrive au préfet les mesures qu'implique la sauvegarde du droit à un hébergement d'urgence dans les conditions d'urgence particulière définies à l'article L. 521-2 du code de justice administrative ont perdu leur objet ; qu'il n'y a en conséquence pas lieu de statuer sur la requête de M. et Mme Covaci ;

Sur les conclusions tendant au versement d'une provision :

8. Considérant que les conclusions de M. et Mme [redacted] qui n'ont pas été présentées par requête distincte, alors que les demandes formées sur le fondement de l'article R. 541-1 du code de

N° 1301954

6

justice administrative sont présentées, instruites et jugées selon des règles différentes de celles applicables à celles présentées sur le fondement de l'article L. 521-2 du même code, doivent être tenues pour irrecevables et, pour ce motif, être rejetées ;

Sur les conclusions présentées au titre de l'article L. 761-1 du code de justice administrative :

9. Considérant qu'il résulte des dispositions de l'article L. 761-1 du code de justice administrative, que le juge condamne la partie tenue aux dépens ou, à défaut, la partie perdante, à payer à l'autre partie la somme qu'il détermine au titre des frais exposés et non compris dans les dépens ; le juge tient compte de l'équité ou de la situation économique de la partie condamnée ; il peut, même d'office, en pour des raisons tirées des mêmes considérations, dire qu'il n'y a pas lieu à cette condamnation ;

10. Considérant qu'il n'y a pas lieu, dans les circonstances de l'espèce, de faire droit à la demande de M. et Mme [redacted]

ORDONNE

Article 1<sup>er</sup> : M. et Mme [redacted] sont admis, à titre provisoire, au bénéfice de l'aide juridictionnelle.

Article 2 : Il n'y a pas lieu de statuer sur les conclusions de M. et Mme [redacted] présentées sur le fondement de l'article L. 521-2 du code de justice administrative.

Article 3 : Le surplus des conclusions de la requête est rejeté.

Article 4 : La présente ordonnance sera notifiée à M. et Mme [redacted] et au ministre de l'intérieur. Copie en sera adressée au préfet de l'Essonne.

Fait à Versailles, le 12 avril 2013

Le juge des référés,

[Signature]

Mme le Montagner

Le greffier,

[Signature]

Mme Dupré

La République mande et ordonne au ministre de l'intérieur en ce qui le concerne ou à tous huissiers de justice à ce requis en ce qui concerne les voies de droit commun, contre les parties privées, de pourvoir à l'exécution de la présente décision.

Le Greffier en chef, Par délégation, L'Agent de greffe,

[Signature] Katarzyna DUPRÉ



## LES ENFANTS JOUENT DE NOUVEAU

LUNDI 15 AVRIL 2013

C'est un amas de poussière, une congestion grise et résiduelle. Cela menace de s'envenimer. On s'inquiète, s'exaspère. On mobilise et balaie enfin. On défait les corps, dénoue les solidarités, et disperse au loin. Les unités éparses ne se remarquent plus, on dit que c'est tout propre. Mais les vents mauvais rassemblent les débris, et recomposent enfin. Ce ne fut qu'un coup, un coup pour rien : l'effet plumeau, avec retour à l'envoyeur. On s'exaspère de nouveau.

C'est une aventure humaine. Des vies, de la joie et des rêves. Cela vibre de mille promesses. On se prend le coup dans le ventre, se retrouve esseulé dans un hôtel miteux flanqué aux confins de la région, à des dizaines de kilomètres des écoles, prostré sur le lit d'une chambre autour duquel s'affolent les enfants, sans possibilité de cuisiner, contraint de se nourrir de sandwichs trop chers rapportés du centre commercial situé à des kilomètres de là. On nous dit que c'est pour notre bien. On n'y comprend rien. On se retrouve enfin, parmi les amis, les voisins, les cousins, rassemblés dans une nouvelle lisière, à deux pas des écoles. Ce fut un coup dur, un énième encaissé. Qu'on essaie d'oublier : les enfants jouent de nouveau.



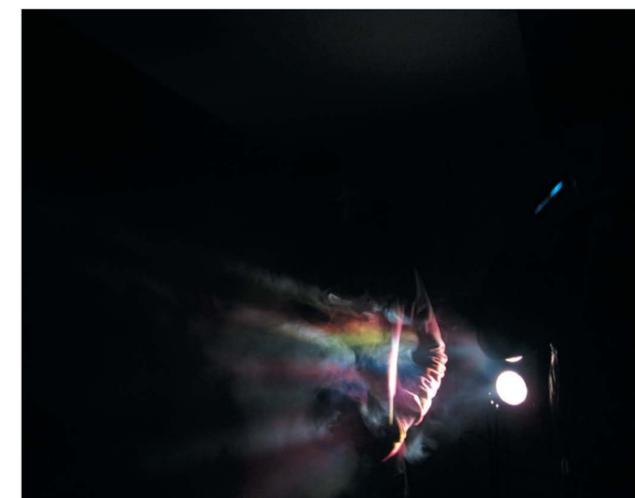
« L'AMBASSADE A  
DONC ÉTÉ DÉTRUITE...  
L'ENSEMBLE  
DES ARGUMENTS  
TECHNIQUES QUI  
JUSTIFIAIENT CETTE  
DÉMOLITION ÉTAIENT  
DÉPOURVUS DE  
VALIDITÉ ».  
CYRILLE HANAPPE,  
« CONSIDÉRANT... »,  
P. 178.

PHOTO :  
ADEL TINCELIN

## UNE INVITATION

MERCREDI 17 AVRIL 2013

« La Place, Ris-Orangis » est un livre. Mais c'est bien davantage que cela. Samedi 20 avril, à 17 h, sur le terrain de la Folie à Grigny, nous le découvrirons. Chacun est convié au spectacle. Et, l'air de rien, nous regarderons l'avenir.



### LA PLACE RIS ORANGIS

Un livre photographique réalisé par  
Abel Covaci, Adi Covaci, Anghel Covaci, Calin Covaci,  
Dana Covaci, Dany Covaci, Daniela Covaci,  
Cyprian Covaci, Florin Covaci, Gheorghe Covaci,  
Gheorghe Covaci, Ghiorghi Covaci, Leontin Covaci,  
Madalin Covaci, Monica Covaci, Muresanca Covaci,  
Romeo Covaci, Sorin Kovaci, Alin Popa, Petru Stanca

Coordination  
Jean-François Joly, Aude Tincelin

### FETE DE SORTIE

Le samedi 20 avril 2013 à partir de 17h  
A l'Ambassade du PEROU, où qu'elle soit

Concert d'Agnès Sniter à 18h

Toutes les informations pratiques sur  
<http://perou-risorangis.blogspot.fr/>

PHOTO :  
ADEL TINCELIN

## STÉRILISATION

VENDREDI 26 AVRIL 2013

Pôle d'exploration des ressources urbaines, le PEROU s'est aventuré à Ris-Orangis pour prendre au sérieux le bidonville. Nous nous sommes installés là non pour travailler auprès de populations Roms, mais auprès de migrants économiques dont les stratégies d'habitat tracent peut-être des chemins vertueux là où les politiques d'hébergement et de logement social produisent tant d'impasses. Là où ne se déploie que de l'espace sous contrôle et anesthésié, comment activer des territoires de vie, et creuser de l'hospitalité? Le bidonville nous suggère quelques réponses : activer des territoires délaissés pour intensifier la ville, et non pas s'abandonner aux logiques de densification des périphéries atones; augmenter l'espace par le temps, et non pas céder au dogme de la solution pérenne qui assigne à résidence d'une norme toujours plus étroite; engendrer l'espace partagé dans le même mouvement où se créent des unités de vie, et non pas suivre les plans de la production massive de logements visant à caser les corps en trop et éradiquer les espaces entre ceux-ci qui pourraient alors trop violemment déborder; faire avec ce qui est présent ici-même, sous la main, dans l'énergie d'un chantier sans fin, et non pas déléguer à l'industrie l'art de construire qui de fait n'en est plus un; créer de la vie, faire avec joie, prendre et donner plaisir, là où, parce qu'on est pauvre et démuné, ne devrait régner que du pis-aller.

Parce qu'il ne fallait pas que tout ceci devienne trop vrai, des responsables nevropathes ont fantasmé à distance, hurlé qu'il n'y avait là qu'indignité, insalubrité, et indécence. Ainsi, le seul moment où un représentant de l'Etat a mis les pieds ici, ce fut le 4 avril pour superviser l'effectivité de la destruction. Les familles ont alors été dirigées vers les solutions de droit commun : l'hébergement d'urgence invivable, les chambres sans cuisine ni sanitaire des marchands de sommeil racistes jusqu'à l'os, la séparation des hommes et des femmes pour le bien des enfants (ce que l'on nomme l'Aide Sociale à l'Enfance), l'éparpillement aux quatre coins de l'Île-de-France organisé par les services du 115 lorsqu'ils répondent, l'arrachement à ce qui fait corps, le déni d'humanité. Tel a été le lot d'une centaine de personnes que nous avons rencontrées à Ris-Orangis qui, aujourd'hui, se retrouvent à Grigny dans un nouveau bidonville sans toilettes sèches, boueux à souhait, reclus comme il se doit, flanqué à quelques encablures de nouveaux riverains « exaspérés ». Rien, dans ce qui advient, ne relève d'une réponse constructive pour les familles; tout n'est que destruction de ce qui fut conquis, mépris de ce qui fut inventé, fragilisation de ce qui fut rêvé. Rien, dans ce qui advient, ne relève d'une réponse à la mesure de ce qui a lieu alentour, de la situation des innombrables mal logés, vivant dans la rue ou juste au bord; tout n'est que l'annonce faite à ceux qui tombent qu'ils ne se relèveront pas, et à ceux qui créent en marge qu'ils ne résisteront pas.

À la force de ces 6 mois d'un chantier commun d'une intensité rare, nous avons néanmoins gagné la démonstration, pour 38 personnes, que le chemin peut être inverse : 12 parmi celles-ci ont signé un contrat de travail et c'est au quotidien que les employeurs nous racontent combien tout se passe à merveille; les membres de leurs familles ont été régularisés et la menace des OQTF et du retour forcé en Roumanie s'est enfin éloignée; et ils se retrouveront bientôt durablement stabilisés sur le territoire de Ris-Orangis. Mais il fallait que la démonstration soit moins nette que ceci. En guise de terrain de stabilisation, les pouvoirs publics ont élu le plus reculé d'entre tous, non loin de l'ancien hippodrome de la ville, là où en 2017 se dressera le

Grand Stade de rugby de 80 000 places. De quelque manière que ce soit, nous irons là bas avec les familles, et nous efforcerons d'y ramener la ville, de poursuivre ce travail de couture qui est le nôtre. Mais nous n'en sommes même pas là : trois semaines après l'expulsion, pas un seul coup de pioche n'a été donné, et les familles arpentent encore fébrilement les circuits du droit commun, entre hôtels sociaux et CHRS, là où en Essonne 1 800 familles attendent une solution qui, en moyenne, vient au bout de 262 jours d'attente (en 2012 exactement, 2 464 ménages ont été enregistrés, ce qui revient à 4 699 personnes, et 278 ménages ont obtenu une place). Autre révélation : tout le système de l'hébergement d'insertion est engorgé, et sans aucun doute a-t-il fallu quelque lourde pression pour que les familles de Ris, suivies de près par les médias, passent, péniblement certes, devant l'in vraisemblable file d'attente. A l'agonie, le système de l'hébergement est l'inhumanité, mais c'est le bidonville que l'on préfère éradiquer, en adoptant la pose du responsable. Alors, obscénité suprême, on engage à grands frais des machines, des hommes, de l'ingénierie et de l'incroyable ardeur pour stériliser le territoire où auraient pu se construire autrement de la vie, des réponses transitoires, certes non pavillonnaires ni haussmanniennes, mais vivables plus qu'on ne le pense, vitales plus qu'on ne le pressent.



« LORSQU'ON URBANISE DIX HECTARES, ON EN REJETTE EN MOYENNE DEUX ET DEMI. LA STATISTIQUE, ÉVALUÉE POUR L'ÎLE-DE-FRANCE, EST OFFICIELLE. CE SONT LES SCORIES DE L'URBANISME ».  
PATRICK BOUCHAIN,  
APÉROU, 15 MAI 2013

PHOTOS :  
SÉBASTIEN THIÉRY

## FÉCONDATIONS

DIMANCHE 28 AVRIL 2013

Le 25 mars dernier, dans l'Ambassade, nous présentions les plans dessinés par les étudiants de l'École Nationale d'Architecture de Bretagne, comme en atteste le billet publié le soir même. Ces étudiants étaient guidés par l'architecte et professeur Cyrille Hannape animant un cours intitulé « Construire au temps des dérèglements ». Ce 25 mars était présenté le fruit d'une réflexion entamée par cette équipe sur l'action conduite par le PEROU, et sur la manière d'apporter sa pierre à l'édifice de la lutte constructive engagée avec les familles vivant ici et maintenant, au temps des dérèglements politiques que nous connaissons. Durant plusieurs semaines, en collaboration avec les habitants de la Place de l'Ambassade, les étudiants ont affiné leur dessin, soumis plusieurs propositions lors des réunions du lundi soir, puis présenté deux projets : un ensemble sanitaire, regroupant des douches d'une part, et un lavoir d'autre part; un ensemble polyvalent, dédié particulièrement au petit bricolage.

Le 3 avril à Ris-Orangis, tout était balayé par l'aveuglement et les pelleteuses, sauf l'histoire que nous avons construite, sauf la conviction qu'il nous faut poursuivre la lutte par le « faire ensemble », et en transmettre les méthodes comme la portée. Alors, pendant que le PEROU et les riverains s'attelaient à accompagner les familles dans l'épreuve, les étudiants de l'école d'architecture cherchaient un nouveau terrain d'expérimentation pour un chantier qui était programmé pour la semaine du 22 au 26 avril. Des habitants de la Place de l'Ambassade ont conduit Cyrille Hanappe à deux pas de là, à Viry-Châtillon, dans le bidonville dit « Du Bellay », du nom de l'avenue qu'il jouxte. L'accueil a été plus que chaleureux, et le désir de construire s'est propagé en une seule réunion. La Communauté d'Agglomération des Lacs de l'Essonne, éveillée par ce désir, a non seulement suivi le projet avec bienveillance, mais en a accompagné le chantier au point de creuser le raccordement du bloc sanitaire au tout-à-l'égout. La vingtaine d'étudiants a non seulement fait un travail remarquable mais a, qui plus est, vécu une semaine de pur plaisir.



« LE PROFESSIONNEL DE LA CONSTRUCTION, L'INGÉNIEUR, L'ARCHITECTE NE PEUVENT QUE CONSTATER L'INVERSION TOTALE DES RAISONNEMENTS CLASSIQUES MIS EN AVANT DANS CES PRÉTENDUES DÉMONSTRATIONS DE PÉRIL ». CYRILLE HANAPPE, « CONSIDÉRANT... », P. 180.

PHOTOS : CYRILLE HANAPPE

## VEILLE

### JEUDI 9 MAI 2013

Depuis le 6 décembre 2012, 85 billets ont été postés sur ce blog, journal d'un acte collectif risqué dans l'ombre de politiques aveugles. Tous les deux jours en moyenne, il s'agissait de consigner nos pas, pour ne surtout pas oublier combien nous avons dansé. Pour ne pas oublier non plus combien nous avons trébuché.

Ne pas oublier, pour mieux transmettre : le PEROU n'est qu'une utopie parmi nombre d'existantes - le 4 juin à Rome, nous retrouvons Stalker, nos alter ego italiens, pour un moment de travail sur un bidonville occupé par des familles venues de toute l'Europe -, et surtout parmi d'innombrables autres à venir auxquelles il nous faut léguer nos histoires comment autant d'invitations à faire. Aujourd'hui, nous nous consacrons à cela : La Place - Ris Orangis circule merveilleusement, il concourt au prix du meilleur livre photo des Rencontres Internationales de Photographie d'Arles, sera présenté dans différentes librairies dans les semaines à venir, au Bal très prochainement, et dans quelques festivals estivaux tel que celui de Douarnenez; Joana Zimmermann, plasticienne qui a offert aux enfants les « petits instants » créatifs dans l'Ambassade expose à partir de demain vendredi à la Maison des Ensembles à Paris un travail intitulé « C'était maintenant » où il est question de cette Place rayée de la carte de Ris-Orangis; quatre films sont en gestation, réalisés par autant de constructeurs du PEROU, et seront tous présentés à Douarnenez fin août; des rencontres auront lieu tous les mercredi aux Caves Dupetit Thouars à Paris afin d'explorer avec des invités les questions levées par cet acte; de nombreux textes, travaux photos, et documents sonores émergeront durant les semaines à venir (lire ces jours-ci le reportage d'Adélaïde Robault dans le mensuel Causette sur Les derniers jours d'un bidonville); une exposition sera peut-être enfin conçue pour rassembler en un seul espace manifeste ces preuves éparses de l'humanité qui fit lieu.

Ne pas oublier, pour mieux revenir : à Grigny où s'est reconstitué le bidonville, l'expulsion est d'ores et déjà annoncée par une Mairie qui, une fois n'est pas coutume, se lave les mains du désastre. Deux réunions eurent bien lieu ces dernières semaines avec les élus communistes de la Ville, élus dont bien des camarades s'étaient empressés de clouer au pilori les voisins et néanmoins socialistes rissois. Las, la seconde d'entre ces réunions fut banalement déplorable. Alors qu'il s'agissait de proposer à ces édiles de les accompagner dans une politique nécessairement inédite, enfin constructive, ceux-ci n'eurent de réponse que verrouillage à triple tour : ici comme ailleurs, la peur panique qu'un bidonville gangrène la ville commande que l'on s'en débarrasse le plus prestement possible. Verbatim : « Vos toilettes sèches, c'est du sparadrap »; « Prétendre que ce bidonville puisse être un lieu de vie, c'est insulter les personnes qui y vivent »; « Inventer d'autres réponses avec vous, c'est se substituer à la responsabilité de l'Etat »; « Votre utopie, on n'en veut pas »; « Pas une de ces familles ne s'établira durablement à Grigny, allez donc voir des communes plus riches ». En quelques navrantes répliques - rappelant notamment le « trop de solidarité tue la solidarité » du Maire socialiste voisin -, le ton merveilleusement sentencieux, ces élus de la République singeaient la posture responsable, se paraient au passage des atours de l'indignation la plus convenue, et avouaient comme si c'était grandiose leur irresponsabilité la plus totale. Il y eut un document distribué en ouverture de la réunion : une lettre adressée par le Maire de Grigny au Préfet en vue de la mise en application de la circulaire du 26 août 2012; en langue à peine codée par l'élue local, un tel document veut dire : « Veuillez allumer les moteurs de

la pelleteuse! ». Il y eut une cerise pourrie sur cette réunion tant avariée que nous l'avons quittée avant que la séance, très basse, ne soit levée : à quelques associations caritatives également invitées pour « parer à l'urgence », on demanda si en distribuant des vivres aux familles, on pouvait espérer ne plus les voir faire la manche devant la Poste. Nous en sommes rendus là : posture compassionnelle pour passer sur tout acte de solidarité active; cosmétique en lieu et place de politique; expulsion à l'horizon. « Ils ne passeront pas l'hiver », osait-on pour bien faire entrer dans le crâne de l'assistance qu'à l'automne, il allait nous falloir ramasser les morceaux. Et aider les gosses à ne pas prendre en pleine figure la violence ne cessant de leur être infligée.

Ici comme ailleurs, on adhère au parti électoraliste dont le manifeste est écrit dans une langue ne comprenant que le mot « peur ». Ici comme ailleurs, on promet à ces familles ce qu'évidemment on ne ferait jamais subir à sa propre famille. Ici comme ailleurs, tout est abandonné : c'est un désert qui gouverne, à l'image de celui que ces élus rêveraient de nouveau voir s'étendre à l'endroit où, aujourd'hui même, des sourires pourtant resplendissent - soulignons que ce terrain de la Folie est aujourd'hui savamment accidenté, constitué de petites montagnes que ces mêmes élus, il y a une dizaine d'années, avaient « aménagées » pour empêcher que des caravanes ne s'y installent; stériliser le territoire ou l'art de construire l'hostilité, art ne connaissant pas de frontière partisane et pour l'épanouissement duquel, ici comme ailleurs, on engage bien des deniers publics malgré toutes les crises déplorées. Sans vergogne, pourrait être le titre de cette foutue histoire.



PHOTO :  
SÉBASTIEN THIÉRY



**CAMPEMENTS DE RIS ORANGIS : rue Albert Rémy, avenue Joliot Curie**  
Opération de diagnostic social mis en œuvre par le GIP Habitat et Interventions Sociales

Le GIP Habitat et Interventions sociales a été mandaté le 06 février 2013 par Monsieur le Préfet de la région Ile de France pour réaliser le diagnostic social de trois campements illicites situés sur la commune de Ris-Orangis, le long de la RN7, Rue Albert Rémy et Avenue Joliot Curie. Cette intervention s'inscrit dans le cadre de la circulaire du 26 août 2012 relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites.

**A – ELEMENTS DE CONTEXTE**

Le campement se situe sur la commune de Ris-Orangis, au nord du département de l'Essonne.

**Localisation sur le département**



Source : Wikipédia 2013

**Localisation sur la commune de Ris-Orangis**



Source : Google Maps 2013

**Implantation des campements**

Trois campements sont implantés le long de la rue Albert Remy (RN7) et de la bretelle en provenance de Grigny. Le trafic routier y est intense et constitue un élément de dangerosité important pour les personnes.



Source : Google Maps 2013

## B – MODE OPERATOIRE

La logistique mise en place pour les diagnostics du Val-de-Marne a été dupliquée et mise en place :

- Mise à disposition d'un bus avec chauffeur pour les entretiens individuels
- Mise à disposition par la Préfecture de l'Essonne de deux interprètes

Dès l'arrivée sur site, les cadres rencontrent et présentent aux occupants le care d'intervention du GIP HIS :

- Les missions et l'équipe du GIP HIS
- Le contenu de la mission
  - o recueil d'informations sur la situation sociale, sanitaire, professionnelle
  - o la scolarisation des enfants
  - o les projets de vie
  - o les demandes particulières de prise en charge des personnes.

L'opération de diagnostic s'est déroulée de 8h30 à 21h00 et a mobilisé 12 travailleurs sociaux et 6 cadres : 2 chefs de service, 2 chefs de Pôle, Secrétaire général, Directrice.

## C – QUATRE CAMPEMENTS TRES DIFFERENTS

L'organisation, la physionomie et la population de chaque campement sont très différenciées. Il s'agit de trois bassins de population distincts avec un mode de fonctionnement propre à chaque groupe. D'après les déclarations des occupants eux-mêmes, les groupes sont peu ou pas en relation entre eux.



GIP Habitat et Interventions Sociales – Campements de Ris-Orangis – Diagnostic social

## Campement 1 : « Le Pérou »

L'accès au campement se fait par la N7.

Le premier campement bénéficie d'un fort soutien de l'Association Le Pérou et d'autres associations du type ROMEUROPE, ASEFRR, qui se traduit par des aménagements dans le camp que l'on peut observer immédiatement (toilettes, installations en bois ...).

Ce campement fait l'objet d'un fort battage médiatique. Les occupants ont un discours partagé sur ce sujet.

La scolarisation de neuf enfants la veille dans une école (maternelle + primaire) de Ris-Orangis a provoqué la visite sur site de la Directrice de l'école le jour de notre intervention. Etaient aussi présente une animatrice locale (maison de quartier ?) qui entend développer des actions auprès du public ROM.

### • Les personnes rencontrées :

50 unités familiales recensées représentant 161 personnes :

- 81 adultes
- 77 enfants
- 3 naissances attendues

### • Itinéraires et parcours :

La quasi-totalité des personnes de cette partie du campement provient du Nord Ouest de la Roumanie (Oradea, Brieus et les villes alentours).



GIP Habitat et Interventions Sociales – Campements de Ris-Orangis – Diagnostic social

Les unités familiales déclarent des dates d'arrivée en France assez anciennes (années 2000). Avant l'ancrage à Ris-Orangis, les familles ont beaucoup circulé en Ile-de-France (Saint-Denis, Pierrefitte, Paris, Villabé, Brétigny, Saint-Michel sur Orge, Viry-Châtillon, Evry et dans une moindre mesure en France (Nantes, Pithiviers).

- **Aspects de sécurité et état sanitaire du campement :**

Le campement est un regroupement de 48 « cabanes » de taille variable. La partie la plus médiatisée de ce campement est une sorte de cabane de plus grande taille, nommée « ambassade » par les militants du Pérou, située au centre et qui sert de salle de réunion et de lieu d'activités collectives.

A cela s'ajoutent 7 WC individuels construits dans divers espaces excentrés du campement de type toilettes sèches.

Le sol du campement est recouvert de BRF (Bois Raméal Fragmenté – Résidus de broyage) qui permet d'isoler le sol.

Une « place de bal » a été aménagée. Un parquet réalisé avec des palettes et couvert par une grande bâche sert de lieu de convivialité au centre du camp.

Les familles s'approvisionnent en eau à la borne incendie située de l'autre côté de la N7. Des réservoirs d'eau ont été installés sur le camp.

Des groupes électrogènes permettent de générer un minimum d'électricité sur le camp (17-20h et 7-8h).

Les cabanes sont équipées de poêles à bois artisanaux pour chauffer les intérieurs et cuisiner. Certaines cabanes sont équipées de gazinières avec bouteilles de gaz.

On peut remarquer la présence de nombreuses poubelles roulantes dans le camp qui est plutôt propre. Les familles sont vigilantes à conserver l'intérieur des cabanes propres.

- **Santé :**

Quelques familles bénéficient d'une protection médicale :

- 10 familles ont des droits AME ouverts
- 3 sont en cours d'ouverture
- 5 sont en situation inconnue

Vaccins :

- 19 familles affirment être à jour de leurs vaccinations

Suivis :

- 13 familles affirment bénéficier d'un suivi auprès de la PMI.
- Dans 3 familles une hospitalisation récente a eu lieu.

Situations de santé particulières :

- Chirurgie colonne vertébrale en Roumanie : Suivi hospitalier Juvisy
- Grossesse en Cours : suivi à Longjumeau
- Suivi Hôpital Corbeil : bronchiolites à répétition
- 2 sœurs adultes avec handicap mental + problème cardiaque de la mère
- 1 homme avec important problème psychique (Suivi Evry)
- 1 femme avec un « pied noir » inquiétant

- **Scolarité :**

Une dizaine d'enfants est scolarisée depuis deux ans à Viry-Châtillon.

Dix viennent d'être scolarisés sur Ris-Orangis (3 en maternelle, 6 en primaire, 1 au collège)

GIP Habitat et Interventions Sociales – Campements de Ris-Orangis – Diagnostic social

- **Maîtrise de la langue :**

Au sein de 24 familles, les adultes maîtrisent plus ou moins la langue française orale (quelques-uns savent un peu lire) et sont en capacité de tenir une conversation. Quelques-uns ont des notions d'espagnol.

- **Moyens de subsistance :**

Les hommes en particulier font état d'expériences professionnelles en Roumanie dans les domaines du BTP, de l'agriculture et de l'entretien d'espaces verts.

En France, certains trouvent ainsi des emplois non déclarés dans ces domaines. D'autres font des ménages ou des petits dépannages chez des particuliers.

D'autres encore pratiquent la biffe, jouent de l'accordéon dans les transports en commun ou font la mendicité.

- **Demandes exprimées :**

34 familles ont clairement exprimé leur volonté de s'intégrer en France.

Aucune n'a exprimé la volonté d'un retour au pays.

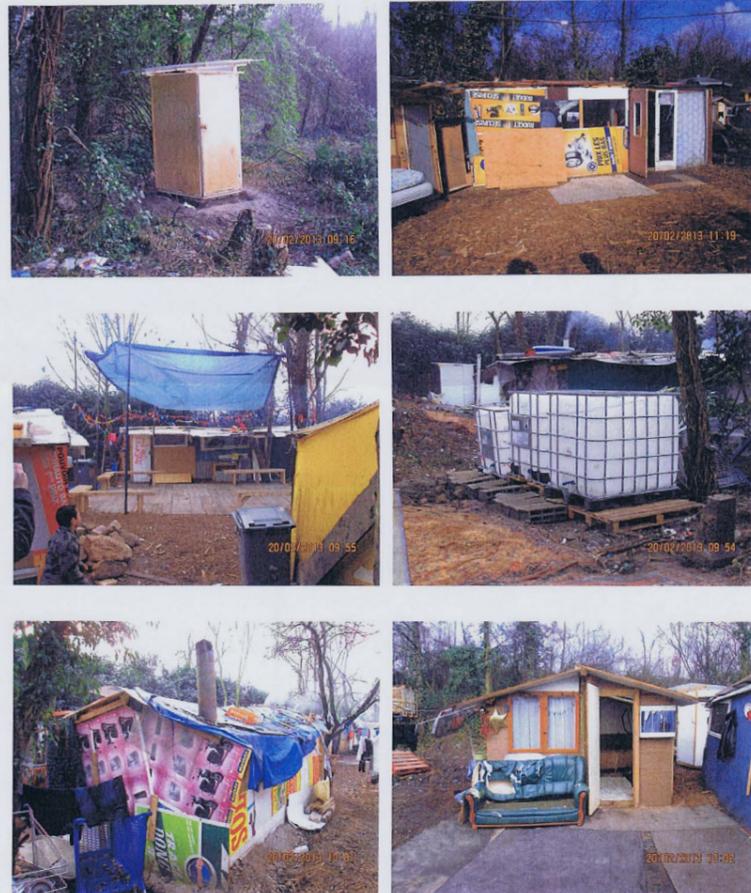
Certains avis de familles ne sont pas relevés.

28 familles se sont dites prêtes à quitter l'Ile-de-France si un projet d'insertion est envisageable.

GIP Habitat et Interventions Sociales – Campements de Ris-Orangis – Diagnostic social

CAMPEMENTS DE RIS ORANGIS

Campement 1 : « Le Pérou »



GIP Habitat et Interventions Sociales – Campements de Ris-Orangis – Diagnostic social



GIP Habitat et Interventions Sociales – Campements de Ris-Orangis – Diagnostic social

## FAIRE DE LA POLITIQUE DIMANCHE 19 MAI 2013

« Le monde ne se maintient en vie que par le souffle des enfants qui étudient ». (Talmud)

Cette ligne est tracée sur la page 9 d'un journal paru en mars 2012, premier numéro du mensuel titré L'Impossible. La lecture de ces pages a bouleversé nombre d'entre nous. Il y avait là du souffle transmis avec tant de fièvre et de joie, que des actes ne pouvaient qu'en éclore. Ce que nous avons osé à Ris-Orangis porte l'empreinte de ces lignes là, d'une certaine « politique de l'impossible » qui, page 7 du même journal, s'énonçait ainsi :

« L'éloge de l'art, de l'inédit, de la discorde, de la pensée, de l'espérance, de l'amitié, de l'invention, du désir, de la confiance, de la joie, du génie, de l'amour, de la langue, de la rêverie, de l'élégance, de la solitude, de la bonté? Oui, je peux l'écrire, je peux l'illustrer. Mais l'éloge de la politique?

Un mouvement dont s'éprendrait la jeunesse, une gaieté, une ardeur, des phrases drôles et des phrases tragiques pour dire le peu qu'il faut dire. Par exemple, cette injonction devenue obscène : Faites de la politique!

Ne respectez plus les puissants de ce monde, admirez de plus impressionnantes personnes. N'interrogez plus les savants de ce monde, palabrez avec de plus sages personnes. Ne négociez plus avec les influents de ce monde, traitez avec de plus considérables personnes. Ne charmez plus les séduisants de ce monde, affolez de plus étonnantes personnes.

Faites de la politique!

Racontez de drôles d'histoires et des histoires drôles.

Jouez!

Nous avons inventé ce petit objet pour les nuits blanches et pour les jours sans fête. Lisez-le, dispersez-le, donnez-le. Faites de la politique. »

A l'impossible, nous sommes tous tenus. A Michel Butel, son fondateur, le PEROU s'avère ô combien redevable. C'est pourquoi il sera notre invité ce mercredi soir à l'apéropérou, toujours à 18 h 30, toujours aux Caves Dupetit Thouars.

Mercredi dernier, l'apéropérou était honoré de la présence de Patrick Bouchain, un autre de nos précieux compagnons, inspirateur et crucial conseiller s'il en est. De Ris-Orangis, que prolonger, qu'abandonner, que transmettre? Comment ne pas sombrer avec ceux qui calculent en partisans, se positionnant sur le « problème Rom » en fonction des lignes sans poésie de leurs appareils. A distance de ces terrains esquintés, sur quel sol trouver appui pour « faire de la politique »? Occuper, s'approprier, transformer, quelles promesses portent ces verbes à l'heure où l'urbanisme anesthésie le territoire au point de le rendre inhabitable à tous, au delà du seul cas des Roms? Trois heures de débats, récits, témoignages n'ont pas suffi pour répondre à toutes les questions qui se posaient, mais une sans doute fut éclaircie : qu'est ce qu'un apéropérou réussi?

Dans le même temps, nous découvrons le petit film annonçant la sortie de La Place - Ris-Orangis, présenté au BAL le soir du 16 mai, et mis en vente sur le site des éditions illimitées. A l'instar du livre, ce film est le fruit d'un montage des prises de vue réalisées par les habitants du bidonville. Quelques séquences extraordinaires le composent, comme un prêche parmi les nombreux qui eurent lieu dans l'Ambassade

repérée par les Roms de toute l'Île-de-France comme un véritable lieu de culte. Des images éloquentes, à revers des « images sur » qui ne viennent qu'illustrer ce qu'à distance on croit savoir de la situation.

Ce blog connaît un nombre de lecteurs assidus assez extravagant, signe que nous sommes bien plus nombreux que ce que nous le pensons, ou feignons de le croire : n'étant pas minoritaires, nous sommes bien davantage responsables que nous souhaiterions l'être de ce qui a lieu. Une mauvaise nouvelle s'est comme lovée dans la bonne nouvelle. Mais l'optimisme reste de rigueur, d'autant que le nombre de lecteurs rassemblés autour de ce blog « en veille », et surveillant par là-même, semble avoir quelques effets sur le quotidien à Grigny : l'équipe municipale s'était affirmée hostile à toute espèce d'amélioration de l'espace de vie des familles vivant dans le bidonville reconstitué; or voilà qu'une large benne a été installée aux abords des baraquements, et qu'un petit aménagement de la voie raconte que le véhicule qui viendra récupérer cette benne ne le fera pas qu'une seule fois. Cette bonne nouvelle doit être colportée, et le lien de ce blog disséminé à son tour : l'œil rivé sur ce qui a lieu à Grigny, et toujours plus nombreux, peut-être conduirons nous l'équipe municipale à scolariser les enfants, installer enfin un point d'eau, aménager des sanitaires pour la centaine de personnes ici rassemblées, accompagner les adultes vers les dispositifs d'insertion existant, et faire ainsi s'établir durablement et pacifiquement les familles qui, qu'on le veuille ou non, habitent là.

En faisant vivre ce blog, en faisant écho à ce que cultive quotidiennement le collectif de riverains sur le terrain - combien de soins apportés aux personnes cette semaine, combien de rendez-vous à l'hôpital, de démarches auprès des services sociaux, de rendez-vous obtenus pour ouvrir des comptes bancaires, d'inscriptions au sein d'associations accompagnant les familles vers leur régularisation, etc? -, en consignait les paroles et les actes des pouvoirs publics qui se positionnent tout autour, peut-être forcerons nous ces derniers à faire de la politique. C'est à dire à risquer d'autres chemins que celui dans lequel chacun se vautre par lâcheté et calcul partisan - ce qui ne s'avère qu'une seule et même attitude -, à savoir celui de la violence et du mépris.



## CE QUI VIENT

### DIMANCHE 23 JUIN 2013

A l'automne 1978, Michel Foucault publie un reportage dans le Corriere della sera sur l'Iran, le massacre du fameux « vendredi noir », l'agonie du régime du Shah, la révolution qui vient et bientôt l'emportera. En introduction aux quatre articles de ce reportage, le philosophe qui trois ans plus tôt a publié « Surveiller et punir », écrit ces mots qui nous sont rapportés par l'antenne tourangelle du PEROU :

« Le monde contemporain fourmille d'idées qui naissent, s'agitent, disparaissent ou réapparaissent, et qui secouent les gens et les choses. Cela ne se produit pas seulement dans les cercles intellectuels ou dans les universités de l'Europe de l'Ouest, mais aussi à l'échelle du monde, et, notamment, chez des minorités à qui l'histoire jusqu'à présent n'avait guère donné l'habitude de parler ou de se faire entendre. Il y a plus d'idées sur la terre que ne l'imaginent les intellectuels. Et ces idées sont plus actives, plus fortes, plus résistantes, plus passionnées que ne le pensent les « politiques ». Il faut assister à la naissance des idées et à l'explosion de leur force : non pas dans les livres qui les énoncent, mais dans les événements où leur force se manifeste, dans les luttes qui se mènent autour des idées, pour ou contre elles. Ce ne sont pas les idées qui mènent le monde. Mais c'est parce que le monde a des idées (et parce qu'il en produit continuellement) qu'il n'est pas mené passivement par ceux qui le dirigent ou ceux qui voudraient lui enseigner ce qu'il faut penser une fois pour toutes ».

C'est à l'affût de ce qui vient que nous nous sommes rapprochés du bidonville, ce lointain que d'aucuns souhaiteraient garder à distance de peur qu'il ne devienne trop réel. Non que le bidonville soit une forme d'avenir - est-il même une forme repérable, une catégorie si limpide que cela? - mais parce qu'il est un impensé de la ville et, de ce fait, un lieu à partir duquel la penser de nouveau. Pour faire la ville, comme en contre-feu, et faire ainsi face à ce qui se défait sous nos yeux. Nous nous sommes donc rapprochés du bidonville des mois durant, et continuons notre chemin : la pelleteuse a tout détruit, sauf l'essentiel. Ainsi, ce dernier mois a vu des gestes et des paroles raffermir ce qui suture, coud, tisse, rend solidaires les pièces que les transis de peur souhaiteraient garder désunies. Ainsi, le 3 juin, fidèles au soin que nous ne cessons de porter aux seuils, nous avons travaillé le chemin d'accès au bidonville de Grigny, boueux à souhait, et accompagné la plasticienne Joana Zimmermann dans son souhait de rapatrier là sa pièce qu'elle avait exposée à la Maison des Ensembles à Paris en mémoire de la Place de l'Ambassade : des palettes Europe enveloppées de couvertures de survie. Un sol, de nouveau, un pont d'or entre l'ici et l'ailleurs.

Ce seuil est quotidiennement arpenté depuis des semaines par des riverains qui poursuivent également le chemin entrepris à Ris-Orangis : procédures administratives, soins, dons, etc. Mais aussi par l'association de Rambo, professeur de boxe qui deux fois par semaine offre aux gamins un cours d'initiation sur le terrain de sport désaffecté qui jouxte le bidonville. Mais aussi par une conteuse qui est venue offrir des histoires du monde à ces mêmes enfants enchantés. La pelleteuse est bien faible face à ce qui se construit là, vrombissante et féroce, elle n'en demeure pas moins misérable, fondamentalement ridicule.

A Grigny, la Mairie poursuit son travail de dénégation, avançant à grands pas vers ses contradictions les plus vertigineuses. Jurant ses grands dieux de ne jamais commander que l'on détruise, expulse, et méprise l'humanité qui ici a lieu, elle ne

cesse néanmoins de laisser entendre qu'à la fin de l'été le désastre ne pourra pas ne pas avoir lieu. Pour cette Mairie communiste, à l'instar de ses voisins de bords sensiblement différents, l'enjeu consiste à préparer la destruction tout en s'assurant de ne pas être perçu comme responsable de cette ignominie. La stratégie est élémentaire : prouver que c'est de la responsabilité d'un autre. Pas bêtes, à quelques encablures des municipales, les communistes visent l'Etat socialiste et tenteront de l'accabler des causes du désastre; l'Etat lui, on le sait, désigne la Roumanie et l'Europe à l'horizon. Un autre toujours plus loin, dont on prétend attendre un signe, un geste, une politique, nous déchargeant ici et maintenant de la nécessité d'en mettre une quelconque en œuvre.

La lâcheté s'organise donc, et l'on freine des quatre fers pour domicilier les familles : le CCAS de Grigny ne répond plus, et d'un revers de main on renvoie les familles à leur errance en refusant de leur accorder une adresse, condition même de toute espèce de démarche parfois vitale comme l'obtention d'une aide médicale par exemple. Quant à la scolarisation des enfants, dont c'est une exigence légale, on se garde bien de l'organiser, souhaitant sans doute ne pas avoir à jeter les familles au moment même où les enfants devraient être accueillis pour une nouvelle rentrée. Quant à l'eau, pas une goutte ne vient jusque sur le terrain pourtant bordé par des massifs fleuris abondamment abreuvés. Quant à la question sanitaire, elle n'alarme plus tant que cela des agents municipaux qui juraient il y a quelques semaines s'en saisir : nous nous réjouissions lors du dernier billet de ce blog de voir que la veille opérée ici semblait conduire les pouvoirs publics à assurer le minimum; la semaine dernière, les containers saturaient, d'in vraisemblables odeurs s'en échappaient. Gageons donc que la reprise régulière de l'écriture de ce blog ait quelque effet positif sur cela...

Les stratégies valent ce qu'elles valent, parfois terrifiantes de bêtise et de lâcheté à l'heure où tout devrait être employé pour construire et inventer. Certes, à Grigny comme ailleurs, aucune solution n'est disponible a priori, et rien n'est consigné dans les cahiers de l'administration qui permette de répondre à ce qui a lieu. Mais à Grigny comme ailleurs, des mondes s'inventent qu'on le veuille ou non, en lisière ou sur les bords, de l'autre côté des ponts tissés par celles et ceux qui ne suivent que leur désir de faire autrement la ville. Que les édiles locaux ne connaissent pas ce désir, on ne peut que le déplorer. Néanmoins, rien ne peut justifier qu'à notre tour nous attendions de ces autres un signe, un geste, une politique, nous déchargeant nous même d'en mettre une en œuvre ici et maintenant. Ayant de la suite dans les idées, nous ne cesserons donc de suivre celles qui germent sur le terrain de la Folie, pour faire ce qu'il y a à faire. A savoir construire la ville qui vient.



**« EN ARCHITECTURE ET URBANISME, LES OPÉRATIONS SONT PROGRAMMÉES TROIS ANS À L'AVANCE, MAIS RIEN N'EST PRÉVU POUR ACCUEILLIR L'INATTENDU ».**  
**PATRICK BOUCHAIN,**  
**15 MAI 2013**

PHOTOS :  
JOANA ZIMMERMANN



PHOTOS :  
JOANA ZIMMERMANN

## LA PLACE À LA PAROLE ERRANTE

MARDI 25 JUIN 2013

Ce soir à 18 h, la librairie de la Parole errante à Montreuil accueille les auteurs de La Place Ris-Orangis pour une présentation débat : les photographes coordinateurs, les habitants du bidonville, les collaborateurs du PEROU. Pour participer à la rencontre, se rendre au 9, rue François Debergue, Métro Croix de Chavaux.



« LES HABITANTS DE LA PLACE DE L'AMBASSADE NOUS APPRENNENT QU'IL EST URGENT DE PENSER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN COMME UNE LENTE RECONQUÊTE, COMME UN PROCESSUS PRENANT APPUI SUR L'EXPÉRIENCE D'HABITER ET L'ART DE MODIFIER LA VILLE EN LA VIVANT. »  
CHLOÉ BODART,  
« CONSIDÉRANT... »,  
P. 65.

PHOTO : CALIN COVACI

## UN APPEL (COLONIE DE LA VACANCE)

MARDI 2 JUILLET 2013

« Un lieu c'est où quelque chose arrive ».

Jean-Luc Nancy s'en tient à cette sobre définition dans la dernière livraison de L'Impossible, à l'amorce d'un texte où c'est la place Taksim que l'on célèbre. La place, à prendre, à faire, tel était le sujet d'une discussion que nous avons eue avec Roland Castro, Olivier Mongin et Jacques Donzelot dimanche dernier à la Règle du jeu. Faire place est bien davantage que faire de la place : l'enjeu s'avère non pas simplement de trouver un toit, mais de fonder un sol, et de peupler ensemble un monde nouveau. A Ris-Orangis, pour ce faire, nous avons suivi les enfants : souverains, ils prennent en un instant le terrain vague, y déploient leurs propres histoires, l'habitent au mépris de ce qui s'oppose à leur juste folie. Alors, quelque chose arrive.

A Grigny, quelque chose arrive.

Jeudi soir, le Maire a reçu les occupants de la quarantaine de baraques qui peuplent la Folie, terrain vague devenu bien davantage. Des promesses ont été formulées. Ce sont là de certaines avancées dans la conquête d'une vie nécessairement meilleure : installation d'un point d'eau dans les jours prochains; dépose prochaine de copeaux de bois sur les circulations, garantissant la mise hors boue du site; ramassage des ordures garanti; les familles toutes domiciliées au CCAS de Grigny; les enfants tous scolarisés à la rentrée prochaine - une vingtaine était cette année sans école. Des besoins urgents demeurent aujourd'hui sans réponse : l'installation de toilettes; la mise en place d'extincteurs. Mais l'ombre demeure également d'une expulsion, bien exigée par la Commune, qui se profilerait à la sortie de l'été. Le Maire s'est néanmoins engagé à proposer aux familles un terrain viable, au delà de la Folie, seul chemin de raison. Quelque chose arrive donc, que nous ne cessons de poursuivre : l'hospitalité.

A Grigny, un peu plus rapidement malgré tout que les décisions constructives des pouvoirs publics, l'été arrive, et sur la vacance d'un terrain, la colonisation se doit d'être une fête. Alors, nous ferons place à l'enfance. Pour ce faire, nous avons besoin de soutiens en acte, et convions tous les lecteurs de cette missive à nous rejoindre ce week-end ensoleillé sur le terrain de la Folie, pour la cultiver. Les samedi 6 et dimanche 7 juillet, entre 10 h 30 et 18 h 30, le monde entier est attendu. Et les outils comme les matériaux (planches, peinture, etc) ne sont pas proscrits...

Ensemble, nous construirons du petit mobilier, planterons des graines, dresserons un chapiteau, dessinerons un espace de jeu, et partagerons l'espace comme le temps. Ici, à partir de la semaine prochaine, un atelier estival prendra vie, avec le concours du PEROU, du collectif de riverains, mais aussi de quiconque voudra y apporter son enthousiasme. Une idée notamment : concevoir un imagier permettant, en romani et français, de nommer les lieux, les alentours, et tout ce qui pourrait se présenter là. Un horizon : publier cet imagier et, pour la rentrée, l'offrir dans les écoles voisines.

PS : Sur le même thème, mais à distance de Grigny, le PEROU poursuit deux projets qui peuvent recevoir avec beaucoup de bonheur la contribution de chacun.

A Paris d'abord, le centre d'hébergement des Enfants du Canal est transformé par nos soins en atelier cartographique. Ici, tout le mois de juillet, nous collectons des données sur l'espace disponible alentour : vides manifestes, failles discrètes, pleins mensongers. L'enjeu : répertorier dans Paris intra-muros des espaces où pourrait se loger un centre d'hébergement nomade. A partir de ce relevé, un collectif de sans-abri lancera à l'automne un appel à projets visant la conception d'un tel

centre d'hébergement, non sans avoir défini au préalable avec nous un cahier des charges singulier, et non sans se constituer in fine en véritable jury d'architecture. A l'horizon : une publication manifeste, une conférence in situ, pour démontrer que coloniser la vacance pour y faire l'hospitalité est non seulement possible, mais également nécessaire. Pour ce faire, tous les matins de juillet, nous nous retrouvons entre 9 h 30 et 12 h au 5 rue Vésale, dans le 5e arrondissement de Paris, adresse du centre d'hébergement des Enfants du Canal. Là, nous établissons le protocole des explorations de l'espace alentour, et lançons les opérations de la journée. Tout est permis, y compris nous rejoindre un jour, ou tout le mois, mais venir avec des instruments de documentation est conseillé.

En Avignon, il y a CASA : le Comité d'Action des Sans-Abri. Il y a ses espaces : la Villa Médicis, centre d'hébergement constitué d'une dizaine de modules types Algeco; l'Espèce d'Espace, accueil de nuit; et l'ancien Tri Postal, vaste friche industrielle devant laquelle sont installés les espaces sus évoqués. Le tout se situe à deux pas de la gare centrale. A partir de juillet, il y a le projet de CASA : investir enfin le Tri Postal, y établir à terme son centre d'hébergement si singulier, y développer les activités culturelles et artistiques qui s'imposent. Il y a l'invitation faite au PEROU d'accompagner l'association dans la définition des lieux.

Pour inaugurer ce chantier de transformation, nous proposons d'ouvrir la porte de l'imaginaire : durant le festival d'Avignon, nous invitons en résidence le comédien et metteur en scène Yves-Noël Genod, auteur de biens des pièces renversantes, à lire quotidiennement des correspondances, des lettres, des missives. Pas à pas, l'espace deviendra lieu d'écoute et de divagation, à l'horizontale (forêt de hamacs à l'appui), afin de se laisser aller peut-être à une sieste estivale, et d'ainsi rêver les lieux et leur destination future. Quiconque passe par Avignon entre le 5 et le 26 juillet est le bienvenu au 5bis Avenue du Blanchissage, à deux pas de l'Avenue de la Foire. Là, un coup de main, un morceau de rêve, toute espèce de contribution sera cruciale pour donner à cette colonie de vacance le goût d'une conquête.



**« TOUT ÉQUIPEMENT PUBLIC DEVRAIT ÊTRE OUVERT À TOUS, ET AUTORISÉ À CHACUN POUR SON USAGE PARTICULIER. CETTE FORME DE PROPRIÉTÉ COMMUNE EXISTE : LA RUE, LES PLACES, LA FORÊT SONT DES PROPRIÉTÉS COLLECTIVES, MOBILES, INDIVISIBLES, VOIRE INVISIBLE. »**  
EDITH HALLAUER ET PATRICK BOUCHAIN,  
« CONSIDÉRANT... »,  
P. 185.

PHOTO :  
JEAN-FRANÇOIS  
DONATI



## CONSTRUIRE DES SEUILS

SAMEDI 6 JUILLET 2013

« Menuisier au chômage, je compte bien donner du sens à mon temps, et souhaite donc construire avec vous ». L'auteur de ce bref email reçu il y a quelques jours habite non loin de Grigny. Nous l'avons rencontré jeudi dernier, et accompagné jusque dans le bidonville. Jamais il n'avait franchi un tel seuil. Moment bouleversant, de ceux qui font le sens de ce que nous entreprenons : créer des passerelles, faire se rencontrer dans l'acte ce qui s'ignore ou se fait face, et, à partir de là, cultiver de nouveaux chemins qui font d'autres politiques.

A Ris-Orangis, à l'hiver 2012, l'hostilité à l'endroit du bidonville était de rigueur, totale et sans issue : il fallait que ça demeure à distance, et disparaisse enfin. Quelques mois plus tard, c'est à dire aujourd'hui même, un projet de stabilisation de 38 personnes est en cours de réalisation, et ce sous l'égide de l'Etat, du Conseil Général et de la Mairie. Le PEROU y a contribué, assurant notamment une mission de conception des espaces communs du lieu de vie temporaire prévu pour ces familles. Là encore, dans ce travail de conception, créer des articulations est demeuré notre ligne : entre les familles, en s'inspirant de ce que nous avons appris de la Place de l'Ambassade, de la complexité et de la richesse des seuils; entre le lieu de vie légal et les bidonvilles voisins, en faisant enfin bénéficier à ceux-ci d'un accès à l'eau, d'un ramassage des ordures, et d'un espace de jeux pour enfants, améliorant la vie et permettant qu'un travail d'accompagnement puisse ici aussi s'inventer; entre le lieu de vie temporaire et la ville, si éloignée puisque nous nous trouvons malheureusement là aux confins du territoire communal, en effaçant toute espèce de dispositif sécuritaire des plans préconçus - ici nul grillage, nul vigile - et en insistant pour que les abords de ce terrain soient soignés, pour qu'un arrêt de bus s'en approche, pour que la générosité des espaces permette qu'on y invite la terre entière. Tout ce qui pourrait malgré nos préconisations relever d'une mise à distance, d'un éloignement, d'une inhospitalité, ferait tant et si fortement contre-sens que le projet en serait mécaniquement fragilisé. Construire des seuils, et s'y consacrer sans retenue, n'est pas du luxe : c'est une nécessité on ne peut plus cruciale.

Jeudi, nous participions au comité de suivi du projet et avions l'occasion d'entendre les employeurs des 12 personnes roumaines ayant signé un contrat, et de recevoir des témoignages véritablement extraordinaires : à l'unanimité, on nous fit part de l'ardeur au travail, de la ponctualité presque extravagante, de l'état d'esprit à peine soupçonnable; à l'unanimité, on nous affirma que la réalité foudroyait les représentations assassines, portraits dessinés à distance de populations prétendument porteuses de tous les défauts du monde. Construire des seuils, c'est cela : donner place à la réalité, anéantir ce qui la nie.

A Grigny, nous ne cessons de construire des seuils : alors que nous aménageons l'accès au bidonville du terrain de la Folie, boueux et impraticable à quelque chariot ou poussette que ce soit, nous entreprenons de concevoir des curriculum vitae à un adulte par foyer, soit une quarantaine. Le graphiste Yannick Fleury, graphiste du site du PEROU, et le photographe Jean-François Joly, y travaillent aujourd'hui encore en collaboration avec Ramona Strahinaru, médiatrice qui mène des entretiens avec chacun des candidats dans un bureau prêté au PEROU par l'Eglise de Ris-Orangis. Là encore, l'enthousiasme est à peine imaginable, et tous arrivent en avance au rendez-vous, se préparent à la rencontre avec le photographe, et réclament le document

à presque chacune de nos rencontres sur le bidonville. Non loin du 14 juillet, nous offrirons ces pièces à des adultes qui trouveront là des outils assez peu communs pour créer des relations avec d'éventuels employeurs. Le curriculum vitae s'avère une ambassade de papier, un seuil permettant à une histoire d'en rencontrer une autre : il est une forme parfaite de notre action.

Ces histoires mêlées donnent des idées, et les initiatives fleurissent telles que cette colonie de (la) vacance proposée par les artistes Joana Zimmermann et Victoria Zorraquin : durant l'été, un jour sur deux, proposer aux enfants des jeux, des ateliers, et construire avec eux un imagier d'un genre singulier, imagier bilingue destiné à être offert aux écoles voisines à la rentrée afin que le Romani et le Français deviennent langues communes. Projet on ne peut plus en accord avec l'esprit qui depuis le début nous anime : seuil d'entre les seuils, la langue est le chemin le plus sûr pour faire se réduire les distances assassines. Alors, à une dizaine aujourd'hui, nous avons entrepris avec les familles de construire le petit mobilier nécessaire à cette colonie de (la) vacance qui devrait être d'emblée classée d'utilité publique. Et là encore, les articulations n'ont cessé d'être célébrées : avec le menuisier voisin, jamais plus éloigné; avec un collectif d'architectes développant un projet de « revalorisation de déchets scénographiques » nommé « polyèdre ». Ainsi avons-nous aujourd'hui construit des transats, des bancs, des tables, à partir de fragments d'expositions d'architectures aussi importantes que celle qui, intitulée « Re-architecture », était présentée au Pavillon de l'Arsenal à Paris il y a quelques mois.

Ces circulations curieuses, ces articulations impensables, contredisent par leur vitalité tous les plans mortifères de ceux qui croient encore que détruire a un sens. Nous ne désespérons néanmoins pas de créer de nouvelles articulations avec ceux-ci, à l'instar de ce qui s'est réalisé à Ris-Orangis avec des élus pourtant peu cordiaux au début de l'hiver dernier. Aussi, malgré l'hostilité toujours manifeste de la municipalité de Grigny à l'endroit du PEROU, nous ne désespérons pas de la rencontrer sur le terrain d'un projet constructif, puisque ces élus ne pourront se résoudre à expulser, et nier ainsi cette vitalité dont nous étions aujourd'hui les témoins privilégiés. Demain de 10 h 30 à 18 h, le chantier se poursuit et, les seuils étant ce qu'ils sont, ils sont franchissables à quiconque souhaiterait goûter à cette vitalité, et offrir un peu de la sienne.

# 5. SUR LE SUJET.

**« LE PEROU EST  
MALHONNÊTE ET AGIT  
CONTRE VOS INTÉRÊTS »**

SERGE GUICHARD, PRÉSIDENT  
DE L'ASEFRR, BIDONVILLE  
DE RIS-ORANGIS, FÉVRIER 2013



De septembre 2012 à décembre 2012, nous avons quotidiennement arpenté les lieux afin d'écouter des récits de vie, de décrire et re-décrire la situation que nous découvrons. C'est le chemin d'un éclaircissement que traduisent les multiples images rapportées : d'abord naïves, comme tétanisées, puis plus précises, attentives aux détails qui éveillent à l'épaisseur de l'ordinaire.

Là où le regard ne capte a priori que de l'extraordinaire misère se dessine peu à peu une familière vitalité. Adviennent ainsi des récits enfouis : que le bidonville n'est pas un désastre mais un acte de construction conquis contre l'innommable dont on vient; que l'Europe se présente comme terre d'hospitalité susceptible d'offrir une vie meilleure à des chercheurs d'or contemporains; que l'on s'invente ici et maintenant un avenir, à la force d'une ribambelle d'enfants jouant à peupler un terrain vague d'histoires magnifiques. Soucieux de faire précéder l'énonciation des réponses aux yeux reformulation des questions, nous avons travaillé à tâtons à réformer une langue, à nommer autrement les hommes et les lieux. Il s'est agit d'élaborer ainsi un nouveau dictionnaire à revers des textes en vigueur écrasant la réalité qu'ils sont censés décrire.

En avril 2013, nous lirons 75 fois « Considérant » sur un texte de huit pages témoignant, par cette scansion névrotique, que rien n'était effectivement considéré de cette réalité qui nous était par son épreuve effective apparue. Ne cessant ce travail sur la langue et l'image, nous nous sommes saisis alors de ce texte pour le soumettre à la « traduction » d'une trentaine d'auteurs, et avons publié en mars 2014 un livre visant à mettre en pièce l'édifice langagier pour dévoiler l'étendue de ce qu'il masque. Le film « Considérant qu'il est plausible que de tels événements

puissent à nouveau subvenir » complétait l'ouvrage.

Le travail sur l'image tient un rôle capital dans une action où sont comme invités en résidence de nombreux artistes. Avec Jean Larive, alors que les vœux des Maires font florès, nous réalisons en janvier 2013 les « Vœux des Mères » envoyés à chacune des élues françaises. Adel Tincelin et Jean-François Joly, en collaboration avec le Bal, prêtent en février 2013 six appareils photos aux habitants afin qu'ils réalisent les auto-portraits d'une situation vécue.

Les images sont vendues à certains organes de presse, les habitants tirant bénéfice de leur travail. Plongeant dans le regard de ses sujets, le photographe Jean-François Joly contribue à la conception de 40 curriculum vitae offerts en août 2013 aux intéressés comme autant « d'ambassades de papier » afin qu'aux antipodes des clichés appauvris, des récits singuliers soient exposés aux yeux notamment d'employeurs potentiels. Adel Tincelin, explorant depuis des années par la photographie les quartiers en rénovation, conduit une enquête systématique sur le voisinage du bidonville, notamment sur les cités de Grigny ayant accueilli les habitants de bidonvilles d'Île-de-France dans les années 60. Ainsi s'agit-il de faire s'inscrire le bidonville dans nos espaces et temps contemporains. Rafaël Trapet reprend au printemps 2014 un travail de portraits en installant un studio dans une baraque du bidonville de la Folie, altérant les images collées à la peau de celles et ceux dont l'identité prétendue les assignent à résidence d'un éloignement. Laurent Malone s'applique à documenter

au long cours les gestes et traces d'une « vie là », d'un quotidien effacé par les récits s'acharnant à faire croire qu'ici nulle existence digne de ce nom n'est repérable. Mickaël Phelippeau œuvre avec l'appareil photo à rendre grâce à la présence de Violeta que les pelleteuses s'obstinent à faire disparaître. C'est une réalité invisible qu'empoigne l'image, afin de troubler le spectacle régulièrement rejoué dans les pages du Parisien de sombres et misérables errants. C'est une technique du regard qui est travaillée, à contrecourant d'une imagerie frappant les sujets des lourds attributs de l'éternel étranger.

Désesthétiser pour réesthétiser, tel est le cheminement du PEROU nous ayant conduit à faire s'éteindre la « question Rom ». Parce que ce récit, pro et contra le colportent de concert jusqu'à faire coller « bidonville » et « rom » dans une relation de synonymie : un bidonville abrite des Roms; les Roms habitent les bidonvilles. Le blog en témoigne : il faudra un temps certain pour que nous prenions la mesure de cet escamotage, et que nous déconstruisions ces évidences. L'enjeu est crucial : si nous suivons les seuls chiffres disponibles, produits par le Conseil de l'Europe et rapportés par l'association la Voix des Roms, 500 000 Roms vivent en France, or les préfectures décomptent 17 000 habitants de bidonville en France; si nous suivons notre expérience, nombre d'habitants des bidonvilles de Ris-Orangis et de Grigny ne sont pas Roms, ou ne revendiquent pas telle identité au devant du monde; si nous suivons jusqu'au bout cette histoire, nous saisissons que la violence qui a lieu vise un tout autre sujet que ce que le « problème Rom » signale. Pire : pro-Roms, les militants communistes verront certains parmi les leurs aux affaires expulser et détruire; prétendent

anti-Roms, le Maire socialiste de Ris-Orangis fera se stabiliser 10 familles sur son territoire et fera grand cas de ce projet, durant la campagne municipale, comme la preuve de son extraordinaire humanisme. Ne prenant pas part aux manifestations affublant les individus de banderoles où « Roms » est inscrit en lettres capitales, le PEROU sera suspecté de négationnisme, ou de vouloir ménager la susceptibilité des acteurs publics à toutes fins utiles. Nous avons toujours défendu que les auteurs de discours sur l'identité criminelle du Rom soient poursuivis en vertu du droit pénal, et n'avons cessé de déplorer une injustifiable clémence à leur endroit. Nous avons cependant défendu que les racistes seraient-ils embastillés, l'impasse demeurerait lourde devant un problème majeur de notre temps : la « bidonvillisation » de nos espaces urbains. Nous rapprocher du bidonville, en l'affranchissant de la « question Rom » convoquant le lointain, c'était le prendre à bras le corps pour la réalité contemporaine qu'il est, c'était y travailler autrement que par la dénégation confinant à la paralysie.

Sébastien Thiéry,  
mercredi 26 novembre 2014.





« SI ON S'OCCUPAIT DE  
LA VILLE COMME DE  
L'AGRICULTURE : FAIRE  
VIVRE UN TERRITOIRE  
SANS LE POSSÉDER,  
MAIS VIVRE DE SES  
FRUITS ? »  
EDITH HALLAUER ET  
PATRICK BOUCHAIN,  
« CONSIDÉRANT... »,  
P. 188.



PHOTOS :  
JOANA ZIMMERMANN

## LES DÉRÉLICTIONS MUNICIPALES

MARDI 16 JUILLET 2013

A Ris-Orangis, nous avons rencontré les militants socialistes. Notamment par tracts, articles, et oui-dire interposés. En tout premier lieu, le PEROU n'existait pas à leurs yeux : nous n'étions qu'un groupuscule téléguidé par des militants communistes prompts à « instrumentaliser » le « problème Rom » pour, à l'horizon des municipales de 2014, menacer les ambitions socialistes. Sur ce thème ressassé de « l'instrumentalisation », un tract merveilleux était distribué sur les marchés de la ville fin janvier. Titré « Sont-ils devenus fous? », il fut reproduit le 2 février sur ce blog pour en colporter la poésie savoureuse.

Puis, ayant saisi que le PEROU était un pays libre et lointain, ces individus dévoués à la cause partisane ont poursuivi leur travail de mépris des réponses constructives que nous pronions, en insultant tant et si bien « les bobos parisiens » que nous ne pouvions manquer d'être que, dans la presse locale, on en venait à lire : « Le représentant de l'association Pérou est complètement fou, il habite dans le XIIIe arrondissement, pour lui tout va bien, les problèmes c'est pour nous! ». Cette fine réflexion toujours hantée par la folie, nous l'analysions aussi dans un billet paru le 14 février sur ce blog.

Enfin, nous parvenions à entrer en discussion constructive avec le Maire socialiste, grâce notamment au soutien du Conseil Général - présidé par un socialiste - propriétaire du terrain que nous occupions, et à faire qu'émerge un projet d'insertion ouvert à une quarantaine de personnes. Alors, les militants socialistes se sont tus.

Ce projet a bien des défauts : conçu pour un seul tiers des personnes avec lesquelles nous travaillions, il consiste notamment en l'installation des familles dans une « base de vie » temporaire qui, à base de piètres algéco par définition, s'avère située aux confins de la ville, et dont les invraisemblables retards de travaux ont empêché que nous y développions jusqu'à présent le travail d'aménagement que nous souhaitions y faire. Néanmoins, ce projet présente trois qualités majeures :

1. Dans le pays de Manuel Valls, mais sur le territoire européen, il démontre que les roumains n'ont pas vocation à rentrer en Roumanie;
2. Soutenu par des élus socialistes, il démontre qu'il n'y a pas de « problème Rom » comme l'annonce encore le premier ministre cette semaine, mais que des solutions républicaines;
3. Dans un département où les expulsions sont légions, et donc la gabegie financière délirante, il démontre qu'il y a mieux à faire pour les hommes comme pour le contribuable que de mépriser la loi, et laisser croire que détruire les baraques et chasser les familles est le plus sûr moyen de faire se résorber les bidonvilles.

Nombre de militants communistes furent d'ardents partisans de l'action du PEROU à Ris-Orangis tant qu'ils l'interprétaient comme un moyen de clouer au pilori les élus socialistes; dès lors que nous sommes entrés en relation apaisée avec ces élus, le PEROU est devenu à leurs yeux une organisation parfaitement méprisante, fort étrangère et complètement nocive.

Voilà qu'après l'expulsion du 3 avril, les familles se sont retrouvées sur le territoire de Grigny, commune dirigée par une équipe communiste. Le tout premier coup de fil échangé avec un responsable municipal débute ainsi : « Pourriez-vous nous donner votre adresse exacte à Paris de telle sorte à ce qu'on vous dépose quelques familles en bas de chez vous? ». Boutade assez peu conviviale qui laissait entendre que,

animé par des bobos parisiens écervelés, le PEROU était donc la cause du nouveau « problème » que ces élus rencontraient. Pas rancuniers, nous avons répondu que nous étions conscients des difficultés qu'une telle situation pouvait représenter, et prêts à apporter nos outils de telle sorte à mettre en place un nouveau projet d'insertion, comme la loi l'exige au demeurant (voir ci-dessous le document que nous leur avons fait parvenir le 19 avril). Le 9 mai, nous publions sur ce blog quelques lignes témoignant du mépris caractérisé de la Mairie à l'endroit de cette proposition. Mieux : les militants communistes, devenus « amis des Roms » à Ris-Orangis, colportaient auprès des familles qu'accepter la venue du PEROU dans le bidonville revenait à s'assurer d'une expulsion imminente, misant allègrement et sans la moindre vergogne sur la crédulité des personnes qu'ils prétendaient soutenir.

Nous avons pris acte, et convenu avec les familles de n'agir que discrètement sans irriter la situation - en développant donc conception de CV et colonie de vacance - et en leur suggérant d'abonder dans le sens de leurs interlocuteurs communistes et d'ainsi profiter des liens existant entre ceux-ci et la Mairie pour tenter d'obtenir le minimum vital : une domiciliation, sans laquelle nulle aide médicale n'est possible, et nulle possibilité de trouver un travail envisageable; la scolarisation des enfants, sans laquelle l'avenir est hypothéqué; un point d'eau, sans lequel les conditions sanitaires restent déplorables.

Au diapason de l'idéologie de leurs camarades socialistes de Ris, militants et Mairie de Grigny réunis se seront évertués pendant des semaines à raconter que le « problème » s'avère de la responsabilité d'un autre : oubliant de mettre en place un point d'eau sur un terrain asséché, ils se sont notamment pressés d'affréter deux bus pour transporter des familles jusque sur le pavé parisien brûlant afin que celles-ci marchent contre la « politique anti-roms » socialiste; oubliant de dire aux familles qu'ils n'avaient pour objectif que d'évacuer le terrain de la Folie, ils leur apprenaient les rudiments de leur science politique, à savoir que la violence est d'Etat socialiste, sinon rien.

Pendant ce temps là, les promesses communistes se sont comme évaporées sous le soleil de plomb, et absolument rien n'est advenu si ce n'est une assignation en référé adressée avant-hier aux familles assommées, suite à la demande d'expulsion exigée par le propriétaire du terrain, à savoir, CQFD, la Mairie. Une audience est prévue le 27 août, et ô miracle, voilà que le Maire communiste se tourne désormais vers l'Etat socialiste pour le prier de bien vouloir mobiliser ses pelleteuses rutilantes pour les besoins de sa cause. Le tout, évidemment, pour le bonheur des familles qui seront, l'espèrent les édiles, expulsées du bidonville où les conditions sanitaires sont indignes, pouvons nous lire dans l'assignation de 100 pages distribuée à 100 personnes, y compris à des enfants. 10 000 pages de violence politique brute, sans la moindre considération sur ce qu'il peut advenir des personnes. Peut-être rêvent-ils que celles-ci s'établissent quelques mètres plus loin, chez des voisins socialistes pour rire.

Sans la volonté des Maires, nulle réponse constructive n'est envisageable : le financement de projets d'insertion peut se concevoir au niveau européen; les compétences sociales sont du ressort du Département; mais le Maire demeure souverain sur son territoire, et parfaitement en mesure de faire opposition à quelque projet que ce soit. Aujourd'hui, la détermination des Maires quant à l'arrêt des expulsions et l'application de la circulaire du 26 août est voisine du néant. A l'approche des municipales de l'année prochaine, tout va s'aggravant en la matière. Non que ces Maires, communistes, socialistes ou de quelque autre étiquette que ce soit, s'avèrent d'immondes xénophobes comme d'aucuns s'évertuent à le défendre, dans un camp

comme dans l'autre. Mais parce que la peur domine à tel point que, dans un état de déréliction politique avancée où seule gouverne la courbe fantasmagorique des opinions favorables, le bidonville apparaît tel un piège où périront toutes les ambitions politiques des élus en place. Nous plaçons évidemment l'inverse : qu'en rénovant l'art de faire la ville à partir du bidonville, nous pouvons réinventer une politique d'hospitalité dont pourra se targuer tout homme politique carriériste que ce soit.

Dans la 10e circonscription de l'Essonne, à laquelle appartient la ville de Grigny, nous avons rencontré son député, à savoir Malek Boutih. Historique de SOS Racisme, représentant de la loi, celui-ci a qui plus est une vision toute singulière des bidonvilles : à Nanterre, il a passé son enfance dans l'un d'eux. Dans le contexte de mépris de la loi et de violence aveugle qui aujourd'hui a lieu, nous l'avons invité à rencontrer les familles, ce qu'il fera ce soir à 18 h 30.

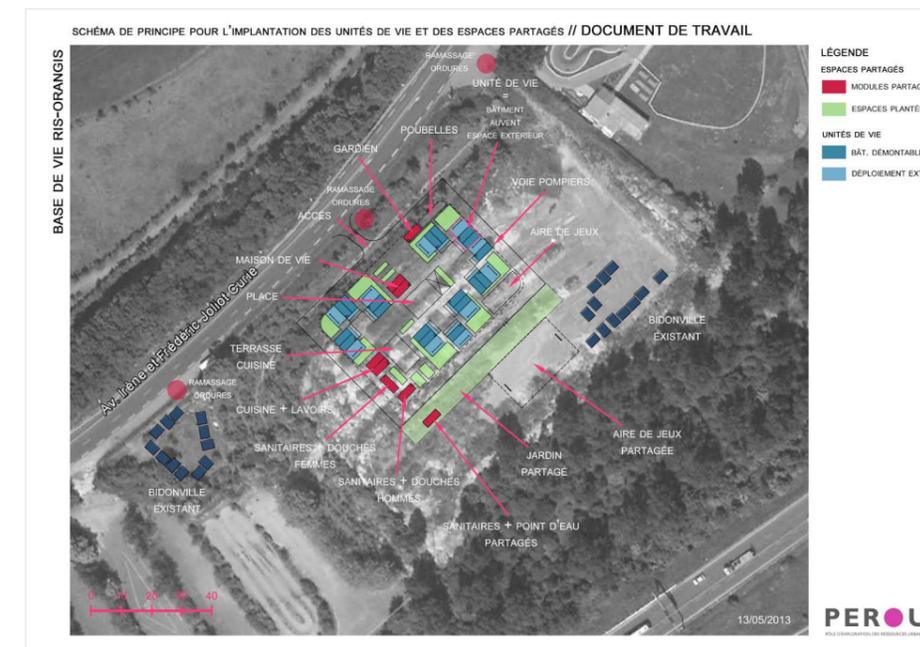
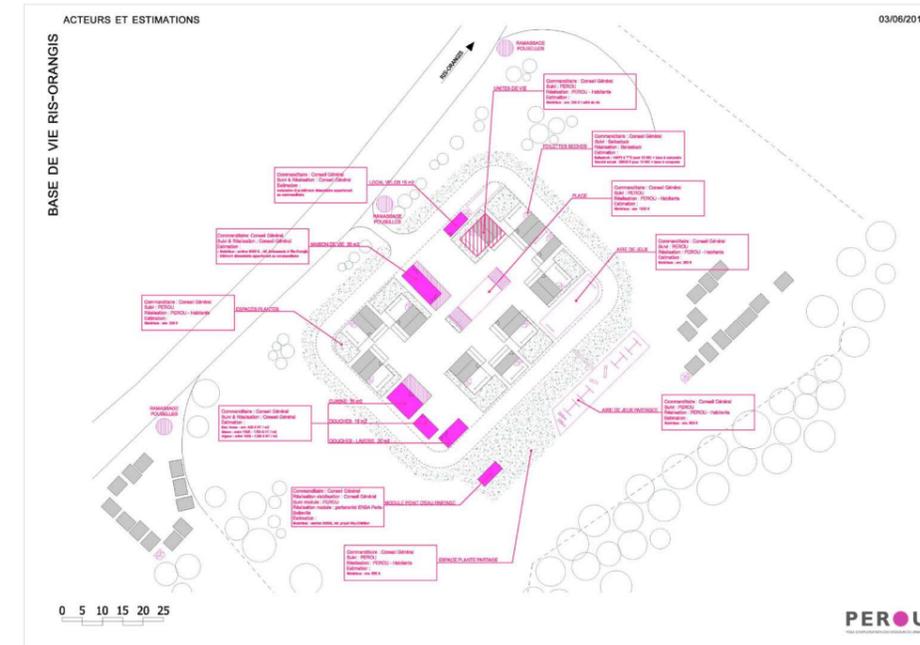
Afin que le Parlementaire qu'il est rappelle à ses camarades socialistes chargés d'appliquer la loi que celle-ci existe - une circulaire du 26 août exactement -, et que dans le même mouvement il indique aux élus de sa circonscription, communistes y compris, qu'ils ne sont pas dispensés du respect de la légalité en la matière.

Afin que l'élue de la République qu'il est rappelle que détruire aveuglément ne fait aucun sens, et que ces familles venues du bidonville de Ris-Orangis situé à 500 mètres ont le droit et le désir de vivre et travailler ici - ce que les CV à la conception desquels nous nous affairons ces jours-ci démontreront, s'il en était encore besoin.

Afin que l'ancien gamin d'un bidonville de Nanterre souligne que vivre dans ces conditions n'est ni un choix, ni une fatalité, et que Dolari deviendra à son tour représentant de la Nation Française. A moins que ce surdoué en tout ce qu'il touche ne préfère viser un titre de champion de France de boxe.



PHOTO : SÉBASTIEN THIÉRY



(DESSINS : MARGOT CRAYSSAC)

« RÉSERVER UN ESPACE D'EXCEPTION, D'EXTRA-TERRITORIALITÉ, QUI ORGANISE L'EXCLUSION, À UNE POPULATION N'EST PLUS IMPENSABLE. VOILÀ QUI ACCRÉDITE L'IDÉE D'UNE ALTÉRITÉ ABSOLUE EN LUI DONNANT UNE FORME, LA FORME-CAMP ». MICHEL AGIER, 17 OCTOBRE 2013



PHOTOS : ADEL TINCELIN

EXPEDITION 78)

Timbre n° 1265 5055 5406 9911

**ASSIGNATION EN REFERE**  
**DEVANT LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'EVRY**

RESIDENT DU

L'AN DEUX MILLE TREIZE  
ET LE Douze JUILLET

**A la demande de :** LA COMMUNE DE GRIGNY représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à cet effet, domicilié en cette qualité en l'Hôtel de Ville - B.P. 13 - 91351 GRIGNY CEDEX.

**Ayant pour avocat plaidant :** La SELARL MOLAS & ASSOCIES  
Agissant par Maître Guillaume GHAYE  
Avocat au Barreau de PARIS  
60, rue de Londres - 75008 PARIS  
Tél : 01.45.22.86.50 - Fax : 01.45.22.86.51  
Toque : L.205

J'AI, HUISSIER SOUSSIGNE, J'ai Huiissier de justice soussigné James LESUEUR  
membre de la S.C.P. PAILLON - Guy PAILLON - James LESUEUR  
Huissier de justice soussigné par les tribunaux de grande instance est sis à EVRY,  
11 Boulevard de

**L'HONNEUR D'INFORMER**

- 1- Lucian AVRAM
- 2- Petru TOMESCU
- 3- Daniel PACURARU
- 4- Zoltan KIISS
- 5- Mihai SIMION
- 6- Petru KOVACI
- 7- Vasile ILIES
- 8- Anuta ILIES
- 9- Andreea ILIES



NOTE D'INTENTION  
ASSOCIATION PEROU POUR LA MAIRIE DE GRIGNY

19 avril 2013

Sur le terrain de la Folie à Grigny, un certain nombre de familles roumaines, majoritairement de culture Rom, se sont retrouvées mi avril 2013 suite à l'expulsion du bidonville de la Nationale 7 à Ris-Orangis où elles habitaient depuis des mois. Ici, elles ont rejoint un petit nombre de familles déjà présentes. Ici comme ailleurs, la problématique demeure la même : expulser ne conduit qu'à faire se reproduire une situation inhumaine ; inventer d'autres réponses, comme l'exige la circulaire du 26 août 2012, s'avère semble-t-il une gageure pour des pouvoirs publics démunis. S'inscrire ici, avec les familles mais aussi auprès des pouvoirs publics déterminés à inventer d'autres réponses, telle est la démarche du PEROU, démarche qu'il propose de faire se développer à Grigny, en étroite collaboration avec la Mairie et ses services. Cette note vise à étayer le sens et le contenu précis de cette démarche.

#### I. L'association PEROU : définition et démarche générale.

Le PEROU - Pôle d'exploration des ressources urbaines, est une association loi 1901 créée en octobre 2012 et présidée par le paysagiste Gilles Clément. L'objet de l'association est ainsi défini : «A titre principal, l'association poursuit une mission d'intérêt général et a pour objet de promouvoir le développement de recherches et de projets d'architecture, de design, et de toute forme de création conçue pour améliorer la situation de personnes mal logées ou marginalisées. Elle agit à travers une démarche résolument expérimentale et prospective, et suit notamment les méthodes de la recherche action. Elle peut intervenir à titre de concepteur, de producteur, ou de partenaire de projets expérimentaux. Son champ d'action peut être local, national et international».

Le PEROU est coordonné par Sébastien Thiéry, politologue, enseignant chercheur à Sciences Po, à l'Ecole des Arts Déco, et l'Ecole d'Architecture de Paris Malaquais. Il réunit en son sein un grand nombre d'architectes, de chercheurs, d'artistes, et travaille sur différentes situations de «crise» avec l'ambition d'inventer des réponses constructives à celles-ci : à Paris avec des sans-abri, en Avignon avec des sans-abri ; à Calais bientôt au sein de la jungle. Contre la violence des expulsions, contre celle du laisser faire, il s'agit pour le PEROU d'inventer des manières de construire un avenir qui, à partir d'ici, conduit les personnes dans un ailleurs de qualité. L'hypothèse poursuivie par le PEROU est que c'est à partir d'un travail sur l'espace que ce parcours peut s'inventer, dans ce que l'espace aménagé permet de réconfort, de liens avec les bénévoles, de rencontres avec le voisinage, de mise en oeuvre d'un véritable travail

social. Ce faisant, le PEROU se veut un constructeur-médiateur, et souhaite apporter un certain nombre d'outils aux acteurs locaux, associatifs, politiques, afin de frayer un chemin à d'autres réponses que celles qui communément s'imposent. Ce faisant, le PEROU s'inscrit précisément dans l'esprit de la circulaire interministérielle du 26 août 2012 : il s'agit de faire se résorber le bidonville en créant les conditions d'une sortie par le haut de celui-ci.

#### II. Quels enjeux pour l'association PEROU à Grigny ?

Le travail entrepris à Ris-Orangis avec le soutien de la Fondation Abbé Pierre et du PUCA est un travail d'accompagnement des familles de telle sorte à ce que celles-ci cessent de connaître la reproduction mécanique d'une violence insensée, à savoir l'expulsion et la destruction. Jusque là, malgré les désirs d'intégration, de scolarisation des enfants, d'invention d'une vie meilleure, l'action publique condamne ces familles à demeurer en situation de survie, en état d'errance et de relégation. A Ris-Orangis, souhaitant casser cette fatalité de l'errance, le PEROU s'est installé auprès de 130 personnes, est intervenu avec une cinquantaine de «sympathisants» sur leur espace de vie, a créé les conditions de liens soutenus et qualitatifs avec des riverains à travers différents événements culturels, et construit des relations de travail avec les pouvoirs publics concernés. L'action, bien que limitée par une hostilité manifeste, a permis que 12 personnes signent enfin un contrat de travail, que leurs familles - 38 personnes exactement - obtiennent la régularisation de leur situation, et qu'elles s'installent durablement sur le territoire dans une base de vie encore à construire.

A Grigny, suite à l'expérimentation conduite à Ris-Orangis, les outils que souhaite apporter le PEROU visent à poursuivre avec les autres ce chemin déjà frayé par ces 38 personnes régularisées. Ils sont de différentes natures, et se définissent ainsi :

- des savoirs et savoir-faire en termes d'aménagement de l'espace, de traitement sanitaire, de traitement paysager ;
- des savoirs et savoir-faire en termes de médiations, à travers la mobilisation d'une médiatrice professionnelle, roumaine et formée par le Conseil de l'Europe, à travers une présence soutenue sur le terrain et une confiance d'ores et déjà constituée avec les familles, à travers un engagement de riverains solidaires déjà inscrits dans des pratiques de parrainage des familles, et à travers un travail de lien avec les associations locales à faire se développer à Grigny (associations de jardins familiaux, structures culturelles, etc) ;
- la connaissance fine des familles avec lesquelles un travail d'accompagnement a été entamé notamment en lien avec les services sociaux locaux, et ce en particulier grâce au travail de médiation du PEROU, mais également à travers différents projets à encore développer tels que la confection de CV pour chacun des adultes ;
- la connaissance des acteurs institutionnels, Département et Etat en particulier, avec lesquels une collaboration est entamée, et à travers lesquels, grâce à des soutiens tels que celui de la Fondation de France ou du PUCA, des fonds peuvent être levés pour la poursuite de ce travail à Grigny.

#### III. Définition du projet pour le terrain de la Folie à Grigny.

A Grigny, il s'agit donc de préparer le départ, et ce à l'horizon du 1er janvier 2014, date de la levée du statut transitoire des populations roumaines et bulgares. Préparer le départ, c'est poursuivre un travail d'accompagnement des familles dans leur quotidien de telle sorte à inventer un avenir se rapprochant du droit commun. Préparer le départ, c'est prendre soin du terrain aujourd'hui occupé, et le rendre enfin à la collectivité qualifié par cette présence, et non pas, comme d'habitude, dégradé par celle-ci.

Plusieurs directions sont, dans ces perspectives, à entreprendre en mobilisant les outils évoqués :

- Intervention sur le sol : nettoyage des déchets aujourd'hui accumulés ; mise hors boue ; traitement paysager afin de qualifier le terrain et d'éviter que se développe de manière trop forte l'installation de baraques ; mise en oeuvre de lasagnes végétales pour un site en partie pollué ; inscription du terrain dans un avenir de jardin partagé, d'aire de jeux pour enfants, de place publique, etc ?
- Intervention sur les sanitaires et la sécurité : installation de toilettes sèches et de bacs à compost ; sécurisation de l'installation électrique ; installation et traitement d'un point d'eau ; installation de douches.
- Intervention sur les espaces partagés : création d'une place publique et d'un atelier du PEROU, espace commun, de travail et de réunion ; accueil ici des associations locales, des riverains, et des pouvoirs publics pour événements, projets communs, et séances de travail.
- Développement d'une enquête sociale approfondie : réalisation de CV pour chacun des adultes désireux de trouver un emploi, travail de « portrait » des familles de telle sorte à élaborer au plus juste un avenir avec celles-ci, et accompagnement des familles dans leurs démarches administratives auprès des services sociaux (MDS) avec lesquels un partenariat technique peut s'envisager rapidement.
- Recherche en collaboration avec la Mairie de financements auprès de la Région et de l'Etat, et en particulier de la DIHAL pour la mise en oeuvre par exemple d'une Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Sociale.
- Recherche avec le Ville, le Département et l'Etat de solutions en termes d'emploi d'insertion et de solutions de logement pérennes ou transitoires, comme ceci est inventé en ce moment même sur le territoire de Ris-Orangis.
- Poursuite du travail de recherche-action visant à rénover le répertoire des savoirs sur les bidonvilles contemporains en Europe, sur les possibilités de leur résorption et du dépassement des réponses violentes qui y sont aujourd'hui apportées. Recherches soutenues par le PUCA et conduites en collaboration avec des chercheurs indépendants, Sciences Po Paris, différentes écoles d'art et d'architecture.

Coordination générale du projet : Sébastien Thiéry, enseignant chercheur, fondateur du PEROU.  
Coordination des actions sur l'espace : Charlotte Cauwer, architecte dplg.  
Coordination du travail de médiation : Ramona Strachinaru, médiatrice diplômée du Conseil de l'Europe.

Site Internet : [www.perou-paris.org](http://www.perou-paris.org)  
Blog de l'Ambassade du PEROU à Ris-Orangis : [www.perou-risorangis.blogspot.fr](http://www.perou-risorangis.blogspot.fr)  
Contact : Sébastien Thiéry : 06 12 34 70 28 / [contact@perou-paris.org](mailto:contact@perou-paris.org)

## FAIRE SAVOIR

### VENDREDI 26 JUILLET 2013

Nous nous sommes aventurés jusqu'à Ris-Orangis forts d'un mépris souverain pour la plupart des savoirs constitués, qu'ils relèvent du gloubi-boulga d'anthropologie de bar du commerce (« Les Roms sont nomades, vivent en communauté, cultivent comme une seconde nature la vie en bidonville »), de fantasmes assommants, tant malveillants (« Les Roms sont voleurs, fainéants, se vautrent avec délectation dans la fange et versent de manière réflexe dans la prostitution »), que bienveillants (« Les Roms sont nos amis, ils sont fins bricoleurs, chaleureux devant l'éternel, et font preuve d'un désir fou de s'installer dans un pavillon avec jardinet à Gif-sur-Yvette »).

Chercheurs (en quête de nouveaux savoirs et de nouvelles réponses), davantage que militants (en quête de moyens de pression afin qu'adviennent les solutions prétendument existantes qu'un pouvoir prétendument assassin refuse de mettre en oeuvre), nous nous sommes donc rapprochés d'une situation, c'est-à-dire d'un lieu effectif vécu par des personnes singulières, pour nous en mêler, et ainsi apprendre, afin de faire savoir. Chemin faisant, nous avons obtenu que d'autres réponses adviennent que la seule et unique manifestation de la violence. Mais le chemin est encore long afin qu'adviennent, à l'échelle européenne, des réponses dignes de ce nom, hospitalières enfin : ne serait-ce qu'à Grigny, où les deux tiers des familles de Ris-Orangis se trouvent encore dans un bidonville, et où la Mairie s'organise tranquillement afin que la violence ait de nouveau lieu.

Alors, nous poursuivons le chemin, guidés par une seule certitude peut-être : que la politique est toujours quelque chose à refaire, et non pas une routine à appliquer suivant telle ou telle habitude de gouvernement, un réservoir de solutions pré-déterminées en fonction du parti idéologique duquel on se revendique. Alors, nous poursuivons le chemin afin de nous outiller collectivement autrement, afin de sortir de nos positions sclérosées en produisant des savoirs sur nos pratiques, afin de contribuer peut-être aussi à ce que les acteurs de terrains sortent de la névrose qui menace, celle des Shadocks consécutive à la reproduction obstinée de la même action avec l'espoir que des résultats différents adviennent un jour.

Faire savoir, telle est la fonction de ce blog. Cette fonction demeure à Grigny, y compris dans la phase de veille mise en oeuvre depuis quelques mois : pour veiller sur ce qui a lieu, consigner les actes des pouvoirs publics, malveillants jusqu'à présent, et organiser par là même la riposte, tout au moins judiciaire puisqu'audience est fixée au 27 août et que nous y serons ô combien présents. Notons qu'il a fallu que nous invitions le député à venir rencontrer les familles, que celui-ci alarme la Mairie sur l'absence renouvelée de point d'eau afin que l'on assiste, dans la foulée, à la mise en place de ce point d'eau à proximité du bidonville. Au sujet de la scolarisation des enfants comme de la domiciliation des familles, nous entreprenons donc une stratégie identique : faire savoir combien le droit est piétiné auprès des acteurs institutionnels susceptibles de rappeler à la Mairie le contenu de la loi tant et si fortement qu'elle en vienne à l'appliquer.

Faire savoir, c'est poursuivre notre travail de chercheurs, et ce avec le soutien du PUCA - Plan Urbanisme Construction Architecture, organisme interministériel qui commande au PEROU une large étude sur l'action conduite à Ris-Orangis, ainsi que sur ses différents prolongements. C'est ainsi publier nos propres matériaux constitués dans l'action, nos savoirs inouïs sur ce qui a lieu, a eu lieu, sur les positions des acteurs institutionnels comme associatifs, sur les gestes porteurs et ceux qui ne le

furent pas. C'est ainsi créer les conditions d'un regard critique sur ce que nous avons mis en œuvre, et faire en sorte que l'on puisse transmettre des savoir et savoir-faire utiles à d'autres, au delà de Ris-Orangis ou Grigny.

Faire savoir, c'est partager nos questionnements, comme nos certitudes acquises en chemin. Des rencontres en résultent, et notamment les apéropérou au gré desquels nous avons débattu avec Patrick Bouchain, Michel Butel, Jean-Paul Curnier, François Cusset, Patrice Cieutat, Bruno Six et Antoine Laurendeau, apéropérou qui reprendront de manière mensuelle à partir de septembre. Des publications en résultent, comme un long entretien paru dans la très clairvoyante revue Mouvements. Des idées et des luttes, dans son numéro 74 (été 2013) intitulé « La ville brûle-t-elle? Pour une réappropriation citoyenne de nos villes ». Des documents radiophoniques en résultent, comme ce reportage sur l'intervention du PEROU à Grigny diffusé sur France Culture, dans la rubrique le « Choix de la rédaction », ou cette émission de la Voix des Roms consacrée au PEROU et diffusée sur les ondes de Fréquence Paris Plurielles. Des événements en résultent, comme celui organisé à la librairie de la Parole Errante à Montreuil en présence des auteurs du livre La Place Ris Orangis, comme celui à venir au Musée de l'histoire de l'immigration le 12 septembre autour du film « La Place Ris Orangis », ou encore, comme celui programmé au festival de cinéma de Douarnenez où le PEROU ainsi que des habitants de la Place de l'Ambassade présenteront plusieurs films le 28 août, parmi lesquels « Considérant qu'il est plausible que de tels événements puissent à nouveau survenir », interprétation libre de l'arrêté d'expulsion pour péril imminent qui conduisit les pelleteuses à détruire la Place de l'Ambassade. Avançant ainsi, à tâtons, contre les savoirs destructeurs qui de loin opèrent et lamentent, nous poursuivons le projet d'une science coproduite, chemin faisant, avec celles et ceux qui s'avèrent concernés par les savoirs dont il est question, d'une « science ambulante », créatrice de savoirs autrement plus féconds et cruciaux que les sciences défaits qui nous servent aujourd'hui de boussole. Ce faisant, nous poursuivons le chemin éclairé par Deleuze et Guattari, notamment dans « Mille Plateaux » comme en atteste l'extrait suivant :

« [...] Il faudrait opposer deux types de sciences, ou de démarches scientifiques : l'une qui consiste à « reproduire », l'autre qui consiste à « suivre ». L'une serait de reproduction, d'itération et réitération ; l'autre, d'itinération, ce serait l'ensemble des sciences itinérantes, ambulantes. On réduit trop facilement l'itinération à une condition de la technique, ou de l'application et de la vérification de la science. Mais il n'en est pas ainsi : suivre n'est pas du tout la même chose que reproduire, et l'on ne suit jamais pour reproduire. L'idéal de reproduction, déduction ou induction, fait partie de la science royale, en tout temps, en tout lieu, et traite les différences de temps et de lieu comme autant de variables dont la loi dégage précisément la forme constante : il suffit d'un espace gravifique et strié pour que les mêmes phénomènes se produisent, si les mêmes conditions sont données, ou si le même rapport constant s'établit entre les conditions diverses et les phénomènes variables. Reproduire implique la permanence d'un point de vue fixe, extérieur au reproduit : regarder couler, en étant sur la rive. Mais suivre, c'est autre chose que l'idéal de reproduction. Pas mieux, mais autre chose. On est bien forcé de suivre lorsqu'on est à la recherche des « singularités » d'une matière ou plutôt d'un matériau, et non pas à la découverte d'une forme ; lorsqu'on échappe à la force gravifique pour entrer dans un champ de célérité ; lorsqu'on cesse de contempler l'écoulement d'un flux laminaire à direction déterminée, et qu'on est emporté par un flux tourbillonnaire ; lorsqu'on s'engage dans la variation continue des variables, au lieu d'en extraire des constantes, etc. Et ce n'est pas du tout le même sens de la Terre : selon le modèle

légal, on ne cesse pas de se reterritorialiser sur un point de vue, dans un domaine, d'après un ensemble de rapports constants ; mais suivant le modèle ambulante, c'est le processus de déterritorialisation qui constitue et étend le territoire même. « Va à ta première plante, et là observe attentivement comment s'écoule l'eau de ruissellement à partir de ce point. La pluie a dû transporter les graines au loin. Suis les rigoles que l'eau a creusées, ainsi tu connaîtras la direction de l'écoulement. Cherche alors la plante qui, dans cette direction, se trouve la plus éloignée de la tienne. Toutes celles qui poussent entre ces deux-là sont à toi. Plus tard (...), tu pourras accroître ton territoire... » Il y a des sciences ambulantes, itinérantes, qui consistent à suivre un flux dans un champ de vecteurs où des singularités se répartissent comme autant d'« accidents ». »



« L'AUTORITÉ  
PUBLIQUE SOUFFRE  
D'UNE GRAVE  
CÉCITÉ OU D'UN  
MANQUE FLAGRANT  
D'ÉDUCATION DU  
REGARD »  
VALÉRIE DE SAINT-DO,  
« CONSIDÉRANT... »,  
P. 262.

PHOTO :  
VICTORIA ZORRAQUIN

## 40 CV MERCREDI 21 AOÛT 2013

Communiqué du PEROU :

Sur le territoire de Grigny (91), quarante familles roumaines expulsées au printemps dernier de Ris-Orangis se sont établies dans un nouveau bidonville. Contre celles-ci, la Mairie communiste a aujourd'hui engagé une énième procédure d'expulsion. Ici comme ailleurs, c'est à éloigner « ces gens là » que l'on s'acharne, comme le veut la doctrine en vigueur au sein du gouvernement socialiste actuel. L'irresponsabilité est si vaste qu'elle ne connaît point de frontière partisane. L'indigence politique est généralisée.

A l'aune de l'hostilité ambiante, force est de constater que l'habitat de ces familles est bien moins indigne que le regard que, collectivement, nous continuons de porter sur elles. C'est à vivre ensemble qu'il conviendrait de s'acharner. Alors verrions-nous se multiplier des actes politiques responsables consistant à bouleverser les regards et, dans le même mouvement, à construire l'hospitalité sans laquelle une ville n'est pas.

C'est pourquoi, après avoir construit avec ces familles la « Place de l'Ambassade » à Ris-Orangis, le PEROU a conçu un curriculum vitae pour un adulte par foyer. Une prise de parole quarante fois multipliée, autant de récits émancipés de l'identité problématique à laquelle sont communément cloués ces citoyens européens. Une « ambassade de papier » offerte en dix exemplaires à chacun lundi dernier, un outil de médiation singulier conçu pour créer de nouvelles relations avec la ville alentour. Un manifeste annonçant que chacun vivra et travaillera bien ici-même, sur ce sol européen qui nous est commun.

Les 40 Curriculum Vitae sont à télécharger sur le site dédié : [www.perou-emploi.org](http://www.perou-emploi.org)

NB : Le PEROU est invité au festival de cinéma de Douarnenez qui débute le 23 août (<http://www.festival-douarnenez.com>). Le vendredi 30 avril à 11 h 30 à l'Auditorium, seront présentés : « La Place Ris Orangis », court-métrage réalisé par Aude Tincelin et Jean-François Joly à partir d'images tournées par les habitants du bidonville; « Ris-Orangis - Petits instants », court-métrage réalisé par la plasticienne Joana Zimmermann; « Considérant qu'il est plausible que de tels événements puissent à nouveau survenir », moyen-métrage réalisé par Sébastien Thiéry.

Durant tout le festival sera également présenté « O sandipe - Le Silence », série de 80 portraits filmés par Laurent Malone et, les 29, 30 et 31 août à 13 h 30 au Salon Image, « Smala, une ville détruite par des hommes en uniforme » réalisé par Stany Cambot du collectif Echelle Inconnue.

# PEROU

PÔLE D'EXPLORATION DES RESSOURCES URBAINES

## PUBLICATION DE 40 CURRICULUM VITÆ CONÇUS POUR DES CITOYENS EUROPÉENS VIVANT DANS UN BIDONVILLE DE GRIGNY (ESSONNE) 19 AOÛT 2013

Le PEROU (Pôle d'exploration des ressources urbaines) réunit architectes, artistes, chercheurs déterminés à rénover le répertoire des savoirs et des actions relatifs aux situations dites de « grande précarité urbaine ». Le PEROU construit à vif : dans les plaies de notre contemporanéité, à l'endroit même de l'inhabitable ; dans la vivacité du faire ensemble, suivant les plans de l'humanité qui malgré tout a lieu. Agissant sur l'espace de vie, le PEROU agit simultanément sur l'espace des représentations, créant de nouvelles médiations avec les personnes jusque là clouées à une identité problématique. Agissant in situ, le PEROU agit simultanément sur la place publique, créant de nouvelles relations avec les acteurs concernés. L'horizon de son action : outiller la collectivité autrement de telle sorte à ce qu'émergent de nouvelles réponses, constructives et hospitalières. Afin que cesse l'éloignement de certains de nos concitoyens.

À Ris-Orangis dans l'Essonne, au beau milieu d'un bidonville occupé par des familles roumaines, le PEROU a inauguré une Ambassade le 22 décembre 2012. Un spectacle pour les enfants y fut donné, puis de nombreuses activités et réunions y furent organisées. Tout autour, le chantier s'est poursuivi : mise hors boue du site, construction de toilettes sèches, dératisation, réalisation d'une place, installation d'extincteurs, etc. Chemin faisant, nous avons dansé, chanté, fait l'amour, ri et pleuré. Chemin faisant, nous avons gagné qu'un projet d'insertion soit mis en place, une première dans l'Essonne, sous la responsabilité de l'État, du Conseil Général et de la Mairie. Une enquête sociale fut diligentée, des professionnels furent mobilisés une journée sur place. À l'aune de leurs outils d'investigation, ils jugèrent « insérables » 38 personnes parmi les 140 qui vivaient là. Le 3 avril 2013, le bidonville fut rasé, les personnes non sélectionnées furent éloignées. Deux semaines plus tard, un nouveau bidonville se constituait à 500 mètres de la Place de l'Ambassade, sur le territoire de la commune de Grigny. Là, nous avons anticipé une énième procédure d'expulsion, une énième enquête bâclée. Là, avec nos outils, nous avons réalisé un curriculum vitae pour un adulte par foyer, soit quarante « ambassades de papier » : quarante pages recto, en noir et blanc, aisément reproductibles et conçues pour se représenter auprès d'un tiers, et signer enfin un contrat de travail. Autant de récits de vie rassemblés sur un site dédié ([www.perou-emploi.org](http://www.perou-emploi.org)), et témoignant du désir de ces citoyens européens de vivre et travailler parmi nous.

### CONCEPTEURS

Portraits photographiques : Jean-François Joly

Graphisme des CV et du site : Yannick Fleury

Développement du site : Oscar B studio

Entretiens avec les personnes : Ramona Strachinaru, médiatrice formée par le Conseil de l'Europe,

assistée de Agathe Chiron, Margot Crayssac, Jean-Pierre Le Hen, Hélène Maurel, Caroline Torelli et Victoria Zorraquin.

Transcriptions : Sébastien Thiéry

Contact : [contact@perou-paris.org](mailto:contact@perou-paris.org) – 06 12 34 70 28

Le projet du PEROU en Essonne est soutenu par la Fondation Abbé Pierre et le PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture).

FAC SIMILE DE LA  
PAGE DU SITE [WWW.PEROU-EMPLOI.ORG](http://WWW.PEROU-EMPLOI.ORG) ;  
DESIGN :  
CHRISTOPHE FLEURY

« PLUTÔT QUE VOULOIR RENDRE POSITIVE LA CATÉGORIE «ROM», IL CONVIENDRAIT DE DÉMONSTRER QUE CETTE CATÉGORIE REPRODUIT UNE CONSTRUCTION SAVANTE VISANT À PROUVER L'ALTÉRITÉ RADICALE DE CERTAINS PARMIS NOUS »  
MARTIN OLIVERA,  
12 DÉCEMBRE 2013

## Rozalia COVACI

Curriculum Vitæ



Issue d'une famille de 10 frères et sœurs, je n'ai fréquenté l'école qu'une seule année. Cette année là est néanmoins l'un des rares souvenirs heureux de mon enfance : parmi d'autres enfants, jouer et apprendre, comme si la vie était légère.

Mariée à l'âge de 15 ans, mère une année plus tard, j'ai travaillé très tôt dans l'agriculture, et en particulier dans la plantation, le soin et le ramassage du maïs. Mais le travail s'est fait rare, et nous nous sommes résignés à quitter la Roumanie.

Nous sommes partis pour le Portugal d'abord, où mon mari et moi-même avons travaillé pendant quelques mois dans le ramassage des oranges, puis des raisins. C'était en 2010. L'ardeur que nous avons mis dans ce travail n'a pas compté : les patrons nous ont finalement chassés, et jamais nous n'avons été payés.

Nous sommes arrivés en France en 2011, avons rejoint des cousins dans un squat à Viry-Châtillon. C'est grâce à la mendicité que nous nourrissons depuis lors nos deux enfants qui, nous en sommes particulièrement fiers, sont scolarisés et suivent l'école avec assiduité. Mais nous aimons tant, l'un comme l'autre, travailler enfin dignement. Ponctuelle, appliquée, courageuse, en pleine santé, je pourrais répondre à toutes les offres. Si je pouvais choisir, j'entreprendrais les espaces verts de nos villes. Je travaillerais aussi très volontiers dans la restauration, à la plonge comme à la cuisine.

Citoyenne européenne  
Née le 8 mars 1978 à Cociuba en Roumanie

Compétences principales :  
Cuisine, Entretien des espaces verts,  
Service à la personne

Référents :  
Yveline Pouillot et l'association PEROU  
Pôle d'Exploration des Ressources Urbaines  
[www.perou-emploi.org](http://www.perou-emploi.org)

## Alexandru COVACI

Curriculum Vitæ



L'enfance :  
« Ça fut une période très heureuse de ma vie, marquée par la douceur de ma mère, par le plaisir d'aller à l'école tous les jours pendant huit ans, par l'apprentissage de la langue, et par la découverte de la littérature. Par l'amitié aussi, la vraie, celle qui demeure malgré l'éloignement : aujourd'hui encore, j'ai gardé le contact avec beaucoup de ces enfants devenus pour la plupart docteurs, dans cette région frontalière de la Roumanie qui m'a vu naître. »

La France :  
« Je l'ai découverte en 2000, j'ai traversé, et suis allé jusqu'en Espagne chercher un travail que je n'ai jamais trouvé. Revenu en France, je me suis d'abord installé à Saint Denis, puis à Pierrefitte-sur-Seine, puis à Aubervilliers, et enfin dans l'Essonne. Je suis un habitant d'Île-de-France, région que je connais parfaitement tant j'y ai arpentée. J'aime cette terre qui est aussi celle de mes quatre enfants, et surtout de mes deux petits-enfants qui y sont nés. »

Le travail :  
« Je l'ai connu très tôt en Roumanie, en particulier dans le bâtiment : j'ai construit d'innombrables façades, peint de toutes les couleurs, posé toutes sortes de parquets, carrelé tant de sols. J'ai aussi été employé pendant un an dans l'agence régionale qui gère les eaux et les canaux, en tant qu'administrateur. En France, j'ai repris mes activités de carrelage, peinture, et constructeur, ce que je sais faire de mieux, ce que j'aime faire par dessus tout. Et depuis toujours, je suis ferrailleur : chercher, ramasser, trier, valoriser, revendre, telles sont mes activités quotidiennes. »

Citoyen européen  
Né le 7 juin 1969 à Oradea en Roumanie  
Domicilié au Secours Catholique des Ulis  
Avenue du Centre, 91940 Les Ulis

Compétences principales :  
Bâtiment, Peinture, Ferraille

Référents :  
Sébastien Thiéry et l'association PEROU  
Pôle d'Exploration des Ressources Urbaines  
[www.perou-emploi.org](http://www.perou-emploi.org)

## Calin KOVACI

Curriculum Vitæ



1990-2007  
L'école a été une véritable bouffée d'air. La géographie surtout, la fascination pour le globe terrestre. La littérature également, une passion pour la langue roumaine. Les notes furent excellentes, ajoutant de la fierté au plaisir. À 18 ans il fallut pourtant interrompre la cours des études pour suivre les parents jusqu'en France. Une déchirure.

2007-2010  
Loin de l'école, la débouille, la mendicité, et quelques maussades rencontres. Jusqu'à cette garde à vue pour un vol commis par un autre. À la sortie, un voyage en Roumanie, comme un retour aux sources pour faire le point. Puis, en 2009, une résolution nouvelle : cristalliser définitivement en France, et y construire une vie exemplaire.

2010-2013  
Patience et détermination. En 2011, fabrication du permis B, pour augmenter les chances de signer un contrat de travail. Depuis, quelques économies accumulées pour passer le permis poids lourd. Entre temps, deux expériences de travail : l'entretien de jardins de particuliers, un chantier dans le bâtiment, en tant que manœuvre. Et l'apprentissage de la langue, aujourd'hui maîtrisée.

2013, et au-delà  
Un désir : devenir chauffeur, conduire des véhicules, et gagner ainsi dignement sa vie. Une obsession : offrir à Marie-Jeanne, née 57 ans, un avenir radieux. En France incessamment, sur ce sol où elle a vu le jour. Non loin de ces Français, inconnus devenus amis, qui ont apporté tant de soutien dans les moments difficiles. Et l'espoir de pouvoir aider à son tour des inconnus, comme une manière de témoigner un beau jour de sa reconnaissance.

Citoyen européen  
Né le 31 janvier 1990 à Beius en Roumanie  
Domicilié chez Marie-Jeanne Gelly  
4 rue Gustave Courbet, 91090 Evry  
Joignable au 06 05 83 22 79

Compétences principales :  
Transport (permis B), Service à la personne,  
Entretien des espaces verts

Référents :  
Marie-Jeanne Gelly et l'association PEROU  
Pôle d'Exploration des Ressources Urbaines  
[www.perou-emploi.org](http://www.perou-emploi.org)

## Alin POPA

Curriculum Vitæ



A suivi l'école tant que les modestes économies de sa famille le lui ont permis : huit années, et un goût prononcé pour les langues, le roumain, l'anglais.

A travaillé dès l'âge de 14 ans dans une usine de jus de fruits : avec un outillage français, des années à mettre en bouteille les breuvages. Puis un accident de travail, un patron crapuleux, et le licenciement. À retrouver rapidement un emploi dans l'industrie alimentaire : pour une marque de gaufres pendant trois ans, sur un poste consistant à remplir douze cases de farine avant qu'elles ne partent sur la chaîne de production.

A rejoint son frère en France en 2002.  
A parcouru les bidonvilles d'Île-de-France : Sarcelles, Saint Denis, Juvisy, Viry-Châtillon, Ris-Orangis, puis Grigny.  
A été employé sur un chantier de peinture. Deux semaines de travail appliqué, puis la déconvenue : remercié une fois le travail fini, sans paie à la clé.

Le plus dur de son temps en France, a donc fait la manche, demandant non seulement une pièce, mais aussi un boulot. A ainsi rencontré des personnes lui ayant proposé d'entretenir leur jardin. Sans exception, les relations furent respectueuses, le travail agréable et rémunéré. A aussi travaillé dans le bâtiment. S'en fait une spécialité de la peinture, de la pose de carrelages et de parquets.

A l'adone désir de travailler enfin régulièrement, et d'offrir à sa femme et son tout jeune fils un avenir en France. Ses premières économies, il les consacra à des cours du soir pour enfin parler la langue française aussi bien qu'il le comprend.

Citoyen européen  
Né le 5 septembre 1983 à Stei en Roumanie  
Domicilié au Secours Catholique des Ulis  
Avenue du Centre, 91940 Les Ulis  
Joignable au 07 53 01 10 17

Compétences principales :  
Peinture, Entretien des espaces verts, Bâtiment

Référents :  
Hélène Mauriel et l'association PEROU  
Pôle d'Exploration des Ressources Urbaines  
[www.perou-emploi.org](http://www.perou-emploi.org)

## Petrica VISAN

Curriculum Vitæ



Je n'ai connu l'école que trois ans en Roumanie : les conditions de vie, épreintes, ont imposé à chacun des membres de la famille de travailler aussi vite que possible. Après avoir rejoint à Irie, je donc quitté les bancs de l'école et rejoint les champs de maïs pour de longues journées de labeur. Je n'avais que dix ans. Les années suivantes, je me suis éloigné des champs pour acquiescer un art qui m'est toujours très utile aujourd'hui : récupérer des objets, les recycler, les revendre.

Je suis arrivé en France à l'âge de quinze ans. J'ai trouvé refuge auprès de mon oncle, dans un bidonville situé aux pieds du Stade de France à Saint-Denis. Je n'ai cessé depuis de parcourir les routes en quête de matériaux, notamment d'objets de ferraille, pour les revendre à des grossistes bien souvent. Je suis aujourd'hui un véritable ferrailleur, bien que légalement non reconnu comme tel.

J'aimerais enfin signer un contrat de travail parfaitement légal. Mon permis B me permet de prétendre à bien des emplois, mais si je devais choisir, j'opterais pour un travail dans une entreprise de recyclage, ou encore dans le nettoyage et l'entretien. Quelques expériences dans le bâtiment me permettraient d'entretenir avec enthousiasme des missions sur des chantiers, quels qu'en soient les horaires et les lieux. Je veux simplement travailler, et permettre ainsi à mes trois enfants de rester à l'école, bien plus longtemps qu'il me l'a été donné de le faire.

Citoyen européen  
Né le 11 décembre 1989 à Sirehaia en Roumanie

Compétences principales :  
Recyclage, Transport (permis B), Bâtiment

Référents :  
Marie-Rose Nardi et l'association PEROU  
Pôle d'Exploration des Ressources Urbaines  
[www.perou-emploi.org](http://www.perou-emploi.org)

FAC SIMILE DE CV ;  
PHOTO :  
JEAN-FRANÇOIS JOLY ;  
DESIGN :  
CHRISTOPHE FLEURY

## CONSIDÉRANT

DIMANCHE 25 AOÛT 2013

Vendredi 30 août à 11 h 30 sera présenté à l'auditorium de Douarnenez « Considérant qu'il est plausible que de tels événements puissent à nouveau survenir. »



AFFICHE DU FILM  
« CONSIDÉRANT... » ;  
PHOTO : ADEL TINCELIN

## LE TEMPS

MERCREDI 2 OCTOBRE 2013

Un mois durant, ce blog est demeuré silencieux, comme en retrait : non pas l'absence, mais l'observation des mouvements, leur consigne clinique, silencieuse et appliquée.

Un mois, le temps du passage de l'été à l'automne et, ce faisant, la boucle d'une année réalisée : à l'automne 2012, nous découvrons le bidonville de Ris-Orangis, le harcèlement policier, l'errance répétée, la déroute politique, mais aussi les visages et le désir naissant de construire une autre histoire. Les pieds dans cette mûsse, nous avons cheminé, frayé, par des actes obstinés, des chemins plus ou moins heureux. Les dizaines de billets de ce blog valent consignes de ce cheminement.

Ainsi pouvons nous notamment comprendre que la France est, en 2013, un pays prétendument en paix dont une dimension de sa politique intérieure consiste à détruire systématiquement des lieux de vie. Ainsi pouvons-nous comprendre que la France est, en 2013, un pays en guerre. C'est notamment ce dont nous débattons samedi 5 octobre, aux Salaisons à Romainville où à partir de 19 h, nous projetterons les films que nous avons réalisés chemin faisant.

Pour raviver la mémoire, d'autres images étaient cet été diffusées sur Médiapart qui ouvrait l'espace d'un portfolio consacré à « La Place Ris-Orangis. »

Un mois, le temps d'atermoiements, d'un blocage, d'un enlisement enfin. Il en va ainsi du projet d'établissement temporaire des 38 personnes régularisées : le 3 avril, pendant que les pelleuses s'acharnaient, on jurait grand Dieu à ces personnes que dans deux semaines, trois semaines tout au plus, elles seraient installées dans un lieu de vie à Ris-Orangis. Exactement 6 mois plus tard, le lieu est désert : les aménagements techniques sont réalisés, les meubles installés par la communauté d'Emmaüs de Longjumeau, les lits presque faits. Mais le projet est aujourd'hui dans le plus épais des brouillards. Il y a de cela 10 jours, nous adressions une lettre au Président du Conseil Général, en copie au Délégué interministériel, au Préfet de l'Essonne, et au Maire de Ris-Orangis. Mis à part le soutien indéfectible que nous a réaffirmé le Délégué interministériel dès réception de ce courrier, nous n'avons reçu aucune réponse des autorités locales. Pendant ce temps, les familles désespèrent. Pendant ce temps, le contribuable se ruine pour maintenir ces familles dans les structures d'hébergement du département comme pour payer un gardiennage à temps plein pour éviter que quiconque s'installe... Pendant ce temps, nous consignons donc la défaillance. Copie de cette lettre, avec les documents joints, est reproduite ci-dessous.

Un mois durant, la Mairie de Grigny a pour sa part rongé son frein : audience était fixée au 27 août pour le procès que cette Mairie a engagé contre les familles occupant le terrain de la Folie, et nous avons obtenu son report. Nouvelle audience devrait être programmée dans les semaines à venir. Un mois, pour notre part, à consolider la défense, réunir nombre de pièces pour raconter la même défaillance ici qu'ailleurs, et tout ce qui devrait être exploré qui ne l'est pas, et la répétition du même qui menace, absurde, insensé, bientôt parfaitement inqualifiable.

Un mois parallèlement à consigner les actes sur le terrain : le ramassage des ordures par la municipalité un brin plus hésitant, comme si l'on se disait dans les couloirs municipaux que l'encroûtement du terrain pourrait permettre si besoin était de plaider le péril, et d'augmenter ainsi les chances d'expulsion ; les discours des quelques émissaires de la Mairie, ces militants communistes « amis des Roms » qui, sur le terrain, racontent tranquillement que c'est non pas la Mairie qui expulse, mais

l'Etat, et sa police, et son irresponsabilité, et sa xénophobie. Une pincée de lâcheté pour donner à l'ensemble des opérations son goût rance : le parfum de notre misère politique.

Un mois pendant lequel les CV ont fait leur petit bonhomme de chemin. Beaucoup de presse, comme Rue 89, l'Express, le Point, et des télévisions : Direct 8, Canal +, France 3. Et quelques employeurs qui se manifestent : aujourd'hui, deux entretiens d'embauche sont programmés. Etonnant de voir combien des personnes jugées non-insérables par une enquête sociale il y a quelques semaines, et décrétées toujours aussi non-insérables par un Ministre de l'Intérieur délirant, peuvent tracer leur route parmi nous, à la condition que nous en ayons la ferme intention. Le projet doit prendre son envol, des propositions d'embauche se trouver, et c'est donc l'occasion de rappeler que les offres d'emploi sont absolument les bienvenues.

Un mois à poursuivre les recherches, penser des textes, des images, des récits et des rencontres, pour transmettre ce que nous avons appris, ce que nous apprenons, et apprendre de ceux qui agissent ici et ailleurs avec la même intention : respirer, créer l'espace politique qui nous manque. Pour ce faire, respirer, boire et manger, inviter et inventer, nous reprenons les Apérou qui se tiennent désormais un jeudi sur deux aux Caves Dupetit Thouars, 12 rue du même nom, au métro République. Une soirée pour faire l'état des lieux des actions en cours comme à venir, en compagnie d'invités nous aiguillant de leur regard, de leur expérience. Demain, jeudi 3 octobre à 19 h, nous accueillons Echelle Inconnue, collectif protéiforme qui travaille avec nous à Paris, en collaboration avec les Enfants du Canal, et avec lequel nous évoquerons ses expériences passées dans le bidonville du Havre détruit il y a quelques semaines, et dans celui de la Soie à Villeurbanne, il y a quelques années déjà. De cette dernière expérience, un film est né, que l'on visionnera ensemble : « Une ville détruite par des hommes en uniforme ». Durant la soirée, Francesco Careri, cofondateur du collectif italien Stalker nous rejoindra. Comme un parrain du PEROU, et de bien d'autres collectifs européens aujourd'hui, Stalker nous a montrés la voie des chemins de traverse, des « territoires actuels », des actes souverains et des villes à faire émerger de ceux-ci. Avec ces camarades là, peut-être évoquerons-nous les temps qui ne peuvent pas ne pas changer, les mots de Manuel Valls, étranger à notre temps, et l'avenir précisément, les actes qui ne peuvent manquer de se livrer. Pour laisser le moins de place possible à ce qui se défait. Pour ne pas laisser de place à la défaite.

PS : Ci-dessous, la lettre envoyée au Président du Conseil Général le 21 septembre

Monsieur Jérôme Guedj  
Président du Conseil Général de l'Essonne  
Hôtel du Département  
Boulevard de France  
91 012 Evry Cedex

Paris, le 21 septembre 2013

Monsieur le Président,

L'association PEROU dont je coordonne les actions accompagne le développement d'un projet d'insertion de familles roumaines, projet dont le Conseil Général de l'Essonne s'avère le maître d'ouvrage. Ce projet résulte notamment de l'action que nous avons conduite, avec le soutien de la Fondation Abbé Pierre, sur le bidonville de la Nationale 7 à Ris-Orangis durant l'hiver dernier. Le 19 février, deux mois après le début de cette action, le Préfet de l'Essonne nous informait que les pouvoirs publics s'étaient mobilisés pour mettre en place un projet expérimental d'insertion par le travail. En présence de représentants de la Ville de Ris-Orangis comme du Conseil Général de l'Essonne, il nous soumettait l'idée de la mise en œuvre sous l'autorité départementale d'une « base de vie » sur le territoire de Ris-Orangis pour y accueillir la dizaine de ménages concernés par le projet. A la question de nôtre participation à un tel projet, notre position était sans ambiguïté : ici comme ailleurs, nous nous devons d'accompagner la collectivité et les pouvoirs publics qui la représentent dans la mise en œuvre de telles réponses constructives. Nous avons donc accepté de contribuer avec nos outils à la bonne réalisation d'un projet se devant d'être exemplaire, démontrant ainsi qu'une autre politique est possible à l'endroit de familles expulsées sans solution depuis des années. Cette position demeure la nôtre, et c'est dans un esprit de coopération que je me permets de vous adresser ce courrier résultant d'une inquiétude profonde sur le cours que prend aujourd'hui ce projet, presque six mois après l'expulsion des familles du bidonville de la Nationale 7.

Depuis le 4 juillet, date du dernier comité technique, des informations nous sont parvenues qui nous laissent penser que l'effective mise en œuvre de ce projet, malgré les investissements importants d'ores et déjà engagés par la collectivité dans le chantier, est aujourd'hui grandement menacée. Un nouveau comité technique était programmé à l'issue des vacances d'été, le 12 septembre dernier. Alors que la rentrée des classes avait eu lieu, les familles n'étaient toujours pas installées sur la dite « base de vie » en dépit du fait qu'au moment de leur expulsion du bidonville de la Nationale 7, promesse leur avait été faite de leur aménagement ici-même dès le mois de juillet. Profondément préoccupés, nous attendions beaucoup de cette réunion pour comprendre la position de chacun des acteurs, et prendre la mesure des obstacles, sinon des impasses. Las : le 10 septembre, on nous informait de l'annulation de ce nouveau comité « faute d'informations nouvelles à nous communiquer » nous confiait-on...

A l'aune des informations alarmantes que nous avons tout de même glanées cet été, nous avons compris combien l'esprit des acteurs institutionnels s'éloignait semaine après semaine de l'esprit dans lequel travaille le PEROU. La mission de programmation des espaces partagés qui était la nôtre devait en effet consister à vous accompagner dans la création d'espaces susceptibles de rendre habitable ce lieu de vie à Ris-Orangis, de créer des conditions de relations de qualité entre les personnes, mais

aussi entre cette « base de vie » et la ville alentour. Une gageure pouvait-on penser, étant donné que le terrain choisi par la commune pour l'établissement des familles pour leur insertion ne pouvait pas être plus éloigné qu'il ne l'est de tout ce qui fait d'une ville une ville, et des conditions même de l'insertion. Nous ne désespérons néanmoins pas, et durant les réunions plaidions notamment pour que les services soignent les dispositifs de liaison entre ce lieu et la ville. En vain.

Alors que le 4 juillet nous insistions sur des besoins en signalétique, notamment pour des questions de sécurité, le directeur du cabinet du Maire nous répondait que signaler l'existence d'un tel projet aux yeux des Rissois relèverait de la provocation. Ainsi justifiait-il l'absence de projet de signalétique, et notamment d'annonce aux automobilistes qu'un lieu de vie, accueillant des enfants, était établi en lisière de chaussée. Position aussi invraisemblable qu'inacceptable vous en conviendrez.

Durant la même réunion, nous faisons état de notre préoccupation quant aux abords de la « base de vie », et quant à l'inexistence de cheminements permettant de rejoindre à pied des arrêts de bus au demeurant fort éloignés. Nous demandions alors à vos services comme à ceux de la Mairie d'envisager des aménagements urbains le long de la voie rapide et dangereuse sur laquelle donne la « base de vie », mais aussi de créer un arrêt de bus à proximité pour les enfants scolarisés notamment. Des questions de sécurité somme toute élémentaires fondaient ces préconisations. En date du 29 juillet, la Chef du Service Exploitation des Déplacements du Conseil Général envoyait, en guise de réponse, un mail à l'association Le Rocheton, gestionnaire du site à venir. Elle y affirmait que « le cheminement piétonnier ne présente aucun danger pour les élèves qui seront accompagnés d'un adulte pour ce qui concerne les plus petits », constat résultant prétendait-elle d'un « contrôle (qui) a été fait sur place ». Au regard du contrôle que nous avons réalisé sur place il y a quelques jours, et des documents que nous avons ainsi constitués et que je joins à cette lettre (Abords Base de vie \_ 12 septembre), vous m'accorderez combien cette réponse émanant de vos services techniques est parfaitement indéfendable.

Voilà quelques éléments témoignant d'une volonté manifestement relative des acteurs institutionnels de garantir la pleine réussite de ce que l'on continue de nommer « projet d'insertion », ce dernier terme impliquant tout sauf éloignement, effacement, cloisonnement.

Au delà de préconisations orales adressées aux acteurs rencontrés lors de réunions de travail afin de contribuer à la bonne réussite du projet, nous avons, conformément aux termes du contrat de mission que le PEROU a signé avec le Conseil Général, réalisé un certain nombre de documents tels que le Schéma de principe pour l'implantation des unités de vie et des espaces partagés ci-joint, document adressé à vos services le 13 mai 2013. A travers ce document et les réunions corrélées, nous insistions sur la nécessité de créer des articulations avec les bidonvilles établis autour de la « base de vie », bidonvilles constituant une dimension incontestable du contexte de ce projet.

Pour les besoins du projet lui-même, nous expliquions alors que ne pouvait être nié le contexte de sa mise en œuvre : tourner le dos aux bidonvilles alentour, ne pas partager avec eux un certain nombre d'éléments du programme de la « base de vie », sont autant de positions qui auraient généré des antagonismes tels que la situation serait très rapidement devenue invivable. Il va sans dire que, au regard de la loi, proposer l'installation d'un point d'eau et de sanitaires à l'usage des familles voisines en détresse nous semblait en outre relever de la préconisation la plus élémentaire. Las : à l'aune des travaux réalisés en juin et juillet, force était de constater que nul

point d'eau, nul sanitaires, ne figuraient au programme des services chargés du chantier, alors que nos plans jamais n'avaient été contestés en réunion.

En outre, pendant que nous dessinions ces plans, la Préfecture engageait une procédure d'expulsion contre les familles de ces bidonvilles sans organiser, comme l'exige pourtant la circulaire du 26 août 2012, la moindre réponse durable et constructive pour les personnes concernées. Pire : nous comprenions suite à votre visite de la « base de vie » du 11 juillet, que le Conseil Général se rangeait à la pire des positions qui soit, à savoir bloquer le processus d'installation des familles dans la « base de vie » jusqu'à ce que les bidonvilles alentour soient évacués. En effet, alors que depuis la mi-juillet les lieux s'avèrent techniquement habitables et meublés grâce à la mobilisation de la communauté Emmaüs de Longjumeau, les familles demeurent hébergées à distance de ceux-ci, parfois dans des conditions difficiles, la majeure partie du temps à grande distance des écoles et de la Ville de Ris-Orangis dont ils sont pourtant aujourd'hui des administrés de plein droit. On argue de délais nécessaires à l'instruction du Permis de Construire, alors même que les travaux sont achevés, ce qui vous en conviendrez encore, n'est franchement pas sérieux. On produit ainsi quelques arguments approximativement techniques, masquant mal des positions profondément discutables à l'endroit de ces familles demeurant encore en marge de tout projet, mais ne pouvant demeurer davantage au ban de toute considération.

Vous le savez : attendre l'expulsion des illégitimes pour installer les légitimes relève d'une stratégie politique aussi grossière qu'absurde, tant elle conduirait à fragiliser le projet et nourrir mille ressentiments à son endroit.

Vous le savez : on évacue bien des familles sans ménagement, depuis des années maintenant, mais on n'évacue pas le réel, et ces familles se rétabliront à quelques dizaines de mètres de là, et la question des relations entre les uns et les autres demeurera entière.

Vous le savez : agir ainsi c'est, certes au diapason des politiques actuelles, mépriser l'esprit comme le texte de la circulaire du 26 août 2012 qui implique qu'au préalable de toute action visant la résorption nécessaire du bidonville soit mises en œuvre les conditions d'une insertion durable de personnes qui, qu'on le veuille ou non, demeureront en France.

Signe des temps cyniques : audience pour cette affaire a été fixée au 27 septembre, jour même de l'organisation par la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et l'Accès au Logement d'une journée d'étude à l'Assemblée Nationale sur la circulaire en question, journée à laquelle le PEROU est invité à contribuer en tant que témoin. Soyez alors certains que nous témoignerons avec force de cette situation. Soyez certains que, au sujet de cette question rendue ô combien sensible par des discours ministériels et des représentations absolument indignes des textes qui fondent les pactes républicain comme européen, nous témoignerons du fait qu'à Ris-Orangis les convictions des acteurs s'avèrent jour après jour moins fortes que leurs stratégies à la petite semaine pré-électorale.

Monsieur le Président, cette lettre est d'une longueur sans doute proportionnelle à notre colère. Elle n'est pour autant pas à la mesure de la détresse des familles pour l'avenir desquelles nous sommes censés être mobilisés de concert. Sans certitude quant à l'avenir de ce projet, quant à leur établissement dans la « base de vie », quant à leur effective régularisation pour trois d'entre elles pour des raisons préfectorales qui échappent à la raison commune, ces familles témoignent d'un découragement grandissant. Comprenant que plus est que leur intégration ne saurait se réaliser sans l'expulsion de personnes qui s'avèrent pour certaines des membres de leurs

propres familles, ces nouveaux citoyens Rissois nourrissent une angoisse dont nous ne mesurons certainement pas la réelle étendue. Inutile enfin de souligner combien ces attermoissements font peser sur le projet une charge financière improbable : sans parler du gardiennage jour et nuit de la « base de vie », des mois et des mois à maintenir ces familles dans des structures d'hébergement alors que les unités de vie sont fin prêtes donnent à l'ensemble une couleur parfaitement ubuesque. Et j'ajoute qu'alors que la mission du PEROU devait s'étendre sur deux mois à compter de la mi-mai, nous n'avons bien évidemment jamais pu mettre en œuvre la part de celle-ci consistant à accompagner les familles, par l'entremise d'un chantier in situ, dans un processus d'appropriation des lieux. Voyant le site se refermer sur lui-même, et donc s'enfoncer dans un anti-urbanisme parfaitement contraire à ce que nous défendons, nous mesurons aujourd'hui combien de lourds obstacles sont qui plus est posés sur le chemin de cette mission, pourtant si cruciale à nos yeux.

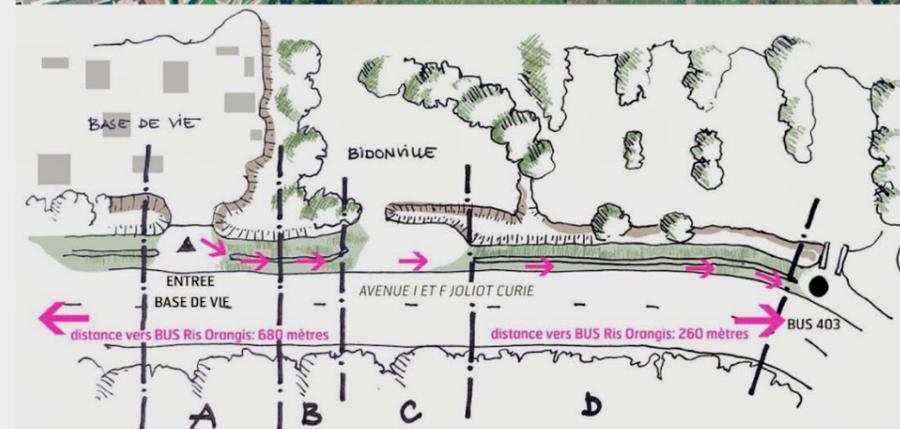
Pour toutes ces raisons, nous vous demandons solennellement l'organisation dans les plus brefs délais d'une réunion de crise rassemblant autour de la table tous les partenaires institutionnels du projet auxquels copie de cette lettre est adressée : Délégué interministériel, Préfet de l'Essonne, Maire de Ris-Orangis. Cette réunion doit être l'occasion pour chacun de réaffirmer sa détermination à œuvrer pour la réussite de ce projet expérimental qui ne peut manquer d'être exemplaire. Cette réunion doit permettre que soient formulées des réponses fortes et courageuses aux questions qui trament cette longue lettre que je vous adresse au nom du PEROU certes, mais aussi de tous les citoyens que nous rencontrons sur le terrain et qui exigent de leurs élus qu'une politique digne de la République soit enfin mise en œuvre à l'adresse de citoyens européens subissant une violence qui n'a que trop duré. Cette réunion doit permettre que, sous l'autorité du maître d'ouvrage que s'avère le Conseil Général, un programme précis soit fixé pour le mois qui vient des actes, y compris de l'association PEROU, permettant à la « base de vie » d'enfin se transformer en un lieu de vie exemplaire, si ce n'est manifeste.

Dans l'attente d'une réponse, et de la fixation par vos soins de la date de cette réunion, je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus Républicains.

Sébastien Thiéry,  
coordinateur des actions du PEROU

Courrier envoyé en copie à :  
Monsieur Alain Régnier, Délégué interministériel  
Monsieur Bernard Schmeltz, Préfet de l'Essonne  
Monsieur Stéphane Raffalli, Maire de Ris-Orangis

## ETUDE DES LIAISONS: BASE DE VIE / TRANSPORTS EN COMMUNS

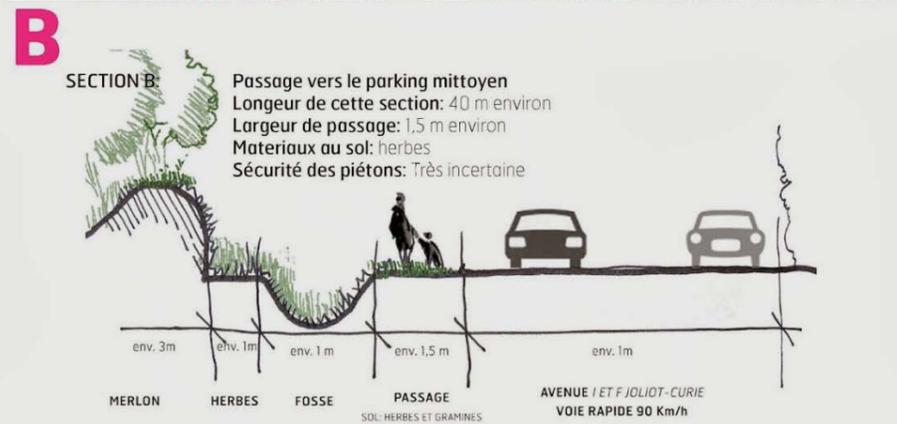


Analyse par sections, du parcours reliant la base de vie, à l'arrêt de bus le plus proche, le bus 403 qui relie le quartier à Evry.

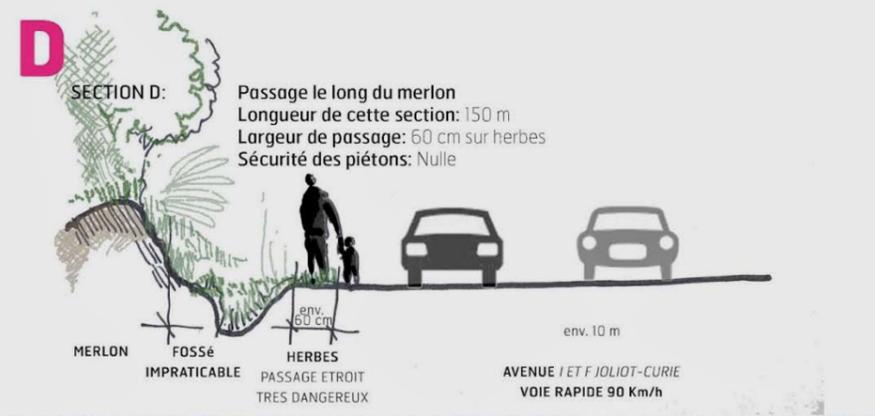
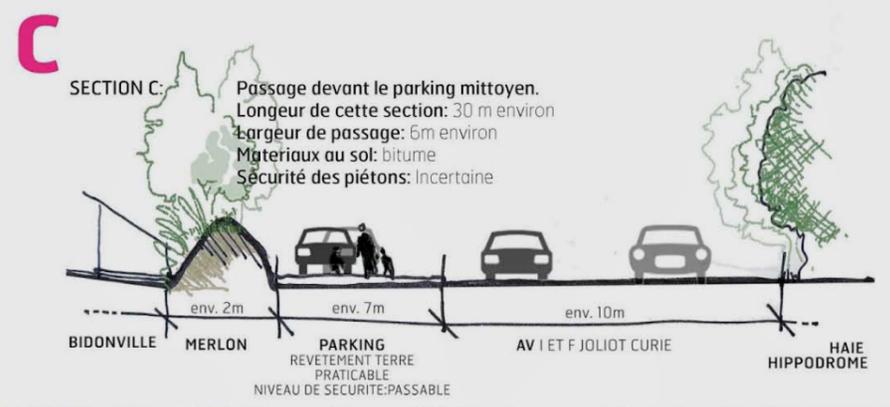
Un autre arrêt de bus est situé à 800 mètres. «JOLIOT\_CURIE»  
Les bus 404 et 406 s'y arrêtent.  
Pour s'y rendre, les piétons devront marcher 700 m sur une bande d'herbe d'une largeur de 50 à 90 cm le long du virage de la voie rapide venant de Ris Orangis.  
Pour venir de Ris Orangis RER. Prendre le 402, jusqu'à EVRY COURCOURONNE, puis le 403, 10 arrêts jusqu'à HIPPODROME.

**PEROU**

DOCUMENT DE  
TRAVAIL RÉALISÉ PAR  
CHARLOTTE CAUWER



PEROU



PEROU

## LAMPEDUSA EST UNE ÎLE BIEN LOINTAINE

MERCREDI 16 OCTOBRE 2013

Tout concourt à ce que nous demeurions à distance de ce qui a lieu, des baraques, des bidonvilles, des multiples chemins sur lesquels s'écrivent des histoires qui doivent nous demeurer étrangères. Tout s'organise afin que personne ne puisse témoigner de l'humanité qui fait lieu sur des territoires que l'on ne doit cesser de se représenter tels des déserts. Tout est dans l'art de maintenir un périmètre de sécurité tout autour de cette humanité là, et d'ainsi fabriquer à grande échelle de l'ignorance, antichambre de l'impuissance. Afin que l'aveuglement demeure, et que se poursuive le délire qui aujourd'hui tient lieu de politique : la chasse aux improductifs, ces êtres à l'identité incertaine assignés à résidence des lisières, ces lointains ainsi représentés pour nous convaincre que nous sommes privilégiés.

Il y a les grandes manœuvres, la répétition jusqu'à l'ivresse de catégories dont personne ne connaît le sens et, par là-même, le tourbillon d'une controverse si assourdissante que chacun en devient comme possédé. Quel bruyant défenseur des « Roms » est aujourd'hui capable d'expliquer à son voisin qui, parmi la multitude, s'avère effectivement Rom, et ce que cette identité recouvre précisément? Combien de journalistes spécialistes de la dite « question Rom » ont lu, et vaguement compris, la page wikipedia relative au terme en question, sommet de brouillard s'il en est? Lequel des ministres de l'Intérieur aujourd'hui en poste saurait produire une once de lumière sur ce sujet? Lesquels d'ailleurs parmi les prétendus Roms s'affichent ainsi aux yeux du monde, « Roms » comme on revendiquerait une politique d'exception à cet endroit? Dans une sobre et précise tribune parue dans Libération le week-end dernier, Cyrille Lemieux apporte un argument on ne peut plus élémentaire : aux défenseurs comme aux détracteurs des Roms, leur apprendre que l'altération des identités a, qu'on le veuille ou non, déjà eu lieu. Dans un entretien paru dans Médiapart le 9 juillet dernier, l'anthropologue Michel Agier d'avancer quelques éléments supplémentaires au sujet de ce processus de réification d'une identité fantasmée : « Dans le contexte de la mondialisation, les Roms, ou plutôt ceux qui sont désignés comme tels, sont utiles au pouvoir. Au moment où les Etats-nations périclitent, où la crise économique fragilise les sociétés occidentales, les gouvernants ont besoin de ce nom pour créer un dehors. Ils ont besoin de faire croire à leur altérité absolue, de les constituer en étranger ennemi, pour faire exister leurs frontières. Expulser des Roms est une manière de produire de la nationalité, tout comme expulser des Afghans ou reconduire à la frontière des migrants venus d'Afrique. »

Et le directeur de recherche de l'EHESS, collaborateur du Laboratoire d'anthropologie urbaine, auteur ces dernières années de « Je me suis réfugié là », ou encore de « La condition cosmopolite » de poursuivre : « Il est intéressant de noter que l'on a cessé de parler de bidonville, pour parler de campement rom. La notion de bidonville inclut la reconnaissance d'être dans la ville, son usage met en évidence la responsabilité des pouvoirs urbains et politiques. Avec le camp, on bascule dans l'exception. Outre son poids historique évident, ce terme place les personnes qui y vivent en dehors de la ville, de la responsabilité urbaine. »

Avec les membres du PEROU, nous nous sommes employés à faire pencher le bidonville vers la ville, à recoudre l'ici et l'ailleurs, travail au corps à corps que nous tenons comme un art de lutter contre l'aveuglement qui a cours. Ce notamment afin d'altérer les termes même d'une controverse comme routinisée, ne produisant

que du désastre. Ce afin de créer, avec nos outils spécifiques, de nouvelles relations jusqu'à faire advenir l'hospitalité qui ne peut pas ne pas avoir lieu. Ce donc afin de faire « commune », à l'instar de ce qui aujourd'hui a lieu à Lampedusa, petite île dont les habitants, pouvions-nous lire dans la presse ces derniers jours, « irradient d'hospitalité ». Voici qui ne fait qu'accentuer, par contraste, la noirceur des territoires que nous connaissons... D'ailleurs, ni Ris-Orangis ni Grigny, ni même Paris, n'ont été proposées pour figurer au rang des postulants au Prix Nobel de la Paix, alors que cette île de pêcheurs italiens a été défendue à ce titre à la force d'une saisissante tribune parue dans Le Monde il y a quelques jours.

C'est que la politique de cité n'est pas le seul fait d'un pouvoir global, et des stratégies nationales abjectes qu'aujourd'hui nous connaissons : à l'échelle locale, les pouvoirs constitués gagnent également à ce que cet aveuglement s'épaississe, permettant de refouler avec désinvolture, et de renvoyer ainsi les hommes et leurs questions à la responsabilité d'un autre toujours plus éloigné, comme si les pêcheurs italiens renvoyaient les Erythréens à la mer au prétexte qu'ils n'auraient pas vocation à s'insérer ici, ou qu'il s'agirait là d'un fardeau qu'il reviendrait à l'Etat ou l'Europe de « prendre en charge ». Il en va ainsi des candidates à la Mairie de Paris : « Paris ne peut pas être un campement géant » selon l'une; l'autre déplorant que « les Roms harcèlent les parisiens »; l'une et l'autre préconisant que l'on expulse, et renvoie la question à un autre hypothétique, à un lointain responsable. Il en va ainsi de la position de la Mairie de Grigny qui, tout en s'autoproclamant juste parmi les justes, demande l'expulsion des familles du bidonville de Grigny non sans désigner l'Etat socialiste comme responsable du désastre, et donc responsable de sa résolution. Ainsi exige-t-on bien entendu que l'hospitalité soit faite, mais au-delà de ses propres frontières. Sur le sujet, nous avons d'ailleurs échangé une correspondance avec le Maire, correspondance dont le dernier épisode est reproduit ci-dessous.

Il y a les petites manœuvres, non moins efficaces, celles minant également le terrain, faisant obstacle à toute forme d'action dérogeant aux lois de l'inhospitalité. Ainsi du travail laborieux d'un membre du Parti Communiste local, au demeurant fonctionnaire de la Communauté d'Agglomération des Lacs de l'Essonne mais aussi membre très actif depuis quelques mois de l'Association de Solidarité de l'Essonne avec les Familles Roumaines et Roms, arpétant quotidiennement le terrain pour enfoncer dans l'impuissance celles et ceux qu'il nomme mécaniquement « nos amis Roms ». Allié de la Mairie par des liens partisans confinant au sectarisme, reconnu comme tel - émissaire du souverain - par les familles qui de ce fait ne peuvent cesser de le respecter et de le craindre en même temps, celui-ci répète inlassablement combien le PEROU est « nocif », et combien laisser celui-ci intervenir sur le terrain de la Folie ferait se « fâcher » la Mairie qui, jure-t-il, les protège. Infantilisant comme il respire, le militant prêche et menace : un seul geste du PEROU et la Mairie expulsera comme en représailles!

Aux enfants, on cache les histoires obscènes. Alors « l'ami des Roms » omet de raconter aux familles que c'est bien le Maire de Grigny qui, le 12 juillet, leur faisait distribuer une assignation à comparaître devant le juge, exigeant des pelleuses qu'elles nettoient le territoire des traces de leur existence. Tout était déjà écrit le 11 juillet, dans un improbable tract prétendument envoyé par les familles pour inviter les élus à une rencontre placée sous l'égide de la « solidarité ». « L'ami des Roms », en fait leur ventriloque, leur faisait écrire ces mots : « Nous savons que Grigny est une Commune qui connaît de grandes difficultés. Nous mesurons d'autant plus ce que vous faites pour nous ». Formule hilarante tant sur le terrain pas l'ombre d'un

point d'eau, encore moins de quelque projet d'insertion que ce soit, n'était à ce jour repérable. Une phrase magistrale concluait l'affaire : « Nous nous faisons un devoir de tenir les lieux aussi propres que possible et de nous tenir correctement ». Le lendemain, vendredi 12 juillet au petit matin, en convoquant ces enfants sages devant la justice, ce sont les élus qui témoignaient ne pas savoir se tenir correctement.

Puisqu'il ne maîtrise pas un brin la langue roumaine, « l'ami des Roms » si bienveillant à l'endroit de la Mairie de Grigny s'arme parfois d'un interprète patenté, jeune roumain habitant Viry-Châtillon et accessoirement employé par la Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne dont il dirige les ressources humaines. Lors de régulières réunions officiellement faites pour informer, ce Roumain est chargé de déverser en langue maternelle des insanités sur le compte du PEROU. En l'entendant ainsi faire le samedi 5 octobre, la médiatrice du PEROU le prit à part pour lui demander comment il lui était possible de raconter de telles énormités. Pâle de honte, le jeune homme de lui répondre : « Je répète ce que dit mon patron ». Aussi désuètes soient-elles, les méthodes stalinienne demeurent efficaces. Tel est le théâtre qui empêche aujourd'hui les membres du PEROU de faire ce qu'il y a à faire, de nettoyer et construire les sanitaires que les femmes en particulier s'autorisent de demander quand on leur donne la parole, d'œuvrer de nouveau après avoir constaté le désœuvrement organisé 6 mois durant, de produire aux yeux du juge qui prochainement va statuer les preuves qu'un bidonville n'est pas fatalement la débâcle que l'on dit. En effet, la stratégie d'intimidation paie, comme le constatait effarée la médiatrice du PEROU : « Il manipule à souhait parce qu'il a compris une chose, cruciale et dramatique : que ça fait 5 siècles que ces familles ont peur ». Un collectif d'architectes - Polyèdre, déjà intervenu sur le terrain de la Folie en juillet - ne s'est pas complètement fait à cette idée, tout comme Didier Galas et Vassili Silovic qui souhaitaient dans l'élan du nouveau chantier entamer une résidence théâtrale, tout comme les étudiants du DSA Risques majeurs de l'École d'architecture de Paris Belleville. Ceux-ci ont déployé une tente jeudi dernier, un « Atelier mobile » ayant pour fonction de permettre que soient dessinées avec les familles les transformations à venir. Alors renaissait l'idée de construire des douches, requête formulée et reformulée par les femmes notamment. Las : la propagande a repris de plus belle le lendemain matin, les familles ont été remises au pas sur le thème de la colère municipale, grandissante et immédiatement menaçante. En une heure, les hommes présents sur le terrain en venaient à formuler virilement qu'ils n'avaient surtout pas besoin de sanitaires. Ecœurés, les architectes pliaient bagages et laissaient les familles seules avec leur « ami ».

Ces petites manœuvres pas moins que les grandes expliquent le désastre qui a aujourd'hui cours dans nos contrées. Les unes et les autres témoignent d'une violence protéiforme : violence d'Etat, colportée par chacun de nous et participant d'un « populisme liquide » tel que diagnostiqué par Raphaël Liogier dans Libération ce week-end ; violence des relations quotidiennes telles que cliniquement analysées par Frantz Fanon, et en particulier violence de ces postures paternelles et protectrices consistant en la soumission des « damnés de la terre », en leur fixation au rang de colonisés. Analyser ce désastre, en déplier et exposer publiquement les logiques, est de notre responsabilité. Pour ce faire nous travaillons notamment à la publication des savoirs que nous rapportons jour après jour de ces situations, et nous efforçons de les transmettre d'ores et déjà, comme en atteste la publication dans les pages « coups de cœur » du journal de la CGT d'un entretien titré « Construire plutôt que détruire », entretien donné au moment même où quelques émissaires du parti central s'activaient pour que l'on ne construise pas...

Ainsi travaillons-nous à nous équiper davantage, et ce en débattant également avec des personnes que nous tenons pour des éclaireurs, tels que Michel Agier que nous accueillons demain jeudi lors de notre Apérou bimensuel. Ainsi prolongerons-nous les rencontres entamées il y a quinze jours lors de la réception de nos amis d'Echelle Inconnue. Avec ces derniers, nous avons diagnostiqué l'entreprise belliqueuse que s'avère l'urbanisme contemporain : contrôler le territoire, le rendre impraticable à l'humanité débordante, et en dernier recours soumettre les hommes tant et si bien qu'ils abandonnent l'idée même qu'une révolte est possible. Grigny, dans le prolongement de Ris-Orangis, est un laboratoire malheureusement parfait de cette guerre là. Lampedusa est, pour nous-même, une île bien lointaine.

PS : Ci-dessous, la lettre envoyée au Maire de Grigny le 29 septembre

Monsieur Philippe Rio  
Maire de Grigny  
Hôtel de Ville BP 13  
91 351 Grigny Cedex

Paris, le 29 septembre 2013

Monsieur le Maire,

Le 29 août, vous me faisiez parvenir un email avec copie d'une lettre datée du 31 juillet, adressée par vos soins au Préfet de l'Essonne, dans laquelle vous tenez un discours clairvoyant sur le sujet qui nous préoccupe : la présence sur le territoire français de bidonvilles occupés notamment par des citoyens européens. Comme peu d'élus locaux osent l'affirmer, vous soulignez en effet dans ce courrier que « l'expulsion des campements sans solution alternative ne fait qu'aggraver à chaque fois la précarité des personnes (enfants et adultes) et provoquer leur déplacement sur d'autres lieux souvent proches sans rien régler sur le fond, comme plusieurs cas l'ont montré en Essonne ».

L'association PEROU dont je coordonne les actions abonde dans votre sens, et pour cause. Vous savez que nous connaissons parfaitement la majorité des personnes aujourd'hui établies dans un bidonville avenue des Tuileries à Grigny, puisqu'elles proviennent d'un terrain situé à 500 mètres de là. Vous savez que sur ce terrain situé sur la commune de Ris-Orangis, ces familles vivaient dans un bidonville où nous avons travaillé des mois durant, bidonville détruit par les pouvoirs publics le 3 avril dernier. Vous savez que nous avons obtenu que 38 parmi les personnes expulsées soient inscrites dans un parcours d'insertion et établies durablement sur le territoire de Ris-Orangis. Vous savez que nous avons apporté notre contribution technique à ce projet dont le Conseil Général s'avère le maître d'ouvrage. Cependant, jugées « non insérables » par des enquêteurs diligentés sur le bidonville, les quelques dizaines d'autres personnes ont purement et simplement été éloignées. Elles se sont rapprochées de votre commune, et comme vous le savez et le déplorez implicitement dans votre lettre au Préfet : leur situation est demeurée inchangée.

Comme vous, nous nous alarmons de ces politiques aussi violentes qu'inconséquentes qui, d'expulsion en expulsion, contribuent à ce que la situation s'aggrave pour des familles qui demeureront en France, qu'on le veuille ou non. Comme vous, nous nous alarmons de voir ainsi terrorisées des familles entières, et donc piétinées les textes qui fondent les pactes républicains comme européens. Comme vous, nous répétons que

tous les acteurs publics doivent se mobiliser pour sortir de cette impasse. Et plutôt qu'inlassablement manifester notre indignation, nous avons pris le parti de proposer à la collectivité d'apporter notre contribution d'architectes et de chercheurs pour répondre par la constructive à ces situations complexes. Car nous savons qu'il demeure extrêmement difficile pour quelque élu que ce soit de mettre en œuvre des réponses dignes de ce nom, réponses qui par définition seront innovantes en la matière.

Pour les raisons qui précèdent, nous avons sollicité auprès de vous un rendez-vous début avril, alors que les personnes avec lesquelles nous travaillions depuis des mois s'installaient dans de nouveaux baraquements sur le territoire de Grigny. Ainsi souhaitions-nous vous proposer de vous accompagner dans la mise en œuvre de réponses d'insertion, à l'instar de celle mise en œuvre à Ris-Orangis avec notre concours. Ainsi souhaitions-nous entrer rapidement au travail avec vos services afin d'anticiper l'évacuation nécessaire de ce nouveau bidonville comme l'exige la circulaire interministérielle du 26 août 2012. Ainsi souhaitions-nous créer les conditions de l'invention de réponses innovantes et durables.

Le 12 avril à 11 h 30, votre premier adjoint Monsieur Claude Vazquez nous recevait. Nous étions alors accompagnés de deux représentants de la Fondation Abbé Pierre, fondation qui soutient le travail du PEROU, à l'instar du PUCA, organisme interministériel comme vous le savez. Après avoir exposé nos positions sur la question des bidonvilles qu'avec nos partenaires nous abordons sous l'angle de l'habitat insalubre, nous avons proposé de vous faire parvenir une note d'intention reprenant ces positions et détaillant le travail qu'auprès de la Commune de Grigny nous étions disposés à conduire. Le 19 avril, je vous faisais parvenir ce document, que je me permets de vous faire de nouveau parvenir joint à la présente lettre.

Le 22 avril à 16 h 30, le même Claude Vazquez nous recevait en Mairie pour une réunion où étaient en outre invités de nombreux représentants associatifs. En quelques mots, votre adjoint s'est montré on ne peut plus hostile à l'endroit de la proposition que nous vous avons faite : « Votre utopie nous n'en voulons pas » ; « Vos toilettes sèches c'est du sparadrap » ; « On ne sera pas maître d'ouvrage d'un tel projet expérimental et utopique ». Vous conviendrez qu'à l'aune d'un tel verdict, je ne pouvais que prendre acte et congé de l'assistance, n'ayant manifestement rien d'intéressant à apporter à cette réunion. Alors que je franchissais le seuil de la porte, Claude Vazquez se tournait vers son voisin de droite, Frédéric Manceau, et commentait la situation suffisamment bruyamment pour que des témoins aient pu me rapporter ses termes, à savoir : « Ça se décante tranquillement, le problème est réglé ».

Monsieur le Maire, vous prétendez dans votre courrier que mon départ de cette réunion s'est fait « au grand étonnement des personnes présentes ». Convenez que votre premier adjoint masquait on ne saurait davantage son étonnement. Convenez même que s'il avait souhaité mon départ, il n'aurait pas prononcé autre discours que celui qu'il a effectivement tenu. Si par hasard vous pouviez encore penser que c'est le PEROU qui a refusé de coopérer, et non la Mairie, je me permets de vous rappeler la position qui a toujours été la nôtre : nous sommes déterminés à agir auprès de tous les acteurs publics, la Mairie de Grigny y compris, pour contribuer à la mise en place de projets dignes de ce nom. Telle est notre démarche à Ris-Orangis, au sein d'un projet mis en œuvre en collaboration avec les services de l'Etat, du Conseil Général, et de la Mairie. Je profite de l'occasion de ce courrier pour me répéter : si le Maire que vous êtes souhaite effectivement mettre en place un projet d'insertion, nous nous tenons à votre disposition pour vous accompagner sur ce chemin que chacun

sait difficile.

Monsieur le Maire, vous prétendez me faire parvenir ce courrier adressé au Préfet de l'Essonne le 31 juillet pour, je vous cite, me « faire mieux connaître (...) la position de la municipalité de Grigny ». Laissez-moi à mon tour vous faire part de mon étonnement : si cette lettre plaide effectivement pour le respect de la circulaire du 26 août et pour la mise en place de réponses constructives, je connais bien des faits dont s'avère responsable la Mairie que vous dirigez qui témoignent d'une démarche parfaitement contraire à cela. Un exemple, et non des moindres : c'est une bien singulière méthode pour quiconque invoque la mise en place d'un projet d'insertion que de commencer par organiser la procédure d'expulsion des familles concernées. Dès le mois de mai, plutôt que de préparer quelque projet que ce soit, vous rassemblez des preuves à charge des familles comme en attestent les documents rassemblés dans l'assignation en référé distribuée à celles-ci le 12 juillet, soit trois semaines avant que le Préfet ne reçoive votre lettre si soucieuse du sort de ces mêmes familles. Laissez-moi vous rappeler que, selon les termes même de la circulaire, un projet si complexe « s'anticipe » et demande un temps de mise en place technique et financier conséquent. Du refus caractérisé de notre contribution en avril aux démarches programmées contre les familles dès les jours suivants, tout atteste que votre courrier du 31 juillet exige d'autres collectivités ce que vous-même refusez de mettre en œuvre. Pire : que vos actes rendent infaisable ce que vos écrits réclament.

Monsieur le Maire, vous affirmez enfin dans votre missive avoir « pris connaissance des contrevérités » que nous diffusons à la presse. Pragmatiques, nous ne nous en référons qu'aux faits, et ne portons témoignages que de ceux-ci à une presse sans doute suffisamment équipée pour les vérifier. En outre, la disponibilité et l'indépendance de celle-ci lui auraient sans doute permis d'entendre votre version de ces mêmes faits, et de trier alors le bon grain de l'ivraie. Enfin, quelle qu'en soit votre éventuelle version, un fait nous préoccupe particulièrement : des familles sont aujourd'hui menacées d'une expulsion sans la moindre solution, et ce suite à une procédure hâtivement engagée sous votre seule responsabilité. L'angoisse des familles est, vous vous en doutez, profonde. Notre colère proportionnelle à celle-ci tant, depuis le mois d'avril et en collaboration avec vos services, nous aurions pu inventer une autre issue que celle, absurde et terrifiante, qui aujourd'hui se profile.

Afin d'éviter le pire, nous sommes aujourd'hui pleinement engagés pour organiser la défense de ces familles européennes qui, en vertu des textes aujourd'hui en vigueur, ont le droit à un autre destin que l'errance à laquelle vous, certes comme d'autres auparavant, les acculez. Parce que c'est nécessaire pour ces familles, nous contribuerons à ce qu'elles sortent victorieuses de la procédure que vous avez engagée contre elles. Parce que c'est nécessaire pour ces familles, nous nous mettrons alors de nouveau à votre disposition pour inventer ensemble et avec d'autres acteurs publics une réponse constructive à la situation qui est la leur certes, mais aussi la nôtre, Européens sinon responsables, tout au moins confrontés à un contexte social et urbain d'une violence extraordinaire. Ainsi donnerons-nous aux humanistes convictions qui transparaissent dans votre lettre au Préfet de l'Essonne force de réalité.

Me tenant à votre disposition, je vous prie d'accepter, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les plus républicains.

Sébastien Thiéry,  
coordinateur des actions du PEROU

« LES MILITANTS PARLENT UN DISCOURS PLUS PROCHE DE CELUI DES INSTITUTIONS VISANT À METTRE DE L'ORDRE DANS LA DIVERSITÉ HUMAINE, QUE DE CELUI DES INTÉRESSÉS POUR LESQUELS ILS SONT CENSÉS PARLER ». MARTIN OLIVERA, 12 DÉCEMBRE 2013

FAC SIMILE D'UN TRACT DE L'ASEFRR

De la part des familles Roms du terrain des Tuileries

# INVITATION

Aux riverains et à tous les habitants de Grigny  
Aux associations locales de solidarité  
Au Conseil municipal et au Maire

**Jeudi 11 juillet – 19h/23h**

Pour faire connaissance. Pour vous remercier de votre compréhension pour notre présence, de l'aide qui nous est apportée, nous vous invitons à nous retrouver sur le terrain où nous nous trouvons provisoirement.

Il y aura des boissons pour tous. Vous découvrirez quelques recettes typiques, et bien sûr de la musique. Nous serons heureux et honorés de vous recevoir.

## Qui sommes-nous ?

Nous sommes roumains. Et nous sommes Roms. Ainsi nous faisons partie du peuple des Tziganes.  
Nous sommes en France pour les mêmes raisons que beaucoup d'autres migrants : la misère nous a poussés à quitter la Roumanie et à venir rechercher une vie meilleure, surtout pour nos enfants.  
Certains d'entre nous sont en France depuis plus de 10 ans. D'expulsion en expulsion, nous voilà à Grigny.  
Nous venons presque tous du Bidonville de Ris-Orangis (RN7). Début avril, nos cabanes ont été détruites. Beaucoup de familles étaient à la rue. Nos enfants étaient menacés de ne plus pouvoir aller à l'école.  
Alors nous avons trouvé cette « solution », forcément provisoire.  
Nous savons que Grigny est une Commune qui connaît de grandes difficultés. Nous mesurons d'autant plus ce que vous faites pour nous.  
Nous ne comprenons pas pourquoi le préfet de l'Essonne ne réunit pas les maires du département et le conseil général, afin de trouver des terrains où nous pourrions habiter provisoirement. Ainsi nous pourrions nous insérer progressivement.  
Nous ne demandons pas à vivre comme des assistés. Quand on nous permettra de travailler et de devenir des citoyens à part entière, nous pourrions apporter beaucoup plus que ce dont nous avons besoin actuellement pour nous en sortir.  
En attendant, nous nous faisons un devoir de tenir les lieux aussi propres que possible et de nous tenir correctement.

## Les familles et leurs représentants

Remerciements aux associations grâce auxquelles nous pouvons nous adresser à vous et vous proposer cette soirée d'amitié et de solidarité : le Secours Catholique, Intermède Robinson, la Ligue des Droits de l'Homme, l'Association de Solidarité en Essonne avec les Familles Roumaines et Roms, Amnesty International, Réseau Education Sans Frontière, le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, Les Collèges/Ris.

Contact : asefrr91@gmail.com – 06 25 13 29 20/06 05 65 27 74

juillet 2013

## COMMUNE DÉFAITE (SUR LE FILM DU PEROU)

DIMANCHE 3 NOVEMBRE 2013

« Si le nom et l'identité de quelque chose comme la ville ont encore un sens et restent l'objet d'une référence pertinente, une ville doit s'élever au-dessus des Etats-nations ou du moins s'en affranchir, pour devenir, selon une nouvelle acception du mot, une ville franche quand il s'agit d'hospitalité et de refuge. » (Jacques Derrida)

Jacques Derrida a vécu 36 ans à Ris-Orangis. Il y est aujourd'hui enterré. Celui qui écrivit des lignes puissantes sur « l'hospitalité inconditionnelle », celle consistant à accueillir un homme sans lui demander de comptes, aurait sans doute honte de ce qui aujourd'hui tient lieu de politique dans sa ville. A l'inconditionnalité, à l'hospitalité même, les élus opposent une pauvre théorie de la responsabilité répétant qu'il serait fou d'accueillir à bras ouverts. Ils méprisent ainsi la seule raison d'être de la ville, celle qui la fait se distinguer d'un désert de sens, d'un enclos sans avenir. Faire commune ne peut consister à autre chose qu'à faire l'hospitalité, et à cette fin inlassablement réinventer l'espace, ses formes mais aussi son droit comme son économie. A Ris-Orangis, 10 ans après la mort de Derrida, on détruit ce qui s'invente : il y a 7 mois désormais, on a détruit la Place de l'Ambassade ; dans les jours à venir, en vertu d'une décision du juge en date du 25 octobre, on détruira les deux bidonvilles jouxtant l'hippodrome et la « base de vie », toujours déserte. Des familles entières ont été et seront de nouvelles poussées plus loin, destinées à rencontrer la similaire hostilité d'un « responsable » d'une commune voisine.

Dans le prolongement de Ris-Orangis, s'étend la commune d'Evry, berceau politique d'un Ministre de l'Intérieur officiellement raciste. Celles et ceux qui vécurent Place de l'Ambassade avaient pour la plupart fui les lisières de ce chef-lieu du département de l'Essonne, lisières nettoyées par Manuel Valls avant qu'il obtienne consécration gouvernementale. Son successeur n'est au demeurant pas en reste, ordonnant qu'on expulse et détruise sans s'embarasser de quelque procédure judiciaire que ce soit. Sans doute gonflé par l'aura de son prédécesseur, ce Francis Chouat va jusqu'à fièrement déployer son programme dans les pages du Monde en date du 18 octobre, y répétant le mot « vérité » jusqu'à l'ivresse, et s'efforçant par là même de démontrer que quiconque s'oppose à l'hostilité dont il se fait le chantre verse dans l'antirépublicanisme et le scandaleux mensonge. Jacques Derrida eut diagnostiqué la grande faillite politique d'un régime servi par de tels idéologues s'acharnant à faire la guerre plutôt qu'à faire la ville.

Grigny complète ce paysage politique de misère. Au diapason de leurs voisins qu'accessoirement ils exècrent, les élus de cette ville où se trouvent aujourd'hui les familles de la Place de l'Ambassade envisagent un même carnage : expulsion et destruction. Sans doute espèrent-ils secrètement que les familles s'en retournent à Ris ou Evry, comme un manège sordide, sorte de ballon prisonnier où ce sont des vies avec lesquelles on joue. Ici comme ailleurs, on s'acharne précisément à ce que ces vies ne deviennent pas trop manifestes : des membres du parti communiste s'affirmant militants « pro-Roms » (entendre « anti-socialistes », et comprendre « pro-Mairie », et portant insigne de l'Association de Solidarité de l'Essonne avec les Familles Roumaines et Roms) ont déployé la semaine dernière tout ce qu'ils pouvaient de stratégie pour empêcher la tenue dans le bidonville d'un spectacle de danse flamenco organisé par des riverains. Ici comme ailleurs, il ne faut pas que la

vie s'accroche de trop sur le sol argileux, de peur que l'on ne puisse s'en débarrasser facilement. Ici comme ailleurs, il faut que nettoyage se passe sans laisser de traces dans les consciences et, virtuosité tactique s'il en est, en se débrouillant pour que ce nettoyage salisse le voisin. Le vendredi 15 novembre à 9 h 30, au Tribunal de Grande Instance d'Evry justement, lors de l'audience consacrée à cette énième expulsion, il nous faudra être très nombreux pour entendre l'in vraisemblable argumentaire de la Mairie, et en témoigner alentours.

Jacques Derrida publia en 1997 un petit livre intitulé « Cosmopolites de tous les pays, encore un effort! ». En 2013, un seul effort n'y ferait rien, tant le désastre est vaste alentours. Et pourtant, faire l'hospitalité à celles et ceux qui migrent jusque sur les terres où vécut le philosophe est la seule perspective qui puisse se concevoir. C'est ce que nous avons entrepris : esquisser, par les actes, le dessin d'une ville franche, parce qu'hospitalière. C'est ce que nous avons consigné dans le court métrage « Considérant qu'il est plausible que de tels événements puissent à nouveau survenir », où les images de ces actes font face à la logorrhée de la commune défaite.



« LE NOM «ROM»  
SERT À CRÉER  
L'EXTÉRIORITÉ  
NÉCESSAIRE À  
UNE POLITIQUE  
DE L'IDENTITÉ, À  
FAIRE EXISTER DES  
FRONTIÈRES »  
MICHEL AGIER, 17  
OCTOBRE 2013

PHOTO : ADEL TINCELIN

## COMMUNIQUÉ DU 11 NOVEMBRE LUNDI 11 NOVEMBRE 2013

Vendredi 15 novembre à 9 h 30 au Tribunal de Grande Instance d'Evry, les familles établies dans le bidonville de la Folie à Grigny seront entendues, par la voie de leur avocate Maître Julie Bonnier. Elles répondront alors à l'action intentée contre elles par la Mairie de Grigny qui, le 12 juillet 2013, a demandé au Tribunal l'autorisation de faire procéder à leur expulsion.

Ce procès est celui d'une politique indigente.

Il est celui d'une politique conduite au mépris des principes relatifs aux droits de la personne tels qu'énoncés dans le Préambule de la Constitution de la 5e République comme dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne. Exigeant que des pelleteuses s'élancent contre des familles d'abord désignées comme « misérables » et « Roms », c'est à dire coupables d'être pauvres et étrangères, des élus français ont officiellement adopté le racisme comme technique de gouvernement.

Il est celui d'une politique guidée par la déraison d'Etat ayant contaminé par delà les frontières territoriales comme partisans. Exigeant que des moyens extraordinaires soient déployés pour faire se déplacer le bidonville de quelques centaines de mètres comme nous l'enseigne l'expérience, des élus français conduisent la collectivité à la ruine tout en faisant se reproduire, et donc se pérenniser, le bidonville dans ses formes les plus insalubres.

Ce procès est celui d'une municipalité irresponsable.

Il est celui d'une Mairie ayant refusé dès le mois d'avril l'appui de l'association PEROU soutenue par la Fondation Abbé Pierre, le PUCA et le député de l'Essonne, pour mettre en place un projet d'insertion. Ainsi la Mairie méprisait-elle la connaissance fine que nous avons des familles notamment suite à la conception pour 40 adultes de CV témoignant de leur désir de vivre et travailler en France. Plutôt que d'être accompagnées sur le chemin de leur insertion conformément à ce qu'exige la Circulaire interministérielle du 26 août 2012, les familles ont donc été abandonnées par les pouvoirs publics sans autre perspective que l'errance renouvelée.

Il est celui d'une Mairie ayant tout mis en œuvre pour empêcher l'association PEROU et un collectif de riverains solidaires d'intervenir sur le terrain et de mettre le site hors-boue, de sécuriser l'installation électrique, de construire des toilettes sèches et des douches. Plutôt que de choisir de répondre d'abord à l'urgence sanitaire - obligation légale s'il en est - pour permettre à un véritable travail d'accompagnement des familles de se faire, la Mairie a contribué à ce que les conditions de vie se dégradent misant sur le caractère bientôt inéluctable de l'expulsion.

Ce procès est celui de ceux qui, bien qu'élus, demeurent étrangers aux valeurs de notre République.

Il est donc la conséquence d'une politique déplorable, d'un aveuglement organisé, d'un refus des pouvoirs publics de faire le choix d'une politique constructive, et ce en dépit des moyens, des savoir-faire et des bonnes volontés en présence. Il y a deux semaines encore, la Mairie perséverait, refusant la proposition de médiation que lui formulait l'avocate des familles.

Il est cependant une chance pour que soit enfin reconnue l'infraction faite aux valeurs de la République : à Evry, à l'approche de l'hiver, nous sommes collectivement

convoqués pour faire perdre l'indigence et l'irresponsabilité. C'est non l'avenir de la « communauté Rom » qui est en question, mais celui de la communauté républicaine que nous formons d'être ensemble : en paix, cohabitant forts de toutes nos différences; et non pas en guerre, au mépris de ce que nous avons en commun.

Des élus français font aujourd'hui le choix de la guerre témoignant qu'ils sont étrangers aux valeurs fondamentales de notre pays. C'est cette étrangeté, et elle seule, qu'il s'agit le 15 novembre de faire condamner.

Les documents complémentaires à ce communiqué (coût de la destruction du bidonville de Ris-Orangis; scénario de stabilisation du bidonville de Grigny) sont publiés ce 11 novembre sur le blog de l'ambassade du PEROU : [www.perou-risorangis.blogspot.fr](http://www.perou-risorangis.blogspot.fr)

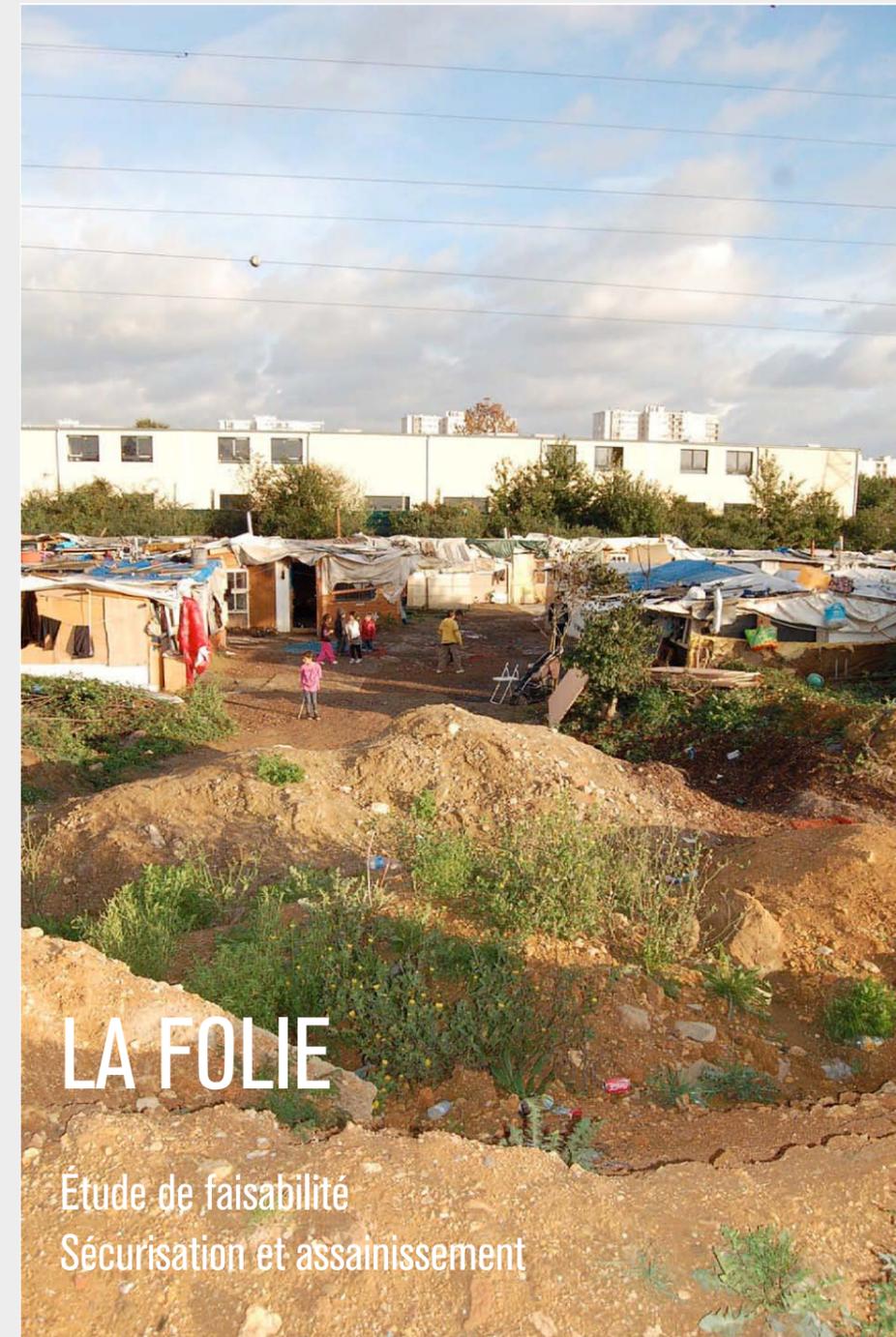
Les deux documents annoncés dans le communiqué, documents versés au dossier de la défense des familles du bidonville de la Folie :

- Une représentation graphique du coût de la destruction du bidonville de la Place de l'Ambassade à Ris-Orangis, bidonville d'où est issue la plupart des familles présentes sur le terrain de la Folie à Grigny.

Document réalisé par Ruben Salvador, architecte, diplômé de l'Ecole des Arts Politiques (Sciences Po Paris)

- Un scénario du projet de transformation du bidonville existant de telle sorte à stabiliser les lieux, et permettre que les familles y demeurent le temps qu'un projet d'insertion soit mis en place.

Document réalisé par Charlotte Cauwer, architecte, enseignante à l'Ecole Nationale d'Architecture de Paris la Villette.



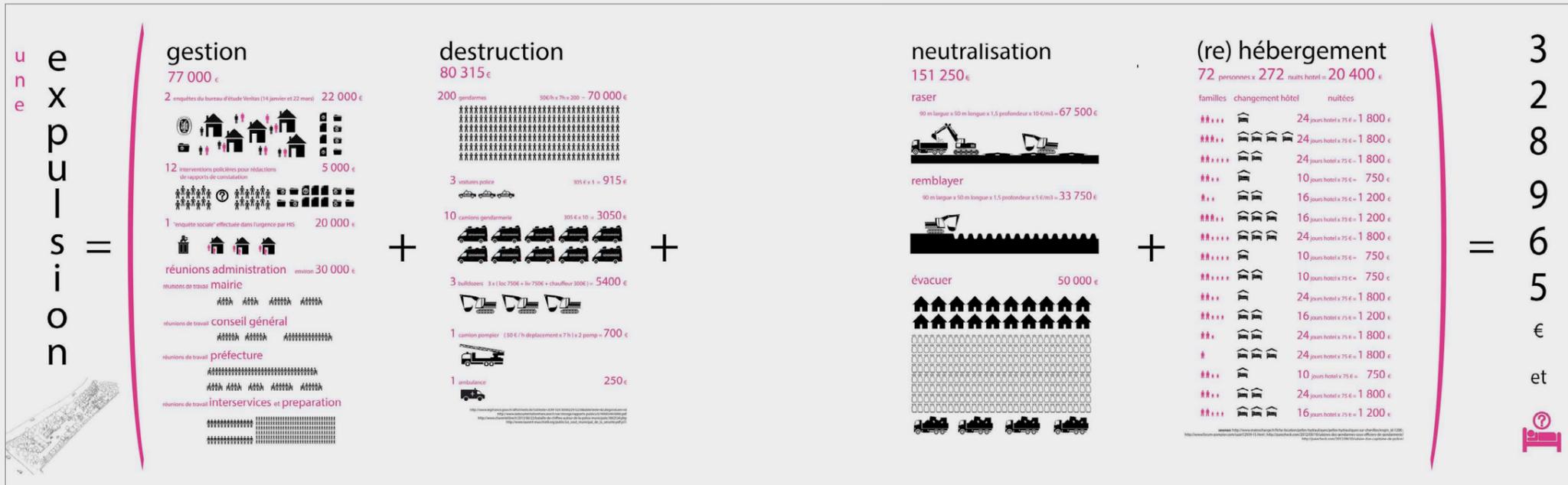
## LA FOLIE

Étude de faisabilité

Sécurisation et assainissement

« LE BIDONVILLE  
PORTE EN LUI  
L'EMBRYON DE CE QUI  
DEVIENDRA UNE VILLE  
- LE VOIR DÉTRUIT EST  
TOUJOURS UN CRÈVE-  
CŒUR. »  
CYRILLE HANAPPE,  
« CONSIDÉRANT... »,  
P. 171.

COUVERTURE DU  
DOCUMENT DE  
TRAVAIL RÉALISÉ PAR  
CHARLOTTE CAUWER.  
VOIR ANNEXE 2  
PAGE 128



« EN AUCUN CAS LES TEXTES ET RÈGLEMENTS NE STIPULENT QUE LE MAIRE PEUT ORDONNER LA DESTRUCTION DE BÂTIMENTS EN CAS DE RISQUES OU DE PROBLÈMES DE SÉCURITÉ ». CYRILLE HANAPPE, « CONSIDÉRANT... », P. 178.

DOCUMENT RÉALISÉ PAR RUBEN SALVADOR

## A LA FOLIE!

VENDREDI 31 JANVIER 2014

Dix mois sont passés depuis l'installation des familles sur le terrain de la Folie, chassées qu'elles furent le 3 avril de la Place de l'Ambassade. Le temps, largement, d'inventer un monde. Las : c'est le spectacle d'un entêtement que nous avons observé, et bien évidemment consigné dans nos archives.

A Ris-Orangis, la Mairie socialiste ordonnait la destruction du bidonville de la Nationale 7 « pour la sécurité des personnes ». A Grigny, la Mairie communiste suivait la pente, au degré d'inclinaison près, en demandant qu'on expulse, la main sur le cœur. Devant le juge le 15 novembre dernier, l'avocat de la Mairie tint en effet un discours merveilleusement délirant. Nous fut d'abord narré, comble d'ironie, le projet d'un centre commercial vital à l'économie de la commune pour justifier d'enfoncer un peu davantage, par l'expulsion répétée une énième fois, les familles dans leur économie dérisoire. Nous fut ensuite offerte une plaidoirie sous forme de syllogisme abracadabrantique. En substance : « Nous nous opposons à la politique de violence consistant à expulser sans solution »; « Ne pas expulser les familles de Grigny serait absoudre l'Etat et l'encourager à ne pas assumer sa responsabilité de trouver des solutions »; « Nous demandons donc l'expulsion parce que nous nous y opposons ». Avec une main, nous nous frottions les yeux, avec l'autre nous prenions note à l'éruclation de honte près. Un jour prochain nous publierons le verbatim de cette séance, pour mesurer combien l'absence de vergogne nous gouverne.

On s'entête donc à reproduire la même politique écervelée : au motif ô combien moralement élevé que l'on s'oppose à ce que se pérennise le bidonville, on détruit celui-ci et contribue donc à le faire se reproduire à deux pas de là. L'entêtement burlesque, la folie en étendard.

Puisqu'au PEROU nous sommes également têtus, nous reprenons le chemin de la Folie, nom merveilleux que porte ce terrain sur lequel sont installées aujourd'hui les personnes « chassées de toutes parts » comme le décrit le dernier rapport d'Amnesty International. Le juge a entre temps délibéré : nulle expulsion ne sera ordonnée avant le 31 mars, fin de la trêve hivernale et, accessoirement, lendemain du deuxième tour des élections municipales. Nous ne savons pas de quoi l'avenir sera fait, mais savons de quoi il en retourne au présent : une situation sanitaire inquiétante, boue, rats, feu menaçant, et fumées étouffantes. Nous sommes têtus car nous sommes convaincus qu'agir au présent, notamment pour répondre à ces urgences, est le seul moyen d'inventer un nouvel avenir : sécurisé, le bidonville peut devenir le théâtre d'un travail serein de construction de solutions durables, hors le bidonville, à l'abri de l'urgence. Et nous nous sommes promis une chose simple, élémentaire : d'en faire la démonstration.

Alors, fin décembre, nous avons adressé une lettre aux habitants. Une par foyer, soit quarante courriers pour proposer à chacun de nous formuler des doléances à la réalisation desquelles nous pourrions ensemble nous mettre à travailler : pour le présent, pour l'avenir. Nous avons reçu en retour une trentaine de lettres, parfois magnifiques. On nous alerte : les toitures fuient, les rats se multiplient, la boue rend le terrain impraticable et les enfants un jour sur deux ne sauraient même le traverser pour rejoindre l'école. On rêve un peu davantage : des toilettes et des douches que la majorité demande; une salle commune, un lieu pour inviter les riverains, peut-être pas une ambassade non, mais un consulat au moins! On insiste : des CV, et un

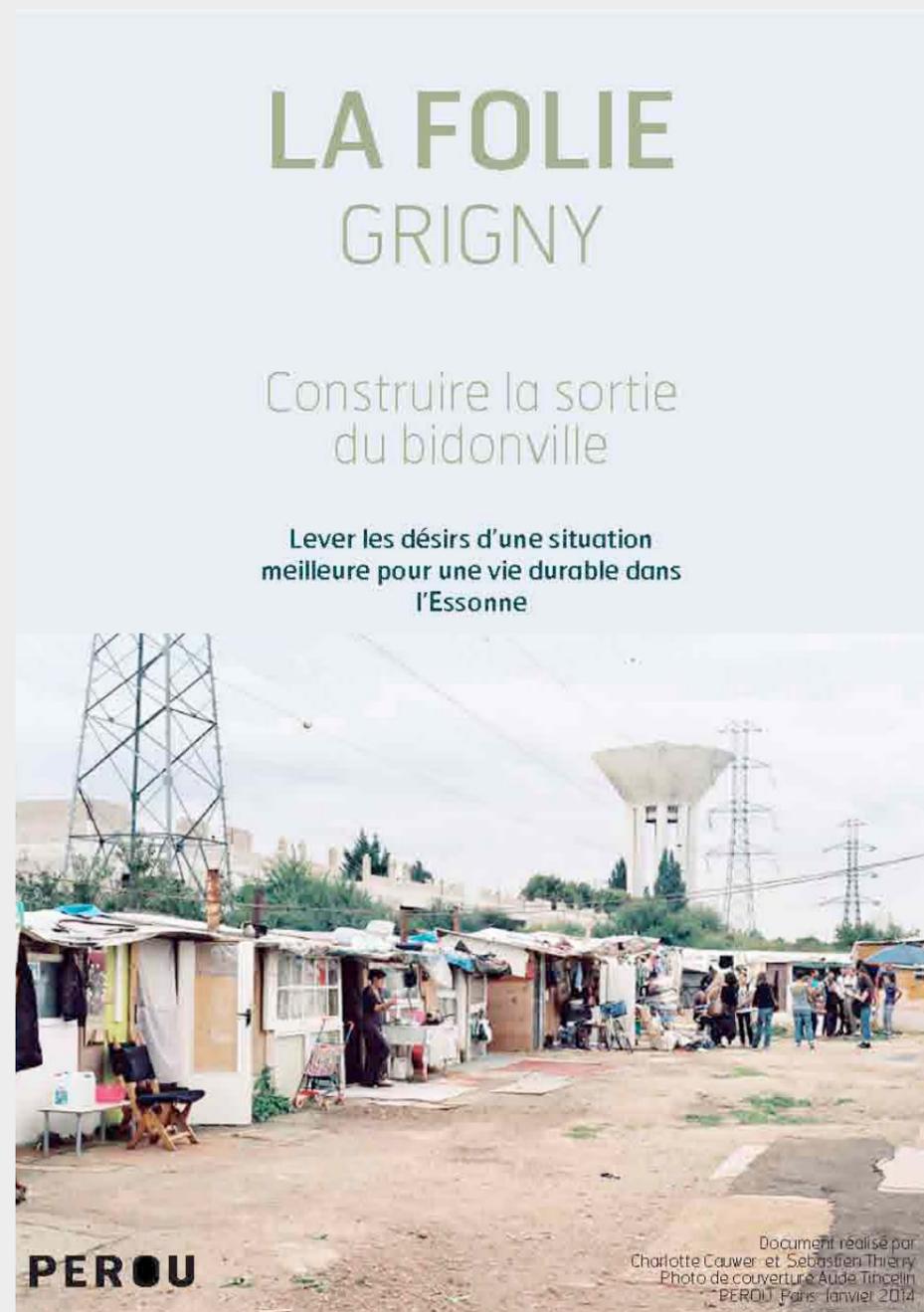
emploi, et pas qu'un seul, et pour tout le monde. Voilà donc esquissé un programme, que nous nous donnons de suivre.

Pour ce faire, nous sommes nombreux, très nombreux à avoir vu passer ces dix mois comme une perte de temps lamentable, très nombreux à vouloir enfin agir. Pour ce faire, nous avons réuni des fonds, notamment grâce au soutien indéfectible de la Fondation Abbé Pierre qui, dans le même temps, sort un Rapport sur le mal logement accablant. Pour ce faire, nous avons besoin de l'enthousiasme et de la détermination de tous. Pour construire, prendre soin des personnes mais aussi des lieux, faire de cette action une fête. Avant l'échéance du 31 mars, neuf week-end s'offrent à nous. Nous nous proposons, nous vous proposons, de les occuper avec douceur et folie. Chaque samedi, un déjeuner sera offert par les riverains. Demain samedi 1er février, c'est Yvette qui régale! Chaque week-end, nous projetterons des films, accueillerons des artistes tels que Didier Galas ou Miléna Kartowski qui, déjà à Noël, ont apporté un peu de leur folie sur la Folie. Et, chemin faisant, nous transformerons le présent, et donc l'avenir, ensemble. Nous ferons de la politique, à l'endroit même où la politique se réduit à défaire, et poursuit une défaite.

PS : Nous préparons, dans le même élan, la sortie de bien des publications réjouissantes. Un livre collectif le 14 mars réunissant les contributions de 32 auteurs sur la destruction du bidonville de Ris-Orangis (Jean-Christophe Bailly, Etienne Balibar, Stéphane Bérard, Chloé Bodart, Patrick Bouchain, Robert Cantarella, Charlotte Cauwer, Julien Choppin, Hélène Cixous, Gilles Clément, Margot Crayssac, François Cusset, Nicola Delon, Valérie de Saint-Do, Jac Fol, Jean-Michel Frodon, Didier Galas, Edith Hallauer, Cyrille Hanappe, Loïc Julienne, Isabelle Lassignardie, Franck Leibovici, Ronan Letourneur, Francis Marmande, Béatrice Mésini, Olivier Quintyn, Ramona Strachinaru, Richard Sabatier, Merril Sinéus, Michel Surya, Aude Tincelin, et Jean Torrent), Un imagier trilingue (Français, Romanes, Roumain) fin mars que nous offrirons aux classes dans lesquelles sont scolarisés les enfants. Un nouveau film, au printemps, réalisé à partir de séquences que tournent en ce moment même les familles.

« C'EST LÀ QU'IL  
FAUT RECONQUÉRIR  
LA LIBERTÉ  
D'EXPÉRIMENTER LA  
VILLE, EN RENDANT  
USAGE ET SENS AUX  
ESPACES EXISTANTS. »  
EDITH HALLAUER ET  
PATRICK BOUCHAIN,  
« CONSIDÉRANT... »,  
P. 184.

COUVERTURE DU  
DOCUMENT DE  
TRAVAIL RÉALISÉ PAR  
CHARLOTTE CAUWER.  
VOIR ANNEXE 2  
PAGE 142



# 6. SUR L'ACTION.

« L'ACTION DU PEROU  
EST UNE ESCROQUERIE  
INTELLECTUELLE »

CLAUDIA CHARLES, MEMBRE  
DE L'ASEFRR, LETTRE DU 9 AVRIL 2013



S'il est un geste subversif inaugural, c'est celui qui, un jour d'octobre 2012, fit se porter une main sur un papier, et dessiner en plan, en coupe, en perspective, les lieux découverts en bordure de la Nationale 7 à Ris-Orangis. Jusque là, divers professionnels s'y étaient déplacés : la police municipale, y scrutant le larcin ; les services de sécurité de la commune, y scrutant le drame ; les services sociaux du département, y scrutant l'épidémie. Divers « relevés habités » alors produits par nos soins, consistant à décrire par le dessin un habitat, des pratiques de vie, le rangement d'un intérieur, la hiérarchie des espaces extérieurs et les relations s'y nouant, ont littéralement fait se « relever » le bidonville pour le faire passer de « l'immonde dans le monde ». Une toute autre attention était portée à la situation des personnes, sans hurlement ni indignation, sans menace ni intimidation, sans dépit ni tristesse.

Par le dessin, c'est un dessein qui naissait, une aventure commune portée par la promesse d'une transformation salutaire. Le baraquement, non pas fétichisé tel un monument à la précarité, s'interprétait comme le fait et l'annonce d'un processus d'urbanisation. En décembre 2012, après deux mois de dessins et d'échanges, une bande dessinée traduite en roumain était offerte à chacun des foyers, tel un contrat. S'y lisaient les étapes successives de l'action à venir : ramassage des ordures, construction de toilettes sèches, inauguration festive d'un bâtiment collectif, amélioration de chacun des habitats, consolidation de relations humaines et de travail, et, progressivement, établissement de chacun dans la ville alentour. L'histoire racontait que le 4 juillet 2014, le « délaissé de voirie » sur lequel étaient établies les familles était rendu à la collectivité, qualifié par cette occupation : sous la forme d'une aire de jeu, chacune des baraques désertées ayant cédé la place à une balançoire édifiée par nos soins. Ce récit donnait un nom à l'action : « Partir du bidonville », dans tous les sens du terme, en prenant soin des lieux tout autant que des hommes. Il contredi-

sait l'idée, agitée par les pouvoirs publics, qu'une « fixation » menaçait ; il contredisait également l'idée, agitée par les militants, que le pire allait inmanquablement advenir. Une fiction tentait un coup de force, faisant apparaître une autre réalité, un autre avenir.

Chacun des acteurs s'est acharné à rendre incompréhensible ce récit. Envisager de construire, ont-ils riposté à de multiples voix, c'est accepter l'inacceptable, aménager la misère, donner à un habitat subi le poids d'une fatalité, camoufler un crime, répondre en lieu et place de « responsables » ainsi dédouanés, « embourgeoiser le Rom » en calmant sa douleur, en étouffant sa révolte. Il fallut écrire d'innombrables billets pour défaire ces visions multiples mais concordantes, puisque toutes au travail de sauvegarder une morale, soutenue par une esthétique : d'un côté « le formel », la ville, espace du projet ; de l'autre côté « l'informel », le bidonville, cible d'un rejet. Qu'une ville, devant l'histoire, s'avère un bidonville ayant réussi, tel est le tabou, in fine verrouillé par du droit. S'il venait à être levé, nous apprendrions que du bidonville à la ville, il y a un chemin, à entreprendre. Ce que nous nous sommes efforcés de faire, à la force d'un geste déplacé : plutôt que d'expulser les hommes pour cause de péril sanitaire, expulser les déchets et les rats ; plutôt que déplorer la traversée de la nationale pour s'approvisionner en eau, faire

traverser l'eau ; plutôt qu'agiter la menace du feu, installer des extincteurs ; etc. Mais aussi, plutôt que d'exposer les « Roms » dans une misère noire pour « sensibiliser l'opinion » à l'horreur gouvernementale, exposer la joie d'une transformation en actes, et accueillir ainsi d'innombrables citoyens « responsables » : faisant réponse à ce qui a lieu, faisant de la place à ce qui fait lieu.

Il s'agissait certes de défaire l'argument de l'urgence sécuritaire, et de contredire ainsi les « considérant » exigeant qu'on expulse pour sauver les personnes du devenir cloaque du bidonville. Il s'agissait également de défaire l'argument de l'urgence sociale, et de révoquer l'idée que seule l'administration d'un travail social pourrait sauver ces âmes errantes. « Faire du social » s'avère l'exact retournement de ce qui se nomme « faire la ville », à savoir faire commun(e) en faisant place égale à la multiplicité des corps. Le bidonville animé devenait le lieu même de processus sociaux, sans enquête préalable, tri, sélection, mise à l'écart pour le traitement. Le 4 juillet 2014, la bande dessinée était certes à maints égards faussée. Néanmoins, 40 personnes étaient à ce jour installées durablement à Ris-Orangis, 60 s'apprêtaient à les rejoindre, et 15 adultes non sélectionnés par ces deux vagues dites « d'insertion » étaient détenteurs d'un contrat de travail, dont un tiers à durée indéterminée. En outre, alors que seuls huit enfants étaient scolarisés en septembre 2012, il l'étaient quasiment tous en juillet 2014, et prenaient part à notre « colonie de vacances » à l'occasion de laquelle ils réalisaient leur tout premier livre, « La Passerelle », imagier trilingue publié en novembre 2014 pour tisser de nouveaux liens avec leurs camarades de classe. Le chantier effervescent fut le berceau de relations

humaines, amicales, voire amoureuses. L'action n'a consisté qu'en cela : par la construction, faire se rapprocher les hommes, le bidonville de la ville. Le chemin du PEROU fut entravé avec obstination, et sa vision étouffée par les aveuglements de rigueur. Le 25 novembre 2014, une centaine de personnes de nouveau installée sur un terrain à Ris-Orangis sans le PEROU était convoquée devant le juge pour une énième expulsion. L'avocat du propriétaire plaidait ainsi : 200 grammes de déjections fécales par jour produites par un être humain, multipliés par le nombre de personnes occupant le terrain, et par le nombre de jours de cette occupation, font 2,5 tonnes d'excréments. Au PEROU, le Maire de Ris-Orangis écrivait en janvier 2013 : « Vos actions impressionnistes créent une émotion mais qui n'ont aucune efficacité réelle au fond ». La raison est loin d'être à l'honneur dans ces positions prétendument responsables obsédées par l'excrément, manifestement « impressionnistes ». Les militants de l'ASEFRR trouveront certes ici matière à contre-spectacle : le cri d'orfraie. Les familles seront expulsées, sans la moindre conquête.

Sébastien Thiéry,  
jeudi 27 novembre 2014



## LE CHANTIER DE LA FOLIE (WEEK-END 2)

JEUDI 6 FÉVRIER 2014

Comme l'indique la lettre envoyée aujourd'hui au Maire de Grigny, le week-end dernier fut marqué par l'activation d'un chantier aussi nécessaire qu'enthousiaste.

Comme le présente le document publié ci-dessous, le week-end à venir sera marqué par la poursuite de ce chantier toujours aussi nécessaire et bien évidemment ouvert à tout public enthousiaste. Rejoignez-nous donc, quelles que soient vos compétences : on trouvera à faire ensemble, tant il y a à faire ensemble. Il suffit de se présenter sur les lieux dès 9 h 30 samedi et dimanche, et pour quelque question que ce soit, de nous joindre à : [contact@perou-paris.org](mailto:contact@perou-paris.org). Il est à noter que, grâce au talent de quelques formidables riverain(e) s, le chantier sera agrémenté à midi d'un repas merveilleux, et néanmoins offert.

PS : Samedi soir, nous nous retrouvons à l'Amin Théâtre de Viry-Châtillon pour une table ronde organisée dans le cadre de la journée « Etranges étrangers - Roumanie mania ». Durant cette journée, alors que nous serons sur le terrain, plusieurs de nos films seront présentés dans le théâtre : « Considérant qu'il est plausible que de tels événements puissent à nouveau survenir » ; « La Place - Ris-Orangis » ; et « La Folie Grigny. »

Monsieur le Maire,

Le week-end dernier, une vingtaine de riverains (du Collectif des Ambassadeurs des Roms) et de membres du PEROU se sont mobilisés auprès des familles habitant à Grigny, sur le terrain de la Folie sis avenue des Tuileries. Il s'agissait notamment de commencer à nettoyer en profondeur le terrain, de répandre sur le sol 6 tonnes de copeaux de bois, et de creuser un drain d'environ 200 mètres de long. Il s'agissait ainsi de parer à l'envahissement de ce lieu de vie par la boue, impératif sanitaire s'il en est. Il s'agissait ainsi de permettre que les enfants reprennent le chemin de l'école, des mères les retenant dans les baraques refusant l'idée qu'ils puissent entrer dans leurs classes avec leurs chaussures souillées.

Ce travail débuté le week-end dernier se poursuit chacun des week-end à venir et s'inscrit dans un programme que nous avons élaboré en partenariat avec les familles. L'enjeu de ce programme conçu par quatre membres du PEROU, trois architectes et une médiatrice roumaine : stabiliser la situation de telle sorte à permettre que s'engage un travail serein de sortie du bidonville par le haut, et que ces familles ne subissent plus telle sortie sous la menace d'une pelleteuse, sans la moindre perspective d'une vie meilleure. C'est là, vous le savez, la philosophie générale du PEROU. C'est là, vous le savez, la manière dont nous concevons notre responsabilité face à de telles situations dans l'Essonne comme ailleurs : avec nos outils, activer des processus vertueux permettant de faire obstacle à la pure et simple répétition du désastre qui, en l'occurrence, porte les noms d'expulsion et de destruction.

Notre méthode consiste à commencer par l'espace, à le transformer de telle sorte à mettre à distance, autant que faire se peut, les dangers qui menacent. Sur le terrain de la Folie, nous nous attachons donc en premier lieu à travailler sur les dangers que représentent la boue, les déchets, le feu et les émanations de fumée. Dans l'élan ainsi créé, nous activons des processus de transformation des représentations

et des liens tissés entre le bidonville et la ville. Ainsi, la semaine prochaine, nous accueillons 16 étudiants de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs dans le cadre d'un workshop consistant à concevoir pour 16 adultes des outils graphiques leur permettant d'améliorer leur recherche d'emploi (CV, etc).

De nombreuses initiatives naissent, de nombreux désirs se manifestent d'inventer enfin des solutions durables et exemplaires. Nous les accueillons, en prenons soin, et nous efforçons de les faire porter aussi loin que possible. Ainsi, espérons-nous créer de nouvelles perspectives pour la réalisation desquelles l'engagement de tous les pouvoirs publics s'avère évidemment nécessaire. Nous espérons donc avoir le plaisir de vous rencontrer un jour prochain afin de discuter de ces potentielles perspectives, et de la manière d'envisager ensemble la résorption de ce bidonville par la force d'une politique innovante, et non de violence. Nous sommes donc présents tous les week-end à venir sur le terrain où nous serions heureux de vous rencontrer. D'ici là, nous vous ferons parvenir régulièrement des informations sur le travail qu'avec détermination et enthousiasme nous poursuivons.

Avec nos salutations les plus républicaines,

Sébastien Thiéry,  
pour le PEROU - Pôle d'Exploration des Ressources Urbaines

« IL FAUT SANS  
DOUTE SAISIR TOUTE  
L'ACTUALITÉ DE  
JULES MICHELET  
QUI, AU XIX, ÉCRIVAIT  
QUE «DE L'ASILE  
NAÎT LA VILLE».  
C'EST À PARTIR DE  
LÀ QUE L'ON DOIT  
RECONSIDÉRER LES  
CAMPS À TRAVERS LE  
MONDE ».  
MICHEL AGIER, 17  
OCTOBRE 2013

COUVERTURE DU  
DOCUMENT DE  
TRAVAIL RÉALISÉ PAR  
CHARLOTTE CAUWER.  
VOIR ANNEXE 2  
PAGE 146



LE CHANTIER DE LA FOLIE

Week end  
N° 2

LA PASSERELLE, LES DECHETS  
+ RELEVÉ ET ACCOMPAGNEMENT EMPLOI

PEROU / 6eme CONTINENT

RDV au bidonville  
de LA FOLIE à  
Grigny, le Samedi  
8 Février à partir  
de 9 h 30  
Déjeuner offert

## LA POSSIBILITÉ D'UNE VILLE (UN APPEL URGENT) DIMANCHE 9 FÉVRIER 2014

« L'éloignement » est le nom de la politique qui prévaut aujourd'hui à l'endroit de celles et ceux avec lesquels le PEROU inlassablement construit. Cette politique s'adosse à des représentations tissées par nos soins, par la collectivité féroce que nous formons : innombrables sont nos images, textes, et discours qui concourent à désigner nombre d'individus, sans doute de plus en plus nombreux, de telle manière à ce que leur proximité nous apparaisse contre-nature. Alors, les mesures consistant à les chasser au loin ne se laissent pas saisir comme délirantes et assassines : comme il se doit, on remet ainsi les choses en place.

Il en va ainsi des lointains sociaux : sans-domicile fixe et autres cas sociaux, corps pathologiques que des professionnels du secteur « diagnostiquent » avant leur mise en quarantaine dans des centres décentrés. Il en va ainsi des lointains économiques : sans-emploi et autres « assistés » que, de bonne grâce, l'on intègre dans des logements sociaux éloignés de tout, et en premier lieu de ce qui fait d'une ville une ville. Il en va ainsi des lointains géographiques : les prétendus « migrants », comme si leur mouvement était perpétuel - tel un penchant naturel - dont on s'épargne de concevoir l'accueil puisque leur identité est ainsi faite qu'ils s'en désintéressent. Il en va ainsi des lointains ethniques : ceux que l'on nomme « Roms », plus efficace que « bidonvilliens », mais désignant effectivement quiconque vit dans un bidonville - comme s'il s'agissait là d'une seconde nature - et se vautre - avec délectation - dans le larcin et la manche. Cela s'entend : leur présence dans nos villes s'avère une contradiction logique. Leur éloignement résulte donc à nos yeux malades d'un allant-de-soi, non d'une politique de violence, que le terme « guerre » reste le plus à même de désigner.

Si la pelleuse met effectivement en œuvre le mouvement salutaire de nettoyage, l'éloignement est préparé par certains actes - et non-actes - administratifs. La semaine dernière, nous nous rendons au CCAS (Centre communal d'action sociale) de la commune de Grigny, structure compétente pour accorder une adresse administrative - dite « domiciliation » - à quelque sans-abri que ce soit établi sur le territoire de la commune. Nous nous y rendons avec trois personnes du bidonville de la Folie qui ont un besoin crucial de telle adresse : nécessaire pour faire valoir ses droits civiques comme sociaux, elle l'est tout autant pour signer un contrat de travail. L'accueil est glacial : les trois personnes restent à la porte du bureau de la responsable du CCAS, bureau que seuls nous avons l'autorisation de pénétrer. Là, un dialogue invraisemblable.

Nous : « Ces personnes souhaitent obtenir une adresse administrative à Grigny ». Elle : « Elles doivent avoir une carte de séjour, l'autorisation de vivre ici ». Nous : « Depuis janvier 2014, ce sont des Européens comme vous et moi ». Elle : « Vous me l'apprenez. Mais le Maire a de toute façon demandé qu'il n'y ait plus de domiciliation accordée aux Roms ». Nous : « Qui vous dit qu'ils sont Roms? Tout ce que nous savons c'est qu'ils vivent dans le bidonville de la Folie ». Elle : « Le Maire a dit qu'il n'y aurait plus de domiciliation pour les personnes vivant en bidonville ». Nous : « Considérons qu'ils sont sans-abri si vous le voulez bien? ». Elle : « Ecoutez, le Maire ne veut pas être envahi, car ça va coûter cher à la Mairie qui est pauvre. Vous n'avez qu'à attendre que la Mairie change aux prochaines élections ». Nous : « ? ». Nous sommes repartis avec, sous le bras, notre colère en sourdine, et, dans la tête, le texte de loi, en l'occurrence n° 2007-290, précisant qu'un CCAS ne peut refuser

l'élection de domicile de personnes sans domicile stable qui en font la demande que si ces dernières ne présentent aucun lien avec la commune. Sans doute devons-nous assaillir le CCAS des preuves que nous avons : des milliers de photos, 40 CV, des films, des textes, des dizaines de témoignages. A moins que l'on entende mieux ce que dit la loi : que c'est à la Mairie de prouver que les liens sont inexistants. Et que l'on entame une procédure contre celle-ci.

Au PEROU, contrairement à ce qui prévaut, nous construisons des rapprochements. Par les actes, en commençant par raccrocher le bidonville à la ville; par le plus élémentaire des pragmatismes, en mettant fin à la dérive organisée par les édiles très efficaces dans l'art de laisser pourrir le bidonville pour mieux s'offrir la légitimité de l'évacuer dans l'urgence. Ainsi avons nous déployé ce week-end trois nouvelles tonnes de copeaux de bois, épongeant enfin la quasi totalité de la boue de ce terrain argileux. Ainsi avons-nous poursuivi le drain, jusqu'à ce qu'il traverse de part en part le bidonville, drain recouvert d'une passerelle construite à partir d'une centaine de palettes récupérées dans les alentours. Au moyen de tissages et de ponts, ainsi s'élaborent de nouveaux espaces propices à l'invention d'un temps nouveau.

Grâce au pont tendu entre le bidonville et l'Ecole Nationale Supérieur des Arts Décoratifs, nous organisons cette semaine un workshop consistant à concevoir de nouveaux CV pour une quinzaine d'adultes. Autant d'outils pour, précisément, tendre de nouveaux ponts entre le bidonville et la ville. Dans le même élan, nous souhaitons faire que le bidonville soit connecté à Internet par une borne d'accès wi-fi gratuite que Mathias Jud et Christoph Wachter nous proposent d'installer. Pour ce faire, ces deux artistes suisses qui ont déjà œuvré à Montreuil notamment ont besoin de se raccorder à une connexion existante dans le voisinage. Cette connexion source ne sera pas altérée, et même peut-elle être boostée par ces experts. En outre, ce piratage n'a absolument rien d'illégal, en plus d'être potentiellement d'une utilité cruciale pour notamment chercher du travail. Mais il nous faut trouver la divine source avant mardi. Ceci est donc un appel, urgentissime : qui pour tisser un lien nouveau, aux antipodes de l'éloignement qui prévaut? (Si quelque piste que ce soit, nous contacter sur [contact@perou-paris.org](mailto:contact@perou-paris.org)).



« SI LE BIDONVILLE EST À L'ORIGINE DE LA VILLE, IL CONSTITUE ÉGALEMENT UNE PART DE SON AVENIR. L'ONU-HABITAT ESTIME QUE 25 % DE LA POPULATION MONDIALE VIVRA EN BIDONVILLE EN 2030, SOIT PLUS DE DEUX MILLIARDS DE PERSONNE ». CYRILLE HANAPPE, « CONSIDÉRANT... », P. 171.

## PAR LES ACTES, NOUS NOUS OPPOSONS (WEEK-END 4)

VENDREDI 21 FÉVRIER 2014

Il y a dix jours, un feu se déclarait dans un bidonville de Bobigny, sans d'ailleurs que la moindre enquête soit conduite afin d'en établir la cause. Une fillette de 8 ans y trouvait la mort. Les familles, accablées, étaient expulsées quelques heures plus tard. Eric Fassin, dans l'ouvrage collectif qu'il publie cette semaine aux éditions La Fabrique (Roms et riverains. Une politique municipale de la race) analyse ce qui tient lieu aujourd'hui de politique à l'endroit des bidonvilles : laisser se dégrader la situation jusqu'à ce que l'expulsion s'impose, ou rendre le quotidien des familles invivable jusqu'au cauchemar afin que l'auto-expulsion s'impose.

Par les actes, nous nous opposons à telle lâcheté. C'est pourquoi, inlassablement, nous avons construit à Ris-Orangis. C'est pourquoi inlassablement nous construisons à Grigny. C'est pourquoi nous avons installé 22 extincteurs le week-end dernier sur les baraques du bidonville de la Folie. Pour éviter le pire. Ce que, si tant est que nous demeurions en République, toute municipalité se devrait de faire. Exactement, il nous en a coûté 437 euros.

Il y a un an à Ris-Orangis, une « enquête sociale » déterminait qui serait digne de ne plus subir le harcèlement et la violence, et qui ne l'était définitivement pas. Un tiers des personnes avec lesquelles nous travaillions alors furent considérées aptes à l'insertion : elles furent régularisées, et établies dans un lieu de vie temporaire à Ris-Orangis. Les deux tiers, soit une centaine de personnes, furent jugées inaptes, condamnées à connaître jusqu'à l'épuisement la férocité des pelleteuses.

Par les actes, nous nous opposons à tel délire. La semaine dernière, dix étudiants de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs nous ont rejoints sur le terrain, accompagnés jusqu'à nous par le designer Ruedi Baur et l'anthropologue Francesca Cozzolino. Ils ont rencontré quinze jeunes adultes, leur ont confectionnés des CV, des cartes de visite, des documents leur permettant de tisser des liens avec les entreprises et institutions alentour. Ce que, si tant est que nous demeurions en République, toute collectivité se devrait de faire. Exactement, il nous en a coûté quelques gâteaux partagés le jour du rendu de ce travail, à savoir samedi dernier.

Il y a 7 mois, le Maire de Grigny engageait une procédure visant la destruction du bidonville de la Folie, comme le font systématiquement 99 % des Maires aujourd'hui en place et qui se re-présentent devant leurs électeurs dans un mois, se prétendant aptes à porter les couleurs de la République.

Par les actes, nous nous opposons à tel abandon de tout. Alors, nous construisons, tant et si obstinément que nous faisons jaillir sur le terrain les mille sens que peut prendre le verbe « construire » : un abri, un espace commun, des liens d'amitié, une vie, un avenir, une politique. Alors, nous donnons rendez-vous à celles et ceux qui par les actes démontrent qu'ils incarnent, plus que nombre de dits « responsables », la République, la seule digne de ce nom : l'active et joyeuse. Alors, nous donnons rendez-vous sur le terrain de la Folie à quiconque, samedi et dimanche, souhaite prendre part au 4e volet du chantier de la Folie. Pour prendre part au chantier - samedi comme dimanche, de 10 h à 18 h - et bénéficier d'un déjeuner offert par les riveraines et riverains, il est conseillé de nous contacter (contact@perou-paris.org).

PS : Exceptionnellement, l'Apéro de ce mardi n'aura pas lieu chez Béber, aux Caves Dupetit Thouars, mais en compagnie de Jean-Paul Curnier qui à l'Espace Khiasma nous invite à 20 h 30 pour une discussion intitulée « Le Voyage, la terre, la propriété du sol ».



« LA NOTION DE BIDONVILLE INCLUT LA RECONNAISSANCE D'ÊTRE DANS LA VILLE, SON USAGE MET EN ÉVIDENCE LA RESPONSABILITÉ DES POUVOIRS URBAINS ET POLITIQUES ». MICHEL AGIER, 17 OCTOBRE 2013

COUVERTURE DU DOCUMENT DE TRAVAIL RÉALISÉ PAR CHARLOTTE CAUWER. VOIR ANNEXE 2 PAGE 152

## LE LIVRE DU PEROU

MERCREDI 26 FÉVRIER 2014

Le 29 mars dernier, le Maire de Ris-Orangis signait l'Arrêté municipal n° 2013/147 qui allait faire se précipiter trois jours plus tard les pelleteuses sur le bidonville dit de la « Nationale 7 », renommé par nos soins « Place de l'Ambassade ». Le 14 mars prochain, soit moins d'un an plus tard, nous publions « Considérant qu'il est plausible que de tels événements puissent à nouveau survenir », ouvrage dans lequel, in extenso, est reproduit cet arrêté. Ainsi s'agit-il de rendre public un acte nous engageant collectivement, puisque signé par un élu de la République. Ainsi s'agit-il de donner ce texte de 8 pages à lire, à scruter, à comprendre autant que faire se peut, exercice démocratique fondamental puisqu'il s'agit bien de saisir ce qui s'énonce en notre nom. Tel exercice nécessite, par définition, culture de la plurivocité en opposition à ce que ce texte porte de sens unique. Nous avons alors adressé cet Arrêté municipal à trente auteurs en leur proposant de le « traduire » dans leur propre langue. Le résultat est peu commun : philosophes, architectes, poètes, artistes, traducteurs, et autres metteurs en scène brisent l'édifice, et l'ouvrent à une prise multiple, joyeuse, rageuse, sensible, ou encore clinique. Le résultat est peu commun : ce texte a priori conçu pour ne pas être lu nous apparaît, à la force des 320 pages qui composent cet ouvrage manifeste, comme monument de notre misère politique contemporaine, condensé de tous nos abandons. Telle lecture produit alors comme un appel à toutes les ripostes non seulement possibles mais nécessaires.

Le livre est en pré-vente sur le site de Post-éditions, toute nouvelle maison qui fait non seulement preuve de courage mais de talent, et qui ouvre ainsi un catalogue promis à grand avenir : [www.post-editions.fr](http://www.post-editions.fr)



« A RIS-ORANGIS, PLACE DE L'AMBASSADE, LE BIDONVILLE ÉTAIT AU-DEVANT DE LA VILLE, IL LUI INVENTAIT UN NOUVEL AVENIR. »  
CHLOÉ BODART,  
« CONSIDÉRANT... »,  
P.65

PHOTO :  
LAURENT MALONE

# 7. SUR LA CONSTRUCTION.

« S'IL SUFFISAIT COMME LE PRÉTEND LE PEROU DE CONSTRUIRE POUR CHANGER LES POLITIQUES PUBLIQUES PIÉTINANT LES DROITS SOCIAUX FONDAMENTAUX, CELA SE SAURAIT »

DENIS KRYS, MEMBRE DE L'ASEFRR,  
LETTRE AUX ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE  
DES ARTS POLITIQUES, 22 AVRIL 2014



Il est un savoir élémentaire, conservé à bonne distance du sens commun par celles et ceux qui l'élaborent, médias en premier lieu : détruire le bidonville est le faire se pérenniser, puisqu'au déferlement des forces de l'ordre et des pelleteuses succède automatiquement une réinstallation quelques centaines de mètres plus loin. Il est une question à instruire, mais inaudible parce qu'immorale sans doute : pourquoi les acteurs de la scène telle que constituée lorsque nous arrivons à Ris-Orangis ont-ils intérêt à ce que le bidonville se pérennise en l'état? Pour les acteurs publics, faire se reproduire l'irruption d'un bidonville comme la manifestation d'une crise relevant de grandes causes, c'est éviter qu'apparaisse le sujet comme une affaire sociale et urbaine relevant de notre compétence commune. Pour nombre de militants, c'est conserver les preuves que les impasses sont fondamentales, relevant du capitalisme, du racisme, de la pourriture aux affaires. Aux yeux de l'ASEFRR, toute victoire co-construite avec la collectivité s'interprète fatalement comme simulacre : il faut aux actes publics ce caractère fondamentalement catastrophique, sans quoi le récit d'une politique honteuse perd-il de sa superbe. Prenant le parti du réel dans la compromission avec celui-ci, suivant le pari que du possible est à portée de main, le PEROU s'est trouvé confronté à deux logiques destructrices qui empoisonnèrent le chantier bien en amont du passage des pelleteuses. Aux yeux de tous, mais sûrement pas des familles, il devait être impossible de construire.

Construire était tout autant faire se reformuler la question, et s'engager sur le

chemin de sa réponse. En tant que récit, produit à la force d'une écriture contemporaine à distance de toute esthétique de la précarité, les éléments construits dans les bidonvilles inscraient ces situations dans l'ordre de notre réalité commune. En tant qu'éléments d'architecture et d'urbanisme, ils constituaient autant d'expérimentations permettant d'envisager d'autres manières de faire réponse, dans un contexte ne supportant plus la fabrique urbaine telle que déployée depuis des décennies : dépendante, débridée, massive, anonyme. Ainsi partions-nous d'une certaine définition de l'architecture : art de transformer ce qui sépare et relie les corps, son enjeu précède donc les questions sociale et politique puisqu'elle s'entend comme cause, tout autant que résultante, de notre savoir vivre-ensemble. Ainsi, c'est dans le chantier que nous avons retrouvé la définition de « faire de la politique », prenant le verbe au mot, et donnant alors à la politique la définition d'un certain art d'inventer. A Ris-Orangis, avec l'architecte et urbaniste Merrill Sinéus, nous avons construit le sol, nettoyé les lisières et assaini les circulations. Avec l'architecte Celia David-Mauduit, nous avons construit dix toilettes sèches et quatre bacs à compost. Avec les architectes Julien Beller et Mélina Echivard, et le designer Malte Martin, nous avons construit l'Ambassade, repère et équipement public à usage des habitants de la ville entière. Avec l'architecte Charlotte Cauwer, nous avons construit une place, lieu de toutes les fêtes. Avec l'architecte Cyrille Hanappe, et les étudiants de l'École d'architecture de Bretagne, nous avons conçu des douches, des lavoirs, un atelier de bricolage, édifices finalement construits dans le bidonville voisin de Viry-Châtillon le 15 avril 2013. A Grigny, avec la plasticienne Joana Zimmermann, nous avons construit une passerelle, liaison entre le bidonville et la ville. Avec les architectes du Sixième Continent, nous avons prolongé la passerelle sur la longueur du bidonville,

recouvrant un drain creusé pour éponger les eaux de pluie. Avec l'architecte Charlotte Cauwer, nous avons réparé les baraques, agrémenté celles-ci de plaques d'aération contre le risque d'intoxication. Avec l'architecte Joao Santos, nous avons construit une résidence, lieu de travail du PEROU afin d'y développer un atelier de conception d'un ailleurs avec les familles réunies. Avec les architectes italiens Stalker et le Laboratorio Arti Civiche, nous avons construit un chapiteau-cinéma enfin. Ainsi, avons-nous expérimenté dans la perspective de nourrir le programme d'un « Tiers urbain », augmentation de la ville par un savoir-faire l'hospitalité. Ainsi s'agissait-il d'étoffer le répertoire des réponses légales disponibles, et de sortir d'une dépendance par la plainte à ces solutions qui n'en sont pas, au delà évidemment de l'expulsion et de la destruction : « hôtels sociaux » délabrés et à distance du territoire vécu; centres d'hébergement d'urgence, abris spartiates et sans vie; « villages d'insertion », dispositifs d'éloignement sécurisés; « logements sociaux », lorsqu'ils consistent en des masses enclavées relevant d'une production industrielle.

S'il est pour les acteurs publics impossible qu'il en soit autrement, c'est qu'il leur est impossible de penser autrement à la force d'un travail d'exploration. Ces actes construits relevaient d'une pensée, du manifeste du PEROU, mais nous offraient eux-mêmes matière à penser, afin d'en tirer d'autres savoirs. Ainsi

s'agissait-il de rendre possible qu'en urbanisme, l'expérimentation soit d'usage. Ainsi, s'agissait-il de prendre le risque de l'erreur, mais pour la diagnostiquer à l'aune d'une nécessité de faire autrement. A revers d'une faillite certaine : celle qui résulte du refus de faire, en renvoyant la responsabilité à un autre toujours plus éloigné, aussitôt synonyme d'acceptation d'une défaite. Nous n'avons rien inventé, puisqu'en construisant nous avons poursuivi ce qu'une épreuve renouvelée de la situation nous avait appris : que les familles avaient à Ris-Orangis et Grigny construit pour donner à leurs enfants un autre avenir, geste enthousiaste s'il en est. Plus encore : avant même que nous engagions le chantier à Ris-Orangis, des hommes avait construit une petite baraque au beau milieu du bidonville à destination du PEROU, pour y installer ses outils. Ainsi n'avons-nous fait que prolonger un projet, amplifié par le chantier une bonne nouvelle. Le CAUE de l'Essonne l'avait compris, qui avait fait lauréate dès janvier 2013 l'Ambassade du PEROU au titre des projets remarquables de développement urbain. Le Préfet de l'Essonne, qui devait remettre les prix en mars 2013, a posé son veto à ce que le PEROU soit ainsi remarqué. C'est que, sur le terrain, il s'agissait de faire taire son récit.

Sébastien Thiéry,  
vendredi 28 novembre 2014.





« CE QUI A ÉTÉ DÉMOLI  
À RIS-ORANGIS C'EST  
D'ABORD UNE IDÉE -  
CELLE, TRÈS SIMPLE,  
QUE L'ON PEUT VIVRE  
AUTREMENT (QUE  
SUIVANT) TOUT CE  
ZONAGE ABSURDE  
QUI SÉPARE LA VIE  
D'ELLE-MÊME ».  
JEAN-CHRISTOPHE  
BAILLY,  
« CONSIDÉRANT... »,  
P.40.



PHOTOS :  
LAURENT MALONE

## **A RIS-ORANGIS! (WEEK-END DE CHANTIER OUVERT AU PUBLIC)**

VENDREDI 7 MARS 2014

A Grigny, nous gagnerons la mise en œuvre d'un projet de stabilisation temporaire des familles occupant le terrain de la Folie. De récentes paroles du Maire en attestent : publiquement fut récemment affirmé que nulle expulsion n'aurait lieu avant la fin de l'année scolaire; publiquement fut récemment annoncé que la Mairie s'avérait favorable à la mise en œuvre d'un projet d'insertion. Un mois durant, nous avons construit dans le bidonville, et rencontré simultanément les acteurs publics susceptibles d'accompagner la Mairie dans cette bonne voie. Un mois durant, nous avons consulté les familles, relevé par écrit leur désir de vivre et de travailler ici. Forts de l'enthousiasme que nous avons rencontré, et forts des perspectives que nous avons vu se dessiner, nous continuerons d'œuvrer à cette dynamique constructive, jusqu'à ce qu'elle porte enfin ses fruits. Par ce qu'il ne peut en être autrement.

Parallèlement, nous entamons le chantier sur la dite « base de vie », projet d'établissement temporaire issu de l'action que nous avons conduite à Ris-Orangis. Alors que nous inaugurons l'Ambassade en décembre 2012, les pouvoirs publics s'affichaient résolument hostiles à toute issue dérogeant à la règle de l'expulsion et de la destruction. Nous avons continué d'œuvrer, forts de l'enthousiasme rencontré et des perspectives que nous avons vu peu à peu se dessiner. Nous luttons pour que chacun en finisse avec la terreur de l'éloignement. Nous avons failli : seules 38 personnes sur 150 en réchappaient, voyant la perspective se dessiner tout à la fois d'une régularisation et d'un établissement temporaire sur le territoire de Ris-Orangis. Aujourd'hui, presque un an après la destruction de la Place de l'Ambassade, elles s'avèrent sorties d'affaire : effectivement régularisées, contrats de travail en poche. Reste que leur établissement temporaire demeure rudimentaire s'il en est : une lame du bitume flanquée de 12 Algecos, le tout aux confins de la ville. Nous avons alors proposé au Conseil Général d'accompagner la transformation de cet espace jusqu'à ce qu'il s'avère, aux yeux des familles d'abord, et de tous les acteurs concernés ensuite, d'une qualité manifeste.

Aussi débutons-nous ce chantier ce week-end, avec un horizon crucial : faire la démonstration qu'ici même et malgré tout, une urbanité à la qualité manifeste peut éclore. Aussi, ouvrons-nous ce chantier au public, actif autant que faire se peut, afin qu'ensemble nous construisions sur « la base de vie » jusqu'à lui faire changer de visage et de nom. Horizon crucial pour celles et ceux qui n'ont pas la chance d'être sortis d'affaire : telle démonstration doit faire école pour qu'ailleurs en général, et à Grigny en particulier, cessent les destructions, et s'activent de nouveaux projets de construction. Parce qu'il ne peut en être autrement.

PS 1 : Un déjeuner est offert à l'assemblée oeuvrante, samedi comme dimanche.

PS 2 : Mardi 11 mars à 19 h aux Caves Dupetit Thouars, 12 rue Dupetit Thouars à Paris (métro République), sera présenté le livre du PEROU, en présence de nombre de ses auteurs.



LE CHANTIER DE LA BASE DE VIE

Week end 1

### **PROGRAMME**

**Premiers gestes : distinguer l'espace privé de l'espace public**

PEROU

« DANS LA PROTESTATION, LA PLAINTÉ, LA VICTIMISATION, IL N'Y A AUCUNE TRACE DE RÉ-INVENTION, AUCUNE FORME DE CE QU'IL EST NÉCESSAIRE DE FAIRE ADVENIR ».  
JEAN-PAUL CURNIER,  
5 JUIN 2013

COUVERTURE DU DOCUMENT DE TRAVAIL RÉALISÉ PAR CHARLOTTE CAUWER.  
VOIR ANNEXE 2  
PAGE 156

## PROGRAMME DES RÉJOISSANCES

JEUDI 13 MARS 2014

Aujourd'hui vendredi 14, sortie en librairie du livre « Considérant qu'il est plausible que de tels événements puissent à nouveau survenir. Sur l'art municipal de détruire un bidonville », publié chez post-éditions.

Demain samedi 15, et après-demain dimanche 16, accueil sur le site de la dite « base de vie » à Ris-Orangis dès 10 h pour prendre part au chantier tel que présenté ci-dessous. Un Buster Keaton vous sera offert samedi soir.

Lundi 17 à 18 h à l'École des Mines à Paris, présentation de l'Histoire critique de l'ambassade réalisée par les étudiants de l'École des Arts Politiques (Sciences Po Paris), en présence du Délégué Interministériel pour l'Hébergement et l'Accès au Logement des personnes sans-abri et mal logées (DIHAL)

Mardi 18, exceptionnellement pas d'Apéro aux Caves Dupetit Thouars, mais partie remise au mardi 25.

Mercredi 19, présentation du livre « Considérant qu'il est plausible que de tels événements puissent à nouveau survenir. Sur l'art municipal de détruire un bidonville » à l'Espace Khiasma aux Lilas, et à l'initiative de Jean-Paul Curnier.

Jeudi 20 et vendredi 21 : Un nouveau printemps, la lutte continue.

## LETTRE AU MAIRE DE GRIGNY

LUNDI 17 MARS 2014

A l'attention de Monsieur Philippe Rio  
Maire de Grigny  
Hôtel de Ville BP 13  
91 351 Grigny Cedex

Paris, le 17 mars

Monsieur le Maire,

Lorsqu'à Ris-Orangis, en décembre 2012, nous inaugurons l'Ambassade du PEROU, nous apparaissions aux yeux de certains comme pilotés par la machine communiste : sur un terrain du Conseil Général présidé par un socialiste, sur la commune de Ris-Orangis dirigée par un socialiste, à quelques encablures d'Evry dirigée par le successeur du Ministre de l'Intérieur socialiste, il ne semblait pas faire de doute que notre action visait une certaine organisation politique et ses membres effectivement aux affaires locales. En janvier 2013, un mémorable tract signé par la section locale du Parti Socialiste en attestait, informant les citoyens Rissois, avec la bénédiction de leur Maire, du fond de l'affaire du « bidonville de la Nationale 7 ». Titré « Ils sont devenus fous! », ce fascicule livrait les noms des quelques militants communistes qui, sur le terrain, accompagnaient effectivement l'action du PEROU, et concluait à l'instrumentalisation politique d'une situation au sujet de laquelle, évidemment, une ligne de considérations indignées était réservée.

Lorsqu'à Grigny, à l'été 2013, nous inaugurons notre travail d'accompagnement des familles expulsées du « bidonville de la Nationale 7 » quelques mois plus tôt, nous apparaissions aux yeux de certains comme pilotés par la machine socialiste. Les militants communistes susévoqués avaient en effet pris grand soin de vous alerter, vous et l'ensemble des élus locaux membres du Parti Communiste ou du Parti de Gauche, qu'il convenait de se méfier au plus haut point du PEROU et de ses soutiens. C'est qu'entre temps nous avons traité avec l'Etat, socialiste, le Conseil Général, socialiste, et la Mairie, socialiste, afin de suivre à Ris-Orangis les familles régularisées grâce à l'action que nous avons menée. C'est qu'entre temps nous avons signé une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre du projet d'insertion accueillant ces 38 personnes et, selon ces politistes avisés, avons ainsi démontré notre soumission à la manigance socialiste. Nul besoin d'être grand clerc pour comprendre que les échéances électorales qui scintillaient à l'horizon commandaient que telle propagande s'organise. Nul besoin d'être grand clerc non plus pour prévoir dès lors que l'échéance s'approchant, le climat politique autour du bidonville de la Folie n'allait manquer de s'aggraver. Effectivement, alors que nous vous propositions, avec nos partenaires tels que la Fondation Abbé Pierre, d'entamer le plus en amont possible un travail visant la résorption de ce bidonville en imaginant d'autres formes d'habitat pour les familles ici établies, vous refusiez de plus en plus fermement de nous recevoir, de dialoguer, de comprendre. En janvier 2014, le résultat était édifiant : les familles demeuraient alors logées à même enseigne que six mois plus tôt, sous la menace d'une énième expulsion exigée par vos soins, sans la moindre perspective d'enfin vivre ailleurs que dans un bidonville. Convenez qu'il s'agit là d'un bilan politique parfaitement nul, bilan qui nous a conduits à prendre la

« TOUT POUVOIR A  
INTÉRÊT À CE QUE L'ON  
PROTESTE MAIS QU'ON  
S'EN TIENNE LÀ ; IL  
RÉPOND PAR L'ÉCOUTE,  
LA COMPRÉHENSION,  
LA MATRAQUE ET DES  
MARSHMALLOWES,  
TOUJOURS LA  
POUPONNIÈRE ».  
JEAN-PAUL CURNIER,  
5 JUIN 2013

COUVERTURE DU  
DOCUMENT DE  
TRAVAIL RÉALISÉ PAR  
CHARLOTTE CAUWER.  
VOIR ANNEXE 2  
PAGE 156



LE CHANTIER DE LA BASE DE VIE

Week end 2

**PROGRAMME**

**Finir les clôtures-bancs, commencer à  
construire l'espace collectif, ET LES JARDINS !**

PEROU

décision d'œuvrer de manière plus résolue sur le terrain, afin qu'un autre avenir se dessine pour ces familles.

Monsieur le Maire, les intrigues politiques locales et les fables plus ou moins paranoïaques qui en émergent pourraient s'avérer délicieusement distrayantes si elles n'avaient pas la fâcheuse conséquence, en l'occurrence, de faire peser sur des familles entières la menace d'une vie toujours un peu plus insupportable. Certes, nous pourrions saluer le remarquable travail de sape et de manipulation de ces militants auxquels jusque là vous avez accordé votre crédit, mais c'est une qualité qui en rien ne sert les intérêts des familles qui seuls nous importent. Car nous sommes effectivement pilotés, non par une quelconque machine ou machinerie, ni même par une organisation partisane, mais par le puissant désir de ces familles de vivre parmi nous. Car nous nous sentons effectivement commandés, non par quelque intérêt machiavélique, mais par la nécessité de faire aujourd'hui en France des prouesses d'hospitalité. C'est dans la perspective d'un tel chantier que, depuis bientôt un an, nous proposons à la commune de Grigny d'apporter notre concours. En vain, puisque vous demeurez sensibles aux alertes savamment distillées par ces quelques-uns qui, en pilote automatique, ne considèrent à l'horizon que leur petite carrière politique. Certes, rien de bien extraordinaire par les temps de misère politique qui sont les nôtres. Mais à la faveur d'une situation extraordinaire, à savoir la présence d'un bidonville sur le territoire européen aujourd'hui, et sur celui de Grigny en l'occurrence, nous sommes encore en droit d'attendre que les acteurs politiques locaux fassent, chose extraordinaire, de la politique. C'est à dire qu'ils imaginent, innovent, expérimentent.

Avec les membres du PEROU et nombre de riverains solidaires, avec le soutien technique et financier de la Fondation Abbé Pierre, nous nous sommes donc efforcés de tracer le chemin d'une telle perspective depuis quelques semaines. Comme vous le savez, et continuez manifestement de le déplorer, nous avons nettoyé le bidonville, déposé des tonnes de BRF pour en évacuer la boue, creusé un drain de 200 mètres de long, développé une passerelle sur celui-ci, réparé une dizaine de baraques qui menaçaient de s'écrouler, fixé des plaques d'aération sur chacune de ces baraques pour répondre aux risques d'intoxication que connaissent les personnes, installé une vingtaine d'extincteurs afin d'éviter le pire tel que nous l'avons connu à Bobigny le 12 février dernier ou à Montgeron, sur la route de Corbeil-Essonnes, pas plus tard que ce matin. Depuis des semaines, nous avons répondu à l'urgence d'une situation que nombre d'élus de France et de Navarre, puisque c'est devenu un sport national, laissent patiemment s'aggraver pour s'assurer de la nécessité de son évacuation. Au delà de cette transformation de l'espace par l'acte constructif, comme l'impose la culture du PEROU, nous nous sommes efforcés de construire un autre temps pour ces familles. Ainsi avons-nous inscrit les enfants à la médiathèque de Grigny, accompagné les adolescents à la mission locale où certains d'entre eux ont entrepris des cours de français, accompagné les adultes à Pôle Emploi ou à l'Antenne emploi de la ville où ils sont domiciliés après leur avoir confectionné des CV. Ainsi avons-nous sollicité les familles afin que chacune nous adresse une lettre détaillant leur désir et leur volonté de construire, avec la collectivité, une vie meilleure. Ainsi avons-nous reçu plus de quarante courriers, à savoir une missive par foyer, contenant de cruciales informations. Les lisant, nous constatons donc que : nombre d'entre les personnes qui vivent aujourd'hui sur votre territoire n'ont toujours pas obtenu de domiciliation, contrairement à ce qu'impose la loi, et le déplorent infiniment tant ceci fait obstacle à leur recherche d'emploi et leurs besoins en soins; nombre d'entre ces personnes souhaitent se cotiser pour, mensuellement, faire un don au CCAS en échange de

l'installation nécessaire, et légalement obligatoire, d'un point d'eau à proximité du bidonville; nombre d'entre elles encore désirent voir leur famille devenir européenne de plein droit, et vivre à Grigny, dans l'Essonne, en France, le plus paisiblement possible. Ces lettres, Monsieur le Maire, sont autant de preuves d'une intégration déjà engagée, n'en déplaise à celles et ceux estimant que les vocations d'étrangers peuvent être contraires à une existence au sein de la société que nous formons. Ces lettres sont adressées aux pouvoirs publics, et nous vous les ferons donc parvenir une fois que nous les aurons traduites.

Forts de ces lettres écrites avec l'espoir qu'enfin l'avenir s'éclaircisse, nous avons continué de rencontrer tous les acteurs publics susceptibles de porter la mise en œuvre d'une effective régularisation des familles sur le territoire. Avec le Conseil Général, nous œuvrons à Ris-Orangis à faire la démonstration qu'un projet nécessaire peut s'avérer d'une qualité manifeste, et nous évoquons régulièrement avec les services compétents la multiplication de telles expérimentations. Avec la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement, et avec le sous-préfet d'Ile-de-France en charge de la mise en œuvre de projets d'insertion, nous nous sommes entretenus dans la perspective que soient accueillies les familles du bidonville de la Folie comme d'autres dans des projets tels que celui de Ris-Orangis. Vous le savez, vous n'avez qu'à prendre contact avec ces acteurs précis afin que la situation évolue positivement, et qu'un projet se mette enfin en œuvre. Vous ne le savez manifestement toujours pas, mais vous n'avez qu'à nous solliciter pour que de la manière la plus déterminée qui soit nous œuvrions à vos côtés afin de faire se réaliser un tel projet. Nous ne sommes pas du genre à désespérer, et notre optimisme est davantage encore de rigueur puisque depuis quelques semaines, nous avons eu écho de certaines de vos prises de positions publiques par le biais desquelles vous avez annoncé ne pas souhaiter mettre à exécution l'expulsion des familles avant la fin de l'année scolaire, et envisager la mise en place d'un projet d'insertion pour les familles habitant le terrain de la Folie. C'est pourquoi, par la présente, nous réitérons notre souhait de vous rencontrer afin de contribuer, autant que nous le pourrions, à la politique qu'à travers ces paroles vous annoncez vouloir poursuivre, nous inscrivant ainsi dans la logique d'anticipation propre à la circulaire interministérielle du 26 août 2012.

Nous n'avons qu'une seule arrière pensée, au delà de l'intérêt des familles que nous suivons désormais depuis plus d'un an : faire la démonstration à Ris-Orangis comme à Grigny qu'une autre politique est possible afin qu'ailleurs, partout où la déroute est aujourd'hui de mise, une autre perspective se dessine pour celles et ceux jusque là assignés à résidence des bidonvilles. Vous l'aurez compris nous l'espérons, nous souhaitons faire ici et maintenant école, et contribuer à ce que l'Essonne s'avère un laboratoire sur le sujet en collaboration notamment avec toutes les collectivités déterminées à œuvrer dans ce sens. Et nous ne doutons pas que l'élus que vous êtes finisse par nous rencontrer sur ce chemin là.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de bien vouloir accepter, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les plus républicains.

Sébastien Thiéry, pour l'association PEROU

« L'ENJEU EST LÀ :  
COMMENT NAÎT  
UNE COMMANDE  
PUBLIQUE ?  
AUJOURD'HUI, ON  
EST FACE À DES  
COLLECTIVITÉS QUI  
FONCTIONNENT À  
L'AUTOMATISME, À  
LA REPRODUCTION  
DE L'ACTE. FAIRE  
AUTREMENT, FACE AUX  
NOUVEAUX PROBLÈMES  
QUI SE POSENT, NE  
PEUT VENIR DE LÀ ».  
PATRICK BOUCHAIN,  
15 MAI 2013



PHOTOS :  
LAURENT MALONE

## LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

LUNDI 31 MARS 2014

Aujourd'hui 31 mars s'achève la dite « trêve hivernale ». Demain, des familles entières pourront légalement être jetées à la rue, expulsées de leurs lieux d'habitation, éloignées « au vent mauvais, pareil à la feuille morte », sonne la Chanson d'automne de Paul Verlaine. La politique d'hostilité s'en remet au thermomètre : à température clémente, nulle clémence espérer. L'hospitalité est un pis-aller, un geste contraint par les saisons maussades : pas l'once d'une politique aux commandes, seul gouverne le ciel et, derrière les nuages, l'abandon de tout, le mépris pour l'humanité menaçant de n'être pas productive. Le réchauffement global, savamment prophétisé, annonce en un sens un vent de soulagement : sous le soleil radieux et généralisé, nul ne s'offusquera de corps flanqués sur les trottoirs.

Aujourd'hui 31 mars, on disserte et débat au sujet de vagues et tremblements de terre politique : tsunami bleu, tonnerre bleu marine, engloutissement des citadelles roses. A Grigny, aucune secousse n'a été ressentie : le Maire communiste, Philippe Rio, fut réélu dès le premier tour. On ne peut croire que ce dernier s'en réfère à l'almanach pour décider du sort de la quarantaine de familles occupant aujourd'hui le terrain de la Folie. Signe de réchauffement : un point d'eau a été installé à proximité du bidonville par la Commune entre les deux tours des élections, élégante fontaine bleue et or où les familles s'alimentent désormais pour toilette et cuisine. Signe d'enthousiasme : ce week-end, les familles ont décidé de se cotiser pour, mensuellement, faire un don au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la Ville en échange de ce providentiel aménagement. Sur la base de cette nouvelle relation de confiance, gageons qu'un travail se mette rapidement en place afin que le bidonville se résorbe sans pour autant que l'avenir des familles s'obscurcisse davantage. Une réponse constructive, exemplaire, en rupture avec l'hostilité qui aujourd'hui prévaut est à portée de main. Nul ne comprendrait que les acteurs publics ne s'en saisissent.

Aujourd'hui 31 mars, Manuel Valls quitte l'Intérieur, pour entrer davantage encore dans l'espace politique français : tel est le nom du nouveau Premier Ministre de la République française. Les cieus s'obscurcissent, tant le programme politique de cet enfant d'immigré espagnol ne comporte pas l'ombre du mot « hospitalité ». On ne meurt pas plus à la rue en hiver qu'en été, n'en déplaie à tous les poncifs échangés sur la question. Par contre on y meurt nombreux, et n'y survit qu'avec effroi, lorsque le climat politique se dégrade au point que les idées les plus basses obtiennent statut de raison politique. Il en va de cette folle idée que les ressources seraient finies, et que l'enfer serait le nombre, et que l'immigration serait un fléau. Cette idée folle, devenue dogme qu'un tel Premier Ministre défendra la voix grave et le visage fermé, s'avère la preuve manifeste de l'état de dérèglement dans lequel se trouve le climat politique et social contemporain. Pas un seul parmi les tristes sires qui nous gouvernent n'ose penser que si la déroute est si vaste, c'est que nous ne sommes pas assez nombreux pour créer les chemins qui nous sortiront des impasses. Si les 66 millions de Français en sont là, à tourner en rond, à répéter les mêmes recettes dévastatrices, à plébisciter un homme politique prétendant faire œuvre politique en expulsant et détruisant, c'est que des millions d'autres femmes, hommes et enfants manquent encore à ce pays. Faire de la politique, ça n'est rien d'autre que par les actes prendre soin de ceux qui ne sont pas encore là, y compris ceux qui pourraient venir de loin, sous le regard de ceux qui ont disparu, y compris

ceux qui nous sont venus de très loin. Faire de la politique, c'est faire l'hospitalité, valeur que les Grecs hissaient parmi les plus sacrées. Le climat est aujourd'hui si délétère, noir aux entourures, qu'avec les membres du PEROU nous avons infiltré la semaine électorale pour, par les chiffres du désastre sur fond jaune soleil, rappeler que « l'hospitalité reste à faire ». Ce à quoi nous nous efforçons d'œuvrer, dans la joie et la bonne humeur les plus résolues.



« TOUT EST ANESTHÉSIÉ PAR LES JOURNAUX DE GAUCHE, LES PHILOSOPHES DE GAUCHE, LES ÉDITORIALISTES DE GAUCHE, QUI PRODUISENT UN EFFROYABLE CONFORT DE PENSÉE QUI REND IMPOSSIBLE L'ACTE ». MICHEL BUTEL, 22 MAI 2013

PHOTOS : LAURENT MALONE

## ACTUALITÉS

### MERCREDI 16 AVRIL 2014

« L'actuel n'est pas ce que nous sommes, mais plutôt ce que nous devenons, ce que nous sommes en train de devenir, à savoir l'autre, notre devenir autre ». Ces mots de Michel Foucault éclairent à vif les territoires sur lesquels nous œuvrons, « territoires actuels » où d'autres formes d'hospitalité s'avèrent non seulement nécessaires, mais possibles. C'est ainsi dans les marges, interstices, failles, lisières, que nous nous efforçons d'inventer ce qui n'aurait jamais dû cesser d'être central : l'hospitalité, matière première de ce que nous nommons « ville », « commune » qui ne saurait se caractériser autrement que par un « devenir autre ».

Tout est sur le point d'être abandonné, y compris cette sommaire définition de la ville, à la force de pensées qui parient sur la sanctuarisation de nos « agglomérations ». Quelques Mairies FN l'ont adopté comme crédo, faisant de l'extinction de la ville la colonne vertébrale de leur programme municipal. Le FN ne détient cependant pas le monopole de la déroute, et les rétrécissements des vues deviennent philosophies politiques communes, notamment frappées de cette pauvre sentence selon laquelle « nous n'avons pas les moyens d'accueillir ».

Aucun « nous » ne saurait exister sans la préexistence d'une fonction d'accueil, d'un « devenir autre ». Aucune commune ne saurait exister sans la promesse de son altération par d'autres qui ne lui appartiennent pas, mais viendront continuer de la faire, de poursuivre le chemin de son devenir. Nous sommes le PEROU, parce que ce PEROU n'existe pas, bien qu'il devienne. A Grigny, à Ris-Orangis, nous avons besoin que d'autres nous rejoignent, viennent poursuivre le chantier, l'animer, le bouleverser. Ce samedi, nous festoierons au beau milieu du chantier, pour ne cesser de devenir, avec les familles qui ne sont ni Roms, ni Roumaines, mais également en devenir, inventant avec nous une identité non repérable par les outils aujourd'hui en vigueur. Hier, dans un commissariat du 6e arrondissement de Paris, une note demandait à ce que soient « évincées les familles Roms » des trottoirs de la ville. Ces pauvres aveugles se fient à une pensée morte. Sous nos yeux, les auteurs de cette note crèvent, et leur raidissement xénophobe n'est qu'un parmi quelques ultimes soubresauts.

PS : Sont publiés ces jours-ci différents articles de presse (dans Libération du 5 avril, Le Monde du 11 avril, et Objectif Grand Paris des mois de mars, avril, mai) relatifs à ce que le PEROU poursuit.

VOIR ANNEXE 1  
PAGES 99, 103, 105

## APPELS, À FAIRE TOURNER

JEUDI 24 AVRIL 2014

Selon les chiffres du Conseil de l'Europe, 500 000 Roms vivent sur le territoire français. Selon les chiffres des préfectures réunies, 17 000 personnes vivent dans des bidonvilles en France. Selon les constats que nous faisons au quotidien, des personnes non Rom vivent dans les bidonvilles de France. Selon les constats que nous faisons au quotidien, ce sont ces 17 000 personnes qui sont quotidiennement visées par paroles et actes de violence contraires aux principes de la République comme de l'Union Européenne, et non les 483 000 Roms non recensés par les préfectures sus évoquées. Deux conclusions s'imposent :

- Moins de 3,4 % des Roms qui vivent sur le territoire français sont visés par une violence légale qui s'étend aux sans-abri comme aux migrants de toutes les régions du monde réfugiés dans les interstices de nos métropoles. Par conséquent, prétendre que les politiques en vigueur visent une ethnie particulière c'est d'une part s'avérer piètre anthropologue (que de définitions invraisemblables de la catégorie « Rom » en circulation aujourd'hui chez pro comme anti!), mais aussi faire preuve de myopie quant à ce qui effectivement a lieu, à savoir une chasse à celles et ceux qui ne vivent pas dans la normalité urbaine telle qu'aujourd'hui définie.

- Les auteurs de ces paroles et de ces actes consistant à chasser, mépriser les droits les plus fondamentaux, éloigner à coup de pelleteuses ou de dispositifs de dissuasion type cailloux, pics en tout genre ou produits chimiques élaborés ont « des modes de vie extrêmement différents des nôtres et qui sont évidemment en confrontation » avec les valeurs qui font notre sol commun. Par conséquent, des politiques d'intégration doivent s'inventer pour accueillir ces gens-là dans notre espace commun, parce qu'expulser un Premier Ministre ou tel ou tel Maire coupable de ce genre de crime n'est pas forcément une solution non plus.

Alors, il convient de redoubler d'efforts pour faire riposte. Des actes, nous en programmons aujourd'hui même, et nous aurons besoin dans les semaines à venir de celles et ceux qui poursuivent la folle idée que construire des lieux de vie est plus vertueux que faire du territoire un désert. A Ris-Orangis, à Grigny, mais aussi bientôt en Avignon comme à Calais, nous œuvrons, et redoublerons d'effort ces prochaines semaines : ici comme là, nous aurons besoin de toutes les compétences imaginables, et bien plus encore, pour faire de ces ripostes actives des luttes qui soient des fêtes. Sur le terrain de la Folie à Grigny, des graines ont été plantées, notamment par Joana Zimmermann et Victoria Zorraquin, membres du PEROU qui ont organisé des ateliers de création avec les enfants durant tout l'été dernier. Le résultat : la conception, en collaboration avec l'association Intermèdes Robinson, d'un imagier trilingue, outil festif qui permettra aux enfants de les accompagner sur le chemin de l'école, et de tisser d'autres relations avec leurs camarades de classe. Afin que cet imagier devienne réalité, un appel à contribution est lancé sur le site de financement participatif européen Ulule : [www.ulule.com/passerelleimagier/](http://www.ulule.com/passerelleimagier/)

Alors, à Paris même, là où sévit l'hostilité dont aucune ethnie n'a le monopole, nous organisons en collaboration avec les Enfants du Canal une riposte par un appel à projets intitulé « Paris de l'hospitalité ». En contre-point du Grand Paris hors échelle humaine, comment mobiliser les forces de l'imagination la plus créatrice pour inventer une ville sur la ville qui permette d'en réanimer les fondations républicaines. L'utopie est convoquée, que nous aurons à charge de faire se réaliser. Le détail du

programme est présenté sur le site dédié à cette consultation, site dont l'adresse est à faire tourner au delà de l'ivresse, puisque la raison est aujourd'hui sans ressort : [www.perou-parisdelhospitalite.org](http://www.perou-parisdelhospitalite.org)



« LES ETHNIES  
N'EXISTENT PLUS  
NULLE PART  
COMME FORMES  
D'ORGANISATION  
SOCIALE, ÉCONOMIQUE,  
CULTURELLE  
OU CULTUELLE  
AUTONOME ».  
MICHEL AGIER,  
17 OCTOBRE 2013

PHOTO :  
LAURENT MALONE

« IL FAUT CRÉER  
UNE SITUATION  
PERMETTANT DE  
RENDRE CLAIRES  
LES RAISONS POUR  
LESQUELLES UN ÉLU  
NE FAIT PAS CE QU'IL  
Y A À FAIRE. ALORS,  
NOUS RÉPONDONS  
À LA QUESTION : N'Y  
A-T-IL PAS BESOIN  
QU'ON L'AIDE ?  
C'EST UNE QUESTION  
NÉCESSAIRE ».  
PATRICK BOUCHAIN,  
15 MAI 2013

COUVERTURE DU  
DOCUMENT DE  
TRAVAIL RÉALISÉ PAR  
CHARLOTTE CAUWER.  
VOIR ANNEXE 2  
PAGE 165

## HISSER LES VOILES (APPEL À CHANTIER /8-9-10 MAI) JEUDI 8 MAI 2014



LE CHANTIER DE L'HYPODROME  
Week end  
N° 11

RENDEZ-VOUS DANS LE  
VILLAGE  
D'INSERTION  
DE RIS ORANGIS.  
CHANTIER OUVERT  
DU 8 AU 10 MAI  
DE 10H À 17H  
LE DEJEUNER SERA OFFERT

HISSER LES VOILES POUR PRENDRE LE LARGE

PEROU / 6eme CONTINENT

## LE PEROU ENTRE EN RÉSIDENCE! MERCREDI 28 MAI 2014

Les manuels d'histoire de nos petits-enfants sont d'ores et déjà en cours de rédaction. Concernant le chapitre de nos années présentes, le titre est tout trouvé : « Une République de démissionnaires : le renoncement comme culture politique commune ».

A Calais aujourd'hui, un Ministre de l'Intérieur socialiste a exigé que l'on chasse au loin des femmes et des hommes qui, trop près du centre ville, portaient la gale. Ces vulgaires migrants, trop sales pour qu'on s'en alarme, rats parmi les hommes que les Français demeurent, ont rejoint les dunes du Calais. L'acte de ce Ministre de l'Intérieur est frappé de démission : aux yeux du monde, Bernard Cazeneuve concède renoncer à tout, à sa fonction parmi les plus hautes que l'on puisse compter comme aux textes qui la fondent.

A Grigny demain, un Maire communiste se félicitera de la netteté retrouvée du terrain de la Folie où demeurent aujourd'hui encore une quarantaine de familles migrantes. Un an que se prolonge l'attente : l'édile a, dès juin dernier, engagé une procédure d'expulsion tout en priant que l'on entende que cette hostilité n'était certainement pas de sa responsabilité. Des camarades du parti, nécessairement « amis des Roms », ont avec passion colporté cette farce. Hier mardi, une vingtaine d'enquêteurs sociaux débarquait, remplissait des grilles sans littérature, noircissait des cases où le commanditaire préfectoral lira la semaine prochaine qu'il s'agit bien d'un cloaque, et d'une hasardeuse humanité. Grigny est pourtant une ville extraordinaire, comme flanquée d'une banderole sur laquelle, couleurs vives, s'afficherait : « Ici, on accueille toute la misère du monde! ». D'invraisemblables expérimentations urbaines, des impasses sans doute, mais de la folie assurément : telle était jusqu'à il y a peu la promesse que portait ce territoire. La procédure engagée par ce Maire est frappée de démission : aux yeux du monde, Philippe Rio concède renoncer à tout, à l'histoire précise de cette commune qui raconte que seule compte l'ivresse d'accueillir.

Au Blanc-Mesnil hier, un Maire UMP confectionnait avec tous les soins du monde la couverture du « Journal du Blanc-Mesnil » n° 220, tout premier numéro de l'ère de ce tout nouveau premier magistrat. Bords perdus, format paysage, un théâtre dévasté : le plus grand « campement » d'île de France manifestement détruit. En lettres bleu république : « La ville reprend ses droits!». L'homme, bien à droite, se dresse face à la désolation, le regard gorgé de satisfaction. Il se frotte les mains, parce qu'elles sont sales sait-on, parce que le travail a bien été fait prétend-il. Tout est livré là, dans cette image montrant un élu qui traîne jusque dans la boue une écharpe de la République. Il fut un temps où l'homme politique se voulait bâtisseur : devant la démesure urbaine, il prenait la pose, s'érigeant audacieux parmi les dieux. Dans nos années présentes apprendront nos petits-enfants, on pose devant un champ de ruine et clame : « Ceci est mon œuvre ». Le geste commis pas ce Maire est frappé de démission : aux yeux du monde, Thierry Meignen concède renoncer à tout, aux couleurs comme aux droits les plus fondamentaux de cette République dont il se revendique.

Nous sommes les riverains exaspérés par la misère politique qui se répand alentour. D'aucuns se drapent d'indignation, hurlant quelque chose comme une immense déception, comme si cet édile du Blanc-Mesnil avait pu bâtir quoi que ce soit, comme si collectivement nous en étions là : à construire encore plus que de raison,

d'une ivresse résolue, commandés par l'humanité qui palpète en nous. Tout ceci est parfaitement hors de saison en cette Europe fatiguée. D'ailleurs, voici que cette classe politique nous l'annonce plus clairement encore : Jean-Luc Mélançon, Marie-Noëlle Lienemann, ou encore le bras droit de Jean-François Copé, ont, ces quelques derniers jours, versé des torrents de larmes face caméra. La dévastation s'explique ainsi, dans le lacrymal qui balaie enfin hors la scène ces quelques mots qui ne voulaient plus rien dire : « politique », « ville », « société », « peuple ». Puisque les actes, geste, paroles et larmes se succèdent et se répètent comme s'il s'agissait de nous faire assurément entendre que la défaite est consommée, alors sans perdre de temps ni d'énergie, nous prenons au PEROU le chemin de la construction. Il n'est certainement plus question de « travail social », vieille lubie consommée avec le reste : il s'agit de reprendre le sujet à la base, celui de faire la ville ensemble, celui de faire de la politique, en prenant le verbe au mot.

« La base de vie » de Ris-Orangis, lieu de résidence des 38 personnes régularisées dans le sillage de l'action conduite en bordure de la Nationale 7 l'année dernière, était conçue en dépit du bon sens urbain, aux confins du territoire et à la mode architecturale la plus austère qui nous soit donnée de connaître. Alors, nous y avons œuvré ces dernières semaines, et notamment érigé une « Chapelle » aussi incroyable que l'Ambassade du PEROU, sauf à qui souhaite y croire. Ainsi s'est-il agi de poursuivre notre ouvrage : par l'acte architectural, frapper de sens des situations urbaines insensées; aménager « l'ici » tant et si bien qu'un « ailleurs » puisse s'inventer; construire dans l'allégresse, puisque tel est le fondement en même temps que l'horizon du « faire politique ». Ce samedi 31 mai à 15 h, une fête viendra célébrer la fin de ce chantier, fête à l'occasion de laquelle une fanfare sera offerte.

Dans le bidonville de la Folie à Grigny, nous avons dans le même temps construit, forts de la seule certitude que nous puissions avoir : nous sommes la puissance publique. Les pouvoirs publics aujourd'hui aux affaires ont donc commandé une enquête sociale, tout en se référant à la circulaire interministérielle du 26 août 2012, afin de faciliter les opérations : une fois les familles « diagnostiquées » au moyen d'instruments parfaitement défectueux (puisque ne permettant pas de comprendre pourquoi la destruction du bidonville de Ris-Orangis allait faire se reproduire la situation identique 500 mètres plus loin), les machines pourront déferler. Telle est la coutume, le rituel de l'enquête sociale ayant eu lieu hier mardi 27 mai. La culture du PEROU étant tout autre, et les mœurs somme toute bien plus civilisées, nous avons établi au beau milieu du bidonville de la Folie une résidence : lieu de travail afin d'y conduire la « contre-expertise » qui s'impose. Coproduite par les familles, cette contre-expertise sera portée par quiconque souhaite prendre part au chantier commun, riverain, membre du PEROU, ou toute autre espèce d'étranger. Ici-même, nous travaillerons à une publication qui reprendra la trame d'une « enquête sociale » jusqu'à la faire resplendir enfin, en poursuivant donc trois enjeux :

1. Une enquête sociale commence par décrire les lieux, tant et si mal que le pire ne puisse manquer de s'envisager. Par l'écriture, l'image, le dessin, nous composerons un « Glossaire in situ » du lieu de vie que s'avère le bidonville de la Folie à la force des innombrables auteurs que nous sommes : personnes habitants le bidonville, membres du PEROU, et auteurs de France et de Navarre absolument les bienvenus et c'est peu de le dire.
2. Une enquête sociale se poursuit par la description de la situation des individus, forcément malheureuse et lacunaire, triste et ô combien mal engagée. Par l'image, le texte et le son, nous composerons des « Portraits de famille » rendant compte

de l'épaisseur d'humanité de « ces gens là », pas plus démunis que les individus prétendument insérés que nous sommes.

3. Une enquête sociale se finalise par des préconisations, forcément proches du néant puisque « que voulez-vous que l'on fasse de ces gens là par de tels temps de crise? ». Par le dessin et le texte, nous composerons des « Cahiers d'utopies architecturales » conçues avec les familles par des équipes d'architectes qui viendront ici conduire des workshop.

La nouvelle est franchement heureuse, et ne mérite ni indignation, ni larmes excessives : il nous faut réinventer le monde. Alors nous nous y employons, avec vigueur et modestie, joie et gravité. Et c'est là un chantier ouvert au public, à chacune et chacun : jusqu'au 4 juillet date de la fin de l'année scolaire, la résidence est à prendre, et le monde entier est invité à prendre part au travail, pour quelques heures ou le mois entier. « Tout reste à faire, mais tout sera fait », comme l'énonce Erell Latimier dans son œuvre sonore composée à partir de certains des textes publiés sur ce blog et à écouter ici, tout en découvrant les images ci-dessous de la résidence du PEROU où chaque mardi à 19 h une réunion publique est organisée. Si les images durent plus longtemps que le son, alors l'exploration peut se compléter par l'écoute ici de l'œuvre radiophonique réalisée par le philosophe Jean-Paul Curnier, œuvre titrée « Tout bien considéré » en référence à « Considérant qu'il est plausible que de tels événements puissent à nouveau survenir », titre du livre du PEROU. Non sans méditer cette (double) information définitive : ce livre est, deux mois après sa sortie, épuisé; nous ne le sommes pas du tout.

« UNE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET PRODUCTIVE DOIT VIVRE DANS LES INTERSTICES DES PÉRIMÈTRES D'AMÉNAGEMENT ». EDITH HALLAUER ET PATRICK BOUCHAIN, « CONSIDÉRANT... », P. 187.



## LETTRE AU PRÉFET DE L'ESSONNE MARDI 3 JUIN 2014

Ci-dessous, la lettre envoyée au Préfet de l'Essonne le 29 mai 2014. Chaque jour qui passe, les pelleteuses se rapprochent. Chaque jour qui passe nous avons à occuper le terrain et faire ce qu'il y a à faire, afin qu'obstacles multiples soient posés sur le chemin des machines, et que les hommes leur résistent enfin.

A l'attention de Monsieur Bernard Schmeltz  
Préfet de l'Essonne  
Boulevard de France  
91 000 Evry

Grigny, le 29 mai 2014

Monsieur le Préfet de l'Essonne,

Association présidée par le paysagiste et auteur Gilles Clément, soutenue en Essonne par le Conseil Général de l'Essonne, le CAUE 91, le Député de la 10e circonscription de l'Essonne, le PUCA, la DIHAL, et la Fondation Abbé Pierre, le PEROU - Pôle d'Exploration des Ressources Urbaines - poursuit depuis deux ans un travail de recherche dans les bidonvilles de Ris-Orangis, de Viry-Châtillon et de Grigny. Avec les outils de ses membres (architectes, urbanistes, artistes, chercheurs en sciences sociales), l'association vise à rénover le répertoire des savoirs sur ces situations urbaines problématiques, et à outiller la collectivité afin d'imaginer d'autres réponses que celles, désastreuses, qui ont aujourd'hui cours. Force est en effet de constater que les politiques d'expulsion telles que systématisées depuis quelques années contribuent à la pérennisation du bidonville dans sa forme la plus problématique : conduisant à sa reconstitution quelques centaines de mètres plus loin, elles s'avèrent aussi violentes pour les familles migrantes qu'inconséquentes pour la collectivité. Opposés à ce que telle déroute se prolonge, nous nous sommes donc mis au travail en Essonne afin d'accompagner familles et collectivité vers d'autres perspectives de sortie du bidonville.

Comme vous le savez, le travail que nous avons entrepris dans le bidonville de la Nationale 7 à Ris-Orangis a contribué à faire émerger un projet d'insertion, le premier du genre en Essonne. Sous l'égide du Conseil Général, nous avons pris part à ce projet en accompagnant les familles jusqu'à l'intégration d'une « base de vie », et en développant sur ce terrain différents menus chantiers dont nous fêtons l'achèvement les samedi 31 mai et 14 juin. Au-delà de ce projet, concernant 38 personnes parmi les 150 avec lesquelles nous œuvrons à Ris-Orangis, nous avons poursuivi un travail avec celles qui, jugées non insérables à l'issue d'une « enquête sociale » conduite en une demie-journée, se sont établies sur le terrain dit « de la Folie » à Grigny en mai 2013. Ici, en collaboration avec un collectif de riverains, le Collectif des Ambassadeurs des Roms, nous avons accompagné les adultes vers l'emploi, les enfants vers l'école. Ici, en collaboration avec l'association Intermèdes Robinson et Amnesty International, nous avons conçu avec les enfants un imagier trilingue que nous offrirons à la rentrée prochaine aux écoles du département. Ici, en collaboration avec la communauté d'Emmaüs Longjumeau, nous avons répondu à l'urgence en creusant un drain parcourant toute la longueur du bidonville, en posant

PHOTOS :  
LAURENT MALONE  
ET SÉBASTIEN THIÉRY

plusieurs tonnes de BRF afin de garder le site hors boue, en installant une vingtaine d'extincteurs, en réparant une dizaine de baraques qui menaçaient de s'écrouler, en fixant des plaques d'aération dans chacune d'entre elles, etc. Ceci afin de créer les conditions les « moins pires » afin qu'un réel travail d'anticipation de la sortie du bidonville puisse s'entreprendre. Ceci afin que la circulaire du 26 août 2012 puisse pleinement être appliquée, et que la mise en œuvre effective de l'expulsion de ce terrain soit précédée d'un travail, par définition extrêmement délicat, d'invention de réponses durables pour chacune des familles réfugiées là.

Aujourd'hui, n'étant pas parvenus à entrer en dialogue avec la Mairie de Grigny afin de l'accompagner dans ce travail que chacun sait difficile, nous nous établissons en permanence sur le terrain de la Folie afin d'y produire une « contre-enquête sociale » et d'assumer, autant que nous le pouvons, la charge d'anticiper la sortie du bidonville en dessinant des perspectives d'avenir avec les familles. Pour les besoins de cette permanence, nous avons construit en plein cœur du bidonville un lieu de travail que nous démonterons le 4 juillet prochain. Ici, en collaboration avec de nombreux auteurs, photographes, artistes, nous documenterons précisément le bidonville pour que celui-ci soit décrit à distance des clichés qui l'écrasent. Ici, en collaboration avec des médiatrices formées par le Conseil de l'Europe, des auteurs, des photographes, nous établirons pour chacune des familles volontaires un dossier permettant d'enfin précisément comprendre leur situation. Ici, en collaboration avec des équipes d'architectes, nous dessinerons des projets temporaires et de qualité co-conçus avec les familles, des lieux de vie susceptibles d'être mis en œuvre par les acteurs publics au premier rang desquels vous figurez.

Vous savez que notre démarche est constructive, et que notre position vis à vis des acteurs publics, quels qu'ils soient, n'a jamais été autre que celle d'une assistance à la mise en œuvre d'autres réponses, respectueuses des personnes concernées comme des textes les plus fondamentaux de notre République. Ce fut le cas à Ris-Orangis, comme le démontre le projet d'insertion qui en est issu et à la réussite duquel nous avons contribué en collaboration avec l'association Le Rocheton. Ceci ne peut manquer d'être le cas à Grigny. Nous ne désespérons jamais du fait que les positions en viennent à changer, et que chacun s'engage finalement sur un chemin commun et vertueux. Par conséquent, nous ne doutons pas du fait qu'un jour prochain nous puissions vous rencontrer en présence de tous les acteurs concernés afin que des projets ambitieux, à mettre en œuvre au delà du seul territoire de Grigny, émergent de cette situation. Afin de faire la preuve, en Essonne, qu'il est possible d'inventer des réponses d'avenir à la multiplication de bidonvilles sur le territoire européen, réponses cruciales pour les familles migrantes, mais aussi pour la collectivité tout entière : telles expérimentations portant sur des formes nouvelles d'hospitalité relèvent à l'évidence de l'intérêt général tant s'accroît d'année en année le nombre de nos contemporains frappés par la grande précarité urbaine.

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement pour discuter constructivement de solutions durables pour les familles vivant dans le bidonville établi sur le terrain de la Folie, je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les plus républicains.

Sébastien Thiéry,  
Coordinateur des actions du PEROU



« AUJOURD'HUI NOUS VIVONS UNE CRISE DE RESPONSABILITÉ : PLUS PERSONNE N'EST PRÊT À PRENDRE SES RESPONSABILITÉS. MAIS CE VIDE CRÉE, DE FACTO, UNE DÉLÉGATION À UN TIERS. DONT IL FAUT SAVOIR SE SAISIR. IL FAUT ANALYSER POSITIVEMENT L'HYPOTHÈSE D'UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC ». PATRICK BOUCHAIN, 15 MAI 2013

PHOTOS :  
LAURENT MALONE

## **MAIRIE DE GRIGNY, 5 JUIN 2014, 12 H 05**

### **VENDREDI 6 JUIN 2014**

Au beau milieu de la Folie, la résidence du PEROU bat pavillon, flanquée de sa devise : « Ailleurs commence ici ». Ces trois mots, nous les empruntons à Paul Virilio et Raymond Depardon qui, en 2008 présentaient à la Fondation Cartier leur exposition « Terre Natale ». Leur propos : tisser par l'image les liens entre ici et ailleurs, suivant notamment les pas d'innombrables migrants « repeuplant » la planète, destin d'une humanité poussée toujours plus loin par les secousses politiques, économiques, climatiques. Cette enseigne, nous la devons à Malte Martin et son équipe, graphistes attentionnés qui avaient habillé l'Ambassade du PEROU à Ris-Orangis des lettres capitales « ETRE ICI VIVRE MAINTENANT ». Cette devise, nous la tirons du fil poursuivi par notre travail : prendre soin de « l'ici » tant et si chaleureusement qu'un « ailleurs » puisse s'inventer, horizon de vie hors l'insalubrité et la menace d'une violence aveugle sans cesse renouvelée.

D'aucuns prétendent que le PEROU défend la « pérennisation du bidonville ». Ceux-là tentent péniblement de masquer que ce sont les pelleteuses qui font se « pérenniser » les situations invivables, faisant se déplacer, sans l'altérer, ce qui demeure cloaque et désespérance. Tristes sires, ils tournent le dos à l'évidence : qu'il nous faut « appréhender avec plaisir ce qui autrement pose problème », suivant une autre devise, celle de nos merveilleux amis de l'Agence Nationale de Psychanalyse Urbaine. Au PEROU, nous ne défendons pas les Roms, ni même les pauvres, ni qui que ce soit contre qui que ce soit d'autre : nous nous appliquons à défendre la réalité, contre tout ce qui viserait à l'évider de sa force; nous nous appliquons à repérer ce qui palpite au beau milieu du désastre, à cultiver la vitalité ici manifeste, jusqu'à ce qu'un ailleurs se dessine enfin.

Au quotidien, la résidence accueille artistes, architectes, auteurs, chercheurs contribuant à la contre-expertise que nous nous sommes donnés de rendre publique en contrepoint des enquêtes (policières, sociales) ayant une furieuse tendance à escamoter la réalité. Anne Querrien, urbaniste et codirectrice de la revue Multitudes; Sylvaine Bulle, Maître de conférence en sociologie à l'EHESS; Elsa Nemo, dessinatrice; Stéphanie Pryn, Maître de conférence en sociologie à Lille 1; Aude Tincelin, photographe; Julien Fezans, artiste sonore; Valérie de Saint-Do, journaliste; Joao Santos, architecte; Victor Meesters et Charlotte Cauwer, architectes (collectif 6e Continent); Amandine Langlois et Camille Chardayre, designers (collectif Premices); Sylvestre Leservoisier, poète; Laurent Malone, photographe; Stéphane Bérard, artiste; Jean-Jacques M'U, artiste et éditeur; Emma Saunders, géographe; Mahé Aguerre, photographe; etc. Tels sont quelques-uns des amis ayant pris part à cette première semaine de résidence, au travail de concevoir avec les familles de nouvelles représentations quant à leur présent comme à leur avenir.

A sa manière, l'Arrêté d'expulsion publié par le Maire de Ris-Orangis le 29 mars 2013 décrivait les lieux, et n'envisageait à partir de sa méthode d'enquête que le pire. A leur manière, avec leurs outils, les travailleurs sociaux diligentés la semaine dernière sur le terrain de la Folie décrivent les lieux, et n'envisagent au filtre de leurs méthodologies rien qui vaille. A notre manière, nous décrivons, augmentons le répertoire des représentations, et nous efforçons de tracer des perspectives nouvelles. Pour ce faire, il nous faut démultiplier les regards, les attentions, les approches, les curiosités, les rencontres, les relations, les dialogues, les fêtes, les nuits et les jours. Pour ce faire,

il nous faut accueillir d'innombrables contributeurs encore : le chantier est ouvert à la puissance publique que nous formons d'être ensemble à l'ouvrage, toujours plus nombreux nécessairement. Nulle inscription nécessaire, sinon sur le territoire, sinon dans l'aventure collective, en notant que tous les mardi à 19 h, nous nous réunissons autour de la résidence pour compter les forces.

Tracer des perspectives ne s'entend qu'à partir du bouleversement des représentations générales sur « ces gens là » comme sur « ces camps là ». Tracer des perspectives ne s'entend, simultanément, qu'à partir de la transformation des situations particulières de chacun vivant ici. Il est une clé, élémentaire, pour chacun : détenir une adresse administrative, ouvrant la possibilité de signer un contrat de travail (à ce jour, 12 adultes du terrain de la Folie ont signé un contrat de travail, le dernier en date étant un CDI à temps plein), de scolariser ses enfants, de bénéficier de l'accès aux soins. Il est une folie furieuse en nos contrées aujourd'hui, à savoir le refus se généralisant de domicilier « ces gens là » vivant dans « ces camps là » : c'est non seulement mépriser les textes qui ne conçoivent tel refus que si l'administration prouve que le requérant ne possède aucun lien avec le territoire en question; mais c'est aussi une vertigineuse aberration de la part de quiconque s'affirmant « exaspéré » par la situation, puisque c'est faire obstacle à l'accès au travail, à l'autonomie des familles et donc à leur sortie du bidonville. Pour faire se renverser la tendance, nous nous sommes rendus ce jeudi 5 juin au Centre Communal d'Action Sociale, administration communale sise l'Hôtel de Ville de Grigny, afin d'y faire inscrire au registre des domiciliés sept personnes du bidonville parmi la quarantaine aujourd'hui encore sans domicile.

A 9 h 30, nous pénétrons très sagement, deux membres du PEROU et sept personnes du bidonville, l'Hôtel de Ville et prenons place dans la salle d'attente. Quelques minutes plus tard nous sommes accueillis, le sourcil froncé dès lors qu'apparaît simultanément le visage d'un candidat à la domiciliation et le mot « PEROU ». « Je contacte la directrice », nous dit-on dans la minute, signe d'intranquillité certaine. Quelques atermoiements plus tard, et après bref passage devant une conseillère nous confirmant que les choses menacent d'être complexes, nous sommes effectivement reçus par la directrice, les deux membres du PEROU ainsi que l'un des candidats. Verbatim :

- Je viens de contacter le cabinet du Maire qui me demande de vous dire qu'il travaille à la définition d'un projet d'insertion pour quelques familles...
- Nous en doutons sérieusement pour l'heure, mais qu'importe puisque telle n'est pas la question posée aujourd'hui : nous accompagnons en l'occurrence des personnes qui, pour signer un contrat de travail par exemple, ont besoin comme vous le savez d'une adresse administrative. Celle-ci, le CCAS que vous dirigez se doit de leur faire obtenir, en vertu d'un certain nombre de textes que vous connaissez mieux que nous.
- D'accord, alors j'obéis à des directives du Maire, je suis fonctionnaire, et aujourd'hui j'ai pour consigne de ne plus domicilier de Roms.
- « Ne plus domicilier de Roms »? Vous savez forcément, de la place qui est la vôtre, que telle directive est hallucinante. Mais d'ailleurs, qu'est ce qui vous fait dire que cette personne qui se trouve devant vous est bien Rom? Pour quelle raison croyez-vous que cette directive, au demeurant contraire aux lois de la République, s'applique à cet homme ici présent?
- Je ne sais pas... Il est présenté comme tel puisque c'est vous qui l'accompagnez.
- Pas le moins du monde : le PEROU est une association qui travaille avec des sans-abri, quelle que soit la nationalité, la culture, l'ethnie ou les croyances de ceux-ci. Qui vous dit donc que cette personne est un Rom?

- Non mais la directive s'applique à toute personne sans papier.
- Tout va bien alors, puisque cet homme est européen, il est donc régulier sur ce territoire, et cette directive, de plus en plus scabreuse, ne s'applique donc pas à lui.
- Non mais il habite le camp de Roms.
- Mais qu'est ce que c'est qu'un « camp de Roms »? La situation que vous évoquez n'est pas « un camp de Rom », c'est un bidonville qu'habitent des familles roumaines en l'occurrence, mais évidemment pas toutes Roms. Une chose est d'appliquer une directive, contrainte par votre hiérarchie, parfaitement illégale. Une autre chose est de décréter à cet instant précis que cette directive, stigmatisant des « Roms », s'applique à cet homme assis face à vous dont le visage, l'apparence, ou quoi que soit d'autre, vous prouverait qu'il est Rom. Nous entrons là en plein délire.
- Pour moi il fait partie du camp, et pour toute personne présente sur le camp on nous a donné l'ordre de ne pas les domicilier.
- Il suffit donc que ce monsieur s'installe sur le parking de l'Hôtel de Ville pour que, apparaissant ici simple « sans-abri », il puisse obtenir de vos services une domiciliation administrative?
- Je ne pense pas non. Et puis il faut avoir des liens avec la ville.
- Tout va bien alors : nous avons d'innombrables documents depuis un an que nous travaillons ici prouvant que cette personne a tissé bien des liens avec la ville de Grigny, notamment les CV que nous avons réalisés en août 2013, mais encore l'assignation en référé du 12 juillet 2013 établie à la demande de la Mairie en vue de l'expulsion du terrain de la Folie qui liste toutes personnes habitant là dont cette personne ici présente, et c'est dire si ses liens sont forts puisqu'il est toujours là malgré la menace. Et vous n'êtes pas sans savoir que les textes exigent que preuve d'absence de liens soit faite par l'administration pour motiver un refus, non l'inverse. Pour résumer, vous êtes en train de nous dire que la Mairie de Grigny méprise le droit de ce sans-abri, faisant barrage notamment à son obtention d'une domiciliation administrative. Vous savez donc que cette Mairie mérite une injonction du Défenseur des droits que nous allons saisir?
- Oui je le sais. Je ne fais qu'appliquer les consignes de la représentation politique.
- Vous appliquez un ordre totalement discriminatoire...
- Je le sais.
- La circulaire de 2008 prévoit également que tout refus soit notifié par écrit, ce que vous allez faire?
- Non, j'ai la consigne de ne pas vous faire d'attestation écrite.
- Ici on n'applique également pas les circulaires? Nous allons donc immédiatement saisir le Défenseur des droits, et alerter la presse.
- Ecoutez, je vais interpeler de nouveau le cabinet, si vous voulez bien patienter.
- Très bien, nous retournons dans la salle d'attente.

Cet entretien s'est déroulé quelques jours après la publication, par l'antenne Essonnoise du PCF, d'un tract dénonçant à grands fracas la politique « anti-Roms » du gouvernement, l'humanisme défait, les principes piétinés, les valeurs insultées. Ce tract tresse en fin de route des lauriers à la Commune de Grigny qui « exerce ses devoirs de solidarité », ce qui est parfaitement savoureux. Voilà qui caractérise la misère politique dans laquelle nous baignons, misère dont le PCF n'a certes pas le monopole : donner au monde des leçons de vertu tout en omettant d'être soi-même vertueux. Ceci témoigne sans doute du fait que nous ne sommes pas encore complètement au fond du trou : les professionnels de la politique de presque tout bord, et leurs experts en communication, jugent qu'il est encore nécessaire de se prétendre humaniste. Il y aura pire : le jour où les discours s'accorderont aux actes, et

où à l'unisson chacun se félicitera de conduire une politique au mépris de l'humanité. Force est de constater que nous n'en sommes pas encore tout à fait là.

Cet entretien s'est déroulé avec une personne responsable d'un service social soumise à des consignes contredisant sans nul doute la définition qu'elle se fait de sa mission. Voici l'une des victimes collatérales de ce climat politique nauséux, démunie, maltraitée dans sa fonction. Le Code de la défense nationale stipule que « le militaire ne doit pas exécuter un ordre prescrivant d'accomplir un acte manifestement illégal ou contraire au droit international ». A quand un tel texte pour les travailleurs sociaux et autres acteurs bien intentionnés agissant dans le cadre de cette politique de violence contraire aux lois de la République comme aux principes les plus fondamentaux de l'Union Européenne?

Cet entretien s'est déroulé en quelques minutes, et nous sommes donc sortis patienter sagement, dans l'attente d'une nouvelle consigne du cabinet du Maire réuni quelques étages au dessus. Il était 10 h 45. Une heure plus tard, sans nouvelle, nous nous sommes inquiétés. La directrice de nous rassurer : « Ils étudient les textes, et vous demandent de patienter encore un peu ». A 11 h 55, cinq minutes avant la fermeture de la Mairie, nous demandions à la directrice du CCAS de prévenir le cabinet que nous étions lassés d'attendre, que nous quittions les lieux, et allions saisir en sortant le Défenseur des Droits et interpeller la presse. En chemin, nous étions rattrapés par la directrice : « J'ai pour consigne de prendre les noms et numéros de téléphone des personnes que vous accompagnez, nous les rappellerons demain pour leur donner un rendez-vous ». Il était 12 h 5, les sept personnes épelaient leurs prénoms et noms, et nourrissaient à ce moment précis l'espoir que les impasses se lèvent enfin. Le lendemain, rendez-vous leur a été donné pour jeudi prochain 9 h, pour un « entretien d'évaluation » précédant d'une semaine la réponse définitive de l'administration. Procédure régulière, témoignant peut-être d'un changement de perspective de la Mairie de Grigny, permettant d'enfin imaginer coopérer avec celle-ci afin d'inventer une autre solution que l'expulsion que tous les voyants annoncent imminente.

« L'ASSIGNATION IDENTITAIRE EST NON SEULEMENT UN ACTE DE DOMINATION ET UNE VIOLENCE QUI NIE LES SUBJECTIVITÉS ». MICHEL AGIER, 17 OCTOBRE 2013



PHOTOS : SÉBASTIEN THIÉRY



« IL FAUT REQUALIFIER LA QUESTION, COMME LE DIT DEWEY, POUR ENRAYER LA MÉCANIQUE QUI PRÉSIDE À LA DÉFINITION D'UN PROBLÈME AUJOURD'HUI DANS L'IMPASSE ». ANTOINE HENNION, APÉROU, 31 OCTOBRE 2013

PHOTO : SÉBASTIEN THIÉRY

## **TERRAIN DE LA FOLIE, GRIGNY, 14 JUIN, 20 H 23**

### **DIMANCHE 15 JUIN 2014**

Le « Rom » est méprisé, autant qu'il le mérite : rebut humain parmi bien d'autres, il est cet étranger bon à rien, pas même à faire l'effort de se tuer à l'usine pour obtenir un logement social. Puisqu'il en est ainsi, il est somme toute bien naturel qu'une Mairie lui refuse une simple domiciliation : ce faisant, elle nie son existence légale, ne daigne le reconnaître comme présent sur son territoire, ne répertorie pas son corps au nombre des vivants. On ne le fait pas vraiment disparaître, mais œuvre à le conserver éloigné, dans sa nature profonde, hors d'état d'apparaître : toute manifestation de ce corps dans l'espace public n'est qu'une erreur, une bavure, un dérèglement en cours de réparation. D'ailleurs, apparaissant manifestement souillés sur nos trottoirs ou dans leurs cloaques, ils souillent leur nature humaine sans véritablement s'en rendre compte, à moins qu'ils n'en jouissent, comble de perversité. Pour le bien de l'humanité, il nous faut donc les expulser : les faire disparaître de notre vue nous permettra de ne plus souffrir de l'humiliation qu'ils font subir à l'humanité qu'ils sont.

Le « Rom » est adulé, autant qu'il le mérite : avec deux « r » parfois pour lui donner plus de saveur encore et d'épaisseur de sens, le « Rrom » porte dans ses tissus, son âme ou sa garde-robe la culture des cultures. Il est le plus exotique de nos contemporains, le plus délicieusement différent, le plus obscurément puissant, inaltéré par la société dépressive que nous formons, agrégat d'atomes déracinés. Il est plus humilié que le furent les Cathares, plus riche en épopées que le sont les Celtes, et plus fascinant que quelque autre groupe humain connu à bien y réfléchir. Le « Rom » est aidé par des associations militantes, même s'il n'est pas Rom : qu'il erre de bidonville en bidonville suffit à ce qu'il soit reconnu comme tel, puisque l'anthropologie est de comptoir désormais, et les catégories certifiées par TF1, autorité supérieure s'il en est. Le « Rom », pour peu qu'il en soit vraiment un (mais qu'est-ce à dire, qui pour en attester, comment le devient-on, qui dans la salle serait capable d'en donner une simple définition?) ne se revendique quasiment jamais comme tel, mais qu'il importe : ceux qui l'aident le clament pour lui, lui font porter ses signes, logos et enseignes, et ainsi affublé le font manifester avec « Rom » écrit partout.

Pour que TF1 comprenne bien la colère des militants qui par définition œuvrent du bon côté de la morale, le « Rom » doit face caméra apparaître dans un état lamentable : démuné, accablé, vivant dans un cloaque, sans espoir, et sans folie, à l'exception de soirs de fête qu'organisent parfois les militants, pour montrer la grande « culture Rom » qui, inaltérable, résiste à tous les attentats. Richissime et appauvri à l'extrême, le « Rom » est par excellence l'humanité bafouée. Par les grands de ce monde déshumanisé, qui regardent TF1 et s'exaspèrent un peu davantage.

Les uns comme les autres escamotent la réalité, manière de préparer le terrain aux invectives féroces, manifestations indignées, pétitions, exaspérations, coups de poing sur la table et coups de grisou. Au beau milieu du théâtre, les prétendus « Roms » assistent au tumulte, et constatent : rien n'évolue d'un iota, chacun reste à sa place. Ainsi se joue ce rapport de farce, tant au niveau national que local, stérile à souhait : on ressasse les mêmes arguments tapageurs, les mêmes images éculées. Rien d'inouï ne saurait advenir, seule perspective envisageable pourtant. Ainsi essayons-nous au PEROU de travailler dans le sillon creusé par artistes, architectes, et chercheurs, insensibles à l'art pompier des banderoles et pétitions. Ainsi œuvrons-nous, autant que faire se peut, à désesthétiser la controverse pour la réesthétiser autrement,

à dépolitiser « la question Rom » pour repolitiser la question ailleurs.

Au PEROU, nous ne cessons de prétendre outiller les acteurs publics, quels qu'ils soient, et d'essayer alors de les conduire à poser la question autrement, jusqu'à frayer le chemin à de nouvelles réponses. Outiller les familles elles-mêmes est un enjeu tout aussi crucial, tant elles s'avèrent baladées depuis des années au gré de cette controverse sur la « question Rom » allant s'épaississant, et ne voyant néanmoins pas l'once d'une éclaircie se dessiner. Ce samedi 14, lors d'une réunion improvisée suite à quelques nouvelles (sombres) informations au sujet de l'avenir du bidonville de la Folie, une question nous est posée : « Comment expliquer que la Mairie communiste de Grigny exige notre expulsion alors que dans le même moment les communistes de l'Essonne appellent à une manifestation contre les expulsions des bidonvilles? ». C'est que nous venons d'échanger au sujet de l'appel de l'ASEFRR, association départementale liée aux réseaux communistes locaux, appel relayé sur le site Internet du PCF de l'Essonne. Un exposé s'en est alors suivi sur le jeu des acteurs locaux tout autour du bidonville de la Folie, et une cartographie s'est dessinée sur la façade de la baraque devant laquelle nous étions une cinquantaine réunis.

Beaucoup de rires, et de commentaires acérés sur les petites mafias et les grandes malhonnêtetés dont fait ainsi preuve, sur le sujet, la classe politique française en général, locale en particulier. « Tout ceci ne nous rassure pas quant à la survie de ce bidonville, mais ça nous donne quelques arguments nouveaux : c'est exactement le même fonctionnement lamentable qu'en Roumanie, on a donc la culture qu'il faut pour s'intégrer en France! ». A 20 h 23, cette fulgurance traversait le bidonville, suivie d'une intuition : « Nous devons urgemment sortir de ce suffoquant borborygme, nous constituer en association et aller chercher nous-même, au niveau européen, les financements nécessaires à la mise en œuvre de projets tels que ceux que dessinent avec nous les architectes du PEROU ». D'où le travail que nous conduisons au jour le jour, accueillant notamment en résidence chaque semaine de juin une équipe d'architectes qui, avec les familles, travaille ici à dessiner un ailleurs. Ce travail est d'émancipation, et raconte une histoire de familles non plus assignées à leur identité (déplorable ou admirable) « Rom », mais s'inventant une identité par définition poreuse à la nôtre, elle-même en devenir, jamais définie. Sur le terrain de la Folie, au mépris des images ressassées, c'est la liberté que nous cultivons ensemble.

Des utopies s'esquissent peu à peu, concrètes si tant est que nous nous en saisissons et leur donnions leur poids de réalité, leur force d'évidence. Chemin faisant, rêvant à un ailleurs hors de ce temps de lutte que nous partageons, nous prenons soin du quotidien, et ô combien. Aujourd'hui, sur les 115 adultes vivant dans le bidonville de la Folie, 66 sont domiciliés, 16 en attente de réponse du Maire de Grigny, 8 de celui de Ris-Orangis, et 23 autres nous ont demandés par lettre de les accompagner dans telle démarche. Parmi ces 115 adultes, 40 bénéficient d'une couverture maladie, 38 sont inscrits à Pôle Emploi, 52 ont un CV, 10 suivent des cours de Français et 12 ont, ces quelques dernières semaines, signé un contrat de travail. Sur les 84 enfants habitants là, 60 sont en âge d'être scolarisés, et 45 le sont effectivement. Les parents de 13 enfants non encore scolarisés nous ont écrits qu'ils souhaitent que nous les accompagnions dans telle démarche. Au quotidien, les membres du Collectif des Ambassadeurs des Roms, riverains rassemblés depuis l'action de Ris-Orangis, accompagnent chacun ouvrir un compte bancaire, créer un Pass navigo, ouvrir une Aide Médicale d'Etat, contredisant toutes les représentations, malveillantes (pauvres, ils sont une charge pour la société) comme bienveillantes (pauvres, ils sont à prendre en charge par la société). Ce bidonville est une ruche, et l'avenir s'y construit quoi

qu'en pensent les pelleteuses et ceux qui songent fermement à les mobiliser. Plus qu'aux femmes, enfants et hommes ici réunis, c'est à la liberté que ces derniers font la guerre. Cette liberté de réinventer les questions, la langue, le mot « Rom », nos identités, et notre avenir à partir de ce grand bouleversement.



**« LE SURGISSEMENT DU PEUPLE DE «SANS PLACE» N'EST PAS DU GOÛT DE TOUT LE MONDE, IL EST MÊME DU GOÛT DE PERSONNE, DE CEUX QUI POUPONNENT LES «PRÉCAIRES» Y COMPRIS »**  
JEAN-PAUL CURNIER,  
5 JUIN 2013

DESSIN :  
LOUISE DUMAS

# 8. SUR L'ÉCO- NOMIE.

**« NOUS SOMMES CHOQUÉS PAR LE FAIT QUE CERTAINS DU PEROU GAGNENT DE L'ARGENT ».**

SERGE GUICHARD, PRÉSIDENT  
DE L'ASEFRR, BIDONVILLE  
DE LA NATIONALE 7, RIS-ORANGIS,  
23 JANVIER 2013



Pôle d'Exploration des Ressources Urbaines, le PEROU récuse l'idée cancéreuse, ayant gangréné presque tous les cerveaux, selon laquelle nous n'avons pas les moyens d'accueillir toute la misère du monde. Au contraire plaide-t-il, si un pays de 66 millions d'habitants en est à faire se perpétuer des politiques publiques aussi insensées, coûteuses et aggravantes, sans doute qu'un afflux massif d'intelligences nous serait-il salutaire. 328 965 euros, telle est la note salée de l'expulsion mise en œuvre à Ris-Orangis, résultat d'une recherche développée par Ruben Salvador, architecte espagnol diplômé de l'Ecole des Arts Politiques à Sciences Po Paris. En prenant en compte l'expulsion à venir du bidonville situé aujourd'hui à Ris-Orangis où sont établis celles et ceux qui furent expulsés de Grigny, nous concluons qu'en deux ans, 1 million d'euros auront été investis par la collectivité pour financer cet « art municipal de détruire un bidonville ». Aux actions du PEROU, les acteurs publics locaux n'ont cessé d'opposer la rationalité d'une action publique responsable. Mener l'enquête sur cette folie qui se pare d'un tel masque, tel aura été l'un des sens de l'action développée en Essonne, valable bien au delà sans doute, puisque tel programme est élargi au territoire français tout entier.

Si l'économie s'avère le nerf de la guerre mise en œuvre contre des habitats, elle l'est également d'une guerre psychologique conduite contre le PEROU par les militants de l'ASEFRR ayant colporté au pays tout entier que c'est par intérêt sonnante et rébuchant que ses animateurs se sont engagés dans la défense de la veuve et de l'orphelin. Ainsi fut produit le récit d'une « malhonnêteté » de ces « humanitaires » défendant en tout premier lieu leur propre cause. Dès janvier 2013, des réunions étaient organisées dans le bidonville de Ris-Orangis afin d'alerter les familles de ce scandale. A la misère de chacun était comparée la richesse que les architectes du PEROU

accumulaient, faisant naître des tensions prévisibles. Lors de la construction de la place, en février 2013, un adulte s'est par exemple emparé d'une pioche exigeant que l'on déserte. Ce « travail d'information » s'est poursuivi à la force d'une « pédagogie » martelée, permettant dans certains comptes rendus de faire entendre la voix des familles comme si celle-ci était spontanée, libérée d'une gangue. Ainsi, au sujet d'une réunion organisée par l'ASEFRR le 29 mai 2013, est-il écrit, comme si le texte s'adressait aux habitants du bidonville : « Vous avez regretté l'argent ainsi dépensé, nous disant qu'il aurait pu être employé plus utilement selon vous ». En juillet 2013, devant une délégation de l'ASEFRR, un groupe d'adultes a manu militari flanqué dehors une équipe du PEROU qui venait organiser une journée de colonie de vacances. La clarté était ainsi faite sur nos agissements relevant, comme l'écrivit Denis Krys dans la foulée, « du bon vieux temps des colonies ». A l'aune de subventions publiques reçues du PUCA pour la réalisation d'une recherche, puis du Conseil Général pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur le projet de « chantier d'insertion », le même Denis Krys croyait pouvoir dévoiler les raisons pour lesquelles le PEROU rechignait à hurler son indignation sous les balcons des autorités. Dans une lettre du 13 juillet 2013, celui-ci devisait : « On ne mord par la main qui nous nourrit!». Le cynisme a bon dos : l'ASEFRR est elle-même subventionnée par quelques subsides publics, provenant notamment du Conseil Général, sans que quiconque ne s'en soit jamais ému. D'émotion, personne non plus n'en a fait état auprès des familles au

sujet de leur avocate, forcément dénuée de tout intérêt, touchant 400 à 500 euros par dossier d'aide juridictionnelle monté. Seul le PEROU, et ses architectes œuvrant de manière insensée, doit être la cible de telles attaques. Lors d'un Conseil d'Administration de l'ASEFRR en date du 2 janvier 2013, nous avons été invités à « donner des explications » sur le sujet. Devant l'assemblée, comprenant trois habitants du bidonville, nous avons exposé le détail des montants des subventions, de leur provenance, de leur destination. Par sms du 21 janvier 2013, le Président de l'ASEFRR insistait colérique, comme si la réunion n'avait pas eu lieu : « Nous sommes désireux de savoir d'où vient l'argent dépensé ! ». Effectivement, c'est de folie dont il s'agit lorsque l'économie entre en jeu.

S'armer de moyens est l'un des enjeux premiers du PEROU, après de nombreuses années à avoir tenté de mettre en place les conditions d'actes sur les terrains de la grande précarité urbaine, mobilisant notamment les architectes. Considérant que les auteurs des destructions sont payés à temps plein, il nous faut nous munir de moyens sinon équivalents, tout au moins nous permettant de construire autrement qu'au grès de disponibilités fragiles. En outre, il en va, dans le sens du projet du PEROU, d'une logique professionnelle : prendre au sérieux la « bidonvillisation du monde » telle que la diagnostique Mike Davis nécessite, en réponse, de former et mobiliser sérieusement des architectes dont les terrains à venir, qu'on le veuille ou non, seront de cet acabit. Pour les besoins du travail conduit en Essonne, le PEROU s'est tourné vers la Fondation Abbé Pierre ainsi que vers le PUCA, deux organismes s'étant rejoints dans un projet de recherche-action susceptible de renouveler les savoirs et savoir-faire en

situation. 42 626 euros ont été accrédités par le PUCA pour réaliser la recherche ainsi déployée : écriture au long cours, commandes à des photographes, développement de recherches sur l'économie ainsi que sur le jeu d'acteurs, études de conception de lieux de vie temporaires réalisées en résidence à Grigny. 50 000 euros pour Ris-Orangis, puis 35 000 euros pour Grigny ont été sollicités auprès de la Fondation Abbé Pierre pour permettre au chantier d'avoir lieu. 17 architectes ont ainsi été missionnés, 4 designers, 3 artistes, et la moitié de ces sommes a été investie dans l'achat de matériaux, dans la production d'images, dans les frais inhérents à l'action. Personne semble-t-il ne s'est enrichi, et c'est d'ailleurs déplorable : au PEROU nous rêvons de voir les architectes œuvrant dans de telles situations bien mieux payés, et donc considérés, que ceux qui à travers le monde le défigurent à la force de grands gestes démesurés. Car il est un fait : nous n'avons plus les moyens d'accueillir toutes les mégalomanies du monde.

Sébastien Thiéry,  
samedi 29 novembre 2014.



## **MAIRIE DE GRIGNY, 19 JUIN, 10 H 15**

### **DIMANCHE 22 JUIN 2014**

Si le lynchage de Darius, jeune homme vivant dans un bidonville de Pierrefite-sur-Seine, relève d'un acte de barbarie, il s'inscrit dans le cours d'une politique contemporaine qui fait le lit à de tels actes. Depuis des années, la violence est d'abord politique qui vise les personnes repliées dans les délaissés de nos métropoles, leur refusant droit de cité, condamnant à l'anéantissement les habitations qui leur servent de refuge. Des assassins sont, devant les juridictions, responsables de ces actes. Des élus de la République sont, devant l'histoire, responsables du climat qui prépare le terrain à de tels actes.

Manuel Valls s'est solennellement indigné, au diapason du Président de la République, qualifiant ce lynchage d' « acte inacceptable ». Jusqu'à présent, nul ne l'a entendu qualifier « d'acte inacceptable » l'assaut des pelleteuses chassant des familles entières sur le chemin de l'errance. Jusqu'à présent, nul n'a relevé son indignation devant le déploiement d'une férocité légale à l'encontre des bidonvilles, racontant que les personnes vivant là ne sont que rebuts, corps en trop promis à disparition. Alors, des Maires peuvent-ils impunément refuser de domicilier ces gens là, les frappant d'inexistence légale, poursuivant cette politique qui les éloigne autant que faire se peut du monde des vivants. Alors, des pétitions peuvent-elles être signées contre la présence de ces nuisibles, et des insultes quotidiennes proférées au visage de ceux que le bras de la pelleteuse désigne, en ouverture du JT de TF1, comme des moins que rien.

Les gestes de l'institution organisent une partition du monde, que des actes isolés viennent confirmer. Les images légales ordonnent qui participe au monde commun, qui doit demeurer maudit. Les paroles tenues en plus haut lieu enchaînent ou font se déchaîner la violence. Avec le PEROU, et nombre de riverains effectivement exaspérés par les politiques publiques qui aujourd'hui prévalent, nous portons nos corps jusqu'au beau milieu du bidonville afin de réformer la langue, inventer d'autres images, porter des gestes dissidents en réponse au lynchage qui s'organise.

Ce jeudi 19 juin, à 10 h 15, les personnes que nous avons accompagnées quinze jours plus tôt afin d'obtenir une simple adresse administrative sont effectivement reparties de la Mairie de Grigny avec ce sésame : ainsi peuvent-elles enfin prétendre signer un contrat de travail, à l'instar des 15 personnes qui aujourd'hui dans le bidonville de la Folie en sont détentrices; ainsi reçoivent-elles de l'administration municipale un statut les arrachant à leur condition de paria. Le Maire de Grigny s'inscrit par là même dans une position ô combien remarquable dans le paysage français, à rebours des gestes, images et paroles qui instituent au rang de damné quiconque habite un bidonville sur nos territoires. Ce Maire exigeait il y a quinze jours de la directrice du CCAS qu'elle ne « domicilie plus de Roms ». Aujourd'hui, cet élu de la République accepte que ces personnes sans-abri accèdent aux droits qui sont les leurs, contribuant mécaniquement à ce que la menace du lynchage s'éloigne enfin. Malheureusement, nous en sommes collectivement là : à qualifier d'exceptionnelle la décision d'un Maire ne faisant qu'appliquer la loi. Heureusement, nous constatons que l'action publique peut prendre un chemin vertueux, en dépit de ce que l'expérience jusqu'alors nous enseignait. Tout au moins, la direction prise ce jeudi 19 juin par le Maire de Grigny nous convainc que l'horizon des familles occupant le bidonville de la Folie peut s'éclaircir enfin.

Le même jour à 8 h du matin, une brigade de policiers entamait le travail d'intimidation qui a coutume d'être entrepris dès lors que le passage des pelleteuses est programmé : déambuler dans le bidonville, et lâcher quelques informations à la cantonade au sujet d'une expulsion prochaine. Ainsi les pouvoirs publics attendent-ils des familles qu'elles s'expulsent elles-mêmes, permettant que les pelleteuses ne s'élancent pas contre un bidonville trop habité. Ces manœuvres sont effectivement consécutives à la procédure engagée par le Maire de Grigny contre les familles du bidonville le 12 juillet dernier, les assignant en référé devant le Tribunal de Grande Instance d'Evry en vue de leur expulsion. Ces manœuvres ne peuvent se poursuivre, et parvenir à leur but, que si le Maire de Grigny exige effectivement du Préfet le concours de la force publique pour ce faire. Par conséquent, au regard de la position adoptée par le Maire de Grigny ce 19 juin à 10 h 15, ces manœuvres ne sauraient se poursuivre puisque cet élu de la République ne saurait manquer de faire surseoir à l'expulsion des familles.

Puisque les policiers laissent entendre que la fin de l'année scolaire allait concorder avec la fin de vie du bidonville, la décision du Maire de Grigny de s'opposer à cette logique infernale devrait parvenir aux familles dans la semaine à venir. Ainsi, propriétaire du terrain de la Folie, la Mairie s'inscrira-t-elle dans la magnifique jurisprudence créée par le TGI de Bobigny le 24 janvier dernier qui, examinant la proportionnalité du droit de propriété par rapports aux droits fondamentaux, déboutait un propriétaire de sa demande d'expulser un bidonville établi sur son terrain au motif que « la perte d'un logement, aussi précaire soit-il, est une des atteintes les plus graves au droit au respect du domicile et de la vie privée et familiale ».

Plus que jamais, le PEROU poursuit donc son travail d'outillage des familles afin qu'elles puissent défendre devant les autorités compétentes, européennes y compris, les projets d'établissement temporaires auxquels elles aspirent, hors le bidonville, mais dans la ville, à Grigny certes, mais alentour nécessairement aussi. Pour ce faire, nous accompagnons ces jours-ci le projet des familles du bidonville de la Folie de se constituer en association loi 1901, permettant qu'elles prennent enfin souverainement la parole et président à leur destin à distance des joutes locales qui en font les instruments de luttes qui ne leur appartiennent pas. Pour ce faire, nous demeurons aujourd'hui comme hier à disposition du Maire de Grigny afin de l'accompagner dans cette voie difficile, parce qu'extraordinaire par les temps qui courent, de la création de réponses vertueuses à la question que nous posent ces familles : comment, en ces temps d'hostilité généralisée, trouver dans nos villes l'hospitalité?

PS : Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, il est important de noter que l'imagier trilingue réalisé par les enfants du bidonville durant la colonie de vacances que nous avons organisée l'été dernier sera effectivement publié : l'appel à dons a merveilleusement fonctionné, et les 90 donateurs ont permis de récolter l'argent qui permettra de le publier en 1 500 exemplaires et de l'offrir aux écoles du département où sont scolarisés des enfants du bidonville. Un outil à l'usage des enfants des bidonvilles afin de tisser des liens avec leurs camarades de classe, et de frayer le chemin à un avenir pacifié parmi nous.



**« LA RACIALISATION VISE LA PAUVRETÉ AVANT TOUT AUTRE DIFFÉRENCE, ET EFFECTIVEMENT TOUS LES «ROMS» NE SUBISSENT PAS LA «QUESTION ROM», QUI TOUCHE PARADOXALEMENT AUSSI DES GADJÉS ».**  
ERIC FASSIN, 28 NOVEMBRE 2013

PHOTOS :  
AFAËL TRAPET

## TISSER! (UN APPEL)

MERCREDI 25 JUIN 2014

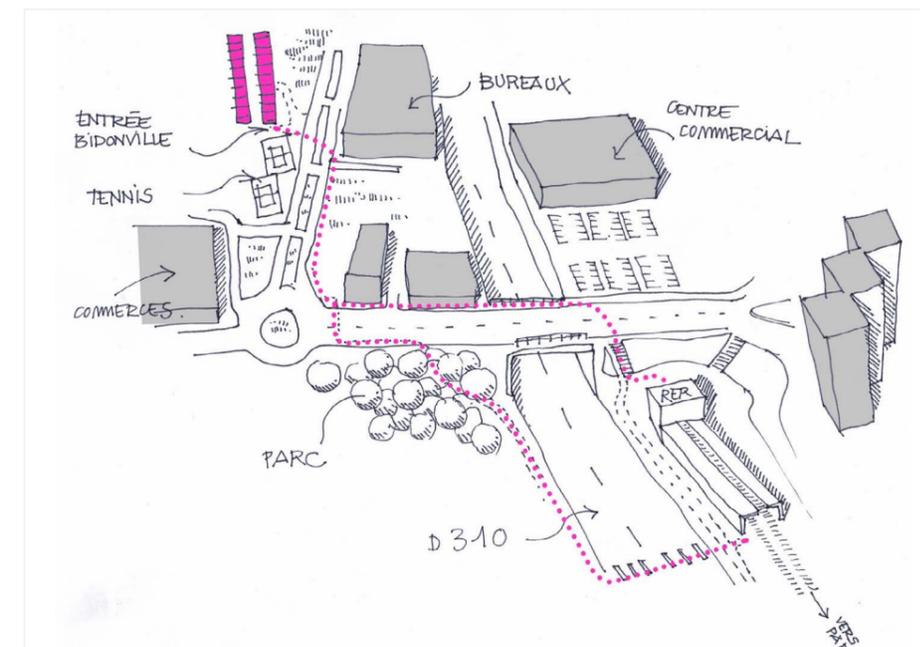
Aujourd'hui : Terrain nettoyé. Chasse au déchet avec les gosses. 20 sacs de 100 litres gavés. Soleil couchant sur la Folie. Sa quiétude magnifiée. 20 h 30 : rassemblement des familles. Ordre du jour : se constituer enfin en association. Lecture des statuts de « L'association de la Folie en Essonne ». Débats. Enthousiasme. Détermination. Emancipation en actes; arrachement progressif aux stratégies d'infantilisation et de manipulation; mépris des paroles et des actes infligeant à ces prétendus « Roms » une identité de misère. Frantz Fanon : « Comment guérir le colonisé de son aliénation? ». La Folie comme réponse. Etat des lieux des situations, décompte à revers des récits médiatico-ministériels, de la fable selon laquelle leur « vocation » serait « en contradiction avec la nôtre » : 80 adultes domiciliés sur 110; une vingtaine de contrats de travail signés dont les deux tiers en CDI; une cinquantaine de personnes inscrites à Pôle Emploi, une vingtaine à des cours de français, une cinquantaine bénéficiant d'une couverture maladie; 50 enfants scolarisés sur les 60 en âge de l'être; 1 mouvement irréversible d'inscription dans le cours de notre histoire commune. Tissage, métissage.

Hier : Forces de police, actions d'intimidation : au petit matin, passage en trombe, annonce de l'imminence du désastre. Sale boulot, le terrain souillé. Pauvre boulot, les familles riches de désir et de détermination : « Vous cassez? Nous reconstruirons!». Boulot insensé. Misérable coup de canif sur le tissu. Cicatrisation. Décompte finalisé du coût d'une expulsion, au CRS près. Absurdité chiffrée : 328 965 euros, modique somme foutue en l'air par la collectivité, juste pour rien, sinon le spectacle d'une féroce impuissance. Une idée, née de la Folie : ouvrir une billetterie pour le prochain spectacle, inviter tous les Grignois à prendre place et admirer, financer ainsi l'association des familles. Mairie aux abois. Qui persiste, annonçant l'expulsion prochaine : dans deux semaines, à epsilon près. Mépris des grandes valeurs d'humanisme dont elle se drape dans communiqués emportés (voir ici notamment, où l'on se réclame bruyamment de la gauche, de la justice sociale, de la morale en un mot). Déroute faite politique; masque sans vie de la raison. Abandon, démission, aveuglement. Ici, on ne fait plus de politique. Lambeaux. Qu'il nous faut ramasser, pour tisser de nouveau.

Demain : Ouverture de la résidence du PEROU à Stalker /Laboratorio arti civiche. Grand honneur s'il en est : voici nos grands frères, ceux qui en 1990 affichaient un manifeste qui au PEROU vaut texte constitutionnel. Grand bonheur s'il en est, rapport à tant d'actions partagées : traversées d'Istanbul, occupations à Rome, virées sur le Canal Saint-Martin. Demain Jeudi 26 juin à 16 h, Stalker marchera sur la Folie, et c'est pas rien. Tisser et coudre tout ce qui peut se tisser et se coudre, tel est le programme des cinq jours à venir. Leurs vêtements, nos vêtements : armés de fil et de machines à coudre, construire un vêtement géant, vêtir la Folie. En réponse à ce qui se déchire, contre tout ce qui s'acharne à détruire. Grande voile pour s'installer dessous, ou pour s'en aller un peu plus loin, comme on se moque.

« Se faire une toile ». Sous la protection de l'œuvre de Stalker, dans son antre : un cinéma. Le Cinéma de la Folie. Des films à la folie : festival en cours de programmation, tout l'été sous les étoiles, la pelleuse au garage. De la lumière, contre ce qui assombrit.

Nota Bene : Que le monde entier rejoigne dès demain la Folie, que chacun offre un peu de son art de tisser à notre ouvrage! Que chacune des journées à venir resplesdisse ainsi de joie, contre l'ignominie et la désolation qui menacent.



DESSIN :  
CHARLOTTE  
CAUWER

## LETTRE AU PRÉFET DE L'ESSONNE

### DIMANCHE 29 JUIN 2014

A l'attention de Monsieur Bernard Schmeltz  
Préfet de l'Essonne  
Boulevard de France  
91 000 Evry

Grigny, le 28 juin 2014

Monsieur le Préfet de l'Essonne,

Nous vous écrivons du beau milieu du bidonville de la Folie situé sur le territoire de la commune de Grigny. Nous vous écrivons du beau milieu d'une action du PEROU qui, soutenue par le PUCA, le CAUE de l'Essonne et la Fondation Abbé Pierre, consiste à transformer le présent de ce bidonville afin qu'un avenir autre se dessine enfin pour les familles y ayant trouvé refuge. Nous vous écrivons du beau milieu d'un travail mobilisant au quotidien nombre de riverains, d'étudiants d'écoles d'art et d'architecture françaises comme européennes, de chercheurs de Sciences Po, de personnalités du monde de l'art, de l'architecture, et des sciences sociales. Nous vous écrivons du beau milieu d'un lieu de vie et d'espoir qu'à la demande du Maire de Grigny vous envisagez de très prochainement détruire. Nous vous écrivons du beau milieu d'un élan peu commun que, d'ici une dizaine de jours, vous envisagez de briser.

En mobilisant forces de l'ordre et pelleteuses contre le bidonville de la Folie, vous activerez la destruction de ce que les textes nomment un « campement illégal ». Sachez pourtant que vous détruisez bien davantage qu'un amas de baraquements. Vous détruisez un processus d'insertion extraordinaire : depuis un an et demi que nous œuvrons aux côtés de ces familles, d'abord à Ris-Orangis puis à Grigny, 27 adultes ont signé un contrat de travail, dont 12 aujourd'hui inscrits dans un parcours d'insertion à Ris-Orangis. Vous détruisez l'espoir conquis par nombre d'autres adultes de suivre ces premiers exemples : 80 personnes sont aujourd'hui domiciliées, 50 inscrites à Pôle Emploi, 21 en cours de Français, et 9 ont reçu la semaine dernière une promesse d'embauche qui devrait se concrétiser au mois d'août. Vous détruisez les histoires que la cinquantaine d'enfants scolarisés ont aujourd'hui tissées avec leurs camarades de classe, et casserez l'accompagnement réalisé par le PEROU notamment à travers la conception d'un imagier trilingue qui, tiré à 1 500 exemplaire, doit être offert aux écoles où se trouvent aujourd'hui ces enfants. Vous détruisez les liens tissés entre ces réfugiés européens et leurs voisins, notamment concrétisés par la constitution d'une association (l'Association de la Folie en Essonne) visant non seulement à aider ces familles réunies à sortir du bidonville par le haut, mais également à transmettre l'expérience acquise durant cette année et demie d'action collective aux acteurs, institutionnels comme associatifs, confrontés à de telles situations en Essonne. Vous détruisez ce que collectivement nous avons construit, et contribuerez ainsi à faire se pérenniser le bidonville dans sa réalité la plus désolée, la plus désolante : dans un mois ou deux, ces familles chassées de Grigny par les pelleteuses se seront réfugiées dans de nouveaux bidonvilles en Essonne, et de nouveaux maires vous demanderont de répéter ce geste insensé, cette politique de déroute. Vous détruisez l'idée que nous nous faisons de la République qui est la nôtre à la lecture de ses textes les plus

fondamentaux : qu'elle est humaine, solidaire, constructive, audacieuse, et qu'elle porte ainsi tous les espoirs d'un avenir paisible que partagent avec nous les familles du bidonville de la Folie.

En mobilisant forces de l'ordre et pelleteuses contre le bidonville de la Folie dans les jours prochains, vous agirez au mépris de la lettre comme de l'esprit de la circulaire du 26 août 2012. La rue, l'errance, les hôtels sociaux délabrés et disséminés en Île-de-France, la détresse en un mot : voici ce que vous offrirez en guise de « réponse adaptée », de « solution alternative », ou de dispositif de « stabilisation transitoire », termes désignant dans le texte le contenu de l'action publique qu'il vous faut mettre en œuvre. Pourtant, vous le savez, des réponses existent. A quelques centaines de mètres du bidonville de la Folie, la « base de vie » de Ris-Orangis que nous avons contribué à faire sortir de terre demeure aujourd'hui aux deux-tiers inoccupée, 6 familles l'ayant déjà quittée pour rejoindre un logement social. Comment pouvez-vous refuser que ces places d'hébergement aujourd'hui vacantes soient mobilisées pour 6 nouvelles familles? Dans le bidonville lui-même, des équipes d'architectes du PEROU en collaboration avec Habitats Solidaires par exemple travaillent avec les familles à l'esquisse de projets innovants, peu coûteux, inscrits dans la ville et susceptibles de faire s'accélérer ainsi les processus d'insertion. Comment pouvez-vous mépriser ce travail, soutenu par un organisme interministériel, alors que le texte vous demande de « veiller (...) à associer étroitement (...) les associations susceptibles d'apporter un concours de toute nature dans l'accompagnement des personnes »? Comment pouvez-vous engager des sommes extraordinaires (nous avons chiffré le coût de l'expulsion du bidonville de Ris-Orangis à 328 965 euros) pour détruire les lieux comme les processus ici engagés, alors qu'avec ces mêmes sommes, complétées par de nombreux financements européens disponibles, vous pourriez mettre en œuvre une politique enfin exemplaire en Essonne?

La violence qui se prépare, sous la responsabilité du Maire de Grigny et avec votre concours, est au regard de la situation du bidonville de la Folie absolument incompréhensible, d'autant moins qu'aucune urgence ne s'impose aujourd'hui : depuis des mois, vous le savez, nous n'avons cessé d'œuvrer à la stabilisation sanitaire de ces lieux, ayant mis le site hors boue, évacué des tonnes de déchets, installé une vingtaine d'extincteurs, consolidé les baraques, installé des plaques d'aération dans celles-ci, etc. Par la présente, nous vous demandons donc aussi solennellement que cela puisse s'entendre de sursoir à cette expulsion, de nous recevoir aussitôt que possible en compagnie de l'Association de la Folie en Essonne et des représentants des institutions qui nous accompagnent. Alors, nous vous demanderons de bien vouloir suivre le principe élémentaire de la circulaire du 26 août selon lequel une expulsion « s'anticipe », et d'accepter alors notre concours afin que cette anticipation ait effectivement lieu jusqu'à faire se concrétiser les perspectives qu'avec les familles nous avons esquissées, perspectives extraordinaires que le Maire de Grigny et vous-même ne pouvez pas, sur le territoire de la République qui est la nôtre, anéantir.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de bien vouloir recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments les plus Républicains.

Sébastien Thiéry,  
pour l'association PEROU.

## TONY GATLIF AU CINÉMA DE LA FOLIE!

MARDI 1 JUILLET 2014

Des années que ministères et médias se font un cinéma de ce qu'ils nomment « la question Rom ». Des films sortent régulièrement dans les JT (sélection « faits divers »), de misérable facture, où il est question de rebuts humains n'ayant pas vocation à trouver l'abri sous quelque droit que ce soit. En plein écran, papier ou télévisuel, des images désolantes et des titres assassins racontent que les familles vivant en bidonville ne méritent que mépris et mesures d'éloignement.

Au PEROU, notre cinéma est tout autre. C'est un cinéma écrit avec chacune des personnes vivant ici, au plus près des désirs, des souffrances et des joies. C'est un cinéma les pieds sur terre, miroir tendu face au regard vif de chacun, palpitations d'humanité. C'est un cinéma du genre « tiré d'une histoire vraie » faisant entendre qu'ici-même, on vit, on fait l'amour, on chante, on danse, on rêve d'une autre vie pour ses enfants. C'est un cinéma faisant nouvelle lumière sur le réel, exposant qu'ici-même, on travaille (35 contrats de travail signés depuis que le PEROU œuvre avec ces familles), on va à l'école (50 enfants sur les 60 en âge d'être scolarisés), on construit une vie meilleure. C'est un cinéma la tête ailleurs, tendu vers les utopies qu'ensemble nous dessinons, racontant que rien n'est fatal, que tout s'invente, que le meilleur est à vivre.

Grâce à l'extraordinaire folie de nos amis italiens de Stalker /LAC, nous avons ces derniers jours fait du bidonville de la Folie un cinéma : une toile gigantesque tissée à mille mains, à partir de tissus donnés par chacune des familles ici présentes; des fils parcourant l'espace, faisant tourner la tête, supportant la toile tel (le) un(e) voile; un parquet magnifique, flanqué d'un petit mobilier construit à partir des rebuts des environs; un écran enfin, pour y accueillir des images merveilleuses, des histoires d'ailleurs et d'avenir. Demain mercredi 2 juillet, nous ouvrons le Festival de Cinéma de la Folie, festival qui aura lieu tout l'été, n'en déplaise aux pelleuteuses ignares. Demain mercredi 2 juillet, nous inaugurons cet extraordinaire événement sous la bienveillance extraordinaire de Tony Gatlif qui, dans la soirée, nous offrira à voir, écouter, et rire « Gadjó Dilo », comme un hymne.

Dès 18 h, sur le terrain de la Folie (avenue des Tuileries à Grigny), rencontres et échanges avec les familles vivant ici.

Vers 20 h, projection de courts métrages du PEROU : « La Folie-Grigny » (réalisé à partir d'images tournées par les familles en février et mars); « Bons baisers de Roumanie » (messages d'amour et de soutiens recueillis la semaine dernière en Roumanie par les membres du PEROU ayant présenté nos films au Festival de Cinéma de Victoria)

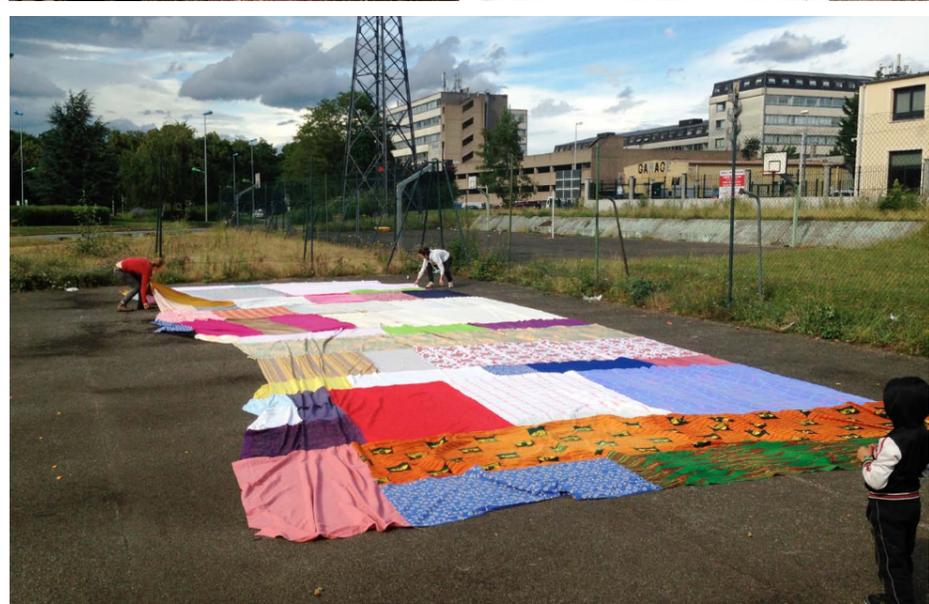
Vers 21 h, projection de « Gadjó Dilo », en présence de Tony Gatlif.

Vers 23 h, musiques et danses.



« EXPULSER LES PERSONNES DITES «ROMS» EST UNE MANIÈRE DE PRODUIRE DE LA NATIONALITÉ, TOUT COMME EXPULSER DES AFGHANS OU RECONDUIRE À LA FRONTIÈRE DES MIGRANTS VENUS D'AFRIQUE ».  
MICHEL AGIER,  
17 OCTOBRE 2013

PHOTOS :  
CAMILLA MARTINO



« LA DISSIDENCE EST  
DANS LA JOUISSANCE  
URBAINE. »  
JEAN-PAUL CURNIER,  
5 JUN 2013

PHOTOS :  
CAMILLA MARTINO

## ICI ET MAINTENANT (UN DERNIER APPEL DE LA FOLIE)

MARDI 1 JUILLET 2014

Etre nombreux, non pour faire « masse critique », comme si le décompte des corps rassemblés sur la Folie (selon les organisateurs) pouvait avoir raison de la déroute qui se prépare (selon la police). Etre nombreux, au mépris des calculs scabreux (« Si nous vous mettions une dizaine de corps en plus, vous accorderiez bien un jour ou deux de surcis? »), pour vivre le plus intensément qui soit ce temps que personne ne saurait effacer, pas même la pelleuse devenue arme majeure de ce qui ose encore se nommer « politique publique ». Puisque c'est une guerre qu'ils conduisent, nous ferons la fête. Pour faire apparaître étincelants les visages de celles et ceux que l'on dépeint sombres, indignes de la paix que nous nommions jusque là « République ». Pour s'offrir le luxe, au beau milieu du bidonville, de rire de la grande pauvreté de ces acteurs publics : sans ressources aucune, démunis de tout, de l'idée même qu'un lieu de vie puisse devenir autre chose qu'un désert. Etre nombreux ici et maintenant, vivants sur le terrain de la Folie, pendant que déraisonnent dans leurs QG repliés ces tenants d'une politique morte, sans avenir.

Ce mercredi 2 juillet, à partir de 18 h et jusqu'à l'aube, nous festoierons avec vous, nombreux!

Certains seront absents, mais grandement présents par la pensée sous le ciel de la Folie :

« De tout cœur avec vous, depuis Berlin ça fait un peu loin pour venir, mais la pensée va plus vite que les Caterpillar... Bravo, courage et joie vont de pair ». Antoine Hennion, sociologue.

« Courage pour une «levée de bouclier joyeuse face au grand spectacle de la destruction». Inspiré ». Anatolie Vlassov, réalisateur.

« Je ne peux me rendre à Grigny, mais je tiens à exprimer mon soutien total à votre fête et souligner à quel point médiocre, stupide et honteuse est la réponse qui semble-t-il se prépare avec la destruction programmée du site ». Jean-Christophe Bailly, écrivain.

« Je soutiens totalement la «Folie» qui a la raison du cœur et du droit universel à exister et être reconnu ». Ange Guibert, artiste-marin.

« Chers amis, de loin, hélas, mais de tout cœur avec vous pour que cette fête du courage et de l'imagination fasse reculer la bêtise et le cynisme ». Etienne Balibar, philosophe.

« L'action du PEROU sur le bidonville de la Folie est l'élan le plus censé qu'il m'ait été donné de soutenir depuis longtemps. Procéder à sa destruction serait la plus grande hérésie qu'il me serait donné de commenter depuis longtemps. Et pourtant. Laissez vivre la Folie : ça ne demande qu'un sursaut ». Cathy Blisson, journaliste et dramaturge.

« Présente!». Shelly De Vito, metteur en scène et co-directeur de Paillard.

« Avec mon vif soutien, mon éloignement étant purement géographique ». François Deck, artiste.

« Je n'ai pas l'art de la parole, mais je veux vous dire simplement que je suis solidaire moralement de votre travail. Et je ne comprends pas que nos administrations gaspillent de l'argent en destructions, expulsions, re-destructions, re-expulsions, à quoi joue-t-on? Où est le respect de l'autre, la protection des enfants, le sens de l'accueil y compris de celui qui est différent? Ma France, que deviens-tu? Je souhaite à tous les habitants de la Folie et à vous tous une belle fête demain. Nous penserons à vous. PS : Je considère que nous sommes tous étrangers et voyageurs sur la Terre ». Nadine Crouzet, ardéchoise.

« On continue!». Nathalie Quintane, écrivain, enseignante.

« J'aimerais pouvoir me joindre à vous, et vous soutiens grandement ». Solenn Barbosa, danseuse.

« Je suis toujours admiratif de votre persévérance pour combattre le pire. Vous avez le soutien de toute notre famille. Nous souhaitons que votre action provoque le déclic de lucidité dont nous avons tous besoin ». Famille Bernard - Lameille.

« Je viendrai demain!». Geneviève Fraisse, philosophe, CNRS

« Militante associative, je soutiens le projet de festival au campement de La Folie. Je considère que le travail initié sur ce lieu doit être mené à son terme avec de vraies solutions de logement et de travail pour les personnes qui y vivent ». Françoise Rotillon, retraitée de l'Education Nationale.

« Je ne serai pas parmi vous, mais je le regrette bien!». Martine Devries, présidente de la Plateforme de Service aux Migrants.

« Bravo! Avec tout mon soutien et mes encouragements!». Jean-Paul Thibeau, artiste, Marseille

« La Folie a raison contre la déraison d'Etat, c'est vrai et c'est très beau. Bravo à vous qui résistez ». Sonia Fayman, sociologue.

« Mon soutien indéfectible aux démarches du PEROU ». Dominique Boivin, chorégraphe.

Mais encore : Jean-Louis Comolli, réalisateur; André Houllier, artiste peintre; Emmanuelle Vo-Dinh, chorégraphe, Le Havre; Barbara Manzetti, chorégraphe, Paris; Jean-Marc Savic, performer et travailleur social, Nantes; Thierry Paquot, philosophe; Mathieu Miannay, photographe, Evry ; Séverine Roussel, architecte, Saint-Ouen; Maud Cabon, enseignante, Paris; Nina Le Roux, Chargée de communication, Saulx les Chartreux; Philippe Zourgane, architecte, Saint-Ouen; Anne Debarre, architecte, Paris; Jeanne Studer, Ecodrom, Montreuil; Jean-Michel Frodon, critique de cinéma, Ivry; Lugdivine Champart, professeur des écoles, Rocamadour; Cristina Rossi, enseignante chercheuse, Montreuil; Timothy Perkins, artiste enseignant, Aubervilliers; Stéphane Bérard, artiste, Paris; Chloé Maillat, artiste, Paris; Natalie Boccadoro, Chargée de mission, Nanterre; François Guichard, chercheur, Paris; Florise Pagès, conseillère artistique, Paris; Stéphanie Pryn, maître de conférence, Lille; Sophie Leleu, mezzo-soprano, Paris; Julie Zarka, économiste, Paris; Emmanuelle Huynh, chorégraphe, Tours; Florence Desurmont, Poncé-sur-le-Loir; Manon Gignoux, artiste plasticienne, Paris, etc.

« LE RÉEL N'A PAS  
PIRE ADVERSAIRE  
QUE CEUX QUI SE  
RÉCLAMENT DU  
RÉALISME »  
VALÉRIE DE SAINT-DO,  
« CONSIDÉRANT... »,  
P. 262.

PHOTO :  
SÉBASTIEN THIÉRY



## C'ÉTAIT LA FOLIE VENDREDI 4 JUILLET 2014

« Vous écrivez que le bidonville est un lieu de vie. C'est insulter les personnes qui y habitent ».

Claude Vazquez, Premier adjoint au Maire communiste de Grigny, avril 2013, à l'occasion de la seule et unique réunion que le PEROU ait eu l'honneur d'obtenir de la Mairie.

Ce mercredi 2 juillet, le bidonville de la Folie offrait un visage dénotant avec la ville alentour, celui d'un lieu de vie au centuple. Innombrables furent les convives, impressionnante foule venue d'ici et d'ailleurs emportée par l'extraordinaire joie de Tony Gatlif : élus régionaux et nouveaux nés franco-argentins, vieux compagnons de lutte comme inconnus franchissant pour la toute première fois le seuil de la Folie, valeureux représentants d'associations essonniennes comme illustres représentants du monde du cinéma ou de la danse venus des quatre coins de France, blacks comme beurs, roumains comme péruviens. Invraisemblables furent les danses et les musiques. Inoubliable fut cette séance de cinéma, la beauté des rires et des commentaires à la cantonade qui la ponctuèrent, l'incandescence des lumières qui l'enveloppèrent. Le monde entier s'est étreint sur cette place merveilleusement publique, condensé précis de ce qui distingue une ville d'une morne plaine. Sans mouvements migratoires, sans nouveaux venus (90 % des électeurs du Maire communiste de la Ville sont venus d'ailleurs ces 50 dernières années), une ville s'éteint et dépérit. Exigeant que les pelleteuses préfectorales détruisent le bidonville de la Folie la semaine prochaine et chassent au loin celles et ceux qui ont illuminé Grigny ce mercredi, ces élus municipaux concourent à la destruction de ce qui constitue la ville dans sa plus intime réalité. Aveugles avant d'être lâches, ils cassent ce qui nous fait tenir ensemble.

Geneviève Fraisse n'était pas la moins illustre des convives ce mercredi, ni la moins encline à s'abandonner à quelques danses endiablées. Quittant la Folie au beau milieu de la nuit, et méditant sur la volonté municipale d'expulser et détruire, elle glissait à l'oreille de la ville de Grigny ces quelques mots de Goya : « Le sommeil de la raison enfante les monstres ».

PS 1 : Il y avait tant de monde pour mesurer la Folie et la déraison, que Le Monde lui-même en était. Un grand article en atteste dans l'édition de ce soir.

PS 2 : La Folie reste à vivre, tant que les pelleteuses ne la gagnent pas, et le Festival ouvert mercredi reste à occuper par tous les événements que l'on puisse imaginer : il s'agit là d'un cinéma public, d'une scène ouverte, d'un espace commun où tout peut (doit) avoir lieu. Programmateurs anonymes ou pas, contactez-nous rapidement, puisque les programmeurs du désastre ne sont pas loin d'avoir ficelé leur événement : [contact@perou-paris.org](mailto:contact@perou-paris.org)

**VOIR ANNEXE 1  
PAGE 109**

PHOTO :  
CAMILLA MARTINO



PHOTO :  
STEFAN ZAUBITZER



PHOTOS :  
LAURENT MALONE



## L'ANNONCE DU PIRE DIMANCHE 6 JUILLET 2014

Samedi matin, les représentants de l'Association de la Folie en Essonne, fondée la semaine dernière par les familles du bidonville de la Folie, étaient reçus en Mairie accompagnés de riverains du Collectif des Ambassadeurs des Roms. Sérieusement, la Mairie faisait valoir un argument majeur : détruire est une fatalité pour une collectivité sans le sou. Il a fallu répéter que l'expulsion coûte plus cher à la Mairie (la moitié des 320 000 euros à peu près, pour la remise en état du terrain), que ne coûte la stabilisation du bidonville et sa résorption progressive au fur et à mesure de réponses durables proposées aux familles. Il a fallu expliquer que le coût de projets d'insertion n'est par définition pas à la charge de la Mairie, mais de l'Etat et de l'Europe (les fonds sociaux européens prévus à cet effet sont utilisés en moyenne par les Etats membres à hauteur de 30 %, la France étant l'un des Etats de l'Union les plus frileux à mobiliser ceux-ci). Il a fallu expliquer que les familles demandent depuis des mois de s'acquitter des charges inhérentes à la situation, notamment du règlement de la facture d'eau. C'est le sens d'une lettre envoyée dans la foulée à la Mairie, signée par les représentants de l'Association de la Folie, lettre publiée ci-dessous.

Au diable les explications rationnelles : nous apprenons ce soir que la Mairie n'entend que sa propre folie et engage le processus le plus désastreux qui soit, à savoir détruire le bidonville et tout ce qui a été mis en œuvre depuis des mois avec les familles. Demain ou mardi matin, un huissier devrait transmettre aux familles la misérable nouvelle. CRS et pelleteuses dégageront tout ce qu'ils peuvent 48 h plus tard, et nettoieront la Folie de la vie qui s'en était emparée. Depuis quelques semaines, la Mairie arguait d'un projet pour dix hypothétiques familles qu'elle promettait de sélectionner en vertu d'un on ne sait quel obscur principe. Il ne s'agissait là que d'une rumeur faite pour endormir et diviser les familles ne sachant à quel saint se vouer : à l'heure où démarrent les pelleteuses, aucune espèce de dispositif n'est en place pour accueillir qui que ce soit, sinon quelques chambres d'hôtel sociaux souvent miteuses et nécessairement dispersées dans toute l'Île-de-France. Si tant est que les acteurs publics poursuivent cette vague idée une fois débarrassés du « problème », des mois et des mois seront encore nécessaires à la mise en œuvre de telle réponse durable d'insertion telle que prévue par la circulaire du 26 août 2012. Par conséquent, 150 citoyens européens seront dans quelques heures purement et simplement chassés de Grigny par les forces de l'ordre françaises, y compris les personnes (une quinzaine) aujourd'hui employées qui ne pourront donc rejoindre leurs lieux de travail en raison de la détresse dans laquelle elles seront plongées.

Face à l'aveuglement et la surdité, les familles ont en urgence formé appel de l'ordonnance de référés rendue par le Tribunal de Grande Instance d'Evry du 13 décembre dernier prononçant leur expulsion. Devant la Cour d'Appel de Paris, cette procédure a été engagée vendredi, il y a 48 heures. Puisque les acteurs publics n'entendent pas respecter les textes, ni les lois, ni les principes fondamentaux, ni les circulaires, ils se passeront sans doute d'attendre que le juge se prononce sur cet appel. Nul doute pourtant que le juge entendra le plus élémentaire qui soit : que depuis le 13 décembre dernier, la situation est bouleversée, les familles inscrites dans de multiples processus d'insertion, leur avenir sur le chemin d'une manifeste éclaircie, et qu'il convient donc de sursoir à l'expulsion. Au diable la justice et l'avenir ! Les pelleteuses se chargeront cette semaine de remettre les compteurs à

zéro, et d'enfoncer les familles dans la situation dans laquelle aucun acteur public, ou presque, ne semble enclin à les autoriser de sortir : l'errance, le dépit, la terreur.

Nous vivons en 2014, en France, dans un pays monstrueux où la raison est en sommeil comme l'évoquait mercredi dernier Geneviève Fraisse à l'occasion de cette fête extraordinaire que nous avons partagée sur le terrain de la Folie. Nous avons d'innombrables conclusions à tirer de cette expérience là, de lignes à écrire, dont les plus révoltées à envoyer à la figure des acteurs publics responsables du désastre à venir, élus hors la loi auquel nous avons été confrontés ces derniers mois. L'urgence n'est pas à cela, puisque c'est du quotidien dont il nous faut aujourd'hui nous soucier : soutenir chacun, mettre quelques affaires à l'abri, accompagner les familles on ne sait où. Et préparer, malgré tout, l'avenir avec ces familles qui se réinstalleront non loin de là, comme chacun le sait. Mais puisque les acteurs publics en question parcourent nerveusement ces lignes à chacune de leur parution, qu'ils sachent bien que nous ne cesserons de faire publicité de leurs actes d'une lâcheté certes banale par les temps qui courent mais ô combien détestable, de leur refus catégorique de coopérer depuis des mois avec nous tous qui n'avons cessé de nous rendre disponibles pour les accompagner, de leurs mensonges osés jusque devant les familles pour sauver les apparences d'une morale de laquelle ils ne cessent de se réclamer, de leur mépris de la loi de ce pays comme des personnes vivant sur leur territoire. Au PEROU, nous avons coutume de construire, de suivre les pentes vertueuses, et de ne pas perdre une seconde à manifester colère ou indignation sous quelque balcon que ce soit. Nous dérogerons à la règle quand le calme sera revenu sur le terrain de la Folie, afin que le calme ne se réinstalle pas trop vite chez les édiles ayant fait le choix de la déraison.



**« EXPULSER LES PERSONNES DITES «ROMS» EST UNE MANIÈRE DE PRODUIRE DE LA NATIONALITÉ, TOUT COMME EXPULSER DES AFGHANS OU RECONDUIRE À LA FRONTIÈRE DES MIGRANTS VENUS D'AFRIQUE ».**  
MICHEL AGIER,  
17 OCTOBRE 2013

PHOTO :  
LAURENT MALONE

## ASSOCIATION DE LA FOLIE EN ESSONNE

A l'attention de **Monsieur Philippe Rio**  
Maire de Grigny  
Hôtel de Ville BP 13  
91351 Grigny Cedex

Grigny, le 5 juillet 2014

Monsieur le Maire,

Lors de la réunion de ce jour en Mairie de Grigny, nous avons été informés que la procédure d'expulsion engagée contre le bidonville de la Folie où nous vivons était liée à une question financière : commune particulièrement pauvre, Grigny ne saurait prendre à sa charge notre installation sur le territoire, et moins encore la mise en oeuvre d'un projet d'insertion nous concernant. Nous comprenons bien évidemment ces arguments, et nous nous permettons ce courrier afin de vous assurer de notre engagement afin de répondre à cette question financière.

D'une part, les familles occupant le bidonville de la Folie et constituées en association s'engagent par la présente, et sous la responsabilité des membres du bureau que nous sommes, à s'acquitter des charges qui pèsent sur la commune du simple fait de notre présence ici. Ainsi, nous réglerons bien évidemment les frais de cantine occasionnés par la scolarisation de nos enfants, et nous coterons à hauteur d'une somme que vous voudrez bien fixer afin de régler les frais occasionnés par la mise à disposition d'un point d'eau à proximité du bidonville. Ce courrier vaut engagement ferme de l'association, et nous pouvons dès la semaine prochaine déposer en Mairie les sommes équivalentes à ces deux postes pesant sur les budgets de la Mairie.

D'autre part, notre association souhaite le plus rapidement possible mobiliser ses soutiens associatifs et institutionnels afin de vous accompagner dans la mise en oeuvre de projets d'insertion. En particulier, des fonds européens existent pour venir en aide aux citoyens européens que nous sommes, et nous sommes déterminés à faire tout notre possible pour les mobiliser afin que les budgets de la Mairie n'en soient pas affectés. Vous le savez, sortir du bidonville est notre désir le plus profond, en particulier parce que nous souhaitons offrir à nos enfants une autre vie que la nôtre. Aussi, nous restons à votre entière disposition afin de contribuer avec tous les moyens qui sont les nôtres à telle issue.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de bien vouloir accepter Monsieur le Maire l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Pour l'Association de la Folie en Essonne :

Valentin Covaci, son Président

Ciprian Viorel Galbena, son Trésorier

Sorin Kovaci, son secrétaire

## AU MÉPRIS DE LA PELLETEUSE MARDI 15 JUILLET 2014

Mercredi 9 juillet, accompagné de cinq hommes en uniforme, l'associé de Monsieur Papillon, huissier de justice à Evry, s'aventurait sur la Folie tirant une valise, volumineuse et solide. Il répertoriait les adultes présents, des dizaines comme escompté. Il ouvrait sa valise, et remettait à chacun 13 pages dactylographiées, recto-verso, comprenant la signification d'ordonnance rendue par le juge le 13 décembre dernier, ainsi que le commandement de quitter les lieux. De les « libérer » était-il spécifié pour faire plus sympathique. « Immédiatement et sans délai », était-il en gras et majuscules néanmoins précisé.

La visite de l'huissier Papillon ne manquait pas de produire immédiatement son effet : promettant l'affrontement imminent, ces 13 pages commandaient effectivement aux familles de fuir. Notamment celles comprenant des enfants auxquels on préfère évidemment épargner le face à face avec les pelleteuses. En quelques jours, la moitié des familles se sont évanouies dans la nature, préparant déjà la reconstitution d'un nouveau bidonville. Nous leur avons données tous les matériaux investis sur la Folie par le PEROU ces dernières semaines : le bois de la résidence, celui du parquet, la toile et les bâches. Avec le soutien d'Emmaüs, nous avons mis de côté de nombreux bagages, sacs de vêtements et de couvertures. Au quotidien, nous consignons les objets que chacun souhaiterait emporter un peu plus loin, et veillerons autant que possible à les mettre à l'abri la veille du passage de la pelleteuse. Liste à la Prévert, assortie de quelques redondances frappantes : lit; poêle à bois; meuble; poêle à bois; bâche; poêle à bois; vélo; poêle à bois; boules en plastiques qu'ô grand jamais nous ne laisserons piétiner par un régiment de CRS; poêle à bois; vaisselle; etc.

Dans quelques semaines, le Maire de Grigny, ou celui de Ris-Orangis, ou celui d'une commune toute proche déplorera la présence d'un nouveau bidonville, qu'il s'efforcera de faire disparaître rapidement. Après l'effet Papillon, l'effet plumeau : des personnes telles de la poussière que l'on balaie, qui disparaissent quelques instants, puis se déposent un peu plus loin. Nouveaux indésirables moutons agglutinés dans un coin du territoire, qu'il conviendra de nettoyer encore et encore. Tout en prétendant qu'il n'y a rien d'autre à faire. Coups de balais de luxe : 320 000 euros le toilettage. Qu'importe, on déraisonne en chœur de nos jours. Ce qui importe : que le voisin fasse de même. On expulse pour se fondre dans l'air du temps, lâches et sans audace ça va de soi. Le pire serait de prendre le risque de faire mieux, et de contredire l'évidence rapportée par les « responsables » à l'unanimité ou presque : qu'il n'y a vraiment pas d'autre solution.

La diplomatie du PEROU a conduit les maires sur les territoires desquels elle s'est retrouvée à rompre avec l'évidence la plus misérable, et à ne pas agir aussi aveuglément que leurs voisins. A Ris-Orangis, on tendait aux familles la menace d'un nettoyage radical : « Il faut rapidement vous installer ailleurs ! », leur affirmait le Maire lors d'une virée sur le bidonville de la Nationale 7 début décembre 2012. En mai 2013, 10 familles parmi celles qui avaient été ainsi menacées étaient accueillies dans un lieu de vie temporaire, dans le cadre de ce qui s'avérait le tout premier projet d'insertion mis en place en Essonne. A Grigny, on revendiquait la tolérance zéro, la fermeté non sans une pincée d'humanisme : « Donnons-leur de quoi manger, afin qu'ils ne fassent plus la manche devant la Poste, mais qu'ils sachent bien qu'ils ne passeront pas l'hiver!». Ainsi s'emportait le premier adjoint au Maire lors d'une réunion en mai

2013. En juin 2014, l'hiver passé depuis longtemps, on nous informait qu'un projet s'envisageait. Aujourd'hui même, les pouvoirs publics se mobilisent effectivement afin de donner vie à ce projet sur un terrain situé à quelques centaines de mètres de la Folie.

Tout en gérant le quotidien étouffant créé par la menace du pire, nous nous efforçons de travailler dans le sens de cet hypothétique projet, achevant ces prochaines semaines les études conduites avec les familles afin de concevoir des lieux de vie temporaire de qualité. Aussitôt que possible, nous déposerons ces études sur les bureaux du Préfet, du Conseil Général et de la Mairie. Le PEROU est hautement méprisé par la Mairie : nous sommes dangereux et malhonnêtes, évidemment manipulés par des forces politiques adverses. Par conséquent contraints de ne pouvoir collaborer à la mise en œuvre du projet municipal, nous nous contenterons d'envoyer au Maire le fruit des travaux des quatre équipes d'architectes accueillies en résidence sur le terrain de la Folie ces dernières semaines. Nous ajouterons une pierre à l'édifice : une salve régulière d'emails adressés à ce Monsieur Philippe Rio afin que, malgré le « nettoyage » prochain de la Folie, il remue effectivement ciel et terre en vue de la bonne réalisation de ce projet d'insertion.

Aujourd'hui même, le bidonville de la Folie se dégrade à vue d'œil, les familles le désertant autant qu'elles le peuvent. La Mairie n'en attendait sans doute pas moins en diligentant l'huissier Papillon mercredi, alors que devant le Conseil Général il y a quelques jours elle jurait grand Dieu que l'expulsion n'aurait pas lieu avant l'aménagement effectif du terrain choisi pour accueillir dix familles. Pour un Maire soucieux d'afficher son légendaire humanisme, rien de plus agréable que l'auto-expulsion : la pelleteuse n'aura quasiment plus qu'à rassembler les déchets et morceaux de baraques abandonnées; aucune image ou presque ne saura à déplorer des forces de l'ordre jetant sur les routes de Grigny femmes et enfants.

Le PEROU s'est engagé en Essonne non pour manifester son indignation, mais pour en apprendre sur la situation, sur les causes de cette déroute généralisée à la France entière, sur les chemins éventuels à entreprendre pour sortir de ces impasses. Nous avons encore à rassembler savoirs et savoir-faire constitués durant ces deux années, pour les transmettre à d'autres que nous, y compris aux élus sous la forme d'un guide pratique en réponse à « l'art municipal de détruire un bidonville ». Car en face, cela fait des années que les pelleteuses s'escriment, que les textes s'éprouvent, que les stratégies s'affinent du passage de l'huissier à la manipulation de la presse comme des familles elles-mêmes. Des sommes résultent de l'expérience ainsi accumulée, tel le guide de 12 pages publié par Christian Estrosi il y a un an, formidable manuel de l'hostilité à l'usage des Maires de France et de Navarre. Se contenter de cris d'orfraie, de manifestations de colère ou de banderoles d'indignés est aussi inefficace que dangereux : la névrose des Shadocks menace quiconque répète un même geste attendant qu'un résultat nouveau en advienne. Il nous faut tout réinventer, des formes comme des desseins de la résistance au pire, des techniques comme des discours qui la constituent. En s'appuyant sur une évidence, obscène pour la plupart, y compris chez celles et ceux qui se veulent « défenseur des plus pauvres » : que dans le bidonville comme ailleurs, c'est la vie et non l'indignité qui règne, que c'est la folie et non la misère qui commande. Le PEROU s'est donné cette ligne, élémentaire : suivre le chemin de la vie qui a lieu, de la folie qui invente, insulte souveraine adressée au passage de la pelleteuse et aux lâches et transits de peur qui le programment.

EXPEDITION 87

Acte : 197240

Francis PAPILLON  
Guy PAPILLON  
James LESUEUR  
Cor : 13206, MD : 107669

**SIGNIFICATION D'ORDONNANCE  
ET  
COMMANDEMENT DE QUITTER LES LIEUX**

Huissiers de Justice Associés  
11, Boulevard de l'Europe  
91050 EVRY CEDEX

Téléphone : 01.60.77.64.40  
Télécopie : 01.60.77.97.60  
papillon-lesueur@huissier-justice.fr

L'AN DEUX MILLE QUATORZE ET LE NEUF JUILLET

Je soussigné James LESUEUR, Huissier de justice associé, membre de la Société Civile Professionnelle Francis PAPILLON, Guy PAPILLON, James LESUEUR titulaire d'un office d'Huissier de Justice près les tribunaux d'EVRY dont le siège est 11, Boulevard de L'EUROPE 91050 EVRY CEDEX

**À LA DEMANDE DE :**

**COMMUNE DE GRIGNY** Poursuites et diligences de son Maire en exercice Hôtel de Ville BP 13  
19 ROUTE DE CORBEIL 91350 GRIGNY  
Elsant domicile en mon Etude

EG/07 JUILLET 2014  
REFERENCES A RAPPELER:  
Cor : 13206, MD : 107669

Je me transporte dans les lieux objet de la présente procédure sis **Terrain de Folie - rue Masséna et avenue des Tuileries - AM 68 - 91350 GRIGNY**, où étant, je signifie à :

COUT DE L'ACTE:	
Droit fixe	55,00
Transport	7,48
H.T.	62,48
Tva 20%	12,50
T.T.C	74,98
PTT	1,20
T.T.C	76,18

BO

1 - 91350 GRIGNY

demeurant Terrain de Folie, rue Masséna et avenue des Tuileries - A  
J demeurant Terrain de Folie, rue Masséna et avenue des Tuileries - A  
RU demeurant Terrain de Folie, rue Masséna et avenue des Tuileries - A  
demeurant Terrain de Folie, rue Masséna et avenue des Tuileries - A  
meurant Terrain de Folie, rue Masséna et avenue des Tuileries - Am é  
demeurant Terrain de Folie, rue Masséna et avenue des Tuileries - A  
neurant Terrain de Folie, rue Masséna et avenue des Tuileries - Am é  
neurant Terrain de Folie, rue Masséna et avenue des Tuileries - Am é  
DVA demeurant Terrain de Folie, rue Masséna et avenue des Tuileries  
neurant Terrain de Folie, rue Masséna et avenue des Tuileries - Am é

EXPEDITION

Francis PAPILLON  
Guy PAPILLON  
James LESUEUR

Huissiers de Justice Associés  
11, Boulevard de l'Europe  
91050 EVRY CEDEX  
Téléphone : 01.60.77.64.40  
Télécopie : 01.60.77.97.60  
papillon-lesueur@huissier-justice.fr

Vous désirez régler  
Référence Bancaire étude : L.C.L.  
30002-06970-0000071344 P-18

EGY7 JULLET 2014  
REFERENCES A RAPPELER:  
Cor : 13206, MD : 107669

Cor : 13206, MD : 107669 Acte : 197240

représenté par Me Julie BONNIER, avocat au barreau de L'ESSONNE (bénéficiaire d'une aide juridictionnelle Totale numéro 2013/6792 du 27/09/2013 accordée par le bureau d'aide juridictionnelle de EVRY)

représenté par Me Julie BONNIER, avocat au barreau de L'ESSONNE (bénéficiaire d'une aide juridictionnelle Totale numéro 2013/6791 du 27/09/2013 accordée par le bureau d'aide juridictionnelle de EVRY)

Où étant et parlant comme il est dit dans le procès verbal de signification joint

d'une ordonnance de Référé rendue par Monsieur le Président du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'EVRY le 13 décembre 2013

**TRÈS IMPORTANT**

Vous pouvez interjeter **APPEL** de la présente ordonnance dans un délai de **QUINZE JOURS** à compter de la date figurant en tête du présent acte.

Ce recours devra être formé par un Avocat admis à postuler devant cette la Cour d'appel Paris. Vous pouvez sur ce point consulter un avocat et lui demander de vous assister devant la cour.

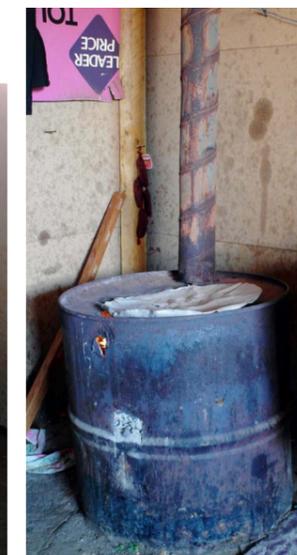
Ce délai est augmenté d'UN MOIS pour les personnes demeurant dans les départements ou territoires d'Outre Mer, et de DEUX MOIS pour les personnes demeurant à l'étranger.

**Je vous rappelle conformément aux dispositions de l'article 680 du NCPC que l'auteur d'un recours abusif ou dilatoire peut être condamné à une amende civile et au paiement d'une indemnité à l'autre partie.**

**EN VERTU DE LA DECISION QUE JE VOUS SIGNIFIE JE VOUS FAIS COMMANDEMENT D'AVOIR A QUITTER ET A LIBERER**

**IMMEDIATEMENT et SANS Délais** ainsi que tous occupants de votre chef les lieux que vous occupez indument sis : Terrain de Folle - rue Masséna et avenue des Tuileries - AM 68 - 91350 GRIGNY

*Je vous informe que faute par vous d'avoir libéré les lieux je serai contraint de procéder à votre expulsion et à celle de tous occupants de votre chef si nécessaire avec l'assistance de la Force Publique.*



« ICI COMME AILLEURS, DES ÉLUS DÉCIDENT DE DÉTRUIRE SANS S'ÊTRE DÉPLACÉS SUR LES LIEUX QU'ILS ENVISAGENT DE DÉTRUIRE. UN ÉLU DEVRAIT SE DÉPLACER, ALLER JUSQUE CHEZ LES UNS ET CHEZ LES AUTRES, AVANT DE PRENDRE UNE TELLE DÉCISION ».

PATRICK BOUCHAIN,  
15 MAI 2013

PHOTOS :  
SÉBASTIEN THIÉRY

## LA FOLIE PRÈS DE CHEZ VOUS

### MERCREDI 30 JUILLET 2014

En avril dernier, Jean-Paul Curnier publiait aux éditions Lignes Prospérités du désastre, recueil non pas d'indignation, mais « d'aggravation ». La thèse de l'auteur : les choses étant ce qu'elles sont (politiquement, socialement, moralement, culturellement), rien ne sert de prétendre y remédier, mieux vaut bien au contraire s'employer à les aggraver. Thèse étayée par ces quelques lignes, en quatrième de couverture :

« Alors, si ce monde va aussi franchement et volontairement à sa perte, autant qu'il y aille vite pour en vivre au plus vite le remplacement. Et il convient même de l'aider à chaque fois que cela s'avère possible. Pas de le critiquer ou de le condamner - c'est là une affaire hors de saison, une ancienne ferveur pour le sauver contre son gré ; non, il convient au contraire de faciliter toute chose sur la voie de laquelle il s'est engagé ».

Durant près de deux années de travail en Essonne, le PEROU a exploré une voie tierce, entre indignation et aggravation, celle de la construction. Il s'agissait ainsi de poursuivre une hypothèse de recherche : partant de l'extrême pauvreté des savoirs sur ce qui a lieu (des camps, des campements, des bidonvilles, des Roms, des nomades, des migrants, etc) comme sur ce qui pourrait avoir lieu (du harcèlement, des expulsions, des destructions, des obligations de quitter le territoire français, des villages d'insertion, etc), nous visions avec les outils de l'architecte notamment la rénovation du répertoire des questions comme celui des réponses relatifs à ces situations de violence rencontrées notamment à Ris-Orangis et Grigny.

Nous commettant avec le terrain occupé, avec les familles réfugiées, avec les riverains exaspérés, avec les associations indignées, avec les pouvoirs publics dépassés, avec en somme la constellation des acteurs liés à ces situations, nous souhaitons porter un regard non seulement actif, mais « embarqué », comme il se dit du journaliste « embedded » au sein des forces en conflit. Nous avons énormément appris, et nous efforcerons dans les mois à venir de transmettre ces savoirs conquis sur la scène d'une violence protéiforme, violence rencontrée parfois là où nous n'imaginions pas la trouver. Ainsi pourrions-nous mesurer le degré de pertinence de cette voie empruntée par le PEROU, à savoir celle de la construction : par la somme de savoirs que pourraient en récolter d'autres que nous qui souhaiterions agir au beau milieu d'autres désastres que ceux de Ris ou Grigny.

La dissolution du bidonville de la Folie est aujourd'hui si vaste que construire est devenu hors de portée : habité par des familles désormais sans espoir, le terrain n'est plus que cloaque, le cinéma que misère. Aggraver le cas des acteurs responsables d'un tel désastre pourrait finalement s'avérer la seule voie qui vaille.

Aggraver le cas de cette Mairie communiste en premier lieu qui, apprend-on la semaine dernière, n'accueillera sur son territoire aucun projet d'insertion, en dépit de toutes les rumeurs savamment orchestrées ces dernières semaines. Toute la panoplie du cynisme et de la lâcheté aura été explorée par cette équipe municipale dont la seule représentation auprès des familles aura été assurée par le « Directeur Prévention, Sécurité et Hygiène », signe de l'assimilation par ces grands humanistes de la philosophie sarkozyste selon laquelle la condition des migrants relève du domaine de la sécurité. Toutes les stratégies auront été développées, en s'appuyant notamment sur quelques fidèles camarades membres de l'Association de Solidarité de l'Essonne avec les Familles Roumaines et Roms, pour casser le travail entrepris par le PEROU et faire se diviser les familles à son sujet : rumeurs insistantes sur

les finances de l'association et la fortune de ses responsables, diffamations en tout genre soigneusement colportées jusque bien au-delà de l'Essonne, formes plus ou moins raffinées d'insultes proférées aussi régulièrement que faire se peut, etc.

Aggraver le cas de ce Préfet de l'Essonne dans le même mouvement, représentant de l'Etat sans doute, mais manifestement pas des textes de la République. Certes, ce dernier a-t-il enfin consenti la semaine dernière à ce que la « base de vie » de Ris-Orangis s'ouvre à de nouvelles familles, et 6 parmi celles avec lesquelles nous œuvrions à Grigny ont été « sélectionnées » pour y être accueillies jusqu'à décembre 2015. Le reste, rebut (une trentaine de familles donc) parmi le rebut, sera par conséquent sous son autorité « délogé » du terrain de la Folie, invité à trouver sa vocation ailleurs. Un ailleurs qui, entre nous soit dit, s'avère si proche que ce même Préfet aura dans quelques mois la piètre besogne de répéter ce même geste à l'endroit des mêmes familles.

L'aggravation du cas de ces acteurs publics passe sans doute par la grande publicité faite à ces décisions d'une immense incurie, mais aussi par un art d'en rire aussi bruyamment que possible. Car la violence leur sert de parure royale, costume sombre de l'homme responsable, et la colère comme l'indignation qu'elle suscite, sinon excite, fonctionnent telles des confirmations de cette détestable stature. Sous les coups de butoir du rire féroce, cette violence pourrait enfin apparaître simplement grotesque, à l'image de la politique que ces « responsables » conduisent.

Grotesque puisqu'il est probable que de tels événements puissent à nouveau survenir. Grotesque puisqu'il est probable que les familles expulsées se réinstallent à Grigny ou à Ris-Orangis. Grotesque puisqu'il est probable que les mêmes acteurs-Shadocks pompent et pompent lamentablement des années encore. Grotesque puisqu'il est probable qu'ils déploient de nouveau des moyens considérables pour des résultats aussi considérablement nuls.

Seul argument pour leur défense : leur cas n'est pas isolé, puisque cet été la vacance politique est généralisée, commandant qu'on expulse jusqu'à l'ivresse à Viry-Châtillon (menace d'expulsion imminente est faite aux familles du bidonville du Bellay, où nous avons également travaillé avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne), comme à Calais (lire la tribune publiée hier dans Libération signée notamment des chercheurs que nous sommes). Il est donc nécessaire, jusqu'à l'ivresse également, de faire suivre ce flyer annonçant l'ultime spectacle du Festival de la Folie, le plus grotesque d'entre tous.

## LA FOLIE PRÈS DE CHEZ VOUS

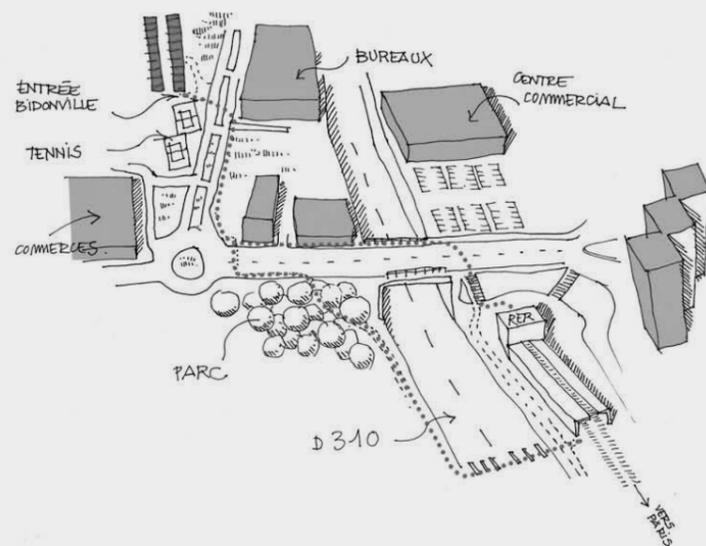
**PHILIPPE RIO**, MAIRE DE GRIGNY, ET **BERNARD SCHMELTZ**, PRÉFET DE L'ESSONNE, VOUS PROPOSENT UN ÉVÉNEMENT UNIQUE : LA DESTRUCTION DE DIZAINES D'HABITATIONS ET L'EXPULSION SUR LES ROUTES ENVIRONNANTES DES FAMILLES QUI Y AVAIENT TROUVÉ REFUGE.

FINANCÉ À HAUTEUR DE **320 000 EUROS** GRÂCE À VOS IMPÔTS, CE SPECTACLE EST UN PEU LE VÔTRE, CITOYENS DE GRIGNY ET D'AILLEURS. HURLEMENT DES PELLETEUSES, BALLET DES FORCES DE L'ORDRE, IMPROVISATION DES SERVICES SOCIAUX : C'EST TOUTE LA MISÈRE POLITIQUE DES TEMPS PRÉSENTS QUI VOUS SERA OFFERTE.

**DATE** : UN MATIN TRÈS PROCHAIN, À PARTIR DE 6H.

**LIEU** : AVENUE DES TUILERIES, À GRIGNY (PLAN CI-DESSOUS)

**INFORMATIONS UTILES** : [WWW.PEROU-RISORANGIS.BLOGSPOT.FR](http://WWW.PEROU-RISORANGIS.BLOGSPOT.FR)



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE, CE FLYER ÉTANT RÉUTILISABLE : LES PARENTS TRAVAILLENT ICI, LES ENFANTS SONT SCOLARISÉS ICI, TOUS SE RÉÉTABLIRONT DONC NON LOIN D'ICI DANS UN NOUVEAU BIDONVILLE, QUE MAIRE ET PRÉFET S'ACHARNERONT ENCORE ET ENCORE À DÉTRUIRE.

## COMMUNIQUÉ DU 4 AOÛT 2014

LUNDI 4 AOÛT 2014

COMMUNIQUÉ DU PEROU - Pôle d'Exploration des Ressources Urbaines - 4 AOÛT 2014

Grigny, bidonville de la Folie, av. des Tuileries : demain mardi 5 août, au petit matin, tout sera détruit.

Ici, avec le soutien de la Fondation Abbé Pierre et du PUCA, le PEROU a œuvré des mois durant : interventions sanitaires, réparations des baraques, mise hors boue du site, construction d'un lieu de travail, accueil en résidence de nombreux artistes et architectes, organisation de sessions de travail avec des étudiants d'écoles d'art, d'architecture et de sciences politiques, conception de CV pour plus de quarante adultes, accompagnement des familles dans leurs démarches administratives.

Les acteurs publics n'ont cessé de mépriser ce travail, visant à se débarrasser du problème, non à y répondre. Demain mardi 5 août, au petit matin, tout sera détruit.

Ici, en collaboration avec les riverains du Collectif des Ambassadeurs des Roms et des Colib'Ris, le PEROU a contribué à ce que la quasi totalité des enfants ait été scolarisée, à ce que les adultes aient quasiment tous été domiciliés, à ce que quinze d'entre eux aient signé un contrat de travail, à ce qu'une vingtaine ait régulièrement suivi des cours de français, à ce qu'une cinquantaine se soit inscrite à Pôle Emploi, à ce que d'innombrables liens avec le territoire aient été ainsi noués.

Les acteurs publics n'ont cessé de défaire ce qui se construisait, visant à éloigner ces étrangers menaçant de s'installer parmi nous. Demain, les familles ici intégrées seront purement et simplement mises à la rue, ou se verront proposées pour quelques jours des chambres d'hôtels à des dizaines de kilomètres de là.

Ici, dans la dynamique constructive engagée avec les familles, celles-ci se sont constituées en association, une première en France. Déclarés en Préfecture le 8 juillet, les statuts de « l'association de la Folie en Essonne » sont ainsi rédigés : « A titre principal, l'association poursuit une mission d'intérêt général de défense des droits des personnes vivant dans les bidonvilles de l'Essonne. Elle a pour objet de développer et promouvoir des réponses à leur situation, et peut intervenir en tant que concepteur, producteur, partenaire de projets expérimentaux favorisant leur insertion. Au niveau national comme international, elle peut intervenir auprès d'acteurs associatifs comme institutionnels en tant qu'expert pour la recherche et la promotion de projets innovants à l'adresse des personnes vivant dans des conditions particulièrement précaires. »

Les acteurs publics n'ont manifestement reconnu aucune légitimité à cette structure légale. Méprisant tout autant la procédure engagée par les membres de l'association devant la Cour d'Appel de Paris, Maire et Préfet mobilisent donc des moyens exceptionnels (pour un coût évalué à 320 000 euros) afin de casser non seulement le bidonville, mais les processus qui y ont éclos.

Gouvernés par bêtise et lâcheté, les acteurs publics parviendront demain mardi à faire disparaître le bidonville de la Folie, non la réalité, non les perspectives d'avenir dessinées depuis des mois ici-même. Aussi, dans quelques semaines, un nouveau bidonville sera-t-il construit non loin de ce terrain. Peut-être qu'alors les acteurs publics s'en remettront à l'évidence : que la violence est une impasse, meurtrissant les personnes, cassant les processus d'intégration de celles-ci, pérennisant le bidonville dans sa forme la plus déplorable.

Demain mardi 5 août, au petit matin, nous serons présents sur le terrain de la Folie pour constater les dégâts, et pour rappeler aux responsables de ceux-ci qu'il est plausible que de tels événements puissent à nouveau survenir.



« LA SÉRIE DES  
RAISONS DE BIEN FAIRE  
EST TYPIQUEMENT  
L'ARME QUI DÉFINIT  
LE DOCTEUR DANS LA  
COMEDIA DELL'ARTE,  
CELUI QUI TUE AU LIEU  
DE SOIGNER, CELUI  
QUI SAIT AU LIEU  
D'ÉCOUTER, CELUI QUI  
CONNAÎT LE REMÈDE  
AVANT LA MALADIE »  
ROBERT CANTARELLA,  
« CONSIDÉRANT... »,  
P. 78

## AVEC HUMANITÉ MARDI 5 AOÛT 2014

Sous le ciel de la Folie, la dernière nuit fut éblouissante. Comme une grande gorgée de vie avalée avant le saut dans le vide des politiques publiques de « résorption des bidonvilles ». Un sonnant éclat de voix même, au beau milieu des rires, des danses, de l'alcool et des feux de joie :

« Nous avons compris bien des choses ces derniers mois, affirme l'assemblée des familles réunie sur le parquet de l'ancien cinéma. Compris que les leçons de vertu des autorités ne valent rien : d'innombrables enfants scolarisés cette année à Grigny seront, par cette Mairie en laquelle on nous a fait croire, jetés à la rue demain matin ; aucun adulte parmi les 17 ayant signé un contrat de travail et fait donc preuve de leur « employabilité » n'est inscrit sur la liste préfectorale des prétendus « aptes à l'insertion ». Compris aussi que celles et ceux qui produisent de nous des images et des discours de misère, prétendant nous défendre parfois, agissent contre nous, contre l'humanité que nous sommes et qui est belle, et qui est riche. Compris qu'il nous faut nous saisir de notre propre parole, de notre propre destin. Compris qu'il nous faut tout reprendre, recommencer, et gagner enfin ».

Puis la douceur du lever du jour, les amis qui nous rejoignent sous les bravos des oiseaux matinaux. Puis les riverains effectivement exaspérés par leurs élus. Enfin, à 7 h du matin tapantes, les véhicules de la gendarmerie nationale, les défilés cadencés, les consignes graves et néanmoins burlesques du leader des troupes, talkie walkie autour du cou hurlant quelques messages gorgés de friture : « Charly, activez double colonne! » ; « Formation de ligne continue! ».

Un déferlement impeccable, une démonstration d'efficacité, une furie toute contenue par la technique. A 8 h, plus un chat. Une femme gradée à son collègue, cachant mal un sourire large et gras : « La pelleuse va pouvoir réveiller les rats ». Des hommes, n'en parlons pas. La Folie « libérée ».

« Exemplaires ». Ainsi s'auto-satisfait Claude Vazquez, élu de Grigny en charge du dossier, au micro de quelques journalistes le questionnant sur les opérations du jour. Il est autour de 10 h, aux abords de la Folie, sur le terrain de sport désaffecté où sont rassemblées les familles « dans la dignité ». Et pour cause : sous des barnums municipaux ici dressés, des bénévoles du Secours Catholique et du Secours Populaire ont été invités à distribuer quelques collations. Sous un soleil maintenant généreux, la situation prend des airs de partie champêtre un brin glacée, image surréaliste confectionnée avec un soin manifestement maladif, théâtre transpirant le malaise de ses auteurs.

Quelque chose comme une douce violence s'orchestre ainsi, à deux pas d'un bidonville figé dans le silence et à proximité duquel une pelleuse demeure en veille, attendant que la foule se dissipe avant de commettre son ouvrage. C'est que dans le même temps et les mêmes lieux, quelques équipes attablées s'affairent à « orienter » chacune et chacun vers des « chambres d'hôtel ».

Extraordinaire matinée. Effroyablement ordinaire d'un autre côté, frappée d'un sentiment de déjà vu, pauvre revival des péripéties rissoises. C'est que pour ces familles finalement accablées, c'est un Monopoly à deux ou trois cases qui se joue : bidonville/chambre d'hôtel délabrée/bidonville/chambre d'hôtel éloignée/vous ne passerez pas par la case « nouveau départ », et ne toucherez évidemment rien.

La Mairie exemplaire de répondre à la presse prévisiblement insistante : « Nous sommes la commune la plus pauvre d'Île-de-France! Nous - plus que tout autre! - ne



PHOTO :  
SÉBASTIEN THIÉRY

pouvons pas accueillir toute la misère du monde, c'est évident ». Et de prétendre d'ailleurs faire un effort remarquable en contribuant à l'insertion de 6 familles parmi la foule, celles qui effectivement rejoindront dans quelques semaines la « base de vie » à Ris-Orangis. Oubliant donc de préciser que le territoire de Grigny n'accueillera aucun projet d'insertion. Oubliant accessoirement de préciser que ce nouveau projet d'insertion sera financé par l'Etat. Feignant ainsi de croire qu'accueillir coûte davantage qu'expulser, alors que c'est ô combien l'inverse : la plus grande part des 320 000 euros du coût de l'expulsion est de sa poche; ça n'est le cas que d'une part bigrement infime des 500 000 euros du coût d'un projet d'insertion.

A 13 h, toutes les familles non sélectionnées sont effectivement placées en chambre d'hôtel - via le 115 exceptionnellement mobilisé - aux quatre coins de l'Île-de-France : Saint-Ouen l'Aumône; Chelles; Juvisy; Corbeil; Saint-Fargeau-Ponthierry. C'est loin, mais c'est court : une semaine en moyenne. « Humaine », la municipalité a mobilisé des bus pour les y conduire. A 14 h, la pelleteuse entre en action, à l'abri des regards, pour ne pas faire désordre non plus. Ce soir, les familles nous appellent : insalubrité des établissements, étroitesse des chambres, interdiction de faire la cuisine, solitude, détresse. Et de prévenir : d'ici peu, un nouveau bidonville sera édifié, non loin de la Folie, non loin de la Place de l'Ambassade. Les élus du coin tremblent que leur commune s'avère la prochaine case de ce Monopoly infernal.



PHOTOS :  
ADEL TINCELIN

« UNE DÉMONSTRATION SOPHISTE EST MISE EN PLACE POUR FAIRE CROIRE QUE LÀ OÙ IL S'AGIRAIT DE RÉPARER, IL FAUT AU CONTRAIRE DÉMOLIR, RASER, RUINER, CASSER, ABATTRE, METTRE À TERRE ».  
CYRILLE HANAPPE,  
« CONSIDÉRANT... »,  
P. 180.



PHOTOS :  
RAFAËL TRAPET

## A L'ADRESSE DU MAIRE DE GRIGNY ET DU PREMIER MINISTRE, ENTRE AUTRES RESPONSABLES. JEUDI 14 AOÛT 2014

Ci-dessous, le courrier envoyé ce jour à Monsieur Philippe Rio, Maire de Grigny, en copie à : Monsieur Stéphane Raffalli, Maire de Ris-Orangis; Monsieur Jérôme Guedj, Président du Conseil Général de l'Essonne; Monsieur Bernard Schmeltz, Préfet de l'Essonne; Monsieur Jérôme Normand, Sous-Préfet de la Région Île-de-France; Monsieur Manuel Demougeot, directeur de cabinet du Délégué Interministériel à l'Hébergement et l'Accès au Logement; Monsieur Manuel Valls, Premier Ministre.

A l'attention de Monsieur Philippe Rio  
Maire de Grigny  
Hôtel de Ville BP 13  
91 351 Grigny Cedex

Paris, le 12 août 2014

Monsieur le Maire,

Les mots que depuis avril 2013 nous vous avons envoyés ont démontré leur grande inefficacité. Ils vous étaient adressés afin de vous convaincre de coopérer avec les membres du PEROU que nous sommes (artistes, architectes, urbanistes, travailleurs sociaux, chercheurs) et d'épargner ainsi aux familles établies sur le bidonville de la Folie l'indigence des réponses d'urgence. Ces mots n'ont reçu en écho de votre part qu'un silence hostile, annonce du vacarme des pelleteuses constaté le 5 août dernier.

Si nous savions vous atteindre par écrit, les mots que nous vous écrivons aujourd'hui sauraient vous faire entendre combien était absurde votre décision de faire détruire le bidonville de la Folie. Cette absurdité, cause d'une violence inouïe faite aux familles réfugiées sur le territoire de la commune de Grigny, vous n'en prendrez donc pas la mesure, abrité que vous êtes derrière des discours aussi inconsistants que généralisés. Comme vous en effet, les maires de France et de Navarre aujourd'hui confrontés à l'existence d'un bidonville sur leur territoire accusent l'Etat, l'Europe, la Roumanie, le Grand Capital, et tout autre responsable majuscule. L'irresponsabilité est devenue un argument. Elle fonctionne comme une autorisation de conduire une politique irresponsable. Ainsi, à l'instar de bien d'autres élus, avez-vous engagés des fonds publics extravagants pour faire qu'un bidonville incommode à vos yeux se déplace de quelques mètres à peine, jusque sous les yeux d'un voisin, ennemi politique de préférence. Le tout en prétendant ne pas avoir à apporter de réponse à une situation dont vous ne maîtriseriez pas la cause. Ce qui s'avère une philosophie de l'action publique délirante, bien qu'en voie de banalisation.

Alors, puisque vous écrire ne produit aucun effet sur le devenir des familles, nous vous faisons parvenir quelques-unes des images que nous avons produites. Il s'agit d'un travail conduit par l'artiste Mickaël Phelippeau dans le bidonville de la Folie : des portraits d'une jeune fille qui vivait là avec sa famille. Le 5 août dernier, jour de leur expulsion, Violeta et sa famille ont été « orientés » par vos services vers un hôtel à Pontoise, à 72 km de l'Hôtel de Ville de Grigny. Suffisamment éloignés pour ne plus avoir à vous en soucier. Las : scolarisée non loin de chez vous, elle et sa famille

se rapprocheront fatalement de votre territoire dans les jours prochains. Vous ne connaissez pas Violeta. C'est dommage : elle est formidable. Gageons que ces images vous permettent prochainement de la reconnaître, et de considérer autrement sa présence parmi nous.

Depuis avril 2013, nos mots ne sont jamais parvenus à vous faire entendre que la procédure d'expulsion que vous avez engagée contre ces familles était catastrophique non seulement pour elles, mais pour nous tous, vous y compris. Ces images peut-être abîmeront-elles vos certitudes? Il est fort à parier que seule la réinstallation de Violeta et de sa famille sur votre territoire pourrait produire un quelconque effet. Vous conduisant à agir, à l'endroit des familles vivant en bidonville, de manière « responsable »? A moins que vous redoubriez de violence? Nous redoublerons alors d'actes, de mots et d'images pour y faire face.

Sébastien Thiéry,  
coordinateur des actions du PEROU.

PS : Nous apprenons que Violeta et sa famille se sont en fait installés sur le territoire de Ris-Orangis, dans un sous-bois où les conditions de vie sont autrement plus terrifiantes que sur le terrain de la Folie. Voici une information qui risque de briser tous nos espoirs de vous faire entendre quoi que ce soit d'autre que ce qui régit vos prises de position. Voici une information qui va en effet vous convaincre que votre politique est efficace, puisque produisant chez un ennemi politique, un socialiste proche de Manuel Valls, une situation de crise dont il risque fort, de nouveau, de ne pas sortir grandi. Déjà, nous voyons jubiler d'opportunistes militants communistes qui, à Grigny, enseignaient aux familles que c'était l'Etat socialiste, non la Mairie communiste, qui leur voulait grand mal. Déjà, nous voyons s'esquisser la scène jouée mille fois : formes convenues d'indignation; insultes proférées par les salauds du parti à l'endroit des salauds de l'autre parti; discours pré-écrits de violence et de contre violence; « solution » que vous imaginez fort bien pour finir, et recommencer.

PS 2 : Nous envoyons donc copie de ce courrier à Stéphane Raffalli, Maire de Ris-Orangis, étant donné que les mots et images que nous vous adressons valent pour lui, et pour cause : avant de rejoindre le bidonville de la Folie à Grigny, Violeta et sa famille vivaient dans le bidonville de la Nationale 7 de Ris-Orangis détruit le 3 avril 2013 suite à la publication d'un arrêté municipal. Certes, un projet d'insertion a vu le jour à Ris-Orangis, accueillant 38 personnes bientôt rejointes par 6 familles issues des bidonvilles de Grigny, ce dont vous vous félicitez d'ailleurs abondamment ces jours-ci. C'est effectivement un fait extraordinaire (la toute première expérience de la sorte en Essonne) qui devrait conduire les élus que vous êtes à cesser les expulsions, et militer afin que se multiplient de nouveaux dispositifs d'accueil pour tous. C'est, au contraire, une situation dont Stéphane Raffalli comme vous-mêmes faites publicité pour vous laver les mains de l'éloignement de prétendus « non insérables », à l'instar de Violeta et de sa famille. Preuve s'il en est que la violence n'a pas de couleur, que l'indigence n'est le monopole d'aucun parti.

PS 3 : Nous envoyons enfin copie de ce courrier aux représentants des institutions compétentes en ces affaires : Président du Conseil Général de l'Essonne, Préfet de l'Essonne, Sous-Préfet de la Région Île-de-France, Délégué Interministériel pour l'Hébergement et l'Accès au Logement, Premier Ministre. Puisque ce qui a lieu à Ris-Orangis-Grigny n'est en rien un cas isolé, mais vaut bien plutôt comme cas d'école : violence faite aux personnes déplacées d'une situation de crise à une autre; incurie de l'action publique, alourdie d'une gabegie monumentale jusqu'à la prochaine

expulsion de Ris-Orangis (qui pourrait donc de nouveau conduire les familles jusque sur le territoire de Grigny), nous aurons atteint le million d'euros dépensés pour rien (compter environ 300 000 euros par expulsion), sinon pour faire de la violence un spectacle; lâcheté des élus trouvant refuge dans des discours dont le crédit tient au seul fait qu'ils soient rabâchés de toutes parts.

PS 4 : Pourrions-nous enfin faire cesser cet invraisemblable désastre?

Non envoyés à cette pléiade d'acteurs, mais méritant qu'on s'y attarde également, quelques éléments précis relatifs à l'expulsion du 5 août :

- Placements en hôtel.

Mairie de Grigny et services de l'Etat [115] se sont organisés pour proposer des chambres d'hôtel à chacune des familles présentes à Grigny. Ci-dessous, le détail des localisations des hôtels, le nombre de familles placées dans chacun d'entre eux, et la distance séparant ces hôtels du terrain de la Folie (et donc des écoles, des lieux de travail, etc). En soulignant que d'une part, les « prises en charges » courraient jusqu'au 11 août pour la plupart, que la grande majorité des familles est donc aujourd'hui à la rue et que, d'autre part, telle opération de placement à l'hôtel durant une semaine aura coûté au contribuable à peu près 30 000 euros. (72 ménages étaient décomptés a priori, 31 étaient absents lors de l'expulsion, un seul a refusé la proposition de chambre qui lui a été faite, la plupart nous ont appelés le soir même de leur placement pour nous témoigner de l'insalubrité des chambres, de la solitude, de l'impossibilité de faire la cuisine aux enfants, de la détresse des enfants enfermés dans la promiscuité, etc).

- Dans le 91, 16 familles dont : 3 aux Ullis (30 km); 5 à Tigery (14 km); 2 à Corbeil (12 km); 3 à Athis-Mons (9 km); 1 à Evry (7 km); 1 à Viry-Châtillon (5 km); 1 à Etampes (38 km)

- Dans le 92, 1 famille à Asnières (41 km)

- Dans le 93, 3 familles dont : 1 à Aubervilliers (37 km); 2 à la Courneuve (44 km)

- Dans le 94, 13 familles dont : 7 à Orly (29 km); 1 au Plessis-Tréville (45 km); 2 à Arcueil (28 km); 3 à La Queue en Brie (43 km)

- Dans le 95, 15 familles dont : 3 à Pontoise (72 km); 11 à Saint-Ouen l'Aumône (71 km); 1 à Cergy Saint-Christophe (71 km)

- Dans le 77, 10 familles dont : 6 à Chelles (60 km); 4 à Villeparisis (64 km)

Soit une moyenne d'éloignement de 44 km.

- Relais presse et ailleurs :

Dans différents articles et reportages radio ou TV, il est fait état de l'expulsion non sans rendre compte de l'immense absurdité de celle-ci, ce qui est une nouveauté assez encourageante. Gageons que sur le terrain des médias bientôt, l'on produise enfin d'autres récits et renvoie à la figure des responsables de ce désastre une tout autre réalité. Voir notamment sur Rue 89, sur l'Insatiable et sur le Nouvel Obs, quelques intéressantes analyses.

**VOIR ANNEXE 1  
PAGE 114**





## MATIÈRES FÉCALES, EXCRÉMENTS, DÉJECTIONS (UN ÉPILOGUE)

SAMEDI 29 NOVEMBRE 2014

S'en référant à l'enquête photographique accompagnant le rapport de police municipale du 14 mars 2013, l'auteur de l'Arrêté municipal n° 2013/147 exigeait la sévérité la plus radicale à l'endroit des familles vivant dans le bidonville de la Nationale 7 en raison, notamment, de leur « accumulation de matières fécales ». Le 3 avril 2013 vinrent les pelleteuses. Les familles, à l'exception de 12 ayant rejoint la « base de vie » et le projet d'insertion alors mis en place, se sont installées à Grigny. S'en référant à plusieurs enquêtes diligentées sur le terrain de la Folie entre mai et juin 2013, l'avocat de la Mairie de Grigny plaide le 15 novembre 2013 la « libération du terrain » au motif, entre autres, qu'il était inconcevable de laisser proliférer « déchets et excréments ». D'ailleurs, insistait-il à trois reprises, ce terrain a une « vocation économique » et mérite l'installation, propre à n'en pas douter, d'un centre commercial « vital pour la survie de la commune ». Le 5 août 2014 vinrent les pelleteuses. Les familles, à l'exception de 6 ayant à leur tour rejoint la « base de vie », se sont de nouveau installées à Ris-Orangis, rue de Fromont.

S'en référant à une page wikipedia très bien illustrée, l'avocat du propriétaire du terrain dit de Fromont a le 25 novembre dernier ainsi plaidé : considérant qu'un être humain produit 200 grammes de « déjections fécales » par jour, considérant le nombre de personnes installées rue de Fromont et les jours passés à déplorer cette installation, force est de considérer qu'il y en a tout de même 2,5 tonnes. Prochainement viendront les pelleteuses. Les familles, sans exception cette fois-ci, s'installeront de nouveau à Grigny dont les édiles redoutent sans aucun doute déjà de nouveaux emmerdements.

Nous avons ici beaucoup écrit quant à ce que nous pensons de ces scatologues associés, du Maire de Ris-Orangis déplorant l'action « impressionniste » du PEROU lorsque nous construisons des sanitaires, au premier adjoint de Grigny s'indignant : « Vos toilettes sèches c'est du sparadrap ! ». Bien que rien n'ait été écrit ici à leur sujet depuis quelques mois, nous n'en pensons pas moins, sans parler de l'indécence que représente désormais le million d'euros qui aura été nécessaire à ces trois expulsions de ce qui ne leur apparaît manifestement que comme quelques rebuts humains.

Nous n'avons en fait pas cessé d'écrire depuis : au sujet du jeu des acteurs précisément, politiques, militants, associatifs, jeu douteux, d'une propreté relative, puant concluront certains, très instructif quoi qu'il en soit. Ces écrits constituent le contenu d'un rapport que nous délivrons ces jours-ci aux deux partenaires de l'action conduite en Essonne : le PUCA et la Fondation Abbé Pierre. Ces écrits, nous en ferons sans doute un livre dans les mois à venir, tant il nous paraît nécessaire de transmettre, pour reprendre le travail, et construire enfin.

Avant de transmettre à d'autres, nous nous efforcerons de transmettre aux familles avec lesquelles nous avons œuvré ces deux années : des outils, des savoirs. Demain jeudi 4 décembre à 18 h aux Caves Dupetit Thouars, nous présentons à la presse « La Passerelle », imagier trilingue dessiné par les enfants du bidonville, coordonné par Joana Zimmermann et Victoria Zorraquin, et offert aux écoles qui le souhaitent. Le 16 novembre dernier, nous l'offrions aux enfants, ainsi intronisés auteurs de leur tout premier livre, de cet outil leur permettant de créer des liens par le jeu avec de nouveaux camarades de classes. S'il y avait une « question Rom », ces enfants en seraient la réponse enthousiasmante ô combien.

A l'Association de la Folie en Essonne, association constituée par les familles à Grigny en juin dernier, nous remettrons un autre cahier, une autre passerelle, un autre outil de création de lien : le résultat des travaux réalisés par les équipes d'architectes accueillies en résidence dans le bidonville en juin dernier, travaux consistant à tracer des perspectives de projets de lieux de vie enfin hospitaliers (ci-dessous, les éléments livrés par le Sixième Continent). Ainsi pourront-ils, et nous les y aideront, rencontrer ceux qui parmi les acteurs locaux sont usés par des années de politiques publiques insensées. Le PEROU a œuvré dans ce sens là : expérimenter pour que des outils en émergent qui puissent être saisis par celles et ceux qui souhaitent répondre autrement à la « question du bidonville ». Car telle est la question posée, question majeure, encore à peine frémissante en Europe, mais en devenir.

En Essonne, nous avons tenté de sortir de l'ornière de la « Question Rom », et de peupler autrement la scène accaparée par « pro et anti Rom » afin qu'émerge enfin cette question. A l'évidence, nous n'avons aucune envie qu'apparaisse cette question, ivres que nous sommes de la religion selon laquelle c'est la métropole qui miroite devant nous, non le bidonville. Il s'agirait peut-être qu'une pensée urbaine sécularisée adienne enfin, nous permettant de reprendre pied avec le réel, pas forcément agréable, certainement composé aussi de matières fécales, d'excréments et de déjections, et d'y faire face autrement que par la déni. Au PEROU, ailleurs comme ici, nous poursuivrons cette ambition de simplement refaire face. Et d'inventer alors.



« LE CONCEPT DE «RACE» DÉSIGNE CE QUI REND POSSIBLE DE TRAITER DE MANIÈRE INHUMAINE DES HUMAINS, TOUT EN RESTANT HUMAINS. L'ANIMALISATION, NOTAMMENT PAR CETTE PHOBIE DE L'EXCRÉMENT, EST L'UN DE CES PROCESSUS PERMETTANT QUE SE DÉVELOPPE LA POLITIQUE QUE L'ON CONNAÎT ».  
ERIC FASSIN,  
28 NOVEMBRE 2013

PHOTOS :  
VICTORIA ZORRAQUIN



# 9. SUR LA FIN.

« LE PEROU CONÇOIT DE RECEVOIR DES COMMANDES PUBLIQUES DE CEUX-LÀ MÊME QUI ONT POUR ORIENTATION OU POUR MISSION DE PIÉTINER LES DROITS DES ROMS ».

DENIS KRYS, MEMBRE DE L'ASEFRR,  
LETTRE DU 12 JUILLET 2013



Des militants tels que ceux de l'ASEFRR, dont tous heureusement ne firent pas obstacle à l'action, cartographient la scène à l'aune d'un marqueur de cordialité : les sans-cœur d'un côté, sombres acharnés d'une violence constituée comme programme; les moraux de l'autre, aptes à l'humanité et porteurs de gestes de « sensibilisation ». La cartographie du PEROU parle d'un autre monde, composé d'ignorants : d'un côté les aveugles par conviction, refusant l'épreuve d'un réel et la réformation des savoirs, des pouvoirs, des espaces et des temps que telle épreuve pourrait engendrer; les chercheurs de l'autre, familles au travail de comprendre et d'agir, acteurs publics insatisfaits de la violence qui sous leur responsabilité se déploie, professionnels de tout bord essayant d'aborder cliniquement la situation afin d'en tirer de nouvelles capacités d'agir. Peut-être est-ce par pragmatisme qu'ainsi définissons-nous le monde : agir sur les cœurs, nous n'en avons ni les moyens ni le désir; étoffer le répertoire des savoirs est dans nos cordes, et nous supposons un certain effet à cela pour des familles telles que celles rencontrées à Ris-Orangis. Mais aussi parce qu'il est un autre point de départ du PEROU : la stupéfiante distance séparant des architectes formés par centaines mais ne trouvant pas l'once d'un travail, et des bidonvilles et autres situations de vie problématiques en réponse desquelles tout reste à inventer. Que des outils d'avant-garde rencontrent des situations d'arrière-monde, tel est le programme dont nous souhaitons faire école. L'entreprise est ambitieuse, puisqu'elle s'oppose à un fonctionnement normal et normé, à un certain ordonnancement. Elle est modeste tout autant : puisqu'elle ne peut s'éprouver qu'à la mesure de situations, et empêche donc de trop grandes généralisations portant l'étoffe d'une révolution.

Thierry Mandon, Philippe Rio (Maire de Grigny), Claude Vazquez (premier adjoint à ce dernier), Stéphane Raffalli : chacun a opposé à l'action du PEROU l'impuissance

des communes. Manque de moyens, irresponsabilités, commandaient que l'on s'adresse à d'autres. La mise en œuvre de la « base de vie » et son prolongement par un deuxième projet d'insertion acquis à Grigny, ont démontré que le pouvoir de faire des Maires était au moins aussi étendu que leur pouvoir de défaire. De bonne guerre, Stéphane Raffalli affichait en campagne électorale ce projet d'insertion comme son œuvre. Quelques mois plus tard, Claude Vazquez affirmait à la presse que si toutes les communes du coin se montraient aussi vertueuses que Grigny, il n'y aurait plus de « problème Rom ». L'enjeu premier était atteint : que les Maires de l'Essonne s'emparent de réponses constructives, instrumentalisent évidemment, et témoignent combien « les Roms » n'ont pas « vocation à rentrer en Roumanie ». L'enjeu second, et corrélé, était d'accompagner aussi loin que possible ces acteurs dans la mise en œuvre de projets urbains aux antipodes de ce que l'on connaissait jusqu'alors. Lorsque le Préfet de l'Essonne, en mars 2013, nous a demandé comment nous nous positionnions par rapport au projet d'insertion prévu pour accueillir les familles sélectionnées à Ris-Orangis, nous avons répondu simultanément : que contribuer avec nos outils à la réussite de ce projet était parfaitement concevable; qu'abandonner les familles non sélectionnées au motif de leur « non employabilité » n'était pas imaginable. A Grigny, nous avons donc repris le travail avec les familles purement et simplement expulsées, leur réalisant d'abord des CV pour

exposer aux yeux du Préfet entre autres leurs multiples compétences. A Ris-Orangis, avec l'architecte Margot Crayssac, nous avons simultanément signé une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin de concevoir la « base de vie » portée par le Conseil Général. Notre premier geste fut d'effacer la ligne grillagée qui devait verrouiller l'accès à ces lieux, et retirer des plans la guérite d'un gardien maître-chien. Plus tard, nous avons construit avec les architectes du Sixième Continent et le designer Malte Martin des espaces communs multiples, ainsi qu'une « Chapelle » : repère rouge flanqué au beau milieu des lieux appelant la ville à s'y retrouver. A l'automne 2014, ce projet était présenté dans l'exposition « Matière grise » au Pavillon de l'Arsenal parmi 75 projets internationaux exemplaires en termes de développement durable, forme de revanche prise après les déboires de feu l'Ambassade.

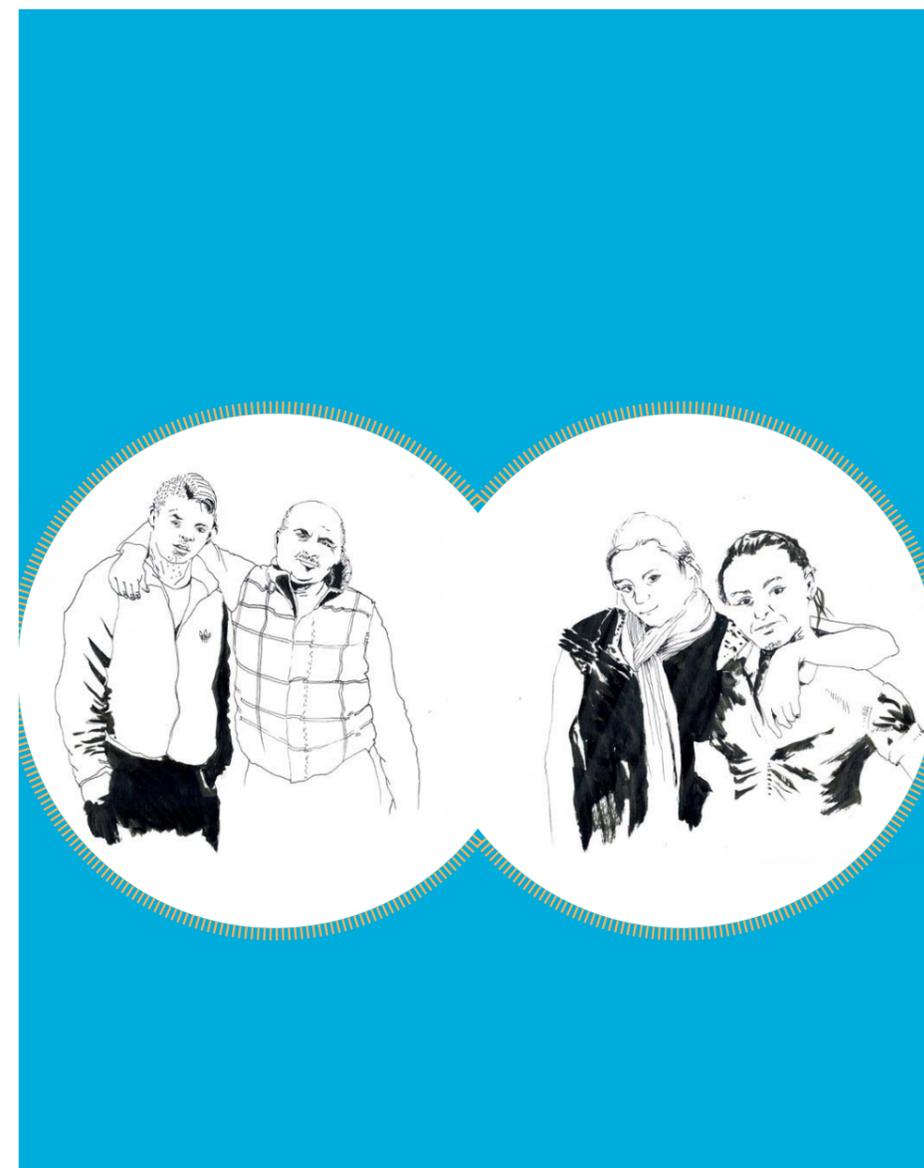
Après nous être efforcés d'éteindre la « question Rom », nous avons tenté par la construction d'éteindre l'identité sulfureuse du bidonville pour le faire se rapprocher de la ville. Le bon sens le commande enfin : prendre soin des espaces permettrait de ménager du temps et d'activer les processus sociaux que des dispositifs hors sol, après avoir menacé, expulsé et éloigné, ne permettent à l'évidence pas. Ici, les ressources sont multiples, si tant est que soit enfin considéré non pas la misère des personnes, mais leur pouvoir d'agir. Ce fut la commande passée à quatre équipes d'architectes accueillies en résidence à Grigny afin de concevoir des « utopies architecturales » à la force du désir des familles, mais aussi de l'urbanité puissante du bidonville, source à laquelle la ville devrait savoir se régénérer. Leur cahier des charges : concevoir un projet de vie temporaire

inscrit dans le tissu urbain, proposant comme l'Ambassade, la Chapelle ou le Chapiteau-cinéma des équipements publics créant de vitales porosités avec les environs. Les propositions consistent en des espaces non pas spécialisés, mais généralistes. Elles relèvent non du centre d'hébergement, mais du « centre-ville ». Elles offrent une tout autre manière de penser les délaissés urbains, pour le bénéfice de sans-abri comme de la ville entière : des « Tiers-urbains », écrivait Gilles Clément. Elles s'inscrivent en écho avec une jurisprudence en éveil, évoquée maintes fois dans le journal, à l'instar de cette décision du TGI de Bobigny du 24 janvier 2014 faisant se résoudre l'affrontement entre droit de propriété et droit au logement au bénéfice du second. La richesse est bien là, dormante, encore délaissée : dans le droit, dans les territoires, dans les bidonvilles, dans la vitalité des familles, dans les savoirs et savoir faire des artistes, architectes, urbanistes. C'est ce que ce journal s'est efforcé de consigner, au delà de la violence, des coups bas, de la détresse, et des mauvaises nouvelles du monde fort éculées.

Sébastien Thiéry,  
dimanche 30 novembre 2014.



« IL EST TEMPS QUE  
LES ARCHITECTES,  
LES URBANISTES,  
LES INGÉNIEURS  
ET SURTOUT LES  
DÉCIDEURS DE LA  
VILLE COMMENCENT  
À RÉFLÉCHIR, À  
TRAVAILLER ET À  
S'ENGAGER SUR CES  
PROBLÉMATIQUES ».  
CYRILLE HANAPPE,  
« CONSIDÉRANT... »,  
P. 172.



Ailleurs commence ici :  
Résidence sur le bidonVILLE

Le Sixième Continent  
Juin / Juillet 2014





Design graphique :  
Malte Martin et Léa Ninot  
Iconographie : Laurent Malone  
Textes : Sébastien Thiéry

Le PEROU est une association loi 1901 dont l'objet est ainsi rédigé :  
« A titre principal, l'association poursuit une mission d'intérêt général et a pour objet de promouvoir le développement de recherches et de projets d'architecture, de design, et de toute forme de création conçue pour améliorer la situation de personnes mal logées ou marginalisées.  
Elle agit à travers une démarche résolument expérimentale et prospective, et suit notamment les méthodes de la recherche-action.  
Elle peut intervenir à titre de concepteur, de producteur, ou de partenaire de projets expérimentaux.  
Son champ d'action peut être local, national et international ».

[www.perou-paris.org](http://www.perou-paris.org)

*« L’ambassade du PEROU à Ris-Orangis est un repère (un espace visible) et un observatoire (un lieu qui regarde). Décrire ce qui a lieu dans un bidonville situé sur le territoire européen, telle est l’ambition de ce journal. Exactement, il s’agit de décrire l’humanité qui a lieu, l’humanité qui fait lieu » (6 décembre 2012).  
Le 3 avril 2013, tout a été détruit, sauf l’essentiel. A Grigny, où vivent aujourd’hui les familles, nous continuons d’œuvrer pour que l’on construise enfin (15 avril 2013).*

Ainsi débute le Journal de l’Ambassade du PEROU tenu deux années durant par Sébastien Thiéry, coordinateur des actions du PEROU - Pôle d’Exploration des Ressources Urbaines, association présidée par Gilles Clément et réunissant architectes, chercheurs, artistes, urbanistes, étudiants comme retraités. Du jeudi 6 décembre 2012 au samedi 29 novembre 2014, ce journal est publié sur Internet, sous la forme d’un blog. Les 120 billets qui le constituent rapportent le pas à pas d’une action qui s’invente à l’épreuve d’une situation où de multiples acteurs publics, associatifs, ou simples individus agissent avec ruse, violence, passion, désespoir. Simultanément, ces billets témoignent d’une pensée se faisant, forme de « science ambulatoire » comme la définissent Deleuze et Guattari en opposition à une « pensée sur le fleuve élaborée à partir de la rive ». Dans le flot d’une violence protéiforme, à tâtons, la tête sous l’eau parfois, s’agrippant constamment à des actes de construction conçus comme autant de gestes exploratoires de la situation, des savoirs se forment. Ces 120 billets, augmentés de documents iconographiques, sont rassemblés ici pour donner à lire tant l’histoire de l’action que la formation de ces savoirs qui en sont issus.

Neuf intercalaires viennent rompre le flux. Ce sont neuf prises de position constituées en novembre 2014 à partir de la relecture du journal; neuf balises plantées dans le cours d’un fleuve comme pour ramasser par endroits les savoirs épars; neuf alarmes adressés à celles et ceux qui, restés sur la rive, fantasment voire agissent aveuglément à l’endroit des bidonvilles aujourd’hui; neuf actes d’une recherche conduite tant sur une extraordinaire situation de violence légale que sur la possibilité, les modes et les moyens de renouveler les formes de l’action aujourd’hui en France; neuf manières de poursuivre le fil de l’écriture, de la traduction dans l’espace de la page de ce qui fut éprouvé dans l’espace du bidonville, de la transcription d’une tentative, en actes, d’écrire autrement la ville, en écho à la définition que Perec donne du verbe « écrire » dans *Espèces d’espaces* : « essayer méticuleusement de retenir quelque chose; arracher quelques bribes précises au vide qui creuse, laisser, quelque part, un sillon, une trace, une marque, quelques signes ».

Sébastien Thiéry  
29 novembre 2014

